# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

# 2016/2020

## ACTION SOCIALE – AXE 3

Accompagnement

Accès aux droits

Insertion

Logement

Santé


**Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan**

7, route du Bois de sapins – BP 95 - 71400 AUTUN

**Tél. : 03 85 86 98 50**

CIAS le Grand Autunois Morvan

# Sommaire


**I. Introduction** P. 3

➢ **Le territoire d'intervention** ..... P. 4
1. Les données sociodémographiques
2. Les données de l'action sociale sur le territoire

**II. Les actions du CIAS** P. 17

**A - Accueil des usagers**..... P. 17
1. L'Accueil Social
2. Le suivi social

**B – L'aide sociale légale**..... p. 24

1. Les Demandes d'aides sociales du Département
2. La Domiciliation

**C – L'Aide Sociale facultative**..... p. 29
1. Les principales aides et actions sociales facultatives
2. Les secours

**D – L'accueil de jour** ..... p. 39

**E – Le service de portage de repas à domicile**..... p. 44

**F – Réseau VIF et Logement T2**..... p. 47

**G – Les médiateurs sociaux culturels**..... p. 48

**III. Le Travail partenarial** p. 53

**A - Les subventions aux associations**..... p. 53

**B - Les partenaires**..... p. 56

➢ **Volet Alimentaire (et vestiaire) :** p. 56
. Epicerie sociale Autun
. Epicerie solidaire Epinac
. Les Restaurants du cœur
. La Croix Rouge Française
. Secours Catholique
⇨ **Synthèse** p. 67

➢ **Volet Insertion et lien social :** p. 69
. Allo Coup d'Main/Autun Morvan Initiatives/ Vie de quartiers
. Service transport CCGAM-Transport à la demande-Mobigam
. Association Familiale de l'Autunois
. Association de conjoints survivants et parents d'orphelins
. CILEF
. SOS Famille Emmaüs
. Les Ateliers Nomades
. Les Centres sociaux de la Ville d'Autun
⇨ **Synthèse** p 139

➢ **Volet Santé :** p. 142
. Association Addictions France
. FNATH
. Alcool Assistance Autun/ le Creusot
. EMPP de Sevrey
. CMP Adulte Sevrey
. Lieu d'écoute psychologique- ville d'Autun
. Centre de planification et d'éducation à la santé- conseil départemental de Saône Et Loire
. Dispositif Monpsy
⇨ **Synthèse** p. 152

➢ **Volet Logement :** p. 154
. Association Le Pont
. Abri Hivernal Autunois
. Espace St Exupéry
. Communauté Emmaüs
. Fonds solidarité logement
. Plateforme expérimentation CIAS/Logement/Hébergement
⇨ **Synthèse** p. 176

➢ **Volet Accès aux droits :** p. 179
. Pôles de services de proximité
. Maisons de service au public
. MDS Autun
. Délégué du défenseur des droits - sous-préfecture Autun
. AMAVIP – France victime 71
. CIDFF
. CDAD
. UFC QUE CHOISIR
. Conciliateur de Justice
. CNL
. Collectif Droits des Migrants
. ADIL
⇨ **Synthèse** p. 217

# I. Introduction

**<u>L'Analyse des Besoins Sociaux : une obligation faite aux CCAS</u>**

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une mission obligatoire des CCAS. Elle est notamment régie par les articles R123-1 et R123-2 du code de l'action sociale et des familles mentionnés ci-dessous :

*<u>Article R123-1</u>* :
« Les centres *communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'Administration* ».

*<u>Article R123-2</u> :*
*« Les centres d'action sociale mettent en œuvre, sur la base du rapport mentionné à l'article R123-1, une action sociale générale et des actions spécifiques ».*

Celle-ci a été rénovée par le décret 2016-824 du 21 juin 2016 qui décrit une démarche d'observation du territoire.

## ➢ Le territoire d'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan

## 1. Les Données sociodémographiques

➢ Densité de la population (source : INSEE, estimation de population)

| France métropolitaine et DOM | Ensemble | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 0 à 19 ans | 20 à 39 ans | 40 à 59 ans | 60 à 74 ans | 75 ans et + | **Total** |
| **2016** | **16 352 131** | **15 940 519** | **17 694 611** | **10 512 774** | **6 102 610** | **66 602 645** |
| **2017** | **16 307 380** | **15 923 978** | **17 616 379** | **10 811 830** | **6 108 853** | **66 768 420** |
| **2018** | **16 247 805** | **15 871 550** | **17 557 081** | **11 063 921** | **6 150 342** | **66 890 699** |
| **2019** | **16 262 153** | **15 881 824** | **17 470 834** | **11 260 956** | **6 268 334** | **67 144 101** |
| **2020** | **16 204 018** | **15 842 232** | **17 404 459** | **11 478 357** | **6 358 175** | **67 287 241** |

| Région Bourgogne Franche Comté | Ensemble | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 0 à 19 ans | 20 à 39 ans | 40 à 59 ans | 60 à 74 ans | 75 ans et plus | **Total** |
| **2016** | 654 464 | 614 828 | 749 485 | 497 576 | 301 985 | **2 818 338** |
| **2017** | 648 236 | 611 396 | 741 321 | 511 011 | 300 641 | **2 812 605** |
| **2018** | 641 808 | 605 603 | 733 029 | 522 342 | 301 503 | **2 804 285** |
| **2019** | 639 215 | 599 925 | 725 623 | 531 113 | 305 701 | **2 801 577** |
| **2020** | 632 434 | 594 970 | 718 538 | 539 511 | 309 064 | **2 794 517** |

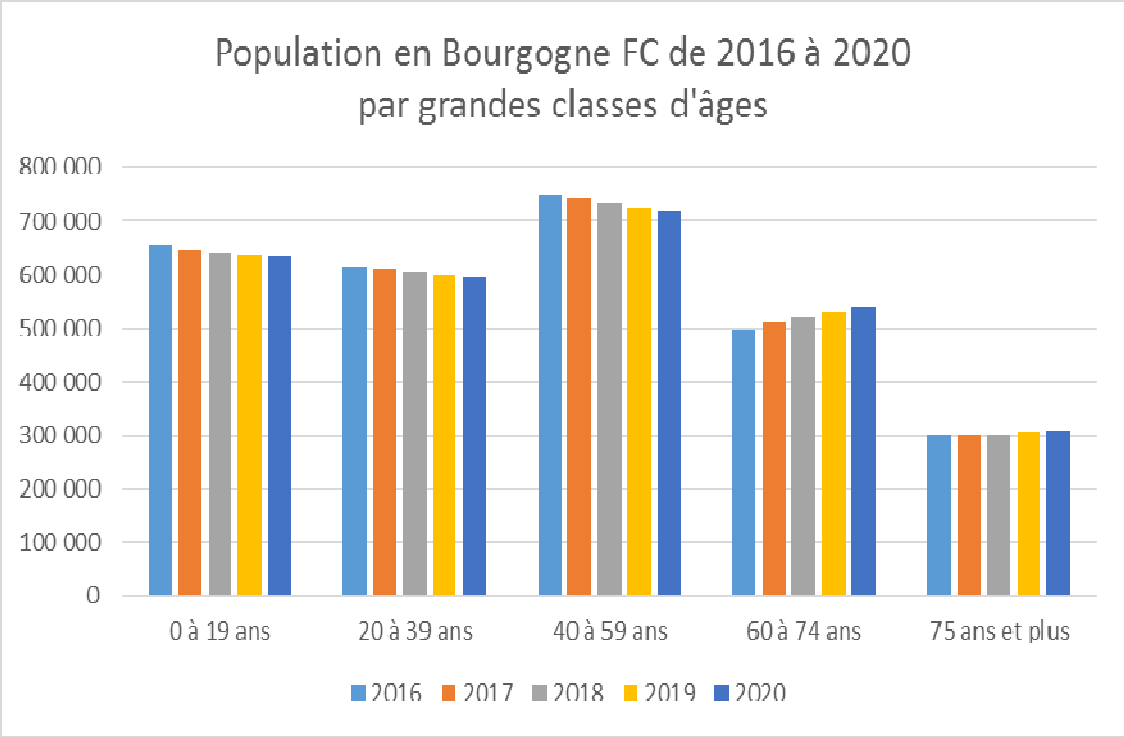

➢ <u>Catégories socio-professionnelles</u> (source : INSEE, enquête emploi)

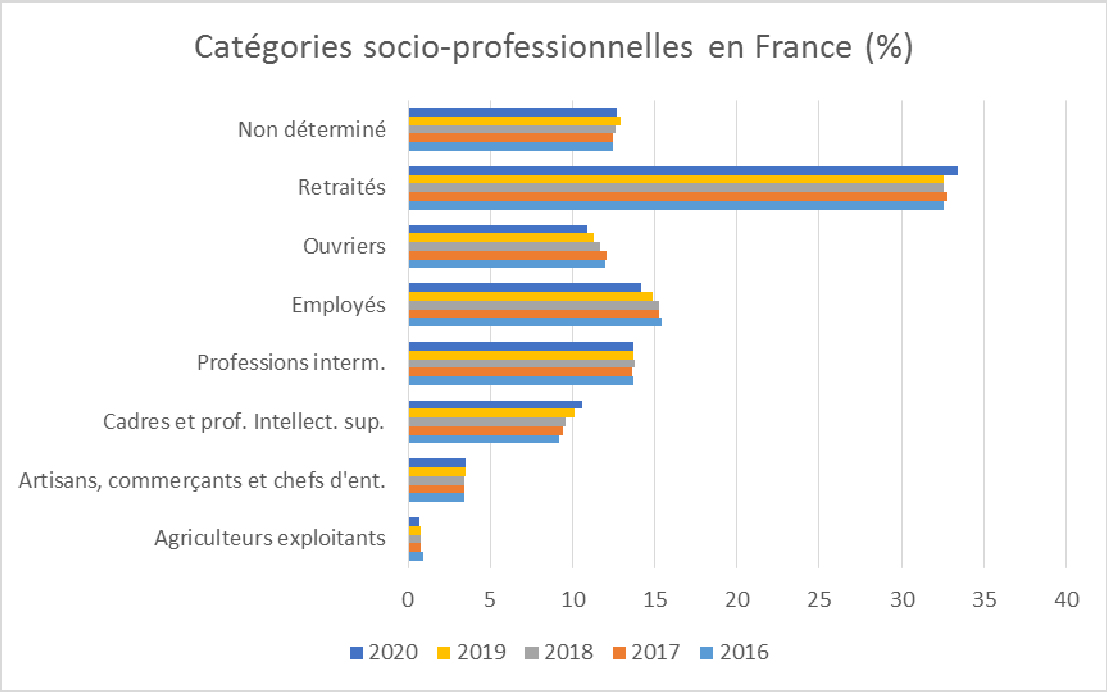


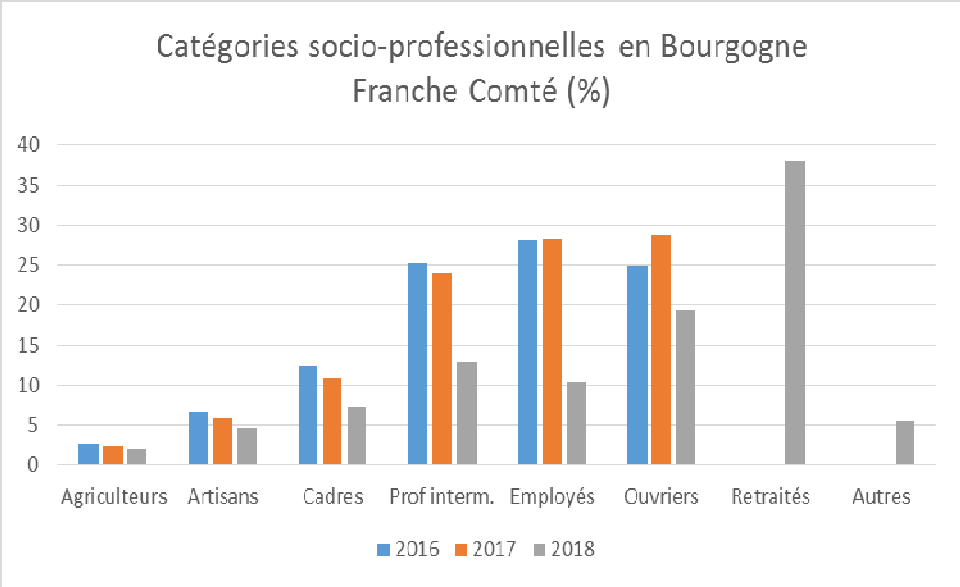

➢ <u>Emploi</u> (Insee – Enquête emploi)

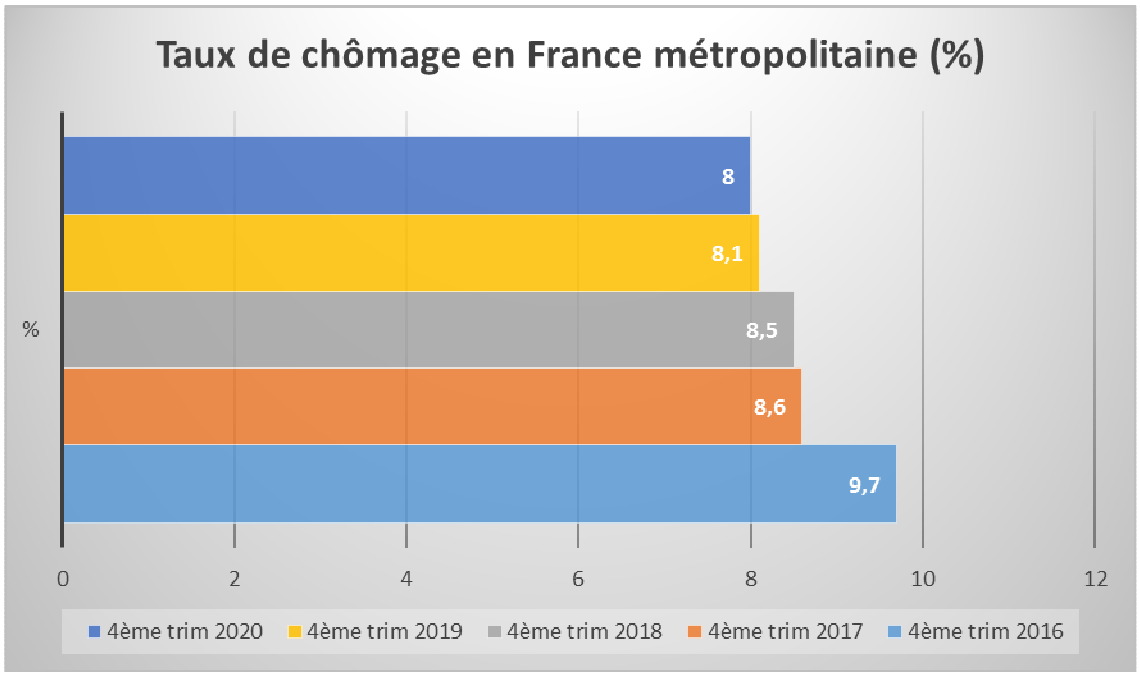


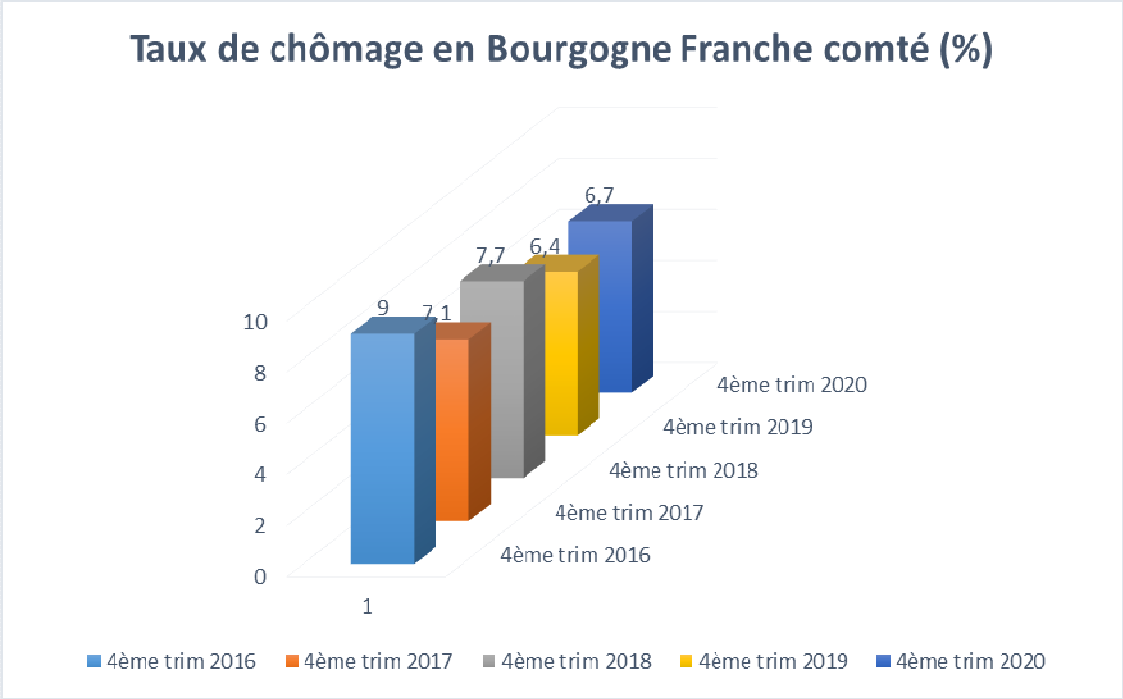

➢ <u>Niveau d'étude, Formation</u> (Insee – Enquête emploi)

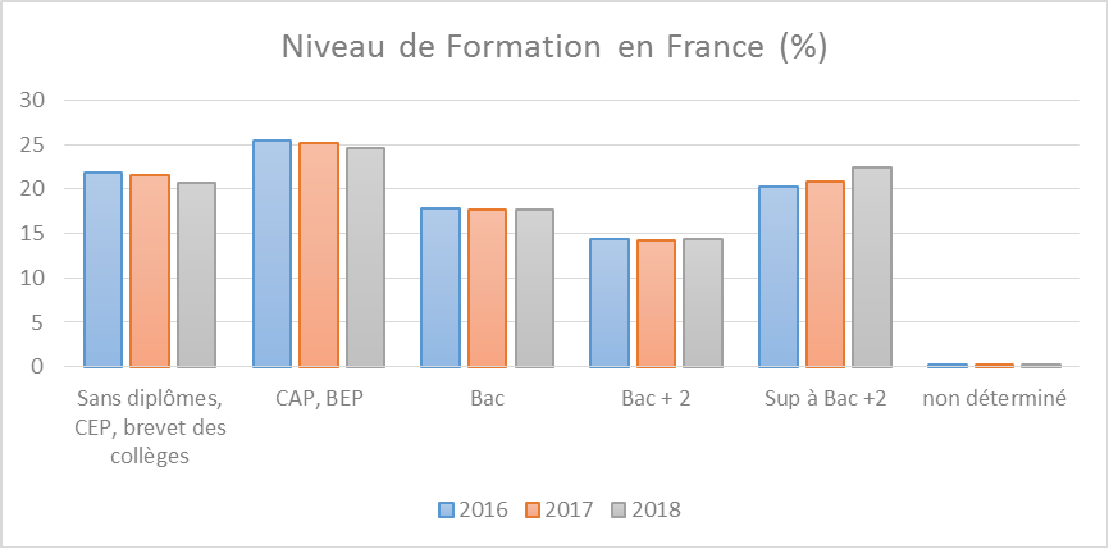


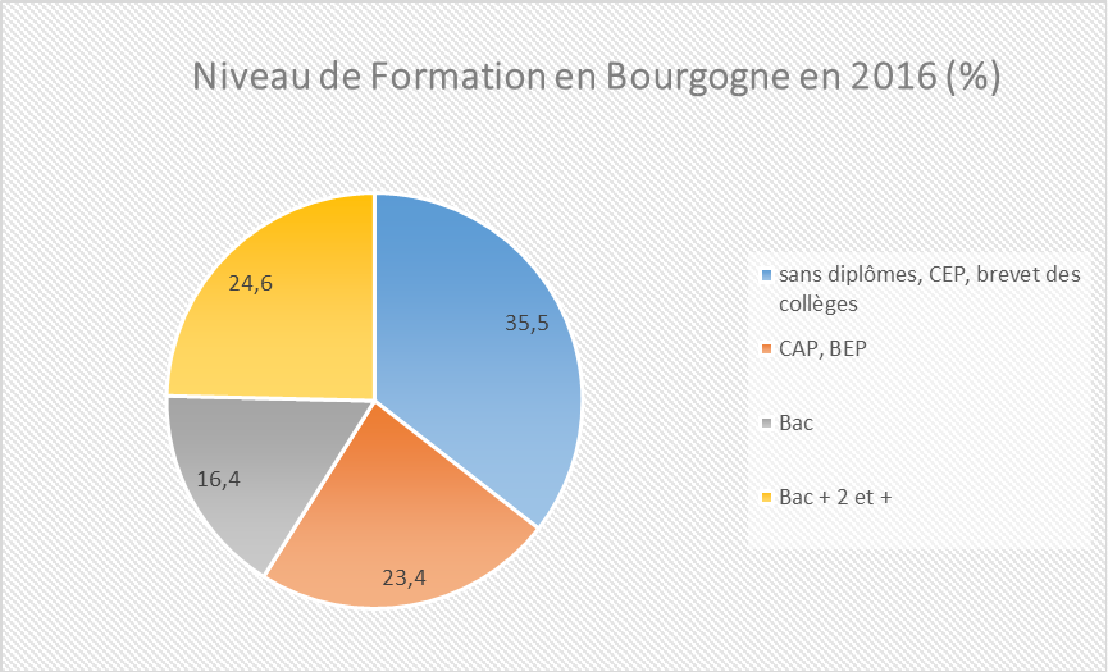

➢ Mesures de protection (UNAF – communiqué de presse n°14 du 21/09/2018 du rapport interministériel)

En France, la protection des majeurs vulnérables est régie par la loi du 3 Janvier 1968, réformée par la loi du 5 mars 2007 qui organise les 5 régimes de protection que sont la sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle, le mandat de protection future et l'habilitation familiale.

Quelques chiffres :

• 730 000 personnes bénéficient d'une mesure de protection car leurs facultés personnelles sont altérées par la maladie, le handicap, ou la dépendance.

• Plus de la moitié des mesures sont exercées par les familles.

• 147 000 personnes protégées sont accompagnées par les services des UDAF, présents dans 94 départements.

• 50 % des personnes protégées ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté.

• 647 Millions, c'est le budget consacré par l'Etat à la PJM.

Création du Service **d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)** qui s'adresse aux personnes désignées, aux professionnels ou bénévoles en lien avec les tuteurs ou les personnes à protéger, aux personnes en recherche d'informations sur les dispositifs légaux de protection des majeurs et propose :

- Une information
- Une écoute et une évaluation de la situation
- Une orientation
- Un soutien technique

## 2. Les données de l'action sociale sur le territoire

➢ *Répartition de la population sur le territoire de la CCGAM*

| Communes | 2016 Population municipale | 2017 Population municipale | 2018 Population municipale | 2019 Population municipale | 2020 Population municipale | Evolution 2016/2020 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Anost | 739 | 739 | 739 | 744 | 738 | -1 | -0,14 |
| Antully | 842 | 842 | 846 | 864 | 868 | 26 | 3,09 |
| Autun | 15 231 | 15 231 | 14 843 | 14 381 | 14 199 | -1 032 | -6,78 |
| Auxy | 999 | 999 | 990 | 963 | 951 | -48 | -4,80 |
| Barnay | 127 | 127 | 117 | 102 | 101 | -26 | -20,47 |
| Brion | | 322 | 319 | 307 | 303 | | |
| Broye | 756 | 756 | 767 | 776 | 773 | 17 | 2,25 |
| Charbonnat | 259 | 259 | 258 | 253 | 253 | -6 | -2,32 |
| Chissey en Morvan | 287 | 287 | 290 | 282 | 279 | -8 | -2,79 |
| Collonge la Madeleine | 40 | 40 | 43 | 47 | 48 | 8 | 20,00 |
| Cordesse | 191 | 191 | 192 | 195 | 195 | 4 | 2,09 |
| Couches | | 1 471 | 1 431 | 1 381 | 1 365 | | |
| Créot | 84 | 84 | 85 | 84 | 84 | 0 | 0 |
| Curgy | 1152 | 1 152 | 1 168 | 1 189 | 1 191 | 39 | 3,39 |
| Cussy en Morvan | 455 | 455 | 440 | 397 | 391 | -64 | -14,07 |
| Dettey | 85 | 85 | 81 | 81 | 84 | -1 | -1,18 |
| Dracy Les Couches | | 160 | 155 | 157 | 158 | | |
| Dracy Saint-Loup | 612 | 612 | 602 | 592 | 596 | -16 | -2,61 |
| Epertully | 64 | 64 | 64 | 62 | 62 | -2 | -3,13 |
| Epinac | 2 291 | 2 291 | 2 260 | 2 242 | 2 212 | -79 | -3,45 |
| Etang-sur-Arroux | | 2 072 | 2 060 | 2 009 | 1 984 | | |
| Igornay | 556 | 556 | 555 | 549 | 537 | -19 | -3,42 |
| La Boulaye | 107 | 107 | 110 | 101 | 95 | -12 | -11,21 |
| La Celle en Morvan | 499 | 499 | 500 | 487 | 481 | -18 | -3,61 |
| La Chapelle Sous Uchon | 188 | 188 | 187 | 190 | 195 | 7 | 3,72 |
| La Comelle | | 208 | 219 | 230 | 236 | | |
| La Grande Verrière | 547 | 547 | 549 | 572 | 573 | 26 | 4,75 |
| La Petite Verrière | 52 | 52 | 52 | 53 | 53 | 1 | 1,92 |
| La Tagnière | 239 | 239 | 238 | 231 | 223 | -16 | -6,69 |
| Laizy | 615 | 615 | 606 | 596 | 598 | -17 | -2,76 |
| Lucenay L'Evêque | 359 | 359 | 343 | 322 | 319 | -40 | -11,14 |
| Mesvres | 792 | 792 | 789 | 787 | 779 | -13 | -1,64 |
| Monthelon | 401 | 401 | 396 | 399 | 398 | -3 | -0,75 |
| Morlet | 76 | 76 | 79 | 63 | 55 | -21 | -27,63 |
| Reclesne | 333 | 333 | 337 | 337 | 328 | -5 | -1,5 |
| Roussillon en Morvan | 271 | 271 | 273 | 278 | 281 | 10 | 3,69 |
| Saint-Didier-sur-Arroux | | 249 | 250 | 236 | 230 | | |
| Saint-Emiland | 348 | 348 | 354 | 353 | 336 | -12 | -3,45 |
| Saint-Eugène | 153 | 153 | 149 | 159 | 164 | 11 | 7,19 |
| Saint-Forgeot | 515 | 515 | 510 | 486 | 473 | -42 | -8,16 |
| Saint Gervais S/Couches | 206 | 206 | 204 | 203 | 209 | 3 | 1,46 |
| Saint Jean de Trezy | | 351 | 360 | 381 | 387 | | |
| Saint Léger du Bois | 553 | 553 | 545 | 547 | 552 | -1 | -0,18 |
| Saint Léger Ss Beuvray | | 399 | 395 | 390 | 384 | | |
| St-Martin de Commune | 124 | 124 | 119 | 112 | 109 | -15 | -12,10 |
| St Maurice les Couches | | 188 | 196 | 199 | 192 | | |
| Saint Nizier sur Arroux | | 133 | 135 | 129 | 127 | | |
| Saint Prix | | 223 | 226 | 227 | 221 | | |
| Saisy | 344 | 344 | 345 | 346 | 345 | 1 | 0,29 |
| Sommant | 216 | 216 | 215 | 215 | 214 | -2 | -0,93 |
| Sully | 532 | 532 | 525 | 514 | 505 | -27 | -5,08 |
| Tavernay | 498 | 498 | 491 | 506 | 515 | 17 | 3,41 |
| Thil sur Arroux | | 154 | 146 | 133 | 131 | | |
| Tintry | 78 | 78 | 79 | 80 | 80 | 2 | 2,56 |
| Uchon | 115 | 115 | 115 | 103 | 98 | -17 | -14,78 |
| **Totaux** | **32 931** | **38 861** | **38 342** | **37 622** | **37 258** | **4 327** | **13,14** |

| | Territoire de la CCGAM | Densité hab. /km2 | Autun | Densité hab. /km2 | CCGAM sans Autun | Densité hab. /km2 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2020 | 37 258 | 29.75 | 14 199 | 230.80 | 23 059 | 19.60 |
| 2019 | 37 622 | 30.04 | 14 381 | 232.06 | 23 241 | 19.52 |
| 2018 | 38342 | 30.74 | 14 843 | 239.52 | 23 499 | 19.82 |
| 2017 | 38 861 (+ 12 communes) | 31.15 | 15 231 | 245.78 | 23 630 | 19.93 |
| 2016 | 32 931 | 32.79 | 15 231 | 245.78 | 17 700 | 18.77 |

Densité de la population (*Source : INSEE, population totale au 31/12/2020)*

Compte tenu des compétences exercées par le CIAS du Grand Autunois Morvan, il semble important de présenter les données de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

| | Communes CCGAM | Département |
|---|---|---|
| Population INSEE 2017 | 36 476 | 555 408 |
| Population allocataire | 5 385 | 90 988 |
| Personnes couvertes | 13 315 | 233 814 |
| Familles avec enfants | 2 049 | NR |
| Familles nombreuses | 507 | NR |

*Source : (INSEE – données 2017)*

**Répartition de la population (2018) sur la région, le département, le territoire de la CCGAM, par sexe et par grandes classes d'âges**

| | 0/14 ans | 15/29 ans | 30/44 ans | 45/59 ans | 60/74 ans | 75/89 ans | 90 ans ou + | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Bourgogne Franche Comté** | | | | | | | | | |
| Hommes | 243 116 | 234 347 | 240 340 | 279 573 | 250 574 | 107 614 | 11 426 | 1 366 987 | 48.69% |
| Femmes | 231 748 | 219 279 | 244 480 | 286 061 | 271 856 | 15 5975 | 31 421 | 1 440 820 | 51.31% |
| **Total** | 474 864 | 453 626 | 484 820 | 565 635 | 522 430 | 263 587 | 42 847 | 2 807 807 | / |
| **%** | 16.91% | 16.16% | 17.24% | 20.15% | 18.61% | 9.39% | 1.53% | / | 100% |
| **Saône et Loire** | | | | | | | | | |
| Hommes | 46 064 | 40 573 | 44 928 | 56 162 | 53 594 | 24 032 | 2 689 | 268 043 | 48.54% |
| Femmes | 43 965 | 37 047 | 45 322 | 57 670 | 57 951 | 34 950 | 7 238 | 284 142 | 51.46% |
| **Total** | 90 029 | 77 620 | 90250 | 113 832 | 111 545 | 58 982 | 9 927 | 552 185 | / |
| **%** | 16.30% | 14.06% | 16.34% | 20.61% | 20.20% | 10.68% | 1.80% | / | 100% |
| **CCGAM** | | | | | | | | | |
| Hommes | 2 626 | 2 507 | 2 579 | 3 721 | 3 913 | 1 740 | 181 | 17 267 | 48.51% |
| Femmes | 2 496 | 2 206 | 2 488 | 3 975 | 4 046 | 2 546 | 568 | 18 325 | 51.49% |
| **Total** | 5 122 | 4 713 | 5 067 | 7 696 | 7 959 | 4 286 | 749 | 35 592 | / |
| **%** | 14.39% | 13.24% | 14.24% | 21.62% | 22.36% | 12.04% | 2.10% | / | 100% |

***Source :*** *Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.*

*Population CCGAM de 2008 à 2018*

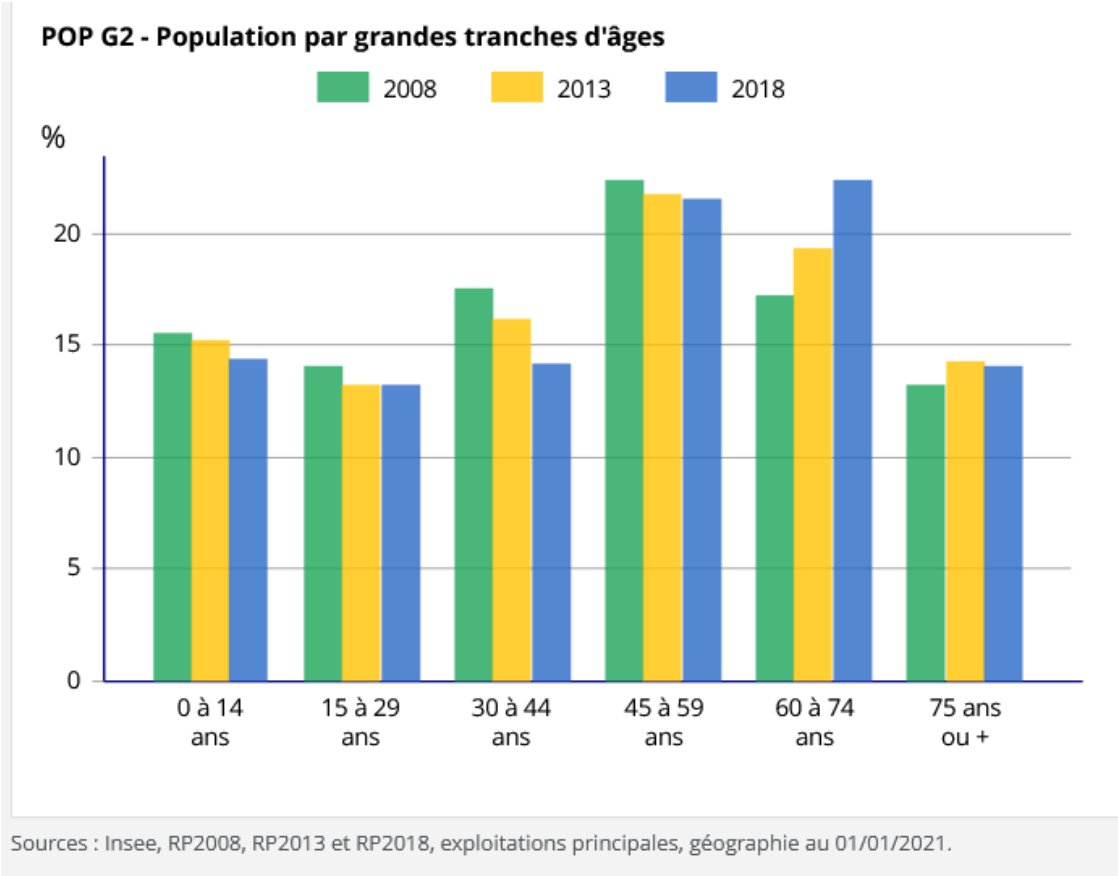


➢ <u>Ménages</u> (*Source : Cabinet Crouzoulon – CTG Avril 2019)*

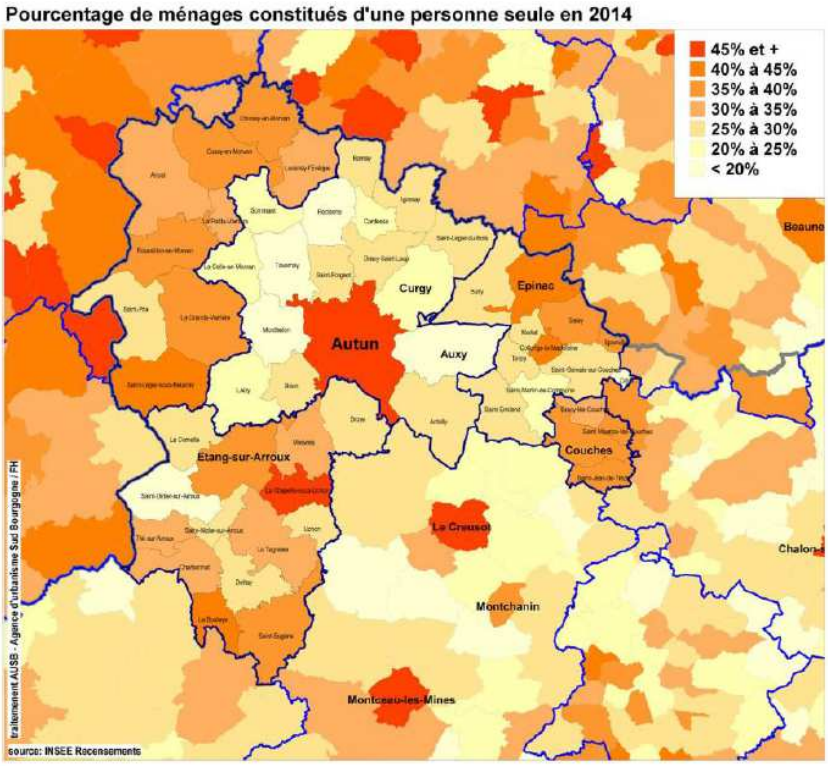


Prépondérance de personnes vivant seules (37%)
Des couples sans enfants nombreux (32%) et hétérogènes (jeunes couples, couple après décohabitation des enfants, personnes âgées)
Des couples avec enfants (22%) plutôt périurbains
Des familles monoparentales peu nombreuses (moins de 8%) mais en forte augmentation (+31% en 5 ans) et concentrées sur l'urbain et le péri-urbain

Constat :

Baisse généralisée de la population, en particulier sur la ville centre et dans le Morvan ; des soldes migratoires et naturels négatifs (mais qui se redressent)
Accentuation du vieillissement structurel : les 65 ans et + représentent 26% (18% en France) ; évolution qui devrait se poursuivre
Des ménages en âge d'avoir des enfants plus faiblement représentés et qui ont moins d'enfants
Une baisse des 10-19 ans entre 2009 et 2014 (-10%)

➢ Revenus (*Source : Cabinet Crouzoulon – CTG Avril 2019)*

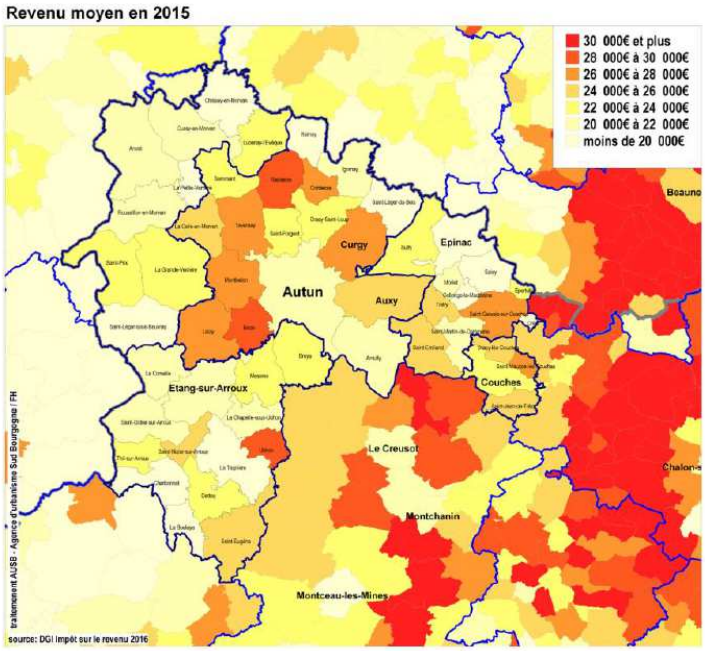


**Les niveaux de revenus :**

Une cartographie qui souligne la différence de revenus des ménages entre zone ville/bourgs et zones pavillonnaires/périphériques

Bassin d'emploi d'Autun (*Source : Cabinet Crouzoulon – CTG Avril 2019)*

- Des taux d'activité (74%) et d'emploi (65%) similaires à ceux du département
- 350 intérimaires (20% ont moins de 25 ans et 92% sont des hommes)
- Un taux de chômage de 9,7% au 3e trimestre 2018, supérieur à celui de la Saône et Loire (7,9%)
- **3228 demandeurs d'emploi** catégories ABC (dont 55% en catégories A) ; en progression de 4% sur ans (diminution de 7% pour la catégorie A)

✓ 14% ont moins de 25ans (449 jeunes)
✓ 51% sont des demandeurs d'emploi de longue durée
✓ 43% habitent Autun (poids dans la population totale du bassin d'emploi : 35%)

| Emploi/Chômage (2016) | Bourgogne F C | CCGAM |
|---|---|---|
| Salariés et non-salariés | 1 077 098 | 12 716 |
| Taux d'activité des 15-64 ans | 74 % | 73,8 % |
| Taux de chômage des 15-64 ans | 12,8 % | 13,4 % |

*(Insee – exploitations principales en géographie)*

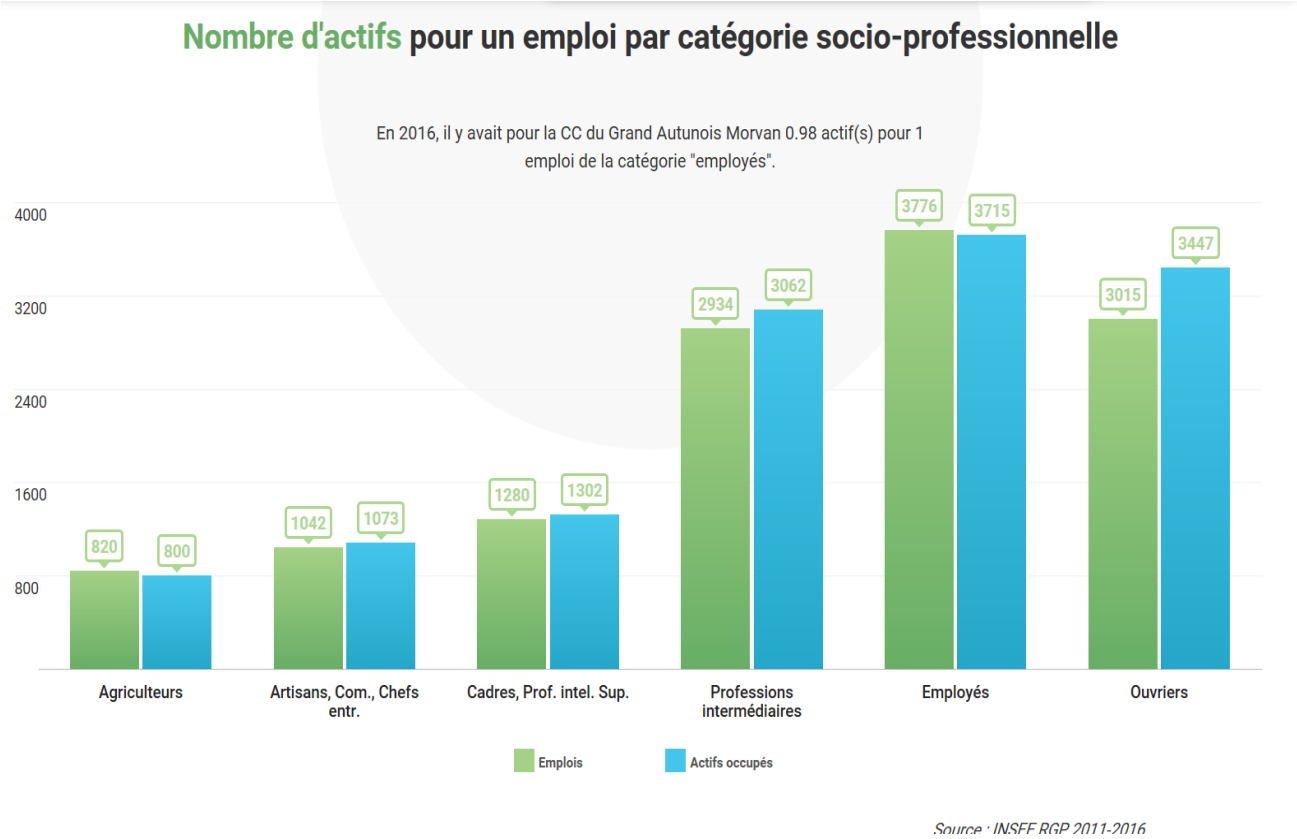

➢ <u>Logement</u> (*Source : Cabinet Crouzoulon – CTG Avril 2019)*

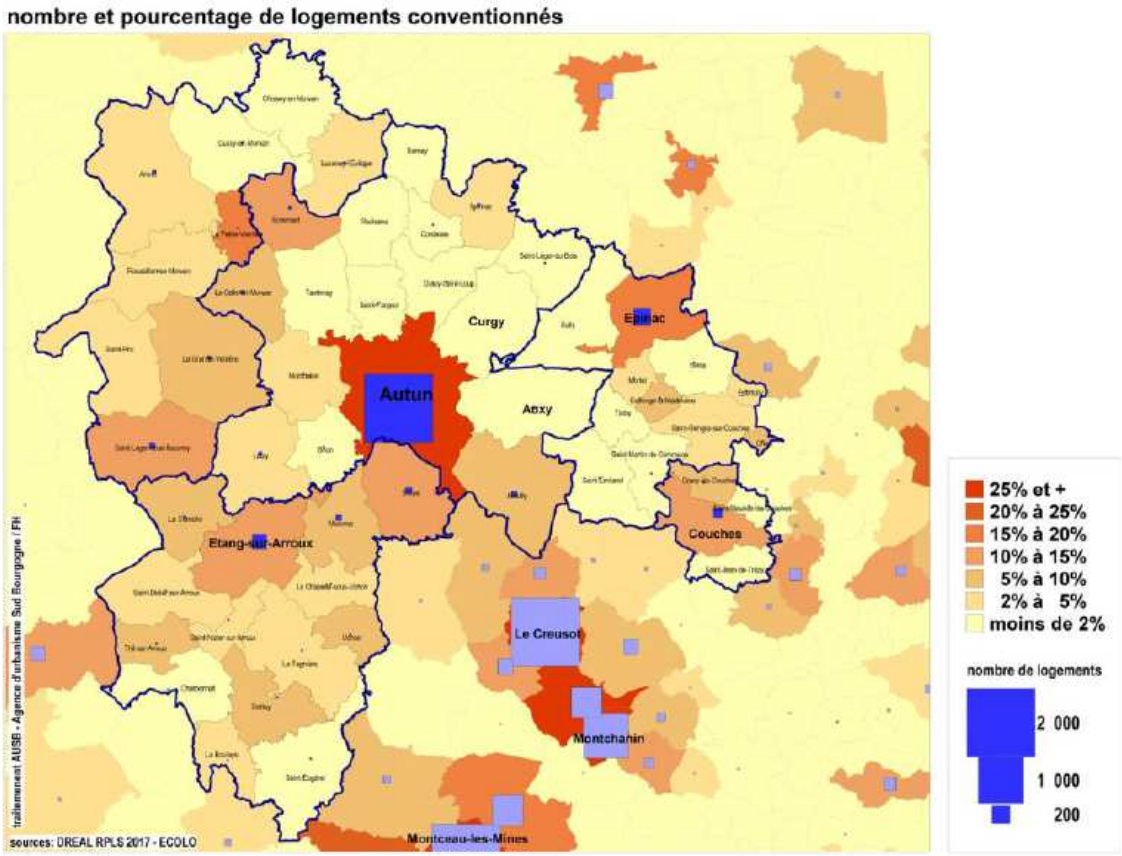


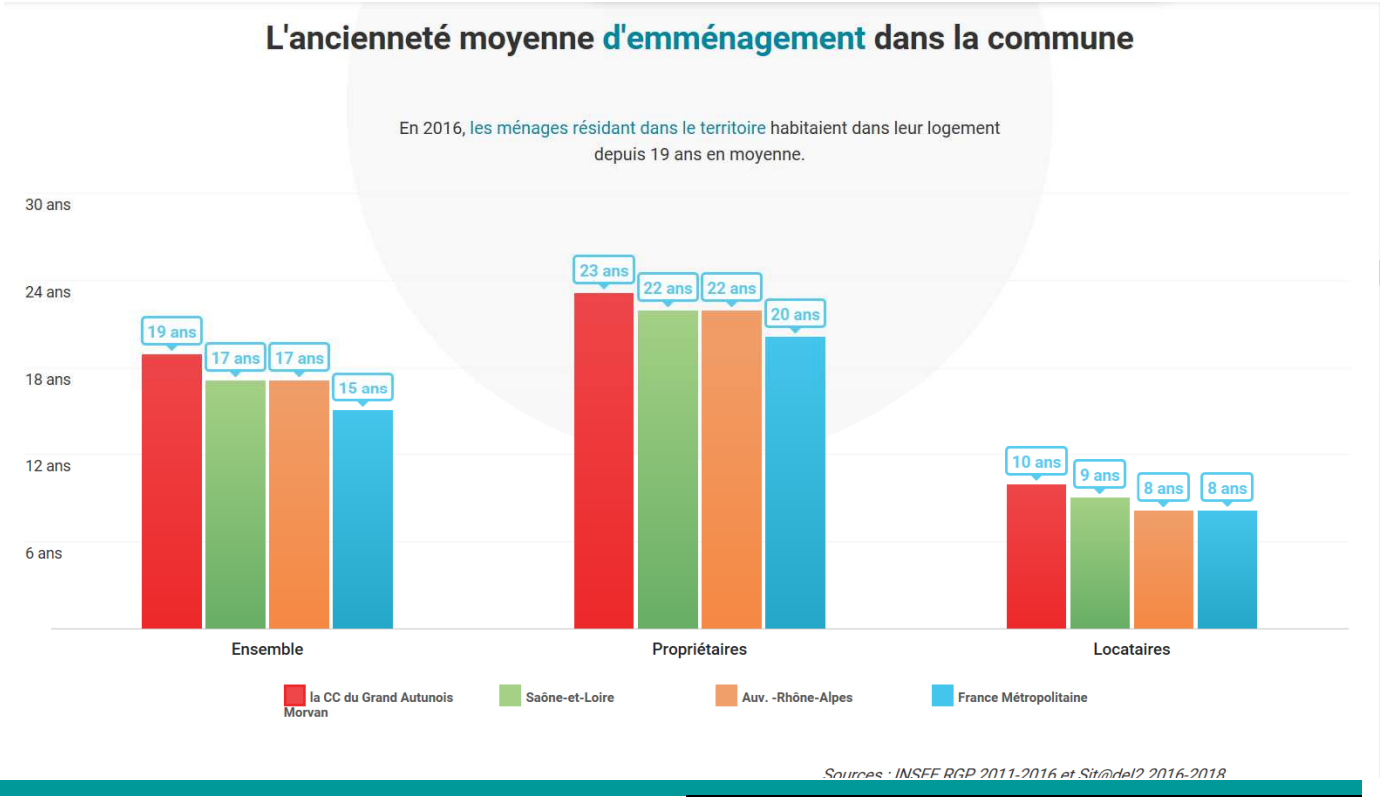

**<u>Constat</u> :**

- Un parc locatif concentré dans la ville centre ; avec un rôle essentiel dans les parcours résidentiels au sein de la CCGAM et l'accueil de nouveaux ménages
- Des loyers très bas (autour de 4€-5€/m2). Dus à l'ancienneté du parc
- Une population enracinée dans son logement et son quartier (28%de résidents / population âgée) ; et une rotation qui démontre son rôle dans les parcours résidentiels : 52% des ménages sont des personnes isolées, les jeunes ménages avec des enfants sont plus nombreux qu'ailleurs
- Le GAM n'est pas une zone tendue : les disponibilités permettent de répondre à la demande exprimée ; une volonté de servir, en premier et dans un délai assez court, les situations urgentes/prioritaires
- Forte demande de mobilité au sein du parc social liée à des problèmes de voisinages (13,5% sur Autun)

# II. Les actions du CIAS

## A- Accueil des usagers

### 1- L'accueil social

Le CIAS est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'orientation. L'accueil des usagers est réalisé par un personnel qualifié qui, au cours d'un premier accueil oriente, si nécessaire, les publics auprès d'un travailleur social pour un entretien plus approfondi. L'accueil se déroule de façon personnalisée favorisant les échanges avec les personnes reçues.

Il s'agit avant tout d'établir une relation de confiance et de traiter au mieux les demandes (accompagnement dans les démarches à réaliser, information sur ses droits et obligations, orientation vers les services compétents, etc.).

Accueil du public :

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| Accueil téléphonique | 5 740 | 7 123 | 7 217 | 6 996 | 5 781 |
| Accueil physique | 622 | 1 401 | 1 306 | 898 | 1 214 |

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Durant le premier confinement, l'accueil et l'accompagnement social a perduré mais nous avons dû nous adapter différemment.

Les échanges avec le public ont été favorisés par téléphone ou mail, puisqu'une partie de l'équipe du CIAS étaient en télétravail. Concernant la remise du courrier des personnes domiciliées, nous l'avons effectué dans le respect des règles sanitaires, ainsi que pour les documents administratifs dont avaient besoin les personnes. Malgré cela, nous avons su faire face afin de continuer à répondre aux différentes sollicitations.

Un important travail partenarial a été mis en place avec la réserve civique et d'autres acteurs locaux, afin d'assurer le service auprès des habitants.

A l'arrêt du confinement en mai 2020, les accueils et accompagnements ont repris sous leur forme classique (visite à domicile ou rendez-vous dans nos locaux), lorsque les échanges à distance n'étaient pas possible.

Les travailleurs sociaux du CIAS effectuent également des visites à domicile si cela s'avère nécessaire et des permanences hebdomadaires sont organisées au centre social du Prieuré Saint Martin - Quartier de Saint-Pantaléon depuis octobre 2009 ainsi qu'à la Mairie d'Epinac depuis février 2014.

## 2 - Le suivi social

- En 2016, les travailleurs sociaux du CIAS ont effectué **981** accueils dont 24,08 % en premier rendez-vous, 45,82 % dans le cadre de suivis ponctuels et 30,10 % en suivis réguliers.

- En 2017, les travailleurs sociaux du CIAS ont effectué **863** accueils dont 26.65% en premier rendez-vous, 43.92% dans le cadre de suivis ponctuels et 29,43% en suivis réguliers.

- En 2018, les travailleurs sociaux du CIAS ont effectué **938** accueils dont 25,59% en premier rendez-vous, 45.95% dans le cadre de suivis ponctuels et 28,46% en suivis réguliers.

- En 2019, les travailleurs sociaux du CIAS ont effectué **910** accueils dont 26,05 % en premier rendez-vous, 46,70% dans le cadre de suivis ponctuels et 27,25% en suivis réguliers.

- En 2020, les travailleurs sociaux du CIAS ont effectué **924** accueils dont 17,8% en premier rendez-vous, 48,4% dans le cadre de suivis ponctuels et 33,8% en suivis réguliers.

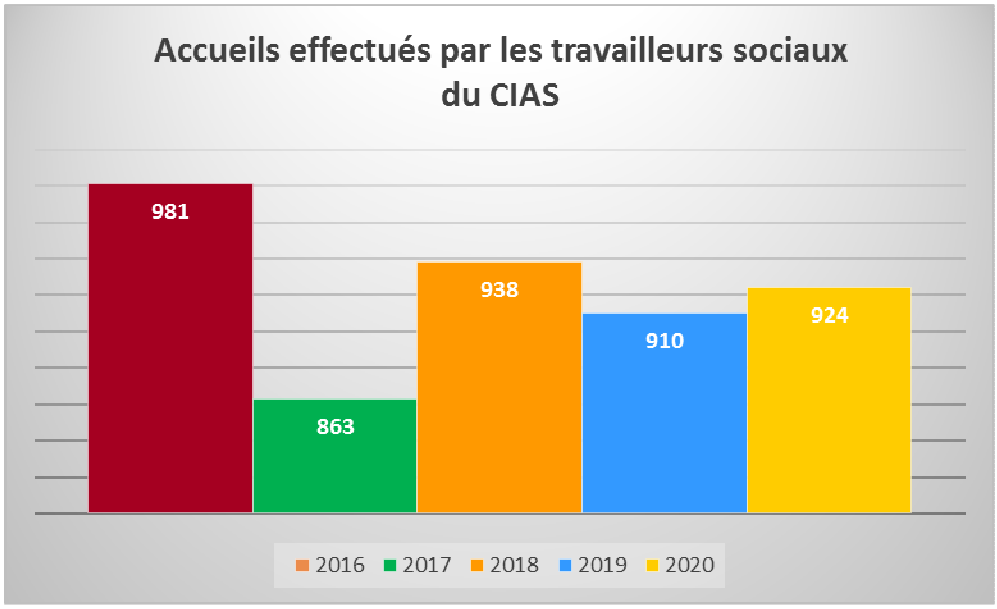

# Les différents types d'accueils

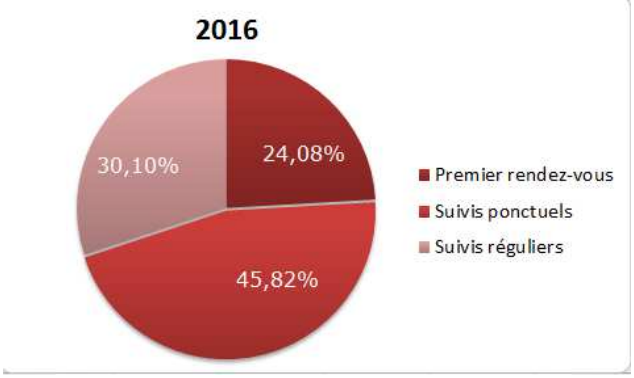


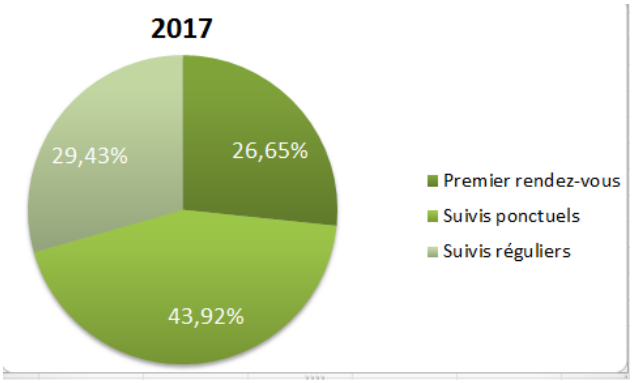


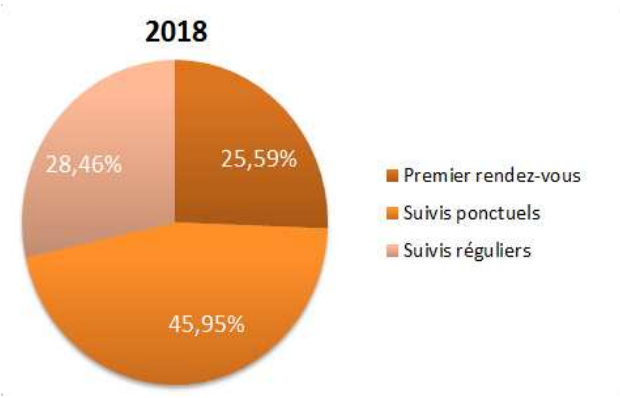


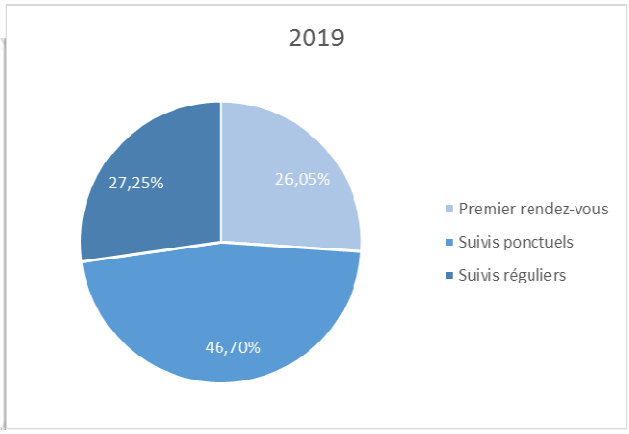


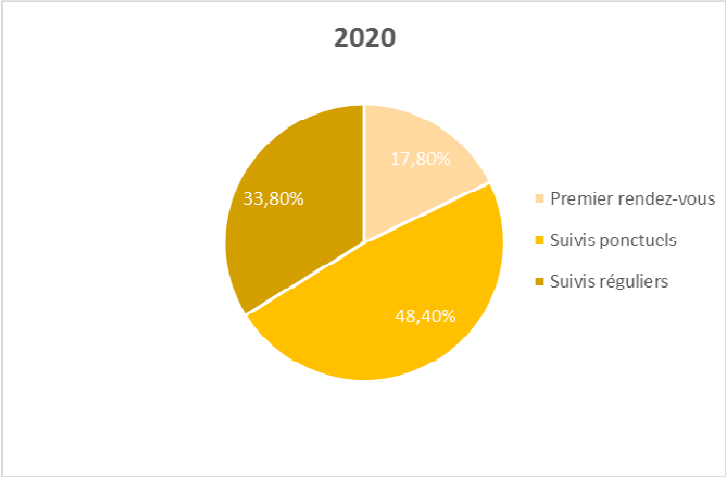

- **Nombre de dossiers traités par objet**

| Objet | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| Accompagnement budgétaire | | | 76 | 45 | 61 |
| Aide à domicile | 78 | 99 | 88 | 47 | 49 |
| Aide sociale | 7 | 12 | 8 | 8 | 2 |
| Alimentation | 26 | 8 | 12 | 9 | 9 |
| Assurance | 6 | 11 | 4 | 9 | 4 |
| Administratif et autres | 86 | 38 | 72 | 92 | 180 |
| Budget | 92 | 141 | 96 | 87 | 91 |
| Décès | 31 | 31 | | | |
| Election de domicile | 40 | 40 | 42 | 35 | 29 |
| Emploi | 9 | 9 | 20 | 14 | 23 |
| Energie | 57 | 73 | 52 | 82 | 40 |
| Equipement logement | 9 | 12 | 5 | 1 | 1 |
| Logement accès | 73 | 85 | 86 | 87 | 84 |
| Logement maintien | 44 | 53 | 75 | 62 | 73 |
| Mise sous protection | 7 | 10 | 11 | 16 | 12 |
| Point de situation | 81 | 72 | 94 | 101 | 163 |
| Prestations sociales | 71 | 39 | | | |
| Retraite | 65 | 61 | 66 | 60 | 1 |
| Santé | 96 | 88 | 116 | 90 | 144 |
| Transport | 8 | 18 | 15 | 18 | 15 |
| Veille sociale | 38 | / | | | |
| **Total** | **924** | **910** | **938** | **863** | **981** |

- En 2016, les travailleurs sociaux ont réalisé **226** visites à domicile et 32 accompagnements avec rendez-vous et 25 sans rendez-vous.

- En 2017, les travailleurs sociaux ont réalisé **213** visites à domicile et 18 accompagnements avec rendez-vous et 7 sans rendez-vous.

- En 2018, les travailleurs sociaux ont réalisé **226** visites à domicile et 25 accompagnements avec rendez-vous et 2 sans rendez-vous.

- En 2019, les travailleurs sociaux ont réalisé **275** visites à domicile et 19 accompagnements avec rendez-vous et 2 sans rendez-vous.

- En 2020, les travailleurs sociaux ont réalisé **115** visites à domicile et 6 accompagnements avec rendez-vous et 3 sans rendez-vous.

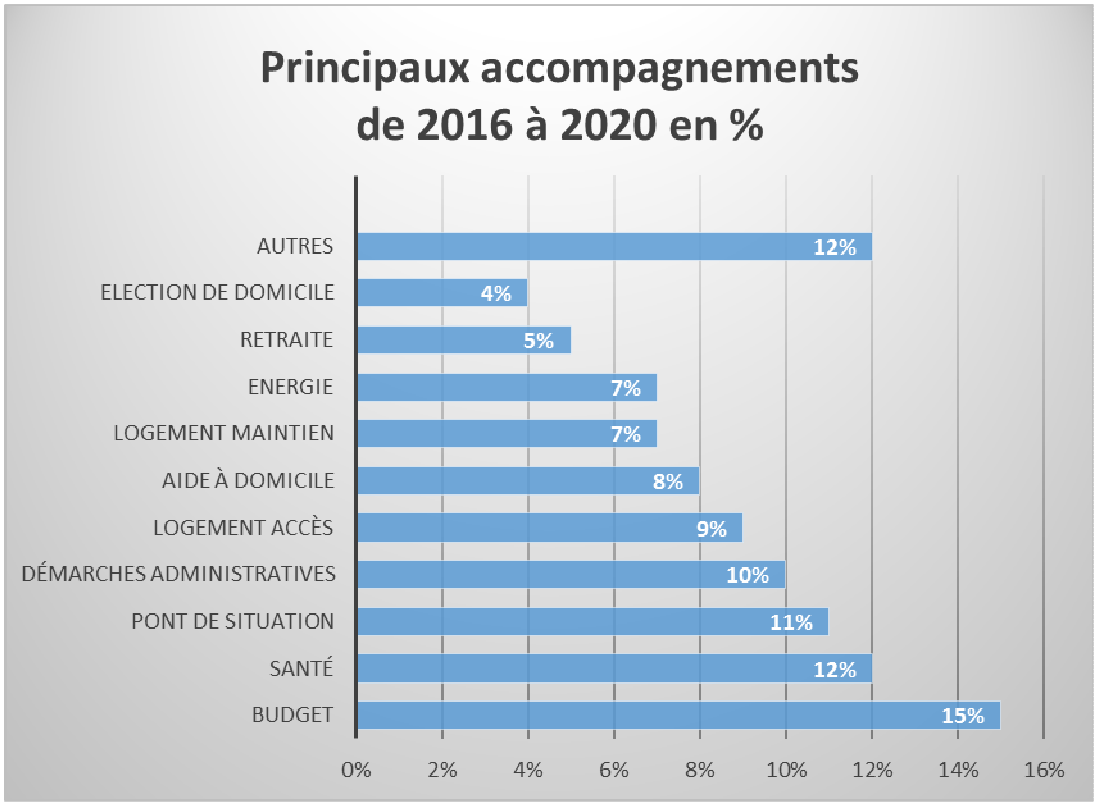


- **<u>Nombre de dossiers traités par tranches d'âge</u>**

| | < 18 ans | 18 – 25 ans | 26 – 35 ans | 36 – 45 ans | 46 – 59 ans | > 60 ans | NC | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'interventions 2020 | 0 | 27 | 46 | 47 | 195 | **561** | 48 | 924 |
| Nombre d'interventions 2019 | 0 | 39 | 51 | 37 | 203 | **558** | 22 | 910 |
| Nombre d'interventions 2018 | 0 | 29 | 41 | 44 | 199 | **572** | 53 | 938 |
| Nombre d'interventions 2017 | 0 | 43 | 51 | 48 | 185 | **468** | 68 | 863 |
| Nombre d'interventions 2016 | 0 | 54 | 45 | 57 | 220 | **528** | 76 | 980 |

- **Accueils des travailleurs sociaux au centre social du Prieuré Saint Martin - Quartier de Saint Pantaléon à Autun**

Depuis le 21 avril 2015, accueils sur rendez-vous au centre social du Prieuré Saint-Martin à la demande des usagers.

- **9** accueils ont été effectués en *2016* dont **6** personnes différentes.
- **9** accueils en *2017* dont **5** personnes différentes.
- **1** accueil en *2018.*
- **2** accueils en *2019*.
- **1** accueil en *2020.*

- **Permanences du travailleur social à la Mairie d'Epinac**

Les permanences régulières ont lieu tous les mercredis de 9h à 12h sans rendez-vous à la Mairie d'Epinac. Depuis le mois de juillet 2016, les permanences sans rendez-vous du vendredi après-midi ont été remplacées par celles du jeudi après-midi de 13h30 à 17h à la Mairie d'Epinac, avec la possibilité de visites à domicile (VAD) sur rendez-vous à la demande des usagers. Depuis 2020, permanences sur RDV les mercredis matins en priorité ou d'autres jours si nécessaire.

- **233 accueils** ont été effectués en *2016* dont **69** personnes différentes :

  **-** les mercredis **148** accueils dont **1** VAD,
  **-** les jeudis **36** accueils dont **15** VAD**,**
  **-** les vendredis **43** accueils dont **1** VAD,
  **-** autres jours : **6** accueils dont **2** VAD.

- **149 accueils** ont été effectués en *2017* dont **78** personnes différentes :
  - les mercredis **107** accueils,
  - les jeudis **38** accueils dont **12** VAD et **26** permanence Mairie,
  - autres jours : **4** accueils.

- **152 accueils** ont été effectués en *2018* dont **66** personnes différentes :
  - les mercredis **132** accueils dont **1** VAD,
  - les jeudis **12** accueils dont **6** VAD et **6** permanence Mairie,
  - autres jours : **8** accueils dont **6** VAD et **2** permanences en Mairie.

- **153 accueils** ont été effectués en *2019* (dont **132** concernait des habitants d'Epinac) pour **75** personnes différentes. Soit un total de 110 accueils en mairie sans RV, 25 accueils en mairie avec RV et 18 visites à domicile.

- **66 accueils** ont été effectués en *2020* (dont **49** concernait les habitants d'Epinac) pour 37 personnes différentes. Soit un total de 15 accueils en mairie sans RV, 38 accueils en mairie avec RV et 13 visites à domicile.

- **Pôle d'Etang sur Arroux**

12 rendez-vous ont eu lieu sur la commune même d'Etang sur Arroux en 2020, 16 en 2019, 19 en 2018, contre 2 en 2017.

- **Visites et accompagnements extérieurs réalisés par les travailleurs sociaux**

Les travailleurs sociaux du CIAS réalisent également des visites extérieures. Celles-ci ont lieu, soit au domicile des usagers, soit dans les mairies des communes.

Les travailleurs sociaux peuvent aussi être amenés à accompagner les usagers lors de rendez-vous extérieurs (tribunal, banques, visites d'établissements…).

L'accueil et l'accompagnement social du public représentent les missions principales des CESF du CIAS. Ces demandes sont d'ailleurs en augmentation sur l'année 2018.
Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent la tranche d'âge la plus importante des personnes reçues (61% en 2018 contre 54% en 2017).
Les CESF interviennent, grâce à leur champ de compétence, dans les domaines de la vie quotidienne. A ce titre, elles traitent au quotidien des demandes diverses et variées, mais dont les domaines principaux recensés sur l'année 2018, relèvent principalement du champ de la santé, du budget, du maintien à domicile, du logement (accès au maintien).

Les démarches engagées visent de plus en plus à :

- Procéder à l'ouverture de droits : CMUC puis CSS, retraite (en forte augmentation), RSA.
- Apporter des réponses de premier niveau : informations sur toutes les aides liées au maintien à domicile, traitement du dossier personnel de l'usager au sein d'un organisme social, fonctionnement d'une prestation, orientation vers le bon interlocuteur...

Ce constat est fortement lié à la dématérialisation accompagnée du « manque de proximité » des organismes sociaux (CAF, caisse de retraite, Banque de France…) et aux difficultés à pouvoir facilement les contacter (nécessité d'avoir un mail, numéro surtaxé, accès au dossier en ligne...).

Par ailleurs, nous notons une stabilité du nombre de demandes d'aides financières établies avec l'usager dans le cadre des accompagnements (que ce soit demandes auprès du CIAS ou d'autres organismes). A contrario, le CIAS est destinataire d'un nombre croissant de demandes d'aides financières, ce qui a conduit à fortement augmenter le budget des aides.

**Actions collectives** :

L'année 2018 a également été marquée par une implication importante des travailleurs sociaux dans les actions collectives (économie d'énergie via l'Appartement, renseignements sur les modes de transports via le projet mobilité, accès aux loisirs via le séjour séniors en vacances en association avec la ville d'Autun). Cet investissement est très positif. D'une part, il permet d'entretenir le partenariat et d'autre part, il apporte une plus-value dans les accompagnements sociaux.
Avec l'agrandissement de la communauté de communes à 55 au 1er janvier 2017, de nouvelles modalités d'organisation doivent être pensées pour répondre aux besoins des populations et peut-être par un appui sur les pôles de proximité.

**Continuité des activités du service pendant la pandémie COVID 19**

En mars 2020, à l'annonce du 1er confinement, malgré l'incertitude et les contraintes, le CIAS se devait de mette en œuvre des stratégies pour assurer la continuité d'activité du service au sein du siège et rester mobilisé auprès des familles, des personnes âgées fragiles ou en situation de précarité, afin d'aider les plus fragiles et faciliter le quotidien de tous.

A la date du 16 mars, jusqu'au 18 mai 2020, le CIAS a dû fermer la structure au public, de confiner un nombre maximal d'agents, et de privilégier la continuité du service (en binôme alterné et dans le respect des règles sanitaires afin de protéger les agents), pour :
- assurer un accueil téléphonique renforcé des usagers et des partenaires et répondre aux préoccupations, parfois vitales, des personnes isolées ou privées d'autonomie et aux multiples questions du moment ;

- assurer la distribution du courrier des personnes en élection de domicile à l'extérieur des locaux du CIAS.

Les travailleurs sociaux étaient en télétravail à leur domicile pour assurer un suivi à distance de leurs bénéficiaires, mais aussi des nouvelles demandes relatives à l'accès au droit, l'aide administrative, le soutien à l'insertion…

Pendant le dé-confinement et au fil de l'évolution de la crise sanitaire, le CIAS a adapté ses modes de fonctionnement et d'accueil en ayant pour objectif la sécurité du public accueilli, la sécurité des agents du CIAS et la continuité du service public.

La reprise des activités en présentiel s'est faite de manière progressive pour assurer un niveau de service minimum indispensable comme :
- l'accueil téléphonique,
- l'instruction des dossiers d'aide sociale sur rendez-vous uniquement,
- la remise du courrier des personnes domiciliées,
- le maintien de la commission permanente en audio conférence et des secours d'urgence,
- la poursuite du travail partenarial à distance avec Saint Ex pour l'accueil d'urgence au sein du T2,
- la poursuite en télétravail de l'accompagnement des travailleurs sociaux aux élus et aux usagers et programmation à la marge de visites à domicile pour les évaluations d'urgence.

## B - L'aide sociale légale

Le CIAS du Grand Autunois Morvan gère l'ensemble de l'aide sociale légale et facultative depuis le 1er janvier 2009 sur tout le territoire.

Les intérêts sont multiples :

- Egalité de traitement et équité entre les habitants d'un même territoire.
- Mutualisation des moyens (financiers, humains et/ou matériels).
- Enrichissement de la vie sociale sur le territoire.
- Offre plus importante de services à l'égard des habitants du secteur rural.
- Aide au maintien des populations.
- Centre ressources de l'action sociale pour de nombreux interlocuteurs : élus, partenaires et professionnels.
- Prise en charge des demandes par des professionnels de l'action sociale.

### 1 – Les demandes d'aides sociales du Département :

Instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale (sous condition de ressources).
Lorsqu'une personne, faute de ressources suffisantes, ne peut pourvoir à son entretien ou aux soins qu'exige son état, les collectivités publiques peuvent, en vertu des dispositions légales, apporter un ensemble d'aides dont le cadre général est fixé par un règlement départemental d'aide sociale.

En matière d'aide sociale légale, le Code de l'Action Sociale et des Familles et le décret du 6 mai 1995 confient aux CCAS et aux CIAS un rôle primordial en matière d'instruction.

- **Nombre de dossiers instruits sur le territoire**

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Placement des personnes âgées en établissement | 30 | 47 | 33 | 33 | 34 |
| Aide ménagère à domicile | 10 | 10 | 11 | 4 | 6 |
| Hébergement en foyer pour handicapées | 3 | 10 | 5 | 3 | 3 |
| Placement chez des particuliers | 2 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Obligations Alimentaires pour les personnes du territoires | 21 | 24 | 27 | 38 | 41 |
| Obligations Alimentaires de personnes habitant sur le territoire mais dont le dossier est traité hors territoire | 16 | 12 | 13 | 17 | 14 |

*Pour toutes les autres demandes (APA, demande de carte d'invalidité, ...) le CIAS oriente les publics vers les services concernés (Conseil Départemental, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Maison Locale de l'Autonomie, Réseau de Santé Autunois, …). Le CIAS accompagne les personnes dans leurs démarches, si nécessaire.*

- **Par communes en 2018**

| Commune | Placement des Pers. Agées en établissement | Aide-ménagère | Hébergement en foyer pour handicapées | Placement chez des particuliers | Obligations alimentaires du territoire | Obligations alimentaires hors territoire |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Antully | 1 | 2 | | | 1 | |
| Autun | 23 | 7 | 4 | 1 | 12 | |
| Broye | | | | | 2 | |
| Couches | | | 1 | | 1 | |
| Créot | | | | | 1 | |
| Dracy | 1 | | | | | |
| Epinac | 1 | 1 | | | 2 | |
| Etang | 2 | | | | | |
| Laizy | | | | | 1 | |
| La Grande Verrière | 1 | 1 | | | 1 | |
| Lucenay | 1 | | | | | |
| Mesvres | 2 | | | | 3 | |
| St Emiland | | | | | 1 | |
| St Forgeot | | | | | 1 | |
| ST Leger S/ Beuvray | | | | 1 | 1 | |
| St Martin de communes | 1 | | | | | |
| **Total** | **33** | **11** | **5** | **2** | **27** | **13** |

**Répartition par communes du territoire en 2019**

| Commune | Placement des Pers. Agées en établissement | Aide-ménagère | Hébergement en foyer pour pers. handicapées | Placement chez des particuliers | Obligations alimentaires du territoire | Obligations alimentaires hors territoire |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Anost | 1 | | | | | |
| Antully | | | | | 1 | |
| Autun | 19 | 4 | 1 | | 21 | |
| Auxy | | | | | 1 | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Broye | 1 | | | | 1 | |
| Couches | 1 | | | | | |
| Curgy | | | | | 1 | |
| Cussy | 1 | | | | 3 | |
| Dracy | 1 | | | | | |
| Epinac | 1 | | 1 | | 4 | |
| Etang | 3 | | | | 2 | |
| Laizy | 1 | | | | | |
| La Celle | 1 | | | | | |
| Mesvres | 1 | | | | 2 | |
| St Emiland | 1 | | | | 1 | |
| St Prix | 1 | | | | | |
| St Maurice Les Couches | | | | | 1 | |
| St Nizier S/Arroux | | | 1 | | | |
| **Total** | **33** | **4** | **3** | **-** | **38** | **17** |

**Répartition par communes du territoire en 2020**

| Commune | Placement des Pers. Agées en établissement | Aide-ménagère | Hébergement en foyer pour pers. handicapées | Placement chez des particuliers | Obligations alimentaires du territoire | Obligations alimentaires hors territoire |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Anost | | | | | 3 | |
| Autun | 20 | 3 | 3 | | 14 | |
| Broye | 1 | | | | | |
| Couches | | | | | 2 | |
| Curgy | 1 | | | | 1 | |
| Cussy | 1 | | | | | |
| Dracy | 1 | | | | 2 | |
| Epinac | 5 | 1 | | | 8 | |
| Etang | | 2 | | | | |
| Igornay | | | | | 1 | |
| Laizy | 1 | | | | | |
| La Celle | | | | | 1 | |
| St Emiland | | | | | 1 | |
| St Léger du Bois | 2 | | | | 1 | |
| St Léger sous Beuvray | 1 | | | | | |
| St Léger sur Dheune | | | | | 1 | |
| Sommant | 1 | | | | 1 | |
| Tavernay | | | | | 5 | |
| **Total** | **34** | **6** | **3** | **0** | **41** | **14** |

## 2 – La domiciliation

Le Plan Pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a pour ambition d'améliorer l'accès aux droits et de réduire les non-recours en favorisant l'accompagnement des personnes en précarité vers l'ouverture de leurs droits. C'est dans cette perspective qu'un nouveau schéma de la domiciliation a été élaboré (circulaire du 10 juin 2016 relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable).

Les CCAS/CIAS ont obligation de domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune pour le bénéfice de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles, ainsi que l'exercice des droits civils et civiques visés à l'article L.264-1 du CASF, nonobstant le principe de l'adresse déclarative.

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de domiciliations en cours au 31/12 | **24** | **30** | **31** | **42** | **34** |
| Nombre d'élections de domicile reçues dans l'année | **27** | **37** | **59** | **47** | **46** |
| Nombre de radiations | 6 | 12 | 29 | 21 | 39 |
| • Absence de lien avec la commune | | | 1 | | |
| • Changement de lieu ou département | | 2 | | | |
| • Non manifestation de plus de 3 mois | | 5 | 17 | | |
| • Non renouvellement | 2 | | 5 | | |
| • Recouvrement d'un logement stable | 4 | 4 | 5 | | |
| • Autre | | 1 | 1 | | |
| • Nombre de refus / demande sans suite | | 1 | 1 | 0 | 0 |

Les principales nouveautés du régime de la domiciliation :

- Le dispositif de domiciliation spécifique à l'aide médicale de l'Etat (AME) est supprimé. Les régimes de domiciliation généraliste et d'AME sont désormais unifiés.

- Les motifs de domiciliation sont élargis à l'ensemble des droits civils.

- La condition de lien avec la commune est précisée. La notion de séjour se substitue à la notion d'installation sur le territoire, indépendamment du statut d'occupation.

La domiciliation par un CCAS ou CIAS est également de droit dans le cas d'un suivi social, médico-social, ou professionnel, de démarches entreprises à cet effet dans le territoire de la commune, d'existence de liens familiaux avec une personne vivant dans la commune ou de l'exercice de l'autorité parentale sur en enfant mineur scolarisé dans la commune.

- Un formulaire de demande d'élection de domicile est créé tandis que l'attestation d'élection de domicile est actualisée pour tenir compte des changements de la loi ALUR.

Le formulaire de demande et l'attestation d'élection de domicile (arrêté du 11 juillet 2016 fixant les modèles de formulaire de demande d'élection de domicile et d'attestation de domicile) précisent l'identité de la personne sans domicile stable et de ses ayants droit.

- Le terme de séjour n'est pas réduit au seul fait d'habiter dans un logement sur le territoire de la commune. Il renvoie à des réalités diverses :

- ✓ Le logement fixe sur le territoire communal : avec statut d'occupation (foyer, chambre meublée, etc.), avec statut d'occupation précaire ou inadéquat (mobil-homes, voiture, habitat sous convention d'occupation précaire, etc.) ; sans statut d'occupation (squat, bidonville, etc.).
- ✓ Le logement ou la résidence mobile sur le territoire communal : terrestre constituant l'habitat permanent, bénéficiant d'une autorisation d'installation de plus de 3 mois ou non ; fluvial ou maritime (bateliers).
- ✓ Sans logement : personnes vivant dans la rue ou dans un espace public sur le territoire communal.

- La définition du public concerné par la domiciliation n'évolue pas.

- La notion de « sans domicile stable » désigne toute personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et d'y consulter son courrier de façon constante et confidentielle.

- La circulaire du 10 juin, publiée le 18 juillet, et l'arrêté du 11 juillet fixant les modalités des nouveaux CERFA de demande d'élection de domicile et d'attestation de domicile des personnes sans domicile stable, sont venus compléter et préciser les trois décrets d'application de la loi ALUR publiés le 19 mai dernier, réformant la procédure de domiciliation.

  - ✓ La demande d'élection de domicile et l'attestation de domicile précisent l'identité de la personne sans domicile stable et de ses ayants droit.

  - ✓ L'intéressé n'a plus d'obligation de se présenter physiquement tous les trois mois au lieu où il est domicilié.
    Cette obligation est remplacée par l'obligation pour l'intéressé de se manifester physiquement ou à défaut par téléphone tous les trois mois.

- Dès lors qu'une personne est titulaire d'une attestation en cours de validité, il ne peut lui être refusé l'exercice d'un droit ou l'accès à une prestation ou à un service essentiel au motif qu'elle ne dispose pas d'un domicile stable. Cette attestation permet donc à son titulaire et à ses ayants droit d'exercer et d'avoir notamment accès :

  - ✓ A l'ensemble des droits et prestations sociales sous réserve de remplir les conditions d'attribution propres à chacune de ces prestations.
  - ✓ Aux démarches professionnelles.
  - ✓ Aux démarches fiscales.
  - ✓ Aux démarches préfectorales notamment d'admission ou de renouvellement d'admission au séjour.
  - ✓ A d'autres services essentiels tels que l'accès à un compte bancaire et la souscription d'une assurance légalement obligatoire (comme l'assurance automobile).
  - ✓ Aux démarches de scolarisation.

- Sur le pilotage du dispositif, la circulaire rappelle que "le préfet de département est animateur et garant du dispositif" et insiste sur les objectifs des schémas départementaux.

- Le schéma départemental de domiciliation doit :

  - ✓ Analyser les caractéristiques du territoire.
  - ✓ Analyser l'adéquation entre offre et besoins.
  - ✓ Analyser la coordination des acteurs et des dispositifs.
  - ✓ Prioriser des enjeux et faire des recommandations.

- La concertation avec les acteurs lors de l'élaboration des schémas doit favoriser la meilleure coordination entre organismes domiciliataires.

- Elle doit permettre également d'établir ou de renforcer les liens avec les institutions et organismes qui délivrent les droits (centre des impôts, services des préfectures, CAF, CPAM…).

La réforme a été présentée par M. DUBOIS, Directeur du service à la DDCS, aux agents du CIAS, notamment les travailleurs sociaux, la vice-présidente et les responsables et animateurs MSAP (Maison de Service Au Publics) de la Communauté de Communes œuvrant sur les pôles.

Les travailleurs sociaux du CIAS avec les acteurs concernés par la domiciliation sur le Département ont été impliqués dans les réflexions liées à la mise en place de la nouvelle circulaire.

Deux travailleurs sociaux sont chargés de recevoir les demandeurs dans les locaux administratifs du CIAS et de les informer sur leurs droits et obligations en matière de domiciliation puis ils assurent les démarches administratives liées au dossier.
Trois agents administratifs s'occupent ensuite de la remise du courrier aux intéressés.

## C - L'aide sociale facultative

L'aide sociale facultative n'a aucun caractère obligatoire mais permet d'animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire. Fondée sur l'observation et l'analyse des besoins sociaux, sa mise en œuvre est l'expression directe de la politique sociale de notre communauté.

Contrairement à l'aide sociale légale qui est régie par des textes, l'aide sociale facultative ne présente pas un caractère obligatoire. Toutefois, les prestations offertes sont soumises au principe d'égalité et doivent veiller à respecter la "vocation sociale".

Le Conseil d'Administration du CIAS, qui fixe les conditions d'attribution, doit prendre garde de ne pas porter atteinte à ces droits. Ceci n'exclut pas la possibilité de prendre en compte les inégalités sociales et d'établir des critères de distinctions tels que : les ressources, l'obligation de résidence sur le territoire, à condition que ces critères ne soient pas discriminatoires.

Afin de mener une action sociale cohérente et de mettre en place des dispositifs complémentaires en adéquation avec les besoins de la population, le CIAS travaille en étroite collaboration avec les autres intervenants du domaine de l'insertion sociale et professionnelle du territoire (partenaires institutionnels, associations).

Les prestations du CIAS peuvent être collectives ou individuelles et être attribuées sous forme de prestations remboursables ou non (article L 123-5 du CASF) ou de prestations en nature (article 2 – Décret du 6 mai 1995). La mise en place d'une action sociale facultative et les modalités d'attribution de prestations sont fixées par délibération du Conseil d'Administration du CIAS.

Les agents du CIAS, travailleurs sociaux, sont également chargés de l'instruction des demandes d'aides financières des usagers. Ils assurent également, si besoin, un accompagnement social individualisé des publics rencontrés.

### 1- Les principales aides et actions sociales facultatives

♦ Aides financières non remboursables et remboursables (Etudiées en Commissions permanentes (tous les 2 mois)

| | Aides non remboursables | | | | | | Aides remboursables | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2016 | | 2017 | | 2018 | | 2016 | | 2017 | | 2018 | |
| Nature des demandes d'aides | **Nb** | **Montant accordé** | **Nb** | **Montant accordé** | **Nb** | **Montant accordé** | **Nb** | **Montant accordé** | **Nb** | **Montant accordé** | **Nb** | **Montant accordé** |
| 1er départ en vacances | 5 | 330.00€ | 5 | 330.00€ | 1 | 560.00€ | | | | | | |
| Transport | 8 | 2 794.91€ | 1 | 131,50 | | | | | | | | |
| Santé | | | 1 | 80.00€ | | | | | | | | |
| Energie (EDF, GDF, eau, bois, gaz…) | 24 | 6 726.99€ | 19 | 5 763.36€ | 13 | 4208.74€ | 2 | 2 400.00€ | 1 | 900.00€ | 1 | 430.00€ |
| Loyer | 1 | 300.00€ | 3 | 1 436.22€ | 4 | 1365.48€ | | | 1 | 200.00€ | | |
| Séjour vacances | 1 | 260.00€ | | | | | | | | | | |
| Cours de danse | 1 | 123.00€ | | | | | | | | | | |
| Equipement mobilier | | | 1 | 340.00€ | 1 | 500.00€ | | | | | 1 | 451.00€ |
| Taxe financière | | | 1 | 204.00€ | 1 | 653.00€ | | | | | | |
| Hébergement | | | 4 | 353.66€ | 1 | 52.70€ | | | | | | |
| Téléphone | 1 | 114.44€ | | | | | | | | | | |
| Voyage scolaire | | | | | | | 1 | 150.00€ | | | | |
| Frais de formation | 1 | 450.00€ | | | | | | | | | | |
| Frais d'obsèques | 1 | 1 080.00€ | 1 | 430.00€ | 3 | 814.60€ | 1 | 500.00€ | | | | |
| Frais de justice | | | | | 1 | 80.00€ | | | | | | |
| URSSAF | 1 | 81.00€ | | | | | | | | | | |
| Réparation voiture | | | 3 | 926.23€ | 2 | 583.45€ | | | | | | |
| Soutien alimentaire/budgétaire | | | | | 2 | 500.00€ | | | | | | |
| Timbre fiscal | | | | | 2 | 394.00€ | | | | | | |
| Autres | 1 | 100.00€ | 3 | 667.95€ | 3 | 1 093.55€ | | | | | | |
| **TOTAL** | **45** | **12 360.34€** | **42** | **10 662.92€** | **34** | **10 805.52€** | **4** | **3 050.00€** | **2** | **1 100.00€** | **2** | **881.00€** |

| 2019 | | Aides non remboursables | | Aides remboursables | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nature des demandes d'aides | Nombre de demandes | Nb | Montants accordés | Nb | Montants accordés | Nombre d'ajournements | Nombre de rejets | Nombre d'annulations |
| 1er départ en vacances | 3 | 2 | 240.00 € | | | | | 1 |
| Aide financière | 1 | 1 | 250.00 € | | | | | |
| Découvert bancaire | 1 | 1 | 500.00 € | | | | | |
| Eau | 1 | 1 | 450.00 € | | | | | |
| Energie | 6 | 5 | 1 833.50 € | | | 1 | | |
| Epicerie sociale | 1 | 1 | 36.80 € | | | | | |
| Frais de déménagement | 1 | 0.5 | 500.00 € | 0.5 | 500.00 € | | | |
| Frais de transport | 1 | | | | | | 1 | |
| Frais garde meuble | 1 | 1 | 202.00 € | | | | | |
| Frais hébergement | 1 | 1 | 144.00 € | | | | | |
| Frais hébergement formation | 1 | 1 | 200.00 € | | | | | |
| Frais nettoyage logement | 1 | 1 | 800.00 € | | | | | |
| Location voiture | 1 | 1 | 165.01 € | | | | | |
| Loyer | 4 | 1 | 267.84 € | | | | 3 | |
| Taxes habitation/foncière | 1 | 1 | 100.00 € | | | | | |
| **Total** | **25** | **18.5** | **5 689.15** | **0.5** | **500.00 €** | **1** | **4** | **1** |

| Lieu d'habitation | Nombre de demandes |
|---|---|
| Anost | 1 |
| Autun | 18 |
| Chissey en Morvan | 1 |
| Epinac | 4 |
| Igornay | 1 |
| **Total** | **25** |

## ◆ Aides financières remboursables ou non remboursables pour 2020

| | | Aides non remboursables | | Aides remboursables | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Nature des demandes d'aides** | **Nombre de demandes** | **Nb** | **Montants accordés** | **Nb** | **Montants accordés** | **Nombre d'ajournements** | **Nombre de rejets** | **Nombre d'annulations** |
| Electroménager | 2 | 2 | 863.98€ | | | | | |
| Eau | 1 | 1 | 379.29€ | | | | | |
| Frais d'obsèques | 2 | 2 | 1 527.00€ | | | | | |
| Aide alimentaire | 1 | 1 | 100.00€ | | | | | |
| Frais réparation de voiture | 4 | 4 | 1 195.20€ | | | | | |
| Honoraires expertise psychiatrique | 1 | 1 | 160.00€ | | | | | |
| Frais de déménagement | 1 | 1 | 400.00€ | | | | | |
| 1er départ en vacances | 1 | *1* | 160.00€ | | | | | |
| Téléphone | 1 | 1 | 100.00€ | | | | | |
| EDF | 2 | 2 | 579.16€ | | | | | |
| Loyer | 1 | | | | | 1 | | |
| Frais nettoyage logement | 1 | | | | | 1 | | |
| Repas à domicile | 1 | | | | | 1 | | |
| **Total** | **19** | **16** | **5464.63€** | | | **3** | | |

| **Lieu d'habitation** | **Nombre de demandes** |
|---|---|
| Autun | 9 |
| Dracy St Loup | 1 |
| Epinac | 4 |
| Etang sur Arroux | 1 |
| Igornay | 1 |
| Lucenay l'Évêques | 1 |
| Roussillon en Morvan | 1 |
| St Didier sur Arroux | 1 |
| **Total** | **19** |

♦ Distribution de fournitures scolaires/calculatrices

**En 2016 et 2017**, l'ensemble des collégiens de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan fréquentant un établissement dépendant du territoire ont bénéficiés d'un lot de fournitures scolaires. L'objectif de ce dispositif étant que chaque élève du territoire possède des fournitures identiques, de qualité, évitant ainsi toute différence sociale.
L'achat groupé de ces fournitures a permis au CIAS de bénéficier de tarifs très intéressants :

- Coût d'un lot payé par le CIAS en 2016 : **9,78 € TTC**
  Au total, **1 269 lots** ont été distribués.

- Coût d'un lot payé par le CIAS en 2017 : **9,10 € TTC**
  Au total, **1 414** collégiens ont bénéficiés de lots.

Répartition par communes des lots distribués

| Communes | 2016 | 2017 |
|---|---|---|
| Anost | 16 | 19 |
| Antully | 42 | 40 |
| Autun | 546 | 527 |
| Auxy | 48 | 46 |
| Barnay | 5 | 7 |
| Brion | | 6 |
| Broye | 31 | 33 |
| Charbonnat | 11 | 6 |
| Chissey en Morvan | 11 | 11 |
| Collonge la Madeleine | 2 | 3 |
| Cordesse | 9 | 10 |
| Couches | | 36 |
| Créot | 3 | 3 |
| Curgy | 42 | 46 |
| Cussy en Morvan | 12 | 14 |
| Dettey | 1 | 0 |
| Dracy les Couches | | 3 |
| Dracy Saint Loup | 20 | 23 |
| Epertully | 2 | 3 |
| Epinac | 102 | 98 |
| Etang sur Arroux | | 97 |
| Igornay | 27 | 24 |
| La Boulaye | 2 | 3 |
| La Celle en Morvan | 19 | 21 |
| La Chapelle sous Uchon | 9 | 10 |
| La Comelle | | 18 |
| La Grande Verrière | 18 | 14 |
| La Petite Verrière | 0 | 0 |
| La Tagnière | 11 | 15 |
| Laizy | 25 | 24 |
| Lucenay L'Evêque | 10 | 10 |
| Mesvres | 26 | 22 |
| Monthelon | 21 | 15 |
| Morlet | 2 | 2 |
| Reclesne | 16 | 14 |
| Roussillon en Morvan | 7 | 5 |

| | | |
|---|---|---|
| Saisy | | 15 |
| Saint Didier sur Arroux | | 8 |
| Saint Emiland | 19 | 7 |
| Saint Eugène | 6 | 1 |
| Saint Forgeot | 22 | 26 |
| Saint Gervais sur Couches | 4 | 6 |
| Saint Jean de Trézy | | 3 |
| Saint Léger du Bois | 29 | 21 |
| Saint Léger sous Beuvray | 18 | 19 |
| Saint Martin de Commune | 3 | 2 |
| Saint Maurice Les Couches | | 4 |
| Saint Nizier sur Arroux | | 8 |
| Saint Prix | | 4 |
| Sommant | 7 | 9 |
| Sully | 20 | 23 |
| Tavernay | 18 | 14 |
| Thil sur Arroux | | 3 |
| Tintry | 6 | 5 |
| Uchon | 6 | 8 |
| **Total** | **1 269** | **1 414** |

**En 2018 et 2019**, le CIAS du Grand Autunois Morvan a distribué une calculatrice FX 92 collège, aux élèves de CM2 du territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan fréquentant un établissement rattaché à son secteur.
Au total, ce sont **336 élèves** qui ont été concernés par cette distribution en 2018 et **368 élèves** en 2019.

| Ecoles | Nombre de calculettes 2018 | **Nombre de calculettes 2019** |
|---|---|---|
| **Pôle AUTUN :** | **195** | **209** |
| Ecole Bouteiller | 21 | 15 |
| Ecole Clos Jovet | 34 | 47 |
| Ecole du Parc | 19 | 18 |
| Ecole Victor Hugo | 21 | 15 |
| Ecole du St Sacrement | 43 | 51 |
| Ecole d'Antully | 8 | 16 |
| Ecole d'Auxy | 11 | 13 |
| Ecole de Curgy | 12 | 8 |
| Ecole d'Igornay | 13 | 12 |
| Ecole de Tavernay | 13 | 14 |

| | | |
|---|---|---|
| **Pôle Anost** | **21** | **13** |
| Ecole de Chissey | 10 | 6 |
| Ecole de Cussy | 11 | 7 |
| | | |
| **Pôle de Couches** | **28** | **33** |
| Ecole de Couches | 25 | 19 |
| Ecole de St Sernin | 3 | 8 |
| Ecole de St Gervais S/Couches | - | 4 |
| Ecole de St Maurice les Couches | - | 1 |
| Ecole de St Sernin du Plain | - | 1 |
| | | |
| **Pôle d'Epinac** | **28** | **41** |
| Ecole d'Epinac | 24 | 35 |
| Ecole de Sully | 4 | 6 |
| | | |
| **Pôle d'Etang** | **65** | **72** |
| Ecole de Broye | 13 | 7 |
| Ecole d'Etang | 18 | 31 |
| Ecole de la Tagnière | 5 | 4 |
| Ecole de Laizy | 9 | 10 |
| Ecole de Mesvres | 8 | 8 |
| Ecole de Monthelon | 11 | 12 |
| Ecole de La Boulaye | 1 | - |
| **Total** | **336** | **368** |

♦ Bouquets offerts pour la Fête des mères

Le CIAS offre le jour de la Fête des mères un bouquet de fleurs aux mamans présentes à la maternité. Une délégation, composée d'élus et de membres d'associations locales, se rend sur place pour féliciter les parents.
En 2020, 5 bouquets remis pour un montant de 100€, dans le cadre du respect du protocole sanitaire. Aucune délégation ne s'est déplacée.
En 2019, 6 bouquets offerts pour un montant de 160€.
En 2018, 5 bouquets ont été remis aux mamans de nouveaux nés pour un montant de 100 €.
En 2017, 10 bouquets pour un montant de 200.00€.
Et en 2016, 6 bouquets pour un montant de 137.00€.

♦ Cadeau de naissance

Depuis octobre 2012, le CIAS du Grand Autunois Morvan a mis en place une nouvelle action en lien avec le secteur de la Petite Enfance et de la Famille. Cette action consiste à attribuer un cadeau de naissance aux mamans qui accouchent à la maternité d'Autun. Ainsi, à chaque naissance, un petit cadeau (thermomètre de bain ou autre) accompagné d'un livret de présentation des différentes structures et services Petite Enfance et Famille présents sur le territoire, est également remis à cette occasion.
En 2016, **280** bébés ont pu bénéficier de ce cadeau pour un montant de **986.00€**.

♦ Participation financière aux dépenses de transport scolaire pour les lycéens et les collégiens

Participation financière aux dépenses de transport scolaire pour les lycéens et les collégiens
Le Conseil Départemental de Saône et Loire assure le transport scolaire des collégiens et lycéens sur le territoire, selon un dispositif spécifique dénommé « Le Bahut ».
Pour les enfants qui habitent à plus de trois kilomètres de leur établissement scolaire, demi pensionnaire ou externe, ce transport est gratuit et accordé de droit (s'il n'y a pas de ligne de bus correspondant à la demande, la famille est indemnisée en conséquence). En revanche, les élèves domiciliés à moins de trois kilomètres de leur établissement ne sont pas considérés comme prioritaires par le Département.
Pour ces élèves, le CIAS rembourse aux familles la différence entre le prix d'un abonnement trimestriel TEA et le prix demandé par le Département pour emprunter le réseau Bahut sous certaines conditions :
- l'élève (collégien ou lycéen) doit être domicilié et scolarisé à Autun (demi-pensionnaire ou externe),
- le domicile principal de l'élève doit être situé entre 1,5 et 3 kilomètres de son établissement scolaire,
- il n'y a pas d'arrêt de bus « TEA » à moins d'1,5 km du domicile principal de l'élève.

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|---|---|---|
| Nombre d'aides financières | 5 | / | 1 |
| Montant de l'aide financière | 441€ | / | 48.40€ |

Elle ne sera pas reconduite pour 2019

♦ Aide au permis de conduire en faveur des jeunes

Depuis décembre 2013, le CIAS du Grand Autunois Morvan attribue une aide pour le financement du permis de conduire à tous les jeunes domiciliés sur son territoire d'intervention. Cette aide de 150 € intervient en complément de l'aide de 500 € accordée par le Conseil Régional de Bourgogne.
L'instruction des dossiers de demande est effectuée par le CILEF. L'aide est directement versée à l'auto-école où le jeune est inscrit.

***Bilan permis de conduire 2017 du Conseil Régional de Bourgogne France Comté***
En 2017, 1562 dossiers ont été étudiés par 26 Missions Locales de la Grande Région (l'enveloppe budgétaire initiale comprenait 1 300 dossiers soit une augmentation de + 262 dossiers). La Saône et Loire compte 28% des demandes, ce qui la positionne comme premier département demandeurs.

80% des jeunes sont âgés de 16 à 20 ans, 44.3% sont scolaires et 16.1% relevant de la garantie jeune (à la recherche d'un emploi ou d'une formation). La répartition entre rural et urbain est équitable. Le quotient familial est passé de 446 euros à 415 euros, ce qui démontre une plus grande précarité financière des jeunes demandeurs.
51% des heures de bénévolat demandées se déroulent dans le milieu caritatif, puis vient le domaine sport à 15.9%.

387 auto-écoles sont partenaires sur 450 environ (92 en Saône et Loire, nombre le plus important de la Grande Région).

Au 1er janvier 2018, ce sont 55.3% des jeunes qui ont obtenu leur permis de conduire (seul 5.6% d'abandon).

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de bénéficiaires | 44 | 70 | 60 | 52 | 51 |
| Montant du Soutien financier | 8 800.00€ | 14 000.00€ | 9 000.00€ | 7 800€ | 7 650 € |

***Répartition par communes du territoire***

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Anost | 1 | 3 | | | 1 |
| Antully | | 1 | 1 | | |
| Autun | 27 | 32 | 24 | | 35 |
| Auxy | | 1 | 1 | | |
| Broye | | | 1 | | 2 |
| Charbonnat | 1 | 1 | 1 | | |
| Couches | | 1 | | | |
| Curgy | 1 | 3 | 1 | | 1 |
| Cussy en Morvan | | 1 | 1 | | 2 |
| Dettey | | 1 | | | |
| Dracy Saint Loup | | | 2 | | |
| Epinac | 2 | | 2 | | 2 |
| Etang sur Arroux | | 7 | 6 | | |
| Igornay | | 1 | | | |
| La Boulaye | 1 | | | | |
| La Celle en Morvan | 4 | | 2 | | 1 |
| La Chapelle sous Uchon | | | 1 | | 1 |
| Chissey en Morvan | 1 | | | | |
| La Comelle | | | 2 | | |
| La Grande Verrière | | 2 | 1 | | |
| La Petite Verrière | | 1 | | | |
| La Tagnière | | 1 | | | |
| Laizy | | | 2 | | |
| Lucenay l'Eveque | 1 | | | | |
| Monthelon | | 3 | | | |
| Reclesne | 1 | | 2 | | |
| Roussillon en Morvan | | 1 | | | 1 |
| Saint Didier sur Arroux | | | 1 | | |
| Saint-Emiland | | | | | 1 |
| Saint Forgeot | | | 2 | | |
| Saint Jean de Trézy | | 2 | 1 | | 1 |
| Saint Léger du Bois | | 1 | 1 | | |
| Saint-Léger-Sous-Beuvray | | | | | 1 |
| Saint Maurice les Couches | | | 1 | | |
| Saint Nizier sur Arroux | | 1 | 1 | | |
| Saint Gervais sur Couches | | 1 | 1 | | |
| Saisy | | 2 | | | |
| Sommant | | | | | 1 |
| Sully | 2 | 1 | | | |
| Tavernay | 1 | 2 | 1 | | 1 |
| Tintry | 1 | | 1 | | |
| **Total** | **44** | **70** | **60** | | **51** |

***Répartition par année de naissance***

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| 1992 | | 2 | | | |
| 1993 | | | | | |
| 1994 | 1 | | 1 | | |
| 1995 | | 2 | 1 | | |
| 1996 | 3 | 1 | 3 | | 1 |
| 1997 | 6 | 3 | 1 | | 1 |
| 1998 | 16 | 9 | 5 | | |
| 1999 | 10 | 30 | 10 | | 2 |
| 2000 | 4 | 13 | 15 | | 5 |
| 2001 | 44 | 9 | 11 | | 5 |
| 2002 | | 1 | 9 | | 26 |
| 2003 | | | 4 | | 6 |
| 2004 | | | | | 2 |
| 2005 | | | | | 3 |
| **Total** | **44** | **70** | **60** | | **51** |

A noter une réunion organisée à la demande du CIAS du Grand Autunois Morvan avec la directrice du CILEF, afin de savoir si les critères d'attribution étaient toujours pertinents.
En effet, nous nous questionnions sur la pertinence de soutenir le même public ou de celle de soutenir des jeunes hors critères CRBFC.

♦ Transport pour personnes âgées ou à mobilité réduite

Une prise en charge est attribuée aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu, ainsi qu'aux titulaires de la carte d'invalidité (+80%) délivrée par la Préfecture de Saône et Loire.

Il s'agit de l'attribution gratuite soit d'une carte de transport, ou d'un carnet ou 10 tickets par mois. Le dispositif concerne le transport interurbain.

| | Nombre de bénéficiaires | Nombre de titres distribués | Montants | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| 2020 | 30 | 95 cartes trimestrielles<br>5 cartes mensuelles<br>3 carnets de 10 tickets | 3 230 € (95 cartes à 34€)<br>60 € (5 cartes à 12€)<br>14 € (3 carnets de 8€) | 3 314€ |
| 2019 | 32 | 100 cartes trimestrielles<br>5 carnets de 10 tickets | 3 325.55 € (50 cartes à 32.51 € et 50 cartes à 34 €) | 3 398.25 € |
| 2018 | 32 | 113 cartes trimestrielles<br>2 carnets de 10 tickets | 3 688,45 € (32,55 € l'unité)<br>15,20 € (7,60 € l'unité) | 3 703,65 € |
| 2017 | 46 | 110 cartes trimestrielles<br>6 carnets de 10 tickets | 3 451,00 € (31,6 € l'unité)<br>44,42 € (7,40 € l'unité) | 3 504,92 € |
| 2016 | 41 | 281 tickets mensuels<br>20 carnets de 10 tickets | 2 894.80 €<br>144.00 € | 2 038.30 € |

## 2- Les Secours

### a- Les Secours d'urgence (régie)

| Nature des aides | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| Habitant du territoire | **3** | **8** | **7** | 14 | 12 |
| Sans Résidence Stable | **5** | **4** | **4** | 4 | 7 |
| Hors territoire | **/** | **/** | **/** | / | / |

| Nature des aides | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| Santé | **/** | **1** | **/** | 1 | 2 |
| Carte grise | **/** | **/** | **/** | / | 1 |
| Energie | **/** | **/** | **/** | 1 | / |
| Transport | **1** | **4** | **3** | 4 | 7 |
| Aide alimentaire | **3** | **1** | **/** | 6 | 1 |
| Essence | **1** | **5** | **7** | 5 | 7 |
| Chauffage | **/** | **1** | **/** | / | 1 |
| Autres | **2** | **1** | **1** | 1 | / |
| **Nombre Total d'aides** | **7** | **13** | **11** | 18 | 19 |
| **Montant total des aides** | **262.39€** | **297.22€** | **367.73 €** | 439.23 € | 829.48 € |

## D – L'accueil de jour

Depuis janvier 2017, l'accueil de jour est situé dans les locaux de l'hôpital, 9 boulevard Frédéric Latouche à Autun (anciens locaux du RESPAM). Géré par le CIAS du Grand Autunois Morvan, la prestation offerte s'inscrit dans le cadre du dispositif du 115. L'accueil est organisé en partenariat avec un collectif composé actuellement des associations suivantes :

L'Abri Hivernal Autunois
Le Pont
L'Epicerie Sociale
La Croix Rouge
Emmaüs Etang

Sur place, les personnes accueillies ont la possibilité de se restaurer à l'heure du déjeuner (repas chauds fournis par le restaurant scolaire), prendre une boisson chaude et/ou participer à des activités proposées par les bénévoles (lecture, jeux, …).

Pour la période hivernale 2018-2019, les périodes d'ouverture au public ont été du 13 novembre 2018 au 19 avril 2019 de 10h à 17h (fermeture à 14h si aucun accueil).

Sur cette période d'ouverture :

- **10** bénévoles se sont impliqués sur les permanences (toutes associations confondues),
- **397** accueils ont été enregistrés sur la période correspondant à **82** personnes,
- **537** repas ont été délivrés,
- les travailleurs sociaux du CIAS du Grand Autunois Morvan et de l'association Le Pont ont effectué des visites régulières tout au long de la période d'ouverture.

**<u>Temps forts année 2016</u> :**

- **Formation des bénévoles**

A la demande des bénévoles de l'Accueil de jour et de l'Abri Hivernal de l'Autunois et afin de poursuivre le travail engagé auprès de ceux-ci, un nouveau module de formation leur a été proposé le 10 février 2016.
Cette formation a été construite et animée par les travailleurs sociaux du CIAS en partenariat avec l'Abri Hivernal de l'Autunois, l'association Le Pont, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et un représentant de la Gendarmerie Compagnie d'Autun.

- **Journée interrégionale des accueils de jour**

Le 7 avril 2016, sur invitation de la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion), les deux travailleurs sociaux du CIAS du Grand Autunois Morvan, accompagnés de deux bénévoles, se sont rendus à Dole (39). L'objectif de cette journée était de favoriser la rencontre, l'échange entre les accueils de jour de Bourgogne Franche-Comté, et construire, sur la base des expériences de chacun, des propositions pour l'avenir.

- **Portes ouvertes**

Afin d'impliquer l'accueil de jour d'Autun dans les animations proposées lors de la semaine nationale des accueils de jour, les bénévoles, avec le soutien des travailleurs sociaux du CIAS, ont organisé des portes ouvertes les 14 et 19 octobre 2016. Quelques élus et partenaires ont pu se déplacer et rencontrer les équipes de bénévoles et professionnels. A travers les portes ouvertes, il s'agissait à la fois de redonner de l'information et de mobiliser les partenaires sur la dynamique du lieu (ex : permanences, informations…)

Bénévoles comme professionnels ont apprécié partager leur expérience et expliquer leurs missions autour d'un moment convivial. Tous les bénévoles se sont organisés pour être présents et se sont mobilisés sur cette porte ouverte. L'information a été diffusée très largement au niveau des partenaires du territoire, mais seul une dizaine de partenaires a fait le déplacement.

Les échanges avec les différents partenaires ont été très riches. Ceux-ci se sont intéressés aux missions des bénévoles, au parcours des accueillis... Tous ont apprécié cette convivialité d'accueil propice aux échanges.

**Temps forts année 2017 :**

- Inauguration des nouveaux locaux de l'accueil de jour et l'épicerie sociale et solidaire « Les amis du p'tit marché » : un grand nombre de professionnel du territoire était présent. Les échanges ont été riches entre professionnels et bénévoles.
- Formation aux 1ers secours le 2 décembre à la demande des bénévoles de l'accueil de jour : seulement 2 bénévoles et un travailleur social du CIAS ont pu participer. Proposition en 2018 de reconduire cette proposition aux bénévoles volontaires de l'accueil de jour et de l'Abri Hivernal Autunois.

- Accueil de nouveaux bénévoles. En 2018, notre souhait est de valoriser leur engagement et de leur montrer notre reconnaissance pour leur investissement (mis en place du passeport bénévole, proposition d'une sortie à l'ensemble des bénévoles et financée par le CIAS…).

- Signature d'une convention en décembre 2017 avec l'épicerie sociale pour l'approvisionnement de produits alimentaires de base pour l'accueil de jour. Ce partenariat permet d'améliorer notre réactivité, de créer du lien et simplifie le fonctionnement.

- Poursuite des temps conviviaux à travers le partenariat avec la ludothèque et la possibilité pour les accueillis de cuisiner grâce aux équipements de la cuisine et au partenariat envisagé avec l'épicerie.

**Temps forts année 2018 :**

- Ouverture tous les jours et en journée complète (moins de fermeture les après-midi en comparaison avec l'année 2017). L'investissement des bénévoles est cependant encore plus important que les années précédentes puisqu'ils étaient moins nombreux à assurer les permanences

- Organisation avec l'Abri Hivernal de l'Autunois en cas de déclenchement du plan grand froid.

- Organisation de deux demi-journées de formation avec le CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), avec pour objectif de faire évoluer les représentations liées à l'alcool, l'alcoolisation et l'alcoolisme et d'améliorer le repérage et l'orientation des personnes.

- Proposition d'une sortie de fin de saison aux bénévoles, afin de les remercier de leur investissement (Romanèche-Thorins – Hameau Duboeuf).

- Participation à un repas de fin de saison conjointement avec les bénévoles de l'abri hivernal.

- Poursuite du partenariat avec l'épicerie sociale et la ludothèque.

**- Pour la période hivernale 2019-2020**, les périodes d'ouverture au public ont été du 19 novembre 2019 au 16 mars 2020, puis un relai par l'Abri Hivernal de l'Autunois jusqu'au 11 mai 2020 en raison de la pandémie Covid 19.

**Sur cette période d'ouverture :**

**- 9** bénévoles se sont impliqués sur les permanences (soit 272 accueils), soutenu par les bénévoles de l'UMPS (45 accueils) et du Secours Catholique (12 accueils). La personne en mission de service civique a fortement été impliquée dans l'accueil des personnes, formant la plupart du temps un binôme avec un bénévole.
- **400** accueils ont été enregistrés sur la période correspondant à **84** personnes.
- **638** repas ont été délivrés (dont 156 à l'abri hivernal durant la période de confinement).
- Les travailleurs sociaux du CIAS du Grand Autunois Morvan et de l'association Le Pont ont effectué des visites régulières tout au long de la période d'ouverture.

***Rappel, sur la période de novembre 2018 à avril 2019 :***
- 10 bénévoles se sont impliqués sur les permanences.
- 397 accueils ont été enregistrés, ce qui correspond à 99 personnes différentes.
- 537 repas ont été livrés.

**Temps forts saison 2019-2020**

➢ ***L'accueil de jour s'ouvre sur l'extérieur***

En novembre, des **portes ouvertes** ont permis à plusieurs partenaires de découvrir le lieu et ses missions.

A partir de décembre 2019, ce sont investies deux nouvelles associations : l'UMPS et le Secours Catholique :

- L'**UMPS** (Unité Mobile de Premier Secours) est venu apporter un soutien en termes de présence humaine (tenue de permanences) et une expertise en matière de santé. Elle a permis également d'assurer une continuité d'accueil pour les personnes sortant du dispositif 115 ou rencontrées lors des maraudes.

- L'équipe du **Secours Catholique**, association en pleine restructuration et réflexion de projet sur le territoire Autunois, s'est mobilisée en binôme à raison d'une demi-journée tous les 15 jours. L'idée étant de proposer des animations/temps conviviaux auprès du public accueilli. Dans les faits, peu d'animations ont pu se mettre en place, le temps pour chacun de trouver ses marques et de fédérer un public parfois "peu captif".
L'implication de ces deux associations a pu, au départ, déstabiliser l'équipe de bénévoles de l'accueil de jour. De plus, l'équipe accueillante était parfois plus nombreuse que les personnes accueillies et ce, dans des locaux restreints. Un temps de cadrage a été nécessaire pour que chacun trouve sa place et se recentre sur la raison de son implication.
Cette expérience permet aujourd'hui d'envisager un partenariat renforcé avec l'animateur local du Secours Catholique pour la future saison 2020/2021, afin de structurer davantage l'organisation de l'accueil.

Par ailleurs, une personne a débuté une **mission de service civique** en janvier 2020 (recrutement tardif suite à un dysfonctionnement administratif).
Cet engagement résulte d'une réflexion sur le souhait de développer une expertise de terrain permettant d'animer le lieu d'accueil, de détecter les besoins en matière d'accompagnement social et de favoriser le lien entre l'accueil de jour et l'Abri Hivernal Autunois.
Elle a prospecté à différents moments auprès des personnes accueillies leurs souhaits/attentes/besoins en termes d'occupation, d'ouverture vers l'extérieur...
La majorité n'a exprimé aucun souhait particulier.
Un partenariat local avec le Fablab, la bibliothèque et les centres sociaux a été envisagé. Seules les animations au Fablab ont pu prendre forme et ont eu un franc succès auprès des accueillis.

Cependant, plusieurs freins ont été identifiés lors des partenariats vers l'extérieur. D'une part, l'équipe accueillante doit être à un nombre suffisant pour permettre aux personnes qui ne souhaitent pas se rendre sur l'activité, de pouvoir rester à l'accueil de jour. D'autre part, le cadre mis en place par les partenaires : réservation, nombre limité de personne... complexifie les démarches.
En effet, il n'est pas possible d'anticiper le nombre de personne, ni même leur motivation à se rendre sur le lieu d'animation.

**D'autres partenaires** ont été présents tout au long de cette saison 2019-2020, notamment l'association le Pont avec l'intervention du Service d'Accueil et d'Orientation, l'infirmier psychiatrique de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité de Sevrey, la ludothèque, l'épicerie sociale et Emmaüs.

- Pour la période hivernal 2020-2021**, les périodes d'ouvertures au public ont été du 07 décembre 2020 au 26 mars 2021**. En effet, nous avons suivi les dates mis en place par l'Abri Hivernal de l'Autunois. En raison de la pandémie du covid 19, l'accueil des personnes s'est fait au sein des locaux du centre-social St Jean afin de respecter les règles sanitaires.

**Sur cette période d'ouverture :**

**- 7** bénévoles se sont impliqués sur les permanences, ce qui représente **95** accueils, soutenu également par la présence de Mélody Camus de la ludothèque, qui a assuré **26** accueils sur la saison.

**- 75** accueils ont été enregistrés sur la période correspondant à **12** personnes différentes.

**- 348** repas ont été délivrés.

**Rappel sur la période de novembre 2019 à mai 2020** : **9** bénévoles se sont impliqués sur les permanences, **400** accueils ont été enregistrés, ce qui correspond à **84** personnes différentes et **638** repas ont été délivrés.

**Temps fort saison 2020-2021**

Suite à la pandémie du covid-19, l'accueil de jour a également dû s'adapter. En concertation avec les différents partenaires et selon les contraintes sanitaires et d'organisations, le choix a été fait de maintenir les personnes sur l'Abri Hivernal de l'Autunois, non pas que la nuit, mais sur la journée également et au-delà des trois jours initialement prévus. Cela avait pour objectif de favoriser leur insertion sociale et de travailler un relogement plus stable. Les travailleurs sociaux du CIAS et de l'association Le Pont ont effectué régulièrement des permanences au CIAS, tout au long de la période d'ouverture pour faciliter ces démarches.
Aussi, un réel travail en partenariat s'est mis en place afin de répondre aux besoins du public et du territoire. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises avec l'Abri Hivernal Autunois, l'association Le pont et GSPS, afin d'échanger et de se coordonner

**Fonctionnement quotidien et gestion de la crise**

Sur la période d'ouverture de cette saison 2020-2021, l'accueil de jour a été ouvert deux demi-journées par semaine afin de permettre aux personnes étant sur l'Abri Hivernal Autunois d'en sortir et de favoriser leur insertion sociale.

Après plusieurs demandes et réflexions partenariales, nous avons ouvert 4 après-midis par semaine. La ludothèque d'Autun est intervenue une à deux fois par semaine pour proposer des animations.

Les bénévoles se sont impliqués tout au long de l'ouverture pour assurer les permanences malgré les mesures sanitaires.

## E – Le service de portage de repas à domicile

Favorise le maintien à domicile des personnes âgées de + de 70 ans, des personnes reconnues handicapées et des personnes immobilisées pour raison médicale résidant sur le territoire.
Depuis 2007, le CIAS du Grand Autunois Morvan gère le service de portage de repas à domicile. En 10 ans, la collectivité est passée de 29 000 repas livrés par an à plus de 68 000.

En Avril 2017 une nouvelle organisation des tournées fut mise en place.

**8 tournées au lieu de 4, avec le même nombre d'agents** :

- 4 tournées sur Autun : lundi, mardi, jeudi et vendredi, les matins
- 4 tournées sur les communes extérieures : lundi après-midi, mercredi matin et vendredi après-midi.

Cette nouvelle organisation avait permis l'équité des horaires pour chacun des agents, d'absorber les nouveaux bénéficiaires suite à l'agrandissement de la Communauté de Commune du Grand Autunois Morvan.

Evolution du tarif du repas :

Coût du repas en 2016, 8,40€ + 0,20€ le pain avec potage offert, en 2017 8,60€ + 0,20€ pain, en 2018 8,70€ + 0,20€ le pain, en 2019 8,70€ + 0,30€ le pain et en 2022 8,87€ + 0,30€ le pain.
Repas confectionnés en liaison froide par le service de restauration collective de la CCGAM et par le Centre hospitalier pour les régimes spécifiques.

**Tableau comparatif évolution des repas à domicile**

| | 2016 | | 2017 | | 2018 | | 2019 | | 2020 | | Sur 5 ans | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre Usagers | Nombre de Repas | Nombre Usagers | Nombre de Repas | Nombre Usagers | Nombre de Repas | Nombre Usagers | Nombre de Repas | Nombre Usagers | Nombre de Repas | Moyenne Usagers | Moyenne nombre de Repas |
| **ANOST** | 6 | 1472 | 5 | 1153 | 5 | 1388 | 6 | 1359 | 9 | 2319 | 6 | **1538** |
| **ANTULLY** | 5 | 1948 | 10 | 1938 | 6 | 1209 | 8 | 1768 | 8 | 1624 | 7 | **1697** |
| **AUTUN + St Pan** | 166 | 37535 | 174 | 33540 | 153 | 33087 | 152 | 33804 | 212 | 34996 | 171 | **34 592** |
| **AUXY** | 4 | 591 | 3 | 567 | 2 | 498 | 1 | 347 | 2 | 403 | 2 | **481** |
| **BARNAY** | 1 | 265 | 3 | 450 | 1 | 304 | 1 | 246 | 1 | 271 | 2 | **1536** |
| **BRION** | 2 | 20 | | | | | 1 | 94 | 1 | 53 | 1 | **33** |
| **BROYE** | 3 | 516 | 4 | 713 | 3 | 681 | 4 | 1065 | 11 | 1546 | 4 | **904** |
| **CHARBONNAT** | | | 2 | 12 | 1 | 154 | 1 | 7 | 2 | 338 | 1 | **102** |
| **CHISSEY EN MORVAN** | 3 | 729 | 3 | 405 | 1 | 314 | | | | | 1 | **290** |
| **CORDESSE** | 1 | 81 | 1 | 75 | | | | | | | | **31** |
| **COUCHES** | | | | | 1 | 26 | 2 | 462 | 14 | 4362 | 3 | **970** |
| **CREOT** | | | | | | | | | 1 | 130 | | **26** |
| **CURGY** | 6 | 1373 | 11 | 1522 | 8 | 1573 | 11 | 2095 | 11 | 1506 | 9 | **1614** |
| **CUSSY EN MORVAN** | 7 | 1306 | 6 | 1272 | 5 | 1199 | 5 | 1162 | 4 | 1044 | | **1197** |
| **DETTEY** | | | | | | | 1 | 64 | | | | **13** |
| **DRACY LES COUCHES** | | | 1 | 42 | | | 4 | 61 | | | 1 | **21** |
| **DRACY ST LOUP** | 2 | 680 | 2 | 483 | 2 | 417 | 2 | 546 | 4 | 376 | 2 | **500** |
| **EPINAC** | 5 | 608 | 6 | 944 | 6 | 1291 | 9 | 2652 | 20 | 5916 | 7 | **2282** |
| **ETANG/ARROUX** | | | 21 | 3645 | 16 | 3307 | 16 | 3390 | 21 | 3948 | 15 | **2858** |
| **IGORNAY** | 12 | 2250 | 11 | 2124 | 11 | 2569 | 9 | 2208 | 8 | 1461 | 10 | **2122** |
| **LA CELLE EN MORVAN** | | | | | 2 | 550 | 1 | 277 | | | | **165** |
| **LA CHAPELLE/UCHON** | | | 1 | 232 | 1 | 239 | 1 | 117 | | | | **118** |
| **LA GRANDE VERRIERE** | 1 | 32 | 1 | 17 | 1 | 139 | 3 | 344 | 7 | 579 | 3 | **222** |
| **LA PETITE VERRIERE** | 1 | 139 | 1 | 134 | 1 | 39 | 1 | 144 | 1 | 96 | 1 | **110** |
| **LA TAGNIERE** | 1 | 57 | 2 | 278 | 1 | 124 | | | 1 | 6 | 1 | **93** |
| **LAIZY** | 4 | 1141 | 6 | 1307 | 2 | 523 | 2 | 396 | 3 | 469 | 3 | **767** |
| **LUCENAY** | 1 | 700 | 1 | 735 | 1 | 552 | 2 | 10 | 2 | 201 | 1 | **440** |
| **MESVRES** | 2 | 285 | 2 | 279 | 1 | 393 | 2 | 385 | 6 | 341 | 3 | **337** |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **MONTHELON** | | | | | 1 | 58 | 1 | 104 | 1 | 117 | | **56** |
| **MORLET** | | | | | | | 2 | 389 | 2 | 413 | | **160** |
| **RECLESNE** | 2 | 73 | 1 | 99 | 1 | 135 | 2 | 234 | 4 | 393 | 2 | **187** |
| **ROUSSILLON EN M.** | 3 | 597 | 4 | 647 | 2 | 536 | 1 | 354 | 5 | 546 | 3 | **536** |
| **ST DIDIER SUR ARROUX** | | | 1 | 52 | | | | | | | | **10** |
| **ST EMILAND** | 3 | 296 | | | | | | | 1 | 233 | | **106** |
| **SOMMANT** | 2 | 263 | 3 | 463 | 2 | 518 | 1 | 7 | | | 2 | **250** |
| **ST FORGEOT** | 4 | 1019 | 4 | 912 | 4 | 1160 | 4 | 1254 | 4 | 974 | 4 | **1064** |
| **ST GERVAIS / COUCHES** | 2 | 522 | 2 | 520 | 2 | 522 | 2 | 443 | 1 | 182 | 2 | **438** |
| **ST JEAN DE TREZY** | | | | | | | | | 1 | 211 | | **42** |
| **ST LEGER /BEUVRAY** | | | 2 | 157 | 1 | 401 | 1 | 365 | 2 | 383 | 1 | **261** |
| **ST LEGER DU BOIS** | 1 | 58 | | | | | 1 | 173 | 2 | 128 | | **72** |
| **ST Martin de Commune** | | | | | | | 2 | 175 | | | | **35** |
| **ST Maurice les couches** | | | | | 1 | 11 | 2 | 84 | | | | **19** |
| **ST PRIX** | | | 3 | 292 | 2 | 567 | | | 5 | 221 | 2 | **216** |
| **SAISY** | | | | | 1 | 118 | 1 | 156 | 1 | 357 | | **126** |
| **SULLY** | 2 | 202 | 2 | 128 | 1 | 404 | 1 | 182 | 3 | 626 | 2 | **308** |
| **TAVERNAY** | 4 | 958 | 7 | 1221 | 4 | 1172 | 3 | 985 | 6 | 1127 | 5 | **1093** |
| **TINTRY** | | | | | | | | | 2 | 235 | | **47** |
| | 225 | 55716 | 309 | 56622 | 253 | 56178 | 269 | 57908 | 389 | 68131 | 23 | **58 911** |

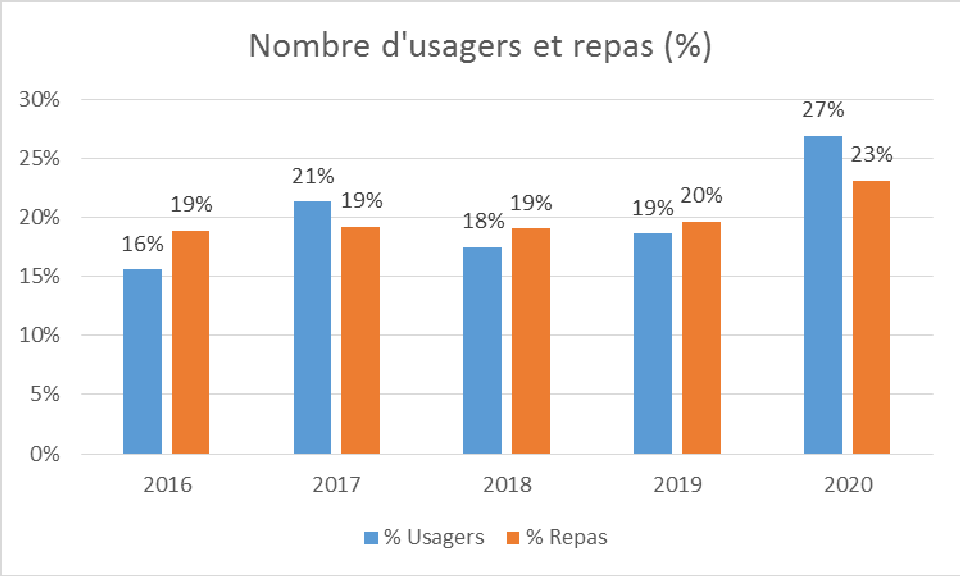


En 5 ans augmentation de 11 % du nombre d'usagers et de 4 % du nombre de repas.

Au vue de l'évolution constante de ce service, le Conseil d'Administration du CIAS a défini un nouveau mode de gestion pour le service de repas à domicile et de veille sociale : une délégation de service public attribuée à l'Association ADMR 71 au 1er janvier 2020, pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

## F – Réseau Violences Intra Familiales et Logement T2

### 1) Le Réseau VIF (Violences Intra Familiales)

Définition des violences Intrafamiliales : Elles sont exercées au sein du couple, de la famille ou par un ex-conjoint ou partenaire.
Elles recouvrent de multiples actes et comportements, des violences physiques (coups et blessures - meurtre), des violences verbales et psychologiques (menaces - humiliations - contrôles...), des violences économiques (confiscation des moyens de paiement, des papiers), des violences sexuelles (viols et agressions sexuelles).

Le réseau VIF est constitué de nombreux professionnels du territoire qui s'engagent dans la lutte contre les violences Intrafamiliales. Leurs actions s'inscrivent dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Elles s'étendent sur le territoire des communautés de communes du Grand Autunois Morvan.

Le réseau a pour objectifs de :

- ✓ Faciliter la connaissance du domaine de compétence de chaque partenaire.
- ✓ Mener à bien une réflexion afin d'élaborer des actions spécifiques de prévention.
- ✓ Coordonner les actions communes.
- ✓ Améliorer la prise en charge des situations.

Le réseau se réunit plusieurs fois par an. Le CIAS du Grand Autunois Morvan a signé la charte du réseau VIF au mois de décembre 2015, marquant par là son engagement à le faire vivre.

L'année 2018 a été marquée par la mise en place des supervisions permettant la fédération du réseau et de se recentrer sur le fonctionnement de celui-ci.

### 2) Logement T2

Afin d'apporter une réponse aux personnes nécessitant un relogement suite à un sinistre ou à une situation de violence conjugale, le CIAS du Grand Autunois Morvan met à disposition un logement T2 ou une chambre individuelle si ce logement est occupé (la prise en charge est définie selon le service instructeur).

Rappelons que l'intégralité du coût de fonctionnement de ce logement (redevance équivalent loyer et financement des astreintes) est prise en charge par le CIAS.
Par ailleurs, les personnes n'ayant aucune ressource peuvent bénéficier de produits de première nécessité.

*Occupation du logement T2*

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de jours | 236 | 238 | 155 | 173 | 153 |
| Nombre de familles | 7 | 6 | 5 | 10 | 8 |

| Communes | Logement T2 | | | | | | Chambre CIS ou logement FJT | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de familles | | | Nombre de jours d'occupation | | | Nombre de familles | | | Nombre de jours d'occupation | | |
| | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 | 2018 | 2017 | 2016 |
| Autun | 3 | 2 | 5 | 145 | 18 | 228 | / | 4 | / | / | 5 | / |
| CCGAM hors Autun | 3 | 2 | 1 | 10 | 111 | 7 | 2 | 1 | 1 | 12 | 7 | 11 |
| Extérieurs (Hors CCGAM | / | 2 | 1 | / | 109 | 1 | 3 | 3 | 1 | 2 | 10 | 14 |
| **Total** | **6** | **6** | **7** | **155** | **238** | **236** | **5** | **8** | **2** | **14** | **30** | **25** |

| Communes | Logement T2 | | | | | | Chambre CIS ou logement FJT | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de familles | | | Nombre de jours d'occupation | | | Nombre de familles | | | Nombre de jours d'occupation | | |
| | 2020 | 2019 | | 2020 | 2019 | | 2020 | 2019 | | 2020 | 2019 | |
| Autun | 2 | 5 | | 114 | 161 | | / | 2 | | / | 4 | |
| CCGAM hors Autun | 5 | 2 | | 17 | 5 | | / | 1 | | / | 3 | |
| Extérieurs (Hors CCGAM | 1 | / | | 22 | / | | / | / | | / | / | |
| **Total** | **8** | **7** | | **153** | **166** | | **/** | **3** | | **/** | **7** | |

## G - Les médiateurs Sociaux Culturels

Le CIAS du Grand Autunois Morvan a recruté deux agents contrat adultes relais le 5 septembre 2016 en CDD de 3 ans : Malika Bendhamen et Jérôme Cortet pour assurer des missions de médiation sur le quartier prioritaire ploitique de la Ville.

Comme pour Magali Dupin en charge du PRE, ce dispositif politique de la ville est rattaché à la direction de la cohésion sociale et Urbaine de la ville d'Autun. Les tuteurs des agents sont des collègues ville, à savoir Mme Neyrat et M. Mathieu.

Afin de garder le lien avec les médiateurs, ils sont conviés régulièrement aux réunions d'équipe du CIAS afin d'être informés des projets en cours et de pouvoir enr elayer l'information.
Jérôme assure la médiation vers l'outil internet et permet à de nombreux publics de se former. Il participe également activement aux animations de l'appartement pédagogique, visant la promotion des économies d'énergie par des actions d'éducation citoyenne.

Pour Malika, ce sont en général des personnes ne maîtrisant pas la langue française (nouveaux arrivants de différentes nationalités), majoritairement des femmes (familles).
Certaines personnes ont été encouragées à assister à des cours de français proposés par LUTILEA au centre social du prieuré Saint Martin (apprentissage de la langue, de la culture et des valeurs françaises). **Cinq** se sont inscrites et suivent régulièrement ces cours. Ces familles ont été également invitées à venir aux différentes activités du centre (atelier cuisine, couture…). Certaines personnes parlent bien le français, mais ont du mal avec l'écrit et ont besoin d'aide pour remplir des formulaires (CMU, MDPH, Retraite…) ou faire des courriers.

D'autres viennent pour faire des déclarations en ligne, surtout des déclarations pour la CAF, soit parce qu'elles ne maîtrisent pas l'outil informatique, soit parce qu'elles n'ont pas accès à internet.
Beaucoup de médiation téléphonique, par courrier ou internet. Peu d'accompagnement physique. Accompagnement au début pour certaines personnes pour situer les différents organismes publics ou pour avoir des explications en rapport à un courrier (traduction).

Les médiateurs intervenant dans le domaine du lien social et de la vie de quartier occupe des missions diversifiées. Celles-ci visent principalement la cohésion sociale, la mise en lien et la mobilisation des habitants d'un quartier.
Il peut notamment accueillir et orienter les habitants en fonction de leurs besoins, sans nécessairement les mettre en lien avec les services ou institutions concernées comme peut le faire le médiateur pour l'accès aux droits et aux services. Il va à la rencontre des habitants, peut organiser des activités de sensibilisation et de mobilisation de ceux-ci.

**Depuis le 1er septembre 2019**, les deux médiateurs sociaux ont vu leurs contrats renouvelés par la Ville d'Autun, au titre de la politique de la Ville pour une durée de 3 ans.

**Synthèse sur les actions du CIAS**

Cette dernière thématique clôturera l'Analyse des Besoins Sociaux – Action Sociale Axe 3 avec la présentation du CIAS par une analyse quantitative et qualitative des différentes actions menées sur 5 ans en allant de l'aide sociale légale et facultative à la gestion de l'accueil de jour, du logement T2 et des différents partenariats.

Nous retiendrons :

De 2016 à 2020, on constate une baisse de la population française et de la région Bourgogne FC et une augmentation de la population de la CCGAM due à l'arrivée de 12 nouvelles communes en 2017 (+ 4327 hab). Le taux de chômage varie entre 12 et 13 % (Insee), (de 9,7 % à 8 % en France, soit une diminution de -17,53 % et de 9 % à 6,7 % en Bourgogne, soit une diminution de -25,56 %). Les actifs de notre territoire sont essentiellement des employés, ouvriers et des professions intermédiaires.

La population est, quant à elle, de plus en plus vieillissante due à une chute du nombre de naissances depuis 2010 en raison du recul du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et de la fécondité. La pandémie liée à la Covid-19 a eu des effets sur la mortalité, surtout

lors de la deuxième vague. En 2020, l'espérance de vie a nettement diminué (Insee, Flash BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE).

Les actions du CIAS de 2016 à 2020 :

L'accueil physique et téléphonique est en constante augmentation depuis 2016, sauf en 2020, en raison de la crise COVID avec un pourcentage égal entre les premiers RDV et les suivis réguliers et les 50 % restants sont des suivis ponctuels.

Les principaux objets de demandes d'accompagnements portent à 15% sur le budget , 12% la santé, 11% des points de situation, 10% des démarches administratives, 9% l'accès au logement, 8% l'aide à domicile, 7% le maintien au logement, 7% l'énergie, 5 % les retraites, 5% les élections de domicile. Les 12 % restants correspondent à des demandes très diverses.

La majorité des personnes suivies sont des personnes âgées de plus de 60 ans.

Permanences : Régulières sur Epinac (en Mairie) les mercredis matins sur RDV ou à domicile et sur RDV, dans les diverses communes du territoire sur demande ou au Centre Social du Prieuré St Martin.

L'Aide sociale légale :

- Dossiers de placements en établissements (EHPAD, USLD, Foyers de vie...), demandes d'aides ménagères, placements familiaux, etc... .

Une centaine de demandes ont été instruites par an, même pendant la crise COVID, dont en moyenne 42 pour des placements en établissements, 8 pour de l'aide ménagère à domicile, 5 pour des placements en foyer pour personnes handicapées, 1 pour un placement chez des particuliers, 30 pour de l'obligation alimentaire pour les personnes du territoire et 14 pour de l'obligation alimentaire de personnes habitant sur le territoire, mais dont le dossier est traité hors territoire.

- Domiciliations :

Augmentation constante des demandes sur les 3 dernières années avec en moyenne 32 domiciliations par an, avec quasiment peu de refus, mais des non suites.

On notera en 2016 l'unification et la simplification des régimes de domiciliation, en 2018 la fin du livret de circulation et de la spécificité de la catégorie administrative «Gens du voyage» et un changement de formulaire; mais cela n'a pas eu d'impact au niveau du CIAS.

L'Aide sociale facultative :

- Commissions permanentes : Le bilan des 5 années fait ressortir des demandes concernant surtout des aides à l'énergie et au transport.
Baisse des demandes en 2020 (crise COVID) : 45 en 2016 et 19 en 2020.

- Fournitures scolaires : Fin du dispositif en 2017, puis dons d'une calculatrice aux collégiens du territoire en 2018 et 2019 uniquement.

- Cadeau naissance : Fin du dispositif en 2016.

- Aide au transport scolaire pour les collégiens et les lycéens : en 2016, cette aide a concerné 5 élèves pour un montant total de 441€, en 2017 3 élèves pour un montant de 338,80€ et en 2018, 1 élève pour 48,40€.
Cette aide n'a pas été reconduite en 2019.

- Bouquets pour la fête des mères : Distribution tous les ans aux mamans qui accouchent et aux enfants hospitalisés en pédiatrie à cette période (livraison de bouquets à la maternité). Entre 5 et 10 par an.

- Aide au permis de conduire : Aide de 200 € puis 150 € à partir de 2018 versée aux jeunes qui perçoivent l'aide de 500 € de la région. Sur les 5 ans, entre 40 et 70 demandes par an.

- Aide au transport interurbain (personnes âgées ou titulaire de la carte d'invalidité à 80%): Concerne une quarantaine de personnes pour un montant d'environ 3500 €/an.

- Secours d'urgence : Demandes concernant majoritairement des aides au transport, du carburant et de l'aide alimentaire.

- Le service de Portage de repas à Domicile :
Favorise le maintien à domicile des personnes âgées de + de 70 ans, des personnes reconnues handicapées et des personnes immobilisées pour raison médicale résidant sur le territoire.
Depuis 2007, le CIAS du Grand Autunois Morvan gère le service de portage de repas à domicile. En 10 ans, la collectivité est passée de 29 000 repas livrés par an à plus de 56 000.

Coût du repas en 2016, 8,40€ + 0,20€ le pain avec potage offert, en 2017 8,60€ + 0,20€ pain, en 2018 8,70€ + 0,20€ le pain, en 2019 8,70€ + 0,30€ le pain et en 2022 8,87€ + 0,30€ le pain.
Repas confectionnés en liaison froide par le service de restauration collective de la CCGAM et par le Centre hospitalier pour les régimes spécifiques.

Au vue de l'évolution constante de ce service, le Conseil d'Administration du CIAS a défini un nouveau mode de gestion pour le service de repas à domicile et de veille sociale : une délégation de service public attribuée à l'Association ADMR 71 au 1er janvier 2020, pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Les actions en faveur de l'insertion, le soutien technique et financier auprès des différentes associations œuvrant dans le domaine de l'insertion sur le territoire :

- L'Accueil de jour :
A été ouvert en 2017 pour l'accueil des personnes sans résidence stable. Il était géré en partenariat avec un collectif composé de l'Abri hivernal Autunois, l'Association Le Pont, L'épicerie Sociale et Solidaire, la Croix Rouge et Emmaüs Etang. La prestation s'inscrivait dans le cadre du dispositif du 115. Les personnes accueillies pouvaient bénéficier d'un accompagnement des travailleurs sociaux, se restaurer, prendre une boisson chaude et/ou participer à des activités diverses.

Temps forts :
2016 : Formation des bénévoles, participation à la journée interrégionale des accueils de jours, portes ouvertes les 14 et 19 octobre.
2017 : Nouveaux locaux avec l'Epicerie Sociale et Solidaire au 9 BD Frédéric Latouche, formation des bénévoles aux 1ers secours, convention entre l'Epicerie sociale et le CIAS pour l'approvisionnement de produits alimentaires de base.
2018 : Ouverture tous les jours et la journée complète, formation des bénévoles avec le CSAPA (Accompagnement Prévention en Addictologie), 2 sorties de fin de saison offertes aux bénévoles.
2019 : Portes ouvertes, Investissement de l'UMPS et du Secours Catholique.
2020 : Recrutement d'un service civique, maintien des personnes sur l'abri hivernal sur toute la journée suite aux contraintes sanitaires, permanences des travailleurs sociaux et de l'Association Le Pont au CIAS pour favoriser l'insertion sociale et le relogement.
Septembre 2021 : Pas de réouverture de l'accueil de jour dans les locaux en raison de la

fermeture de l'abri hivernal. Orientation des demandes sur le dispositif 115.

- Le logement T2 :
Permettant un relogement suite à un sinistre ou à une situation de violence intra familiales. Entre 7 et 10 familles hébergées par an sur la période. Le CIAS est membre du réseau Autunois des violences intra-familiales.
Coût de fonctionnement pris en charge en totalité par le CIAS (loyer + astreinte = 1259 € /mois).

- Médiateurs sociaux culturels – Politique de la Ville
En 2016, recrutement de 2 agents en CDD pour 3 ans afin d'assurer des missions de médiation sur le quartier prioritaire de la Ville d'Autun. L'un assure la médiation vers l'outil internet et anime l'appartement pédagogique visant la promotion des économies d'énergie ; l'autre accompagne des personnes ne maîtrisant pas la langue française (apprentissage de la langue, participations à différents ateliers des centres sociaux, etc.). Reprise des contrats en 2019 par la Ville d'Autun.

- PRE (programme de réussite éducative) - Politique de la Ville
Reprise du dispositif par la ville d'Autun au 1er janvier 2020. Le CIAS reste cependant toujours le porteur du projet.

# III. Le travail partenarial

## A - Les subventions aux associations

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| **ASSOCIATIONS** | **Subvention accordée** | **Subvention accordée** | **Subvention accordée** | **Subvention accordée** | **Subvention accordée** |
| C.O.S. du personnel | 2 500 € | 2 000 € | 2 300 € | 1 890€ | 1 820 € |
| CNAS | 10 000 € | 1 185 € | | | |
| **SECTEUR INSERTION** | | | | | |
| Abri Hivernal Autunois | 600 € | 600 € | 600 € | 500 € | 600 € |
| Allo Coup d'main | 3 000 € | 3 000 € | 2 000 € | 1 000 € | |
| Autun Morvan Initiatives (ensemblier) | 33 000 € | 15 000 € | 8 000 € | 28 000 € | |
| Autun Morvan Initiatives (Jardin des 4 saisons) | | 15 000 € | 20 000 € | | |
| Agri solidarités – Familles rurales | 600 € | 700 € | | | |
| Les Amis du P'tit Marché (Epicerie sociale) | 20 000 € | 15 000 € | 8 000 € | 8 000 € | 7 000 € |
| Coup de Pouce (Epicerie Sociale) | 5 000 € | 5 000 € | 5 000 € | 3 000 € | 3 000 € |
| Secours Catholique d'Etang Sur Arroux | 200 € | 330 € | 300 € | | |
| C.I.L.E.F. (Mission Locale et MIFE) | 10 000 € | 10 000 € | 8 000 € | 8 000 € | 7 000 € |
| Croix Rouge (Espace Bébé Maman et Secourisme) | 1 000 € | | | | |
| Association Le Pont | 6 290 € | 10 389,99 € | 4 443 € | 2 906.14 € | 11 415 € |
| Les Restaurants du cœur | | 1 000 € | | | |
| **SECTEUR PERSONNES AGEES** | | | | | |
| Association de soins et services à domicile (ASSAD) | 9 000 € | 9 000 € | 5 000 € | 4 000 € | |
| Retraite sportive | | | 500 € | 200 € | 200 € |
| Réseau de santé | 2 000 € | 2 000 € | | | |
| AILES | | | 10 000 € | | |
| Club amitié et traditions Cussy en Morvan | | 200 € | 200 € | | 200 € |
| Club Saint Merry La Celle en Morvan | | 200 € | 200 € | | 200 € |
| Club Aînes de Mesvres | | 250 € | | | |
| Club Curgy | | 200 € | | | |
| Maison de Bourgogne Etang Sur Arroux | | | 460 € | | |
| Du soleil dans la voix | 4 000 € | 4 000 € | 4 000 € | 800 € | |
| Les inséparables | | | | | 500 € |
| **SECTEUR PETITE ENFANCE/FAMILLE** | | | | | |
| Association Familiale de l'Autunois | 7 000 € | 3 000 € | 3 000 € | 3 000 € | 3 000 € |
| Association Familiale de l'Autunois (aide aux devoirs - CLAS) | | | | | |
| Association Familiale de l'Autunois (Adultes Relais) | | | | | |
| Association de conjoints survivants et parents d'orphelins | 500 € | 500 € | 600 € | 600 € | 600 € |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Bébé Zen | 150 € | 200 € | 200 € | 200 € | |
| Réseau de surveillance périnatale de l'Autunois Morvan | 2 000 € | | | | |
| Association Aide à l'allaitement (lait tendre) | 200 € | 200 € | 200 € | 200 € | 200 € |
| Aide aux mères de famille | 300 € | 300 € | 300 € | 300 € | |
| Odyssée Loisirs | | 2 000 € | 4 000 € | 2 000 € | 2 000 € |
| Et si on se parlait | | | 1 000 € | 500 € | |
| Association parents d'élèves de Couches | | 450 € | | | |
| Sauvegarde 71 ERSP | | 9 664,8 € | 9 665 € | 9 665 € | 9 665 € |
| Atelier de danses d'Autun | | | | | 500 € |
| Ateliers Nomades | | | | | 500 € |
| **SECTEUR SANTE ET HANDICAP** | | | | | |
| FNATH Autun | 350 € | 350 € | 400 € | 400 € | 400 € |
| FNATH Epinac | | | 200 € | | |
| FNATH Etang/Mesvres | | 100 € | 250 € | 250 € | |
| Alcool assistance - Croix D'Or | 150 € | 200 € | 300 € | 200 € | 200 € |
| Association Française des Diabétiques | 300 € | 300 € | | | |
| Ligue contre le cancer | 500 € | 300 € | | | |
| Papillons Blancs de l'Autunois | 800 € | | | | |
| Rythmes et Fitness | 200 € | 200 € | | | |
| ANPAA | 4 500 € | 4 500 € | 4 500 € | 4 500 € | 4 000 € |
| Centre G F Leclerc | | 1 000 € | | | |
| Mardor un site à promouvoir | | 200 € | | | |
| Valentin Hauy | | 300 € | | | |
| Tous solidaires pour l'Autisme | | | 200 € | 1 500 € | 500 € |
| Autun running | | | | | 200 € |
| UMPS | | | | | 500 € |
| **SECTEUR SOLIDARITE/SOLIDARITE INTERNATIONALE** | | | | | |
| Synergie environnement Bourgogne Sud Mali Solidarité | | 500 € | | | |
| Association Terres de Cultures | 1 000 € | 2 600 € | | 2 500 € | 500 € |
| Collectif Creusot-Autun des droits de l'homme | | 500 € | | 1 000 € | 500 € |
| Les Roselites | | | | | |
| Beogo Neere | 700 € | 700 € | 1 000 € | 1 000 € | 1 000 € |
| Ass. La vie des autres | | 500 € | | | |
| Un bouchon collecté = Un geste utile | | | 500 € | 500 € | |
| Les Ateliers Nomades | | 1 000 € | | | |
| ASAP | | 500 € | | | |
| ACD | | 1 500 € | 22 000 € | | |
| Cités Unies France (Madagascar) | | 500 € | | | |
| Cités Unies France (Tremblement de terre Equateur) | 500 € | | | | |
| Cités Unies France (Solidarité Haïti) | 500 € | | | | |
| Cités Unies France (Réhabilitation Indonésie) | | | 300 € | | |
| Cités Unies France (Mosambique) | | | | 500 € | |
| Association de solidarité de tous les immigrés | | 1 000 € | | | |
| Association Culturelle Musulmane | | 500 € | | | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CCAS Souppes Sur Loing | 500 € | | | | |
| ACTED Secours famine au Tchad | | 500 € | | | |
| Secours populaire Français Inondations en Colombie | | 500 € | | | |
| Secours populaire Français Soutien aux sinistrés de l'Aude | | | 300 € | | |
| Association des maires des Alpes Maritimes | | | | | 1 000 € |
| **AUTRES** | | | | | |
| Les Conciliateurs de justice -Association de la Cour d'Appel de Dijon | 300 € | 300 € | | 200 € | |
| Centre d'information des droits des femmes et des familles | 1 500 € | 1 500 € | 2 000 € | 2 000 € | 2 000 € |
| U. F. C. Que choisir de Saône et Loire | 500 € | 500 € | 600 € | 600 € | |
| AMAVIP | 3 500 € | 3 500 € | 3 500 € | 3 500 € | 3 500 € |
| CNL | 180 € | 200 € | 200 € | 200 € | |
| Unité mobile 1er secours | 300 € | | | | |
| Côté Morvan | | 1 000 € | | | |
| **TOTAL FONCTIONNEMENT** | **133 620 €** | **136 619,79 €** | **134 218 €** | **93 611.14 €** | **62 700 €** |
| **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT** | | | | | |
| Autun Morvan Initiatives | 3 000 € | | | | |
| ASSAD accessibilité en 2016 matériel informatique 2017 (12 postes) | 5 000 € | 3 000 € | | | |
| Espace St Ex | 10 000 € | | | | |
| OPAC jardin partagé à la Croix Verte | | | | | |
| ACD | 10 000 € | | 5 000 € | | |
| UMPS | | | | 1 000 € | |
| Les amis du petit marché | | | | 5 000 € | |
| Unité mobile 1er secours | | 1 000 € | | | |
| EHPAD Fougerolles Epinac | | | | | 7 000 € |
| **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE** | | | | | |
| Ass. Dessines-Moi la REA | | 500 € | | | |
| **TOTAL INVESTISSEMENT** | **28 000 €** | **4 500 €** | **5 000 €** | **6 000 €** | **7 000 €** |
| **TOTAL GENERAL** | **161 620 €** | **141 119,79 €** | **139 218 €** | **99 611.14 €** | **69 700 €** |

## B - Les Partenaires

# ➢ Volet Soutien Alimentaire

### ❖ Epicerie sociale d'Autun « Les amis du p'tit marché »

**« Les Amis du P'tit Marché » à Autun**, est une Epicerie Sociale et Solidaire du Grand Autunois-Morvan qui contribue à aider les familles. Elle a pour objectif de proposer aux personnes en difficulté une aide alimentaire. L'Association est formée de bénévoles et d'une petite équipe de professionnels.

Pour lutter contre l'isolement et la solitude des bénéficiaires, l'association Les Amis du P'tit Marché aurait aussi le projet de développer des activités d'échange de savoirs qui se traduiraient en ateliers de cuisine, broderie, couture, peinture...

La présidence de l'association est assurée à tour de rôle par le Secours Catholique, l'Association Familiale de l'Autunois et la Croix Rouge. Dans le projet initial de création de l'association, le souhait était de mutualiser l'organisation de l'aide alimentaire sur le territoire de la CCGAM qui s'est étendu au fur et à mesure des années et répondre de manière cohérente et coordonnée aux besoins de l'ensemble des publics.

**Evolution du nombre de bénéficiaires de 2016 à 2020**

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Familles | 273 | 281 | 316 | 286 | 313 |
| Personnes | 771 | 771 | 968 | 879 | 902 |

**Montant des achats des familles de 2016 à 2020**

| 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|
| 74 671€ | 65 148€ | 73 815€ | 58 347€ | 62 174€ |

**2016**
**273 familles soit 771 personnes**

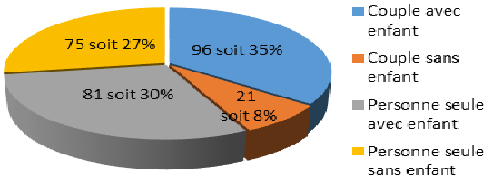


**2017**
**281 familles soit 771 personnes**

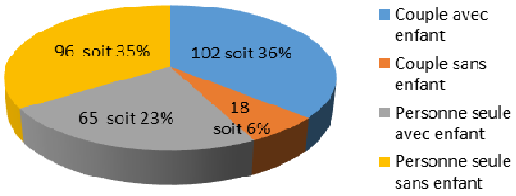


**2018**
**316 familles soit 958 personnes**

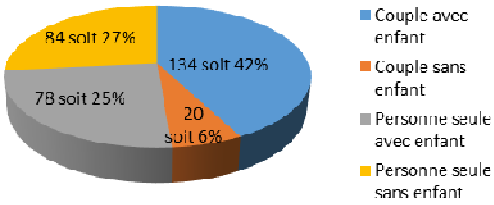


**2019**
**286 familles soit 879 personnes**

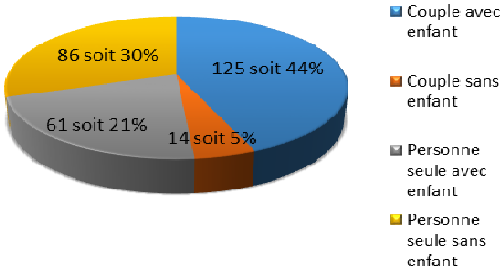


**2020**
**313 familles soit 902 personnes**

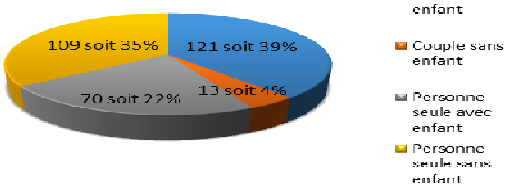

**En 2016**, ce sont 273 familles qui ont bénéficié d'un soutien alimentaire des **« Amis du P'tit Marché »**, contre 271 en 2015. Elles représentent 771 personnes contre 758 en 2015.

Ce sont 2 693 colis « vendus » dont 194 colis d'urgence, d'un coût moyen de 25 €.

Sur les 273 familles : 96 couples avec enfants (91 en 2015), 21 couples sans enfants (24 en 2015), 81 personnes seules avec enfants (67 en 2015), 75 personnes seules sans enfant (89 en 2015).

Sur les 273 familles : 82 personnes bénéficient des allocations familiales, 66 du revenu de solidarité active, 40 sont salariés, 27 en allocation de retour à l'emploi, 18 retraités, 14 en allocation de solidarité spécifique, 10 bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, 10 divers et 6 bénéficient d'indemnités journalières.

A noter la part importante des familles bénéficiant de revenu de l'action sociale, la précarité de certains salariés et retraités. Des dossiers constitués ne donnent pas suite ce qui interpelle l'association.

**70 % des bénéficiaires avaient un reste à vivre journalier inférieur à 3 €**.
Une participation financière de 30% est demandée aux familles et l'aide apportée est limitée à 3 mois. En réalité moins de 50% des personnes sont aidées pendant moins de 3 mois, la moyenne étant de 2 mois.
La majorité des bénéficiaires sont adressés par les travailleurs sociaux et les différentes associations caritatives.

- 77% des personnes résident Autun/Saint-Pantaléon
- 8% CC Beuvray Val d'Arroux
- 2% CC Vallée de la Drée
- 13% Hors CCGAM

**En 2017**, ce sont 281 familles qui ont bénéficié d'un soutien alimentaire des « Amis du P'tit Marché » soit 771 personnes. Les constats restent inchangés et l'année 2017 a été surtout marquée pour l'association par son déménagement à l'ancienne pédiatrie d'Autun avec une nécessité de ré organiser son activité du fait de locaux moins importants qu'auparavant et de les partager de surcroît avec l'accueil de jour. Le CIAS a porté l'ensemble des investissements.

**En 2018**, ce sont 316 familles qui ont bénéficié d'un soutien alimentaire des **« Amis du P'tit Marché »** soit 958 personnes.

- Leurs ressources principales viennent des minimas sociaux (RSA, ARE, ASS, Allocation familiale …) néanmoins 96 d'entre eux perçoivent un salaire insuffisant pour vivre qu'il soit associé ou non au RSA

| | |
|---|---|
| Chômage | 49 |
| RSA | 66 |
| Salaire | 57 |
| RSA+ Salaire | 39 |
| Prestations familiales | 13 |
| AAH | 13 |
| Indemnités journalières | 12 |
| Retraites | 24 |
| Etudiants, Apprentis, Garantie Jeune | 3 |
| Aide sociale | 0 |
| Aucune ressource à l'inscription | 40 |
| TOTAL | 316 |

- Le Reste A Vivre (RAV) journalier est inférieur à 3€ dans 79% des cas. Pour les RAV supérieurs à 8€, ils tiennent compte en général de l'endettement (QF2). Actuellement le QF de référence est de 220€/mois et par personne. Mais, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, il est passé à 230 €.
- La ramasse journalière provient de dons des Magasins Leclerc, Leclerc Drive à Autun et Leader Price. Le bénéfice net de la ramasse 2018 est estimé à un peu moins de 10 000€
- 4 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène récoltés en 2018, ce qui correspond à 8 427€.
- 1.5 tonne de « produits bébé » récoltée par l'EBM d'une valeur de 7422 € (soit un total de 5 667 kg pour 15 849€)
- Le personnel : 2 salariés en 2018 / 25 bénévoles réguliers
- Les financements : CIAS, Conseil Départemental 71, l'ANDES, solidarité-alimentaire-France, Emmaüs, Le Lions Club, Les Anysetiers et de nombreux particuliers
- Les Locaux : Exigus ; ne permettent pas d'élargir l'action à d'autres activités que la distribution alimentaire.

**En 2019** ce sont 286 familles (soit 879 personnes) soutenues. La proportion des femmes seules avec enfants diminue.
Les familles bénéficiaires, pour moitié perçoivent des allocations chômage ou du RSA, voire un petit salaire.
Depuis le 1er janvier 2019, la vente des produits correspond à 20 % du prix de revient

Au moment de l'inscription 12% des familles n'avaient aucune ressource. Le RAV individuel journalier est inférieur à 5€ dans 86% des cas.
80% des familles sont domiciliées sur Autun/Saint-Pantaléon et 20% dans les autres communes.

Pendant plusieurs mois l'association a soutenu plusieurs familles Syriennes et 7 familles Yésidies dans l'attente de la régularisation de leurs droits.
2/3 des familles ont fréquenté l'épicerie sociale pendant 12 semaines. A l'inverse 6 familles inscrites ne sont jamais venues.

Le montant des achats des bénéficiaires a un peu baissé par rapport aux années précédentes : 58 347€ soit près de 33 tonnes de nourriture.

En février 2019, se sont mis en place les paniers solidaires, en 11 mois ce sont 1565 paniers (soit 142 par mois). La collecte de la banque alimentaire a permis de récupérer un peu plus de 5 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène d'une valeur estimée de 14 215€.

25 à 26 bénévoles se mobilisent régulièrement une à deux fois par semaine.

**En 2020** l'année de la crise sanitaire, l'Epicerie Sociale lors du 1er confinement, a réduit son ouverture à 2 jours/semaine. Au 2ème confinement, ont été maintenus les mêmes jours d'ouverture et d'horaires. Seul le nombre de personnes reçues par tranche horaire a été réduit. Les restrictions ainsi que les consignes sanitaires ont bien été respectées par les bénéficiaires. Une des grosses difficultés en 2020 a été la chute brutale de la ramasse.
L'autre difficulté majeure concerne le respect des gestes barrières dans les petits locaux. Avec le contexte sanitaire le problème a été résolu en limitant à 2 le nombre de clients reçus en même temps. Le CIAS et la Ville d'Autun ont apporté leur soutien en mobilisant deux bénévoles de la réserve citoyenne pour « remplacer » les personnes les plus âgés et donc les plus vulnérables.

La fréquentation est légèrement supérieure en nombre de familles **313** et une légère augmentation du nombre de personnes **902** et une distribution de colis d'urgence de 133, légèrement en baisse et d'un coût moyen de **18€**.

La situation familiale a peu changé, les aides sont réparties entre **121 couples avec enfants, 13 couples sans enfant, 70 familles monoparentales et 109 personnes seules sans enfant.** Quant à la situation sociale, 56 personnes sont salariées, 24 cumulent un salaire complété par le RSA, 41 perçoivent les allocations chômage, 80 le revenu de solidarité active, 6 les prestations familiales, 23 l'allocation adulte handicapé, 7 des indemnités journalières, 29 la retraite, 8 sont étudiants, apprentis ou sous la garantie jeune et 39 n'ont aucune ressource au moment de l'inscription.

Le reste à vivre est toujours préoccupant. En effet, 77% des familles ont un reste à vivre inférieur à 3€, 8.94% entre 3 et 5€, 10.86% entre 5 et 8€, 0.95% entre 8 et 10€ et 2.23% supérieur à 10€. Il est constaté une certaine stabilité des situations soient familiales ou sociales. Une augmentation de l'ordre de 20% des bénéficiaires du RSA, est à noter. Autre constat, de nombreuses familles, sollicitent de manière récurrente les services de l'association. Il est rappelé que l'aide alimentaire n'est pas gratuite, toute personne bénéficiaire participe à hauteur de 20% du montant d'achat qui lui est alloué. La durée maximum de 3 mois par année a été utilisée par une majorité de familles (57.50%). Le nombre de passages en caisse a été en moyenne, de 41 par semaine.

L'origine géographique des familles est plutôt stable 77% soit 241 familles sont domiciliées à Autun-Saint-Pantaléon, 23% soit 72 familles proviennent de la CCGAM.

Le montant des achats s'est élevé à 62 174€, 58 347€ en 2019 soit une légère hausse, soit un volume distribué de 33,688 tonnes de nourriture. Les paniers solidaires ont été en nette baisse cette année pour une somme de 7 666€ (16 000€ en 2019). Cette baisse s'explique par une forte diminution de la ramasse.

L'association était réticente à la participation à la collecte de la banque alimentaire en 2021, en raison du contexte sanitaire. Aussi une réunion dernièrement organisée à l'initiative de la Ville d'Autun et de ses élus, entre le président de l'OMS et celui de l'association du Petit Marché avait pour objectif, de mettre en relation de nouveaux bénévoles du milieu sportif pour donner la main sur cette collecte 2021.

BIOCCOP reste un partenaire important de l'association, qui permet de proposer aux bénéficiaires des produits bio. La difficulté en 2020 a été de palier à la perte de la nette diminution (58.35%) de la ramasse de l'enseigne LECLERC. Leur nouvelle politique concerne les produits en voie de péremption. Cela a surtout privé de viande et de certains produits frais, qui auparavant étaient fournis en quantité et permettaient un grand choix aux bénéficiaires et permettaient de proposer un plus grand nombre de paniers solidaires. L'enseigne reste pour autant très solidaire et apporte une aide précieuse comme celle du magasin B1.
Un nouveau partenariat se développe avec les gérants d'INTERMARCHE, ce qui est très positif pour le territoire, en matière de solidarité partagée. L'association nationale des épiceries solidaires verse une subvention indispensable qui permet l'achat des produits alimentaires de base, le CD 71 via le fonds d'aide aux jeunes prend en charge les 20% restants pour permettre l'accès aux jeunes. Le ROTARY a été dans la même démarche durant le 1er confinement en prenant le reste à charge pour les bénéficiaires et le Lions club apporte son soutien pour les fêtes de fin d'année.

L'association fonctionne bien grâce à ses 25 à 26 bénévoles qui malgré le contexte sanitaire ont continué à œuvrer et honorer leur engagement. Les tâches sont bien organisées entre les chauffeurs qui collectent la marchandise dans les grandes surfaces et les boulangeries, le tri et la mise en rayon qui se pratiquent dans les locaux de l'Epicerie.

### ❖ Epicerie solidaire d'Epinac « Le coup de pouce »

**L'Association « Coup d'Pouce » à Epinac** gère une épicerie sociale dans le cadre d'un partenariat étroit avec le CIAS. Au-delà de la simple dimension alimentaire, l'association joue un rôle d'écoute, d'accompagnement et de lien social pour nombre de ses bénéficiaires.

**Pour 2016, 2017**, elle a apporté une aide à 92 familles, ce qui représente 105 adultes et 62 enfants (dont 12 ados) soit un total de 189 personnes. Ces familles sont aidées 12 semaines maximum par an. La collecte de la banque alimentaire a été très favorable en 2017 et la ramasse a permis de récolter plus de 910 kg de marchandise.

**Sur l'année 2018**, la structure a apporté une aide à 102 familles, qui représentent 127 adultes et 56 enfants, 14 ados soit 197 personnes (des jeunes parents, des personnes âgées, des familles nombreuses, des personnes seules…).
L'association aide ces familles à hauteur de 12 semaines maximum par an. A noter que l'association aide également à l'année 6 personnes retraitées qui perçoivent des minima sociaux.

**Points principaux de l'année**

Dans le domaine des activités proprement dites, l'association est toujours partenaire, en tenant compte d'un droit d'adhésion, avec la banque alimentaire de Bourgogne, ce qui permet de bénéficier de produits à des prix très attractifs pour les adhérents. Le partenariat avec le magasin Colruyt en collaboration avec son Directeur depuis le 25 septembre 2018 a fait bénéficier de **1 913 kg de marchandises,** ce soutien est très important.

Depuis janvier 2018 l'association bénéficie de la ramasse d'Autun tous les 15 jours, ce qui permet d'avoir plus de choix et les bénéficiaires en sont très satisfaits. Cela représente pour cette année, la somme de **3 716 €.**

L'association a participé à la collecte de la banque alimentaire sur le plan national. Cette collecte 2018 a été très favorable, les Epinacois ont été généreux (plus de 900 Kg de marchandises).

L'association a pu acheter un véhicule pour ses déplacements.

**Etat des projets à venir**

L'association espère continuer sa mission auprès de ses bénéficiaires et surtout d'élargir son aide auprès des familles dans le besoin.

**L'année 2019** a été une année confortable pour l'association, aussi bien par la ramasse d'Autun qui représente **2 815 € et du magasin Colruyt 5.525 kg** d'aliments.

L'association a participé à la collecte de la banque alimentaire sur le plan national. Il a été récolté plus de **1 150 Kg de marchandises**, avec un reversement de 0.06 cts sur cette ramasse à la BA (banque alimentaire).

**2019** : 60 familles qui représentent (116 personnes dont : 62 adultes, 21 ados, 33 enfants).

**L'année 2020** fut une année difficile avec la crise sanitaire, l'association a répondu présente avec une organisation différente, de mars à juin, ne pouvant plus recevoir de public dans sa petite salle d'attente. Pour protéger les personnes vulnérables des colis ont

été préparés et les personnes venaient les chercher sans rentrer dans le local, avec des créneaux horaires différents. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, ils ont été livrés.

**2020** : 66 familles qui représentent (134 personnes dont : 72 adultes, 19 ados, 43 enfants)

La situation sociale des familles est assez semblable aux autres années, revenus insuffisants (chômage, revenu de solidarité active, rupture de droits sociaux et travail à mi-temps).

L'origine géographique des familles est dans 80% des situations des familles d'Epinac et dans les 20% des communes environnantes (Couches, St Léger-du-bois, Saisy, Saint-Maurice-les-Couches). L'association a aidé ces familles à la hauteur de 12 semaines. Il y a toujours les aînés à l'année. Il est constaté également des familles qui sont vraiment en difficultés au-delà de ces 12 semaines.

Certains de ces bénéficiaires sont adressés par des structures sociales et d'autres viennent d'eux-mêmes. Dans ce cas l'association oriente ces familles sur les services sociaux selon leur situation. Au-delà de la simple dimension alimentaire, l'épicerie est amenée à jouer un réel rôle d'accompagnement, d'écoute et de lien social pour bon nombre de ses bénéficiaires.

Points principaux de l'année 2020

Une des grandes difficultés en 2020 été la chute brutale de la ramasse sur Autun. L'association est restée quelques mois sans descendre sur Autun de février 2020 à juillet 2021. Pour Janvier 2020 (376 €). Pour les bénéficiaires, moins de choix dans les produits frais en particulier, comme la viande et charcuterie. Pour l'association, diminution des rentrées d'argent et dépenses en achats, en plus.

L'association est toujours partenaire, en tenant compte d'un droit d'adhésion, avec la banque alimentaire de Bourgogne, ce qui permet d'obtenir des produits frais, mais la BA a été aussi très impactée par une diminution de la ramasse. Le partenariat avec le magasin Colruyt et la collaboration du directeur de ce magasin, ont été très précieux (pour 2020 **4 042 kg**). L'association n'a pas pu faire la collecte de la banque alimentaire, le magasin ne pouvait recevoir l'association à l'intérieur.

**Une autre difficulté majeure** a concerné les gestes barrières dans les petits locaux, mis gratuitement à disposition par la ville d'Epinac. L'association a limité la présence des bénéficiaires à deux, dans la salle d'attente, tout le monde a bien compris l'utilité de cette organisation, qui a nécessité par ailleurs, un travail supplémentaire pour les bénévoles (désinfection après chaque passage de nos bénéficiaires). D'ailleurs une charge pour l'association, qu'elle ne supportait pas les autres années : le coût du gel, des masques et des lingettes désinfectantes.

**Etat des projets à venir**

Cette année l'association espère participer à la collecte de la banque alimentaire sur le plan national qui aura lieu le 26 & 27 novembre 2021.

**Liens de l'association avec l'extérieur**

L'association entretient de très bons rapports aussi bien avec les AS de la Maison des solidarités du département de Saône-et-Loire, qu'avec ceux du CIAS.

## ❖ Les Restaurants du Cœur d'Autun

Association reconnue d'utilité publique, qui a pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

En 2018, en Saône et Loire, 827 bénévoles (497 femmes et 330 hommes) ont été accueillis toute l'année dans les 20 centres d'accueil et de distribution.

**Aide alimentaire :**

**Pendant la campagne d'hiver 2017/2018**, 587 351 repas ont été servis à 8016 personnes inscrites soit une augmentation de 1,5 % par rapport à la campagne 2016/2017.

5866 colis de dépannage ont été distribués, soit une augmentation de 19% par rapport à la campagne 2016/2017.

La ramasse s'est élevée à 123 066 kg au lieu de 84 332 kg pour 2016/2017.

La collecte nationale a, quant à elle, permis de récolter 66 tonnes de marchandises.

**Pendant la campagne d'été 2018**, 660 946 repas ont été servis, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à la campagne d'été 2017.

8178 colis de dépannage ont été distribués, soit une augmentation de 2% par rapport à l'été 2017.

La ramasse s'est élevée à 221 654 kg, soit une progression de 3 % par rapport à 2017.

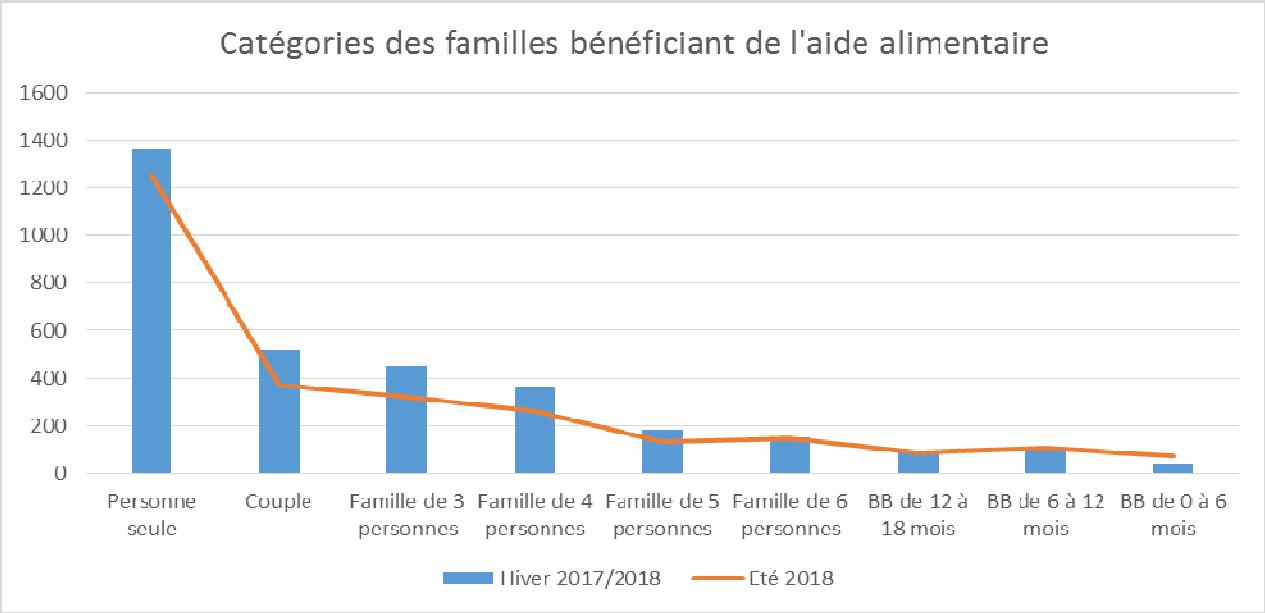

**Aide à la personne**

➢ Accompagnement budgétaire (micro-crédit) : En mars 2018, signature d'une convention avec l'organisme CREASOL afin de permettre l'obtention d'un micro-crédit pour les personnes accueillies sous certaines conditions : existence d'un projet précis (financement permis de conduire, achat d'un moyen de transport…) et avoir les moyens de rembourser ce crédit : le RAV doit être suffisant.

➢ Activité de cinéma dans 10 centres organisateurs à destination des enfants

➢ Lutte contre l'illettrisme : Ateliers de français proposés dans 4 centres (Chalon Sur Saône, Digoin, Macon et Montceau les Mines)

➢ Soutien à la recherche d'emploi : Ateliers d'aide au retour à l'emploi permettant une aide à la constitution des dossiers administratifs complexes tels que (demandes de retraite, dossier de surendettement, aide juridictionnelle, accès aux soins…).

➢ Estime de soi : Actions permettant aux personnes en difficulté financière de se vêtir et de prendre soin d'elles.

➢ Vacances : Départs en vacances à destination des familles.

**Au niveau local :** Sur Autun, les Restos du Cœur sont situés 12 rue aux Raz et travaillent avec 17 bénévoles

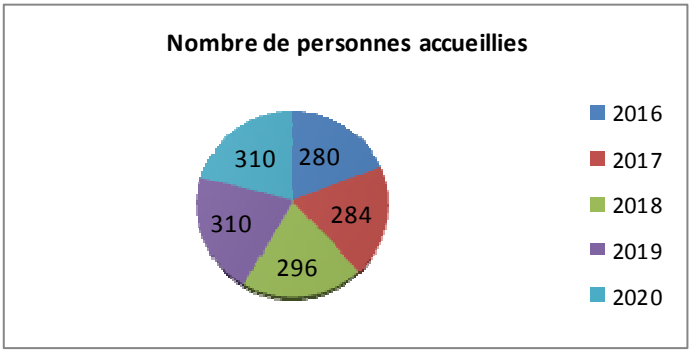


➢ Nature des revenus des familles : le RSA, des Retraites, des CDI ou des ASS
➢ Nature des demandes : Alimentaire et vestimentaire
➢ Problématiques identifiées sur le territoire : locaux trop petits et manque de véhicule réfrigéré.

En septembre 2021, le nombre des bénéficiaires est en augmentation. Le contexte sanitaire n'a pas aidé (les situations de chômage ont progressé).
Pour cette dernière période d'été 2021, l'antenne a soutenu 87 familles ce qui a représenté 950 repas servis toutes les semaines.

Malgré les ramasses réalisées toutes les semaines auprès d'Intermarché et de BI1 et les dons des restos du cœur, leur principale source, il devient très compliqué pour l'association de donner aux bénéficiaires toutes les semaines.

M.Bessé responsable des restaurants du cœur du centre d'Autun est remplacé par Mr Pierre Baudry est le nouveau responsable de l'antenne d'Autun.

## ❖ La Croix Rouge Française

**ESPACE BEBES PARENTS**

**En 2018**, l'association a suivi **51 familles dont 4 nouvelles** et 15 sorties du dispositif (enfant + 3 ans) se décomposant comme suit :

bébés 0 à 12 mois : 12
bébés 13 à 24 mois : 21
bébés 25 à 36 mois : 18
Ces familles sont représentées par 47 femmes et 4 hommes
L'association a distribué **2448 colis**, à savoir :
22066 couches
205 boîtes de lait 1er âge
210 boîtes de lait 2ème âge
108 litres de lait croissance
708 litres de lait demi écrémé
751 petits pots légumes
396 petits pots viande

**En 2019**, l'association a accueilli **51 familles dont 14 nouvelles** et 27 sorties du dispositif (bébés + 3 ans) représentant **70 bébés** :
0/12 mois : 14
15/24 mois : 27
25/36 mois : 10
Ces familles sont représentées par 46 femmes et 5 Hommes
L'association a distribué **3172 Colis** :

23750 Couches,
180 boîtes lait 1er âge
215 boîtes de lait 2ème âge
71 litres de lait croissance
2306 litres de lait demi écrémé
701 petits pots légumes
511 petits pots viande
3018 petits pots fruits et crème
624 produits d'hygiène

**En 2020**, l'association a suivi **34 bébés**, à savoir : 17 enfants de la naissance à 12 mois, 12 enfants de 13 mois à 24 mois, 5 enfants entre 25 mois et 36 mois ; représentant 32 familles.
L'association a accueilli **8 nouvelles familles** et 11 ont été sorties du dispositif (plus de 3 ans). Ces familles sont représentées par 28 femmes et 4 hommes. Elles fréquentent l'espace parents/bébés entre 24 mois et 30 mois. Deux après-midi d'ouverture (14h-16h30) par semaine. L'association reçoit en moyenne 10 familles.
L'association a distribué **756 colis** se décomposant comme suit:
COUCHES: 10184
BOITES LAIT 1erAGE: 154
BOITES LAIT 2ème AGE: 42
BOITES LAIT CROISSANCE: 24
BOITES PETITES CEREALES: 133
PETITS POTS (légumes, viande, poisson, fruits, compotes) : 1637
PRODUITS HYGIENE : 575
4 bénévoles sont mobilisés pour l'espace parents/bébés : 1 à moins de 60 ans et 3 plus de 60 ans.

**VESTIBOUTIQUE**

3 bénévoles s'occupent de la vestiboutique - 1 bénévole a moins de 60 ans L'association a aussi un bénévole pour la maintenance (déchèterie, cartons, livraison petits meubles). Ils travaillent les mêmes jours et heures que l'espace parents/bébés.

Les bénévoles indiquent depuis déjà l'an passé, recevoir de moins en moins de familles (image pas toujours positive du lieu, la demande systématique des justificatifs de ressources et de charges au-delà de 3 mois de soutien n'a pas permis à certaines familles demandeuses de continuer à être aidées).

### ❖ Le Secours Catholique

**Antenne Autun**

Concernant ces trois dernières années, les activités ont été limitées.

L'ancienne équipe a fermé le vestiaire situé rue Deguin en 2019.

Les activités proposées étaient:
- Des permanences d'accueil écoute
- L'achat de vêtements d'occasion à moindre coût.

La délégation a souhaité fermer ce vestiaire lié à la faible fréquentation, et à la remise en question de la pertinence du distributif vestimentaire dans ce secteur, sachant que d'autres associations agissent dans ce sens à Autun.

La nouvelle équipe n'a pas pu réellement mettre en place ses activités (crise covid), hormis:
- Des repas conviviaux avec des personnes isolées.
- Des permanences d'accueil/écoute débouchant pour certaines sur de l'accompagnement
- Noël 2020: en partenariat avec un restaurateur (dont l'activité à été également impactée par la crise). L'équipe a proposé à des personnes en difficultés financières ou isolées une vingtaine de repas de noël 2020. Un temps de rencontre a été prévu à cet effet.

**Perspectives 2021**

- Développer au centre social S. Veil le mardi après-midi un temps convivial autour d'un café.
- Des permanences d'accueil/écoute.
- Puis un vendredi par mois un repas convivial, réalisé par les participants avec des produits locaux.

**Antenne Etang-sur-Arroux**

La responsable de l'antenne de la commune d'Etang-sur-Arroux précise que sur l'année 2021, ce sont environ 100 familles qui ont été soutenues par l'association, notamment d'un point de vue alimentaire. L'association a été particulièrement sollicitée.

Comme en 2020, l'association prévoit un repas de noël, qui sera livré le jour de noël, auprès d'une trentaine de familles à leur domicile, repas confectionné par un traiteur local.

**Analyse thématique alimentaire**

-La structuration locale des Epiceries Sociales et Solidaire, sur le territoire de la CCGAM, en matière de soutien alimentaire aux personnes, est particulièrement bien organisée avec une Antenne Autunoise et une antenne Epinacoise. Nous pouvons observer que les personnes bénéficiaires, en grande majorité des personnes seules avec ou sans enfants, sont orientées principalement par les travailleurs sociaux (Maison départementale des solidarités, Centre Intercommunal d'Action Social du Grand Autunois Morvan, Espace Saint-Ex, Sauvegarde 71 Association le Pont…). Ce constat témoigne de l'accompagnement social dont bénéficie ces familles ; soit pour permettre l'ouverture des droits, souvent en attente, soit pour permettre de passer un « cap » difficile financièrement. Dans ce cas le soutien alimentaire, permet aux bénéficiaires d'alléger leur budget, pour le règlement d'autres factures.

-Les travailleurs sociaux du département et du CIAS sont associés aux commissions d'étude des demandes de soutien et le partenariat est actif. Les associations sont attentives et sensibles à l'accompagnement social mis en place et à l'écoute des nombreuses difficultés que rencontrent les familles. Les associations sont également très facilitatrices pour permettre l'accès continu au soutien alimentaire. A titre d'exemple, durant les trois semaines de fermeture de l'antenne Autunoise, l'association nous confie des colis d'urgence qui peuvent dépanner l'ensemble des bénéficiaires connus ou non par les partenaires. Cette souplesse est importante et nous permet de répondre de manière réactive à tout type de demande. Le CIAS dispose également d'une avance qui permet aussi de répondre aux situations d'urgence du vendredi. L'arrivée du week-end est connue comme étant un moment particulièrement sensible pour les familles.

-En effet, les restes à vivre sont faibles, avec une augmentation des familles bénéficiaires du RSA, mais pas que. L'antenne d'Epinac soutient à l'année des personnes retraitées dont l'on sait que les revenus n'augmenteront pas et qui pourtant, ont besoin d'être soutenues, au-delà des trois mois prévus au règlement. Il est observé également des situations de travailleurs « pauvres », liées à la précarité de leur contrat de travail. Certains auraient également besoin d'être soutenus au-delà des trois mois. Il est d'ailleurs constaté un système d'alternance avec d'autres associations caritatives qui permettent sous réserve de la constitution d'un dossier, de prolonger ce soutien. En effet, les restaurants du cœur prennent souvent le relais sur le reste de l'année en cas de besoin. Aucune participation n'est demandée, contrairement aux associations des épiceries sociales et solidaires, qui marquent par-là, l'engagement du bénéficiaire à être acteur de sa situation. Les restaurants du cœur sont de plus en plus sollicités et ce, toute l'année. A noter que la participation des familles demandée par les épiceries, à évoluer vers le bas, de 30% à 20%, témoignant là aussi de situation de plus en plus précaires. Concernant les familles qui ne peuvent pas prétendre aux critères d'attribution, le p'tit marché de l'Autunois a mis en place les paniers solidaires d'un cout de 15 euros, mais d'une valeur plus importante. Cette initiative a été particulièrement positive, non « stigmatisante » et gagnant/gagnant tant pour le bénéficiaire que pour l'association avec de nouvelles recettes. Les ramasses étant moindres, l'association n'a pas pu réitérer l'opération à la même auteur.

-Nous pouvons également observer que les bénéficiaires sont majoritairement domiciliés sur Autun et le quartier de Saint-Pantaléon ; et pour l'antenne d'Epinac, de la commune d'Epinac. Cette observation nous a aussi amené à nous questionner sur le non recours aux droits et sur la difficulté peut-être à venir jusqu'à Autun. Plusieurs projets ont alors émergé. En partenariat avec le service de transport à la demande et la MDS, nous avons mis en place des cartes de transport spécifiques pour les déplacements en direction du p'tit marché. Les premiers trajets étaient gratuits et les suivants avec une participation de 1 euro. Dans les mêmes temps, nous avions été également sollicités par la Banque Alimentaire, qui à la demande des services de la DDCS, maintenant DEETS, souhaitait le développement d'un projet de « l'aller vers » pour identifier les potentiels besoins. Des difficultés matérielles et organisationnelles, malgré la bonne volonté de tous les acteurs,

n’ont pas permis au projet de se développer. La banque alimentaire a cependant pu conduire une expérimentation sur un autre territoire du département. Nous restons en lien et attentifs à ce déploiement pour imaginer peut-être le retravailler.

-Il est également à souligner la participation très solidaire et active des grandes surfaces locales dans ces projets. Chaque année de nouveaux partenariats se nouent et ces acteurs engagés apportent un réel plus, notamment sur le secteur d’Epinac pour l’association coup de pouce. Il est à souligner l’engagement bénévole conséquent sur ce secteur d’activité associatif qui demande beaucoup de disponibilité au regard des enjeux. Comme bons nombres d’associations, les bénévoles vieillissent et se posent encore de manière plus accrue en ce contexte sanitaire contraint de la possibilité de leur engagement. Il conviendrait peut-être comme en 2017, de reconduire notre forum des associations qui avait entre autre permis de « recruter » et de valoriser l’action des associations.

-Enfin, nous pouvons constater que d’autres acteurs comme la croix rouge et le secours catholique apportent également leur contribution sur des domaines plus spécifiques. La croix rouge pour les parents et tous petits ; en effet les produits laitiers et d’hygiène représentent un coût important. Le secours catholique quant à lui, est aussi un acteur réactif, qui peut dépanner, mais qui s’inscrit également dans le cadre d’un projet à long court favorisant le lien social.

# ➢ Volet Insertion et lien social

## ❖ Allo Coup d'Main - Autun Morvan initiatives (AMI) – Vie de Quartiers

**ALLO COUP D'MAIN**

**(Nombre de clients en 2019 : 670 et 597 en 2020)**

Association Intermédiaire qui fait partie des « Structures d'Insertion par l'Activité Economique ». Le fondement de cette structure est de remettre des personnes, qui connaissent des difficultés particulières d'accès à la vie professionnelle, en capacité d'occuper tout emploi relevant de leurs compétences. Pour ce faire, elle assure aux personnes qu'elles embauchent : un accueil, un parcours socioprofessionnel fondé sur une expérience de travail, une formation en situation de production, un accompagnement individualisé adapté à sa situation.
L'accompagnement des salariés est assuré par les 4 agents d'accueil et la conseillère en insertion professionnelle.
La subvention principale vient de la DIRECCTE sur les aides aux postes en insertion.

| Années | Nombre de clients | Nombre de salariés | Nbre de Femmes | Nbre d'hommes |
|---|---|---|---|---|
| 2016 | 601 | 210 dont 60 personnes de – de 26 ans et 54 de plus de 50 ans, 103 personnes non inscrites à pôle emploi, durée moyenne 21 mois. | 137 femmes | 73 hommes |
| 2017 | 616 | 228 dont 69 personnes de plus de 50 ans et 46 personnes de – de 26 ans, 113 non inscrits à Pôle emploi | 137 femmes | 91 hommes Autres types d'activités développées + femmes plus sur du temps partiel |
| 2018 | 654 | 240 dont 95 de plus de 50 ans, une nouvelle baisse des – de 26 ans avec 39 personnes | 150 femmes | 90 hommes Complément de ressources (retraités |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2019 | 644 | 226 salariés dont 37 personnes de – de 26 ans, 91 personnes âgées entre 26 et 50 ans et 98 personnes de plus de 50 ans<br>110 ne sont pas inscrits à Pôle emploi | 142 femmes | 84 hommes |
| 2020 | 621 | 208 salariés dont 22 personnes de plus de 50 ans, et 39 de – de 26 ans, 95 sont inscrites à Pôle emploi | 136 femmes | 72 hommes |

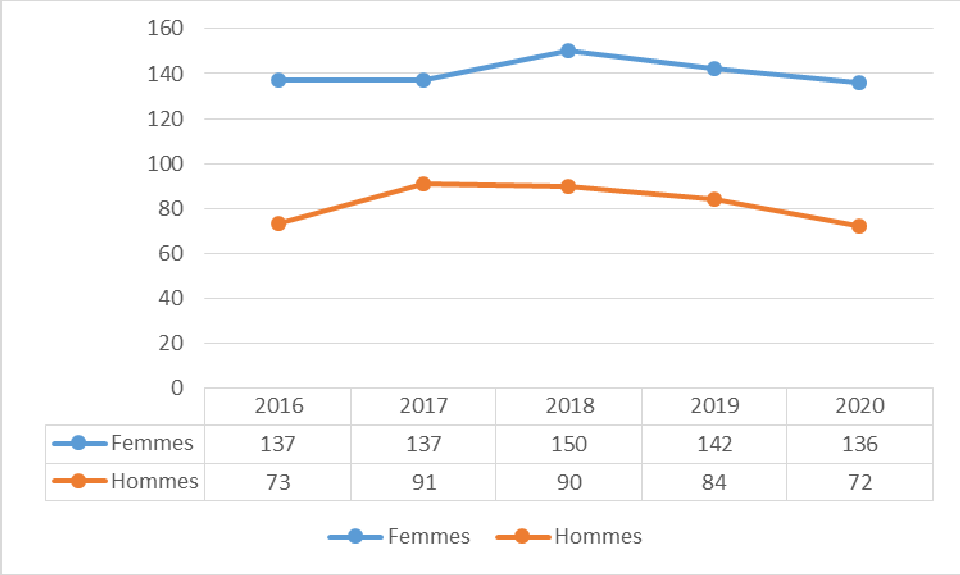


En 2016, 3 235 contrats ont été réalisés, 3 235 par des femmes et 1 043 par des hommes
En 2017, 4 497 contrats ont été réalisés, 3 435 par des femmes et 1 057 par des hommes.
En 2018, 4 666 contrats ont été réalisés, 3 619 par des femmes et 1 047 par des hommes.
En 2019, 4 773 contrats ont été réalisés, 3 728 par des femmes et 1 045 par des hommes.
En 2020, 4 258 contrats ont été réalisés, 3 485 par des femmes et 771 par des hommes.

En 2016 : 96 nouveaux au cours de l'année, ce qui correspond à une moyenne d'environ 231 heures de travail par intervenant par an, soit 30,28 ETP.

En 2017 : 99 nouveaux au cours de l'année, ce qui correspond à une moyenne d'environ 219 heures de travail par intervenant par an, soit 31,08 ETP.

En 2018 : 114 nouveaux au cours de l'année, ce qui correspond à une moyenne d'environ 229 heures de travail par intervenant par an, soit 34,72 ETP.

En 2019 : 106 nouveaux inscrits au cours de l'année, ce qui correspond à une moyenne de 225 heures de travail par intervenant par an, soit 31.93 ERP. L'accompagnement des salariés est assuré par 4 agents d'accueil et l'accompagnatrice socio-professionnelle ce qui représente 3.13 ETP.

En 2020 : 103 nouveaux inscrits au cours de l'année 27.12 ETP

Pour ce faire, elle assure aux personnes qu'elle embauche : un accueil, un parcours socio-professionnel fondé sur une expérience de travail, une formation en situation de production, un accompagnement individualisé adapté à sa situation.

**L'activité et son évolution**

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Particulier | 31 876 | 33 360 | 35 959 | 33 096 | 29 537 |
| Secteur marchand | 6 307 | 3 899 | 5 062 | 6 287 | 2 953 |
| Associations | 5 539 | 6 210 | 7 741 | 8 246 | 8 514 |
| Collectivités | 4 938 | 6 559 | 7 921 | 3 868 | 2 587 |
| **Total** | **48 660 h** | **50 028 h** | **56 683 h** | **51 497h** | **43 591 h** |

- La proportion de l'activité effectuée auprès des particuliers est stable et correspond directement à toutes les démarches commerciales et de suivis effectuées. La principale mission est celle de l'aide à domicile (ménage, entretien, aide aux repas, aide aux courses…)
- Le secteur marchand connaît une deuxième hausse consécutive, ce qui est positif étant donné que c'est un support d'insertion intéressant pour les salariés (Espace vert et agriculture, bâtiment et travaux publics, postes administratifs, l'entretien et le nettoyage, l'hôtellerie/restauration, sécurité gardiennage et animation arts spectacles…).
- La proportion du nombre d'heures effectuées par les Associations est en baisse.
- Les collectivités sont en hausse significative, aussi le travail de communication des élus se poursuit.

**Répartition de l'activité par antenne**

| | Autun | Epinac | Etang-sur-Arroux | Couches |
|---|---|---|---|---|
| 2016<br>Nombre d'heures<br>% | 24 085<br>49,50% | 13 312<br>27,35% | 10 628<br>21,84% | Démarrage juin |
| 2017<br>Nombre d'heures<br>% | 25 834<br>51,64% | 10 886<br>21,76% | 11 823<br>22,55% | 2 025<br>4,05% |
| 2018<br>Nombre d'heures<br>% | 25 627<br>45% | 11 129<br>20% | 15 924<br>29% | 4 003<br>6% |
| 2019<br>Nombre d'heures<br>% | 24 005<br>46% | 19 752<br>19% | 11 659<br>23% | 6 079<br>12% |
| 2020 Nombre d'heures<br>% | 19 344<br>44% | 8 358<br>19% | 10 910<br>25% | 4 979<br>11% |

Problématiques identifiées : un très bas niveau de qualification, une absence de mobilité, un manque ou une absence d'expérience professionnelle, des périodes sans emploi de plus en plus longues et des problématiques sociales (santé, logement, endettement…).

**Sorties positives**
2016 : 19 sorties avec une durée moyenne de passage de 21 mois sur la structure.
2017 : 7 sorties avec une durée moyenne de passage de 17 mois sur la structure.
2018 : 18 sorties avec une durée moyenne de passage de 20 mois sur la structure.
2019 : 37 sorties positives, mais seules 18 prises en compte car il est nécessaire d'effectuer au moins 150 heures de mission au préalable, avec une durée moyenne de passage de 20 mois sur la structure.
2020 : 19 sorties sur l'année

## AUTUN MORVAN INITIATIVES

**(Nombre de clients 66 en 2019 et 72 en 2020 adhérents aux jardins)**

Association permettant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, conciliant activité économique et vocation sociale. Autun Morvan Initiatives est un acteur économique et un atout pour le territoire contre la précarité face à l'emploi.

Deux ateliers :

**JARDINS BIO DES QUATRE SAISONS depuis 2002**

- Production de légumes biologiques sur 3 hectares
- Vente quotidienne de légumes sur notre site, sur le marché d'Autun, aux cantines scolaires
- Partenariat avec les producteurs locaux - Espace de vente "au p'tit marché des producteurs"
- Atelier de transformation des légumes
- 12 salariés en entrées et sorties permanentes (14 salariés depuis 2021).

**ENVIRONNEMENT ET PETIT PATRIMOINE (EPP) depuis 2004**

- Entretien et rénovation du petit patrimoine sur le territoire couvert par la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan. Face au besoin des collectivités dans l'entretien de leur commune, l'activité principale repose sur l'entretien d'espace vert.
- Rénovation de murs d'églises, chapelles, fours à pain, lavoirs
- 10 salariés en insertion en entrées et sorties permanentes.

Aujourd'hui axé essentiellement sur l'entretien espaces verts

En 2016 :
36 personnes ont bénéficié d'un CDI (15 pers. sur EPP et 21 sur Jardins bio, soit 19 femmes et 17 hommes).

En 2017 :
34 personnes ont bénéficié d'un CDI (15 pers. sur EPP et 19 sur Jardins bio, soit 18 femmes et 16 hommes).

En 2018 :
35 personnes ont bénéficié d'un CDDI (16 personnes sur EPP et 19 sur Jardins bio, soit 17 femmes et 18 hommes).

En 2019 :
33 personnes ont bénéficié d'un CDI (18 personnes en EPP et 15 sur Jardins bio, soit 11 femmes et 22 hommes). Les salariés sont majoritairement domiciliés sur Autun. 15 sont bénéficiaires du RSA, 11 de l'ASS et 7 sans revenu. 7 des salariés ont moins de 26 ans, 15 ont entre 26 et 49 ans et 11 d'entre eux pont plus de 50 ans.
Ce sont 12 sorties positives mais 6 sont neutralisées (problèmes de santé et ruptures de période d'essai). Le taux global de sortie positive est de 50%.

En 2020 :
38 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail à durée déterminée (CDI, 22 personnes sur EPP et 16 sur Jardin Bio des 4 saisons soit 10 femmes et 28 hommes). Ces 38 salariés sont majoritairement résidants sur Autun 71%. 16 sont bénéficiaires du RSA, 16 sont bénéficiaires de l'ASS et 6 sans revenus. 8 ont plus de 26 ans, 18 sont âgés entre 26 et 49 ans et 12 personnes ont 50 ans et plus.

Ce sont 16 sorties positives sur l'année 2020 : 6 neutralisées (problème de santé, rupture période essai), 4 en emploi durable, 2 en emploi de transition, 2 en sortie positive et 2 autres sorties (chômage). Le taux global de sortie positive est de 80%.

**En 2020** signature d'une convention de prestation avec la CCGAM pour Bellevue, la salle polyvalente, la plaine (gens du voyage), pour la Ville d'Autun (Stade Saint-Roch, les forges, Temple de Janus, Saint-Blaize, l'Arroux…entretien des 3 cimetières…).
Le chiffre d'affaire pour EPP a progressé de 15%.

| **CA Prestations** | **2018** | **2019** | **2020** |
|---|---|---|---|
| Ville d'Autun | 31 400€ | 42 000€ | 51 278€ |
| CCGAM | 1 340€ | 21 000€ | 19 500€ |
| Autres communes | 4 078€ | 7 175€ | 6 700€ |
| Entreprises | 8 808€ | 11 685€ | 11 950€ |

Les prescripteurs sont Pôle emploi, Cap emploi et le CILEF. Chaque entrée sur les chantiers doit concerner des personnes inscrites dans le cadre du PLIE validé par le comité

opérationnel. Les principaux freins sont la mobilité, les difficultés financières et les problèmes de santé.
Pendant la durée du chantier, à minima deux entretiens sont mis en place avec le conseiller en insertion professionnel (4 312h sont consacrées à l'accompagnement).

## VIE DE QUARTIERS

### (Nombre de clients 71 en 2019 et 79 en 2020)

L'activité de Vie de Quartiers repose sur deux axes principaux :

- L'un socio-économique : l'insertion par l'activité économique fait partie des missions des régies. Chaque régie propose des emplois aux habitants du quartier qui sont en difficulté (allocataires du RSA, chômeurs de longue durée, jeunes ayant des difficultés à trouver un emploi, femmes isolées…). Ainsi, les habitants sont à la fois bénéficiaires des emplois offerts et usagers des services rendus. Les secteurs d'activités sont le second œuvre bâtiment, le remplacement de gardiens, le nettoyage des espaces collectifs, l'entretien des parties communes, l'activité autour de l'espace vert…). Un accompagnement social est réalisé tout au long de leurs parcours afin de construire un projet professionnel.

- L'autre est de favoriser le lien social : améliorer les relations humaines, participer aux projets pour améliorer le quotidien des habitants des quartiers (gestion urbaine partagée), construire une citoyenneté active sur le territoire de la Régie et tisser le lien social.

**En 2016**, un chiffre d'affaire de 496 038 € a été généré
Vie de Quartiers a effectué 390 000€ de travaux OPAC, soit une baisse de 1.35%. Par contre le chiffre d'affaire réalisé au profit des autres clients est en hausse sensible 106 000€, soit 46% de hausse. **Le second œuvre bâtiment** détient la place de plus importante dans l'activité de vie de quartiers (46% de l'activité totale). Les autres travaux proposés par la régie sont la création et l'entretien d'espaces verts (9%), la conciergerie et l'entretien des immeubles (35%), la gestion des encombrants (6%).

**En 2016**, ce sont 36 personnes qui ont été employées (7 permanents : 3 femmes et 4 hommes et 29 salariés : 6 femmes et 23 hommes), 13 personnes sont âgées de moins de 26 ans, 20 d'entre elles résident à Autun dont 11 sur le QPV. Pour les salariés en insertion, ils représentent 15.34 ETP et les permanents 6.2 ETP. En complément des salariés de Vie de quartiers, la structure a fait travailler 39 personnes, pour un total de 2.78 ETP soit 4 473h orientées par Allo coup d'main.

**L'activité de la régie a donc généré de l'activité pour 24.32 ETP, soit 43 676 heures de travail.**
Les prescripteurs pour l'entrée sur la régie sont Pôle Emploi, la Mission locale, CAP Emploi, les travailleurs sociaux et les conseillères ESF OPAC. Les personnes orientées sont les plus éloignées de l'emploi et cumulent des problématiques (notamment financiers et dans l'autonomie des démarches). Les parcours d'insertion sont donc de plus en plus longs (accompagnement effectué par une conseillère en insertion professionnelle).
Sorties enregistrées : 6 personnes (4 en emploi de transition, 1 sortie positive et 1 sans nouvelle).

**En 2016**, sur le volet social, l'association dispose d'une médiatrice socioculturelle :

- Tenue de permanences au point info emploi de Saint-Pantaléon (155 personnes reçues : 93 femmes et 62 hommes) majoritairement du quartier de Saint-Pantaléon, puis Croix Verte.

- Permanences à Saint-Jean : 118 personnes accueillies pour différentes problématiques (santé, sociale, emploi/formation…), principalement des femmes et en situation de monoparentalité.

- Des actions collectives (ateliers de Français, Ateliers cuisine, Ateliers nutrition, Atelier les p'tits chefs, Talents de la Croix Verte, Escapades de quartier, SEL système d'échange local, repas de quartier sur le quartier Croix Verte, mémoire en migrance avec le recueil des récits de vie des aînés du territoire).

**En 2017**, un chiffre d'affaire de 522 035 € a été généré, ce qui représente une hausse de 5.24% comparé à 2016 (496 038€)

- OPAC en 2017 : 370 032€ soit une légère baisse de 1.31% (en 2016 374 940€).

- Autres clients en 2017 : 148 579€ soit une hausse de 40.16% (en 2016 106 000€).

Le second œuvre bâtiment détient la place la plus importante dans l'activité de la structure, soit 49.7% de l'activité totale.
Les autres travaux proposés par sur la régie sont : la création et l'entretien d'espaces verts (9.11%), la conciergerie et l'entretien d'immeubles (34.62%), la gestion des encombrants (4.49%) et le nettoyage de logements (1.37%).

**En 2017**, la structure a employé 34 personnes : 7 sont des permanents (3 femmes et 4 hommes) et 27 des salariés en insertion (3 femmes et 24 hommes), 10 personnes âgées entre 26 et 49 ans, 10 personnes âgées de 50 ans et plus et 7 moins de 26 ans. 15 salariés résident sur Autun dont 22% en QPV, 12 salariés résident hors Autun, sur le territoire de la CCGAM.
Pour les salariés en insertion, cela représente 13.30 ETP et les permanents/direction 4.91 ETP. Des salariés d'Allo coup d'main au nombre de 45, sont venus renforcer les équipes, soit 3.01 ETP, avec 4 846 h.
La régie a généré de l'activité pour 21.22 ETP soit 37 988 h de travail. Les prescripteurs sont Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi…
Sorties enregistrées : 12 personnes (2 en emploi durable, 8 en emploi de transition, 1 sortie positive, 1 en demande d'emploi).

**En 2017**, sur le volet social

- Ateliers de Français (20 personnes)

- Atelier cuisine (10 à 12 personnes de 50 à 69 ans)

- Atelier nutrition (15 à 20 personnes âgées de 50 à 69 ans)

- Atelier les p'tits chefs (20 personnes résidant pour moitié sur Saint-Pantaléon, notamment sur le QPV)

- Les Talents de la Croix Verte (10 à 12 personnes de 50 à 70 ans)

- Ateliers des délices des glaneurs (8 à 10 personnes de 51 à 70 ans)

- Les jardins partagés de la Croix Verte (Projet en cours).

**En 2018**, un chiffre d'affaire de 541 942€ a été généré, ce qui représente une hausse de 4,49% comparé à 2017 (518 611€)

- OPAC en 2018 : 409 839€ soit une augmentation de 10.76% (en 2017 370 032€).

- Autres clients en 2018 : 132 103€ soit une baisse de 11.08% (en 2017 148 579€).

Le second œuvre bâtiment détient la place la plus importante dans l'activité de la structure, soit 46.57% de l'activité totale.
Les autres travaux proposés par sur la régie sont : la création et l'entretien d'espaces verts (9.97%), la conciergerie et l'entretien d'immeubles (30.92%), la gestion des encombrants (5.60%) et le nettoyage de logements (5.93%).

**En 2018**, la structure a employé 35 personnes : 7 sont des permanents (3 femmes et 4 hommes) et 28 des salariés en insertion (5 femmes et 23 hommes), 13 personnes âgées entre 26 et 49 ans, 11 personnes âgées de 50 ans et plus. 15 salariés résident sur Autun dont 27% en QPV, 13 salariés résident hors Autun, sur le territoire de la CCGAM.
Pour les salariés en insertion, cela représente 13.13 ETP et les permanents/direction 5.14 ETP. Des salariés d'Allo coup d'main au nombre de 34, sont venus renforcer les équipes, soit 3.21 ETP, avec 5 847 h.
La régie a généré de l'activité pour 21.48 ETP soit 39 000 h de travail. Les prescripteurs sont Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi…
Sorties enregistrées : 8 personnes et 2 neutralisées (2 en emploi durable, 2 en emploi de transition, 1 sortie positive, 1 en demande d'emploi).

**En 2018**, sur le volet social

- Ateliers de Français (20 personnes)
- Atelier cuisine (10 à 20 personnes de 50 à 69 ans)
- Atelier nutrition (15 à 25 personnes âgées de 50 à 69 ans)
- Atelier les p'tits chefs (38 personnes résidant pour moitié sur Saint-Pantaléon, notamment sur le QPV)
- Les Talents de la Croix Verte (10 à 15 personnes de 50 à 70 ans)
- Ateliers des délices des glaneurs (15 à 20 personnes de 51 à 70 ans)
- Les jardins partagés de la Croix Verte (20 personnes).

**En 2019** l'activité 2019 a généré un chiffre d'affaire de 54 258€. Alors qu'en 2018, l'association avait réalisé 400 887€ de travaux pour l'OPAC, il a été effectué 371 469€ sur l'exercice 2019 (-7.32%). Le second œuvre représenté 45.55% de l'activité totale (compétences développées dans le domaine : peinture, pose de papiers peints, pose de placo-plâtre, pose de faïence, petite maçonnerie…). Les autres travaux proposés par la régie sont la création et l'entretien des espaces verts, la conciergerie et l'entretien d'immeubles, la gestion des encombrants et le nettoyage de logements.

Pôle insertion : La structure a employé 35 personnes en 2019. 8 sont des permanents (3 femmes et 5 hommes) et 27 salariés en insertion (6 femmes et 21 hommes). 7 personnes sont âgées de – de 26 ans, 12 personnes ont entre 26 et 49 ans et 8 personnes ont plus de 50 ans. Très bon partenariat avec le CILEF pour l'accueil de jeunes salariés. 18 salariés résident sur Autun dont 6 en quartier politique de la Ville, 9 salariés hors Autun. 17 sur les 27 salariés sont locataires OPAC. 6 bénéficiaires du RSA, 2 bénéficiaires de l'aide sociale, 18 bénéficiaires de l'ASS et 1 bénéficiaire sans revenu. Pour les salariés en insertion, cela représente 16.90 ETP. 34 salariés d'Allo coup d'main ont été mobilisés en soutien pour 6 122 heures soit 3.81 ETP. L'activité génère donc 20.71 ETP pour 31 556 heures de travail. A cela s'ajoute les permanents soit 4.68 ETP + 0.54 ETP direction soit 5.14 ETP. Le nombre total d'heures générés par Vie de Quartier est de 40 910 heures.

L'accompagnement des salariés : 10 personnes pour l'année 2019 (dont 3 sorties neutralisées) 7 sorties comptabilisées : 3 en emploi durable, 2 en emploi de transition, 2 au chômage et 0 en sortie positive.

Pôle lien social : Une accompagnatrice socio-professionnelle développe des actions collectives

- Ateliers de Français : une vingtaine de personnes de cultures étrangères différentes tous les lundis matins. La plupart des participants résident le quartier de la Croix Verte et sont âgés entre 27 et 49 ans.
- Ateliers cuisine : 1 atelier par mois 10 à 20 personnes par séance. Là aussi les habitants de la Croix Verte répondent présents, car en proximité de l'espace Danièle Mitterrand.
- Ateliers nutrition : 1 séance toutes les 3 semaines. Cet atelier regroupe entre 15 et 25 personnes par séance. Les objectifs sont de permettre aux populations en situation de précarité d'accéder à une alimentation équilibrée et de favoriser l'autonomie des personnes dans leur quotidien alimentaire (les courses, lire les étiquettes établir son budget…). 64% des participants sont âgés entre 50 et 69 ans.
- Ateliers les petits chefs : 1 séance tous les 15 jours. Cet atelier regroupe 20 à 25 personnes résidant pour moitié sur Saint-Pantaléon et vise à améliorer les pratiques alimentaires, développer des actions d'informations et d'éducation nutritionnelle et développer l'activité physique et sportive et lutter contre la sédentarité des enfants.
- Ateliers les Délices des Glaneurs : 1 animation par semaine les lundis après-midi. Cet atelier regroupe 15 à 21 personnes par séance. Cet atelier consiste à glaner les fruits, légumes et fleurs afin de les transformer et d'en faire bénéficier les participants.
- Les jardins partagés de la croix verte : en partenariat avec l'OPAC, soutien auprès des habitants pour faire de ce lieu un espace d'échange et de partage. Cet atelier regroupe une vingtaine de personnes adultes (souvent accompagnées de leurs enfants). 86% des personnes résident sur le quartier de la Croix Verte.

**En 2020** l'activité a généré un chiffre d'affaire de 567 224€ soit + 4.99% comparé à 2019. Elle profite à ce titre de fonds propres de plus en plus important chaque année. La part OPAC tend à diminuer chaque année mais représente encore 68% en 2020. Le second œuvre occupe la place la plus importante dans l'activité de l'association, soit 42% de l'activité totale.

Les autres travaux proposés par la régie sont : la création et l'entretien d'espaces verts soit 12%, la conciergerie et l'entretien d'immeubles soit 39%, la gestion des encombrants soit 5% et le nettoyage de logements soit 2%.

L'association a employé 36 personnes en 2020 : 8 sont permanents (3 femmes et 5 hommes) et 28 salariés en insertion (8 femmes et 20 hommes, 4 personnes âgées de moins de 26 ans, 13 personnes sont âgées entre 26 et 49 ans et 11 personnes âgées de plus de 50 ans. 17 salariés résident sur Autun dont 5 en quartier politique de la Ville, 11 salariés résident hors Autun. 7 bénéficiaires du RSA, 20 bénéficiaires de l'ASS et 1 bénéficiaire d'aucun revenu.

L'équivalent ETP pour les salariés en insertion représente en 2020, 14.99 ETP. En complément ce sont 49 personnes salariées d'Allo coup d'main qui ont été mobilisées pour un total de 6 888 heures, soit 4.29 ETP.

L'activité régie a généré de l'activité pour 19.28 ETP soit 29 443 heures. A cela s'ajoute les heures des permanents soit 5.68 ETP + 0.54 ETP direction soit **6.22 ETP.**

L'accompagnement des salariés a permis d'enregistrer en sorties : 8 personnes pour l'année 2020 dont 2 neutralisées pour maladie (2 en emploi durable, 1 en emploi de transition et 3 en sorties positive). Une insertion professionnelle est réussie qu'à partir du moment où tous les freins relatifs aux difficultés sociale, familiales sont identifiées. Les démarches administratives complexes, les problèmes financiers, la santé et la mobilité, sont des difficultés majeures.

Pôle lien social : en raison de la crise sanitaire, les actions ont été diminuées.

2 ateliers petits chefs (15 à 20 personnes) et 1 atelier nutrition (6 personnes).

## ❖ Service Transport CCGAM – Transport à la demande - Mobigam

La Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM) gère actuellement sur son territoire plusieurs services de transport par délégation de compétences avec le Conseil Régional de Bourgogne – Franche – Comté ; lignes de bus réguliers sur Autun, transport à la demande, transport scolaire des élèves scolarisés en classes maternelles et élémentaires. Pour la gestion de ces services, la collectivité fait appel à des prestataires externes par le biais de marchés publics de prestation de service.

La CCGAM dispose **d'une plateforme de mobilité « MOBIGAM »** située en gare d'Autun, ayant vocation à être la vitrine de mobilité du territoire. La CCGAM gère cette plateforme depuis le 1er janvier 2017, suite à la fusion avec la Communauté de Communes de Beuvray-Val d'Arroux, et à l'extension aux communes de Couches, Dracy-les-Couches, Saint-Jean-de-Trézy et Saint- Maurice-les-Couches.

**MOBIGAM** est un centre d'information (ouvert à tout public) sur l'ensemble de l'offre de transports desservant notre territoire.

Quelle que soit l'interrogation d'un usager sur un mode de transport en commun (lignes ferroviaires, lignes TER, lignes MOBIGO, bus urbains, Transport à la demande, covoiturage...), MOBIGAM pourra le renseigner. Une permanence physique et téléphonique est assurée tous les matins.

MOBIGAM a également une vocation plus sociale puisqu'elle loue des scooters et des véhicules à des personnes en insertion professionnelle, et facilite les démarches administratives pour l'accès à des micro-crédits « mobilité ». La CCGAM a conduit en 2017 un « schéma local des mobilités », en lien le bureau d'études ITEM.

Cette étude a abouti à un diagnostic des besoins en mobilité du territoire, ainsi qu'à un plan pluriannuel d'actions, axé notamment sur le développement des modes doux, alternatifs à l'usage de la voiture individuelle. Ce schéma a été présenté au bureau communautaire en mars 2018.

## Faits marquants en 2019

La CCGAM a été lauréate de l'appel à projet « TEP CV », Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », depuis juillet 2016.

A cet effet, elle a disposé de fonds (subvention de l'Etat à hauteur de 80%) pour mettre en œuvre ce schéma local de mobilité, et développer le recours aux modes doux sur son territoire. 2019 a donc été consacrée à la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du recours au vélo et à la marche à pied :

- Installation d'appuis-vélos et de bornes de recharge pour vélos électriques sur Autun et le reste du territoire (pôles et sites touristiques majeurs), c'est-à-dire Anost, Couches, Etang-sur-Arroux, Epinac, Uchon, La Tagnière, La Grande Verrière, château de Sully et château de Couches.

- Installation de pupitres panoramiques sur Autun, renseignant sur les temps vélo et temps piétons entre les principaux sites touristiques du territoire. 5 pupitres ont été installés : place du champ de mars, gare d'Autun, square du Cardinal Pitra, Pierre de Couhard et Croix de la Libération.

- A été également mis en service le 1er octobre 2019 un service de location de vélos électriques de longue durée, destiné aux habitants des communes de la CCGAM. Ce service est géré au niveau de la plateforme de mobilité « MOBIGAM ».

## Faits marquants en 2020

La crise sanitaire a eu d'importantes répercussions sur le fonctionnement du service, engendrant une faible fréquentation des différents services de transport.
Le pôle mobilité a accueilli une stagiaire (M2 Urbanisme durable et aménagement) durant 6mois. Elle a travaillé sur un diagnostic partagé avec 2 entreprises locales (HANES et NEXANS) ayant pour objet d'identifier les enjeux de la mobilité des salariés.
A cette occasion, elle a réalisé une enquête en direction des salariés sur leurs besoins en matière de mobilité, sur les freins au changement de pratique (autosolisme) et, enfin, sur un programme d'actions en direction des entreprises et des salariés.

La CCGAM a été lauréate de l'appel à projets « Territoire de nouvelles mobilités » lancé par l'ADEME.
Le projet de la CCGAM, financé par l'ADEME à 50 %, vise un travail de sensibilisation au changement de pratique des habitants, scolaires et salariés notamment, dans leurs déplacements quotidiens (domicile-travail, domicile-école...).

## LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES SUR AUTUN

Le réseau de bus sur Autun est composé de deux lignes régulières.
La ligne 1 rejoint le secteur de Saint Pantaléon jusqu'au Collège de la Châtaigneraie, en desservant le centre-ville.
La ligne 2 rejoint le secteur des Hauts quartiers d'Autun jusqu'au Collège de la Châtaigneraie, en desservant le centre-ville.

Le réseau de bus est ouvert au tout public.

Dans les faits, il est essentiellement utilisé par les scolaires habitant Autun pour se rendre au collège ou au lycée, ainsi que par les usagers de Saint Pantaléon pour se rendre au centre-ville.

Nombre de titres vendus :

| | 2019 | 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| Billet unité | 4773 | 4450 | -6,77% |
| Carnet de 10 | 80 | 56 | -30% |
| Abonnement mensuel | 467 | 323 | -30,84% |
| Abonnement trimestriel | 284 | 215 | -24,30% |

Recettes :

| 2019 | 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|
| 20 222,85 € | 15 993,77 € | -20,91 % |

Dépenses :

| 2019 | 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|
| 148 006,80 € | 98 777,43 € | -33,26 € |

Du fait du confinement strict de mars-avril 2020, la baisse des dépenses (suspension de la prestation versée au transporteur) a été plus importante que la baisse des recettes.

## Le transport à la demande (TAD)

Suite à la fusion, au 1er janvier 2017, de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan avec la Communauté de Communes de Beuvray-Val d'Arroux (CCBVA), et à l'extension aux communes de Couches, Dracy-les-Couches, Saint-Jean-de-Trézy et Saint-Maurice-les-Couches, le service de TAD a été réorganisé à compter du 15 septembre 2017 sur l'ensemble du territoire de la CCGAM, afin d'harmoniser son fonctionnement à l'échelle des 55 communes.

Ainsi, un service de TAD a été mis en place sur le secteur du Couchois, pour lequel il n'y avait pas de TAD auparavant, et sur le secteur d'Etang (secteur sur lequel la CCBVA organisait auparavant un TAD par le biais d'un marché avec une société de taxi).

Désormais, **depuis le 15 septembre 2017, les 55 communes du GAM bénéficient d'un TAD « rural »**, vers Autun et vers les pôles du territoire (Epinac, Anost-Cussy, Etang-sur-Arroux, et Couches) selon les jours de la semaine et le secteur géographique.

| | 2019 | 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| Billet unité urbain | 1 806 | 916 | -49,28 % |
| Billet unité rural | 2 598 | 1 432 | -44,88 % |
| Abonnement 20 trajets urbain | 88 | 46 | -47,73 % |
| Abonnement 20 trajets rural | 156 | 117 | -25% |

Recettes :

| | 2019 | 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| Billet unité urbain | 3 613 € | 2 015,20 € | -44,22 % |
| Billet unité rural | 7 794 € | 4 295,82€ | -44,88 % |
| Abonnement 20 trajets urbain | 3 168 € | 1 840,00 € | -41,92 % |
| Abonnement 20 trajets rural | 7 794 € | 5 733,00 € | -26,44 % |
| **TOTAL** | **22 369 €** | **13 884,02 €** | **-37,93 %** |

Dépenses :

| | 2019 | 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| **TOTAL** | **138 679,53 €** | **102 604,64 €** | **-26,01 %** |

Après le confinement strict de mars-avril 2020, le fonctionnement du TAD avec restrictions sanitaires a eu comme conséquence une baisse des dépenses moins significative que sur le service des lignes urbaines : le TAD a été contraint de circuler avec un nombre réduit de passagers.

**Utilisation du TAD par secteur géographique**

| Nombre de trajets | 2019 | 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| Autun ville | 2499 | 1544 | -38,22% |
| Autunois | 2568 | 1836 | -28,50 % |
| Arroux Mesvrin | 1456 | 902 | -38,05% |
| Couchois | 78 | 49 | -37,18% |
| Epinacois | 174 | 266 | 53,45% |
| **TOTAL** | **6775** | **4597** | **-32,15%** |

| Nombre de réservations (plusieurs réservations pour un même trajet) | 2019 | 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| Autun ville | 3292 | 1878 | -42,95% |
| Autunois | 3634 | 2344 | -35,50% |
| Arroux Mesvrin | 1796 | 1053 | -41,37% |
| Couchois | 90 | 52 | -42,22% |
| Epinacois | 181 | 353 | 95,03% |
| **TOTAL** | **8993** | **5680** | **-36,84%** |

Les restrictions sanitaires ont eu comme incidence une baisse du taux de remplissage des véhicules : moins de passagers ont pu être pris en charge par trajet effectué.

Malgré une baisse générale des réservations, due à la crise sanitaire, il faut noter la très importante progression des réservations sur le secteur Epinacois (+95%).

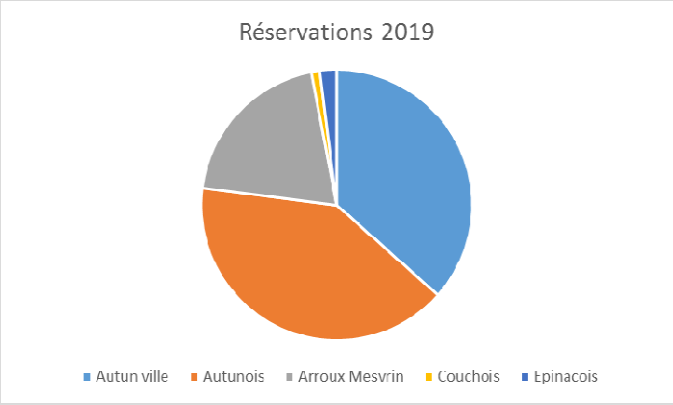


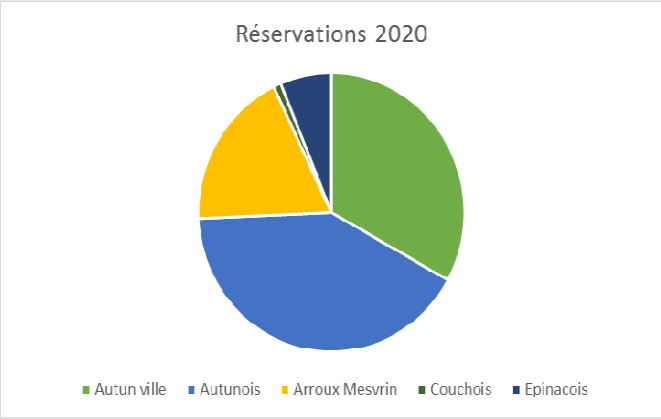


## Motifs des trajets

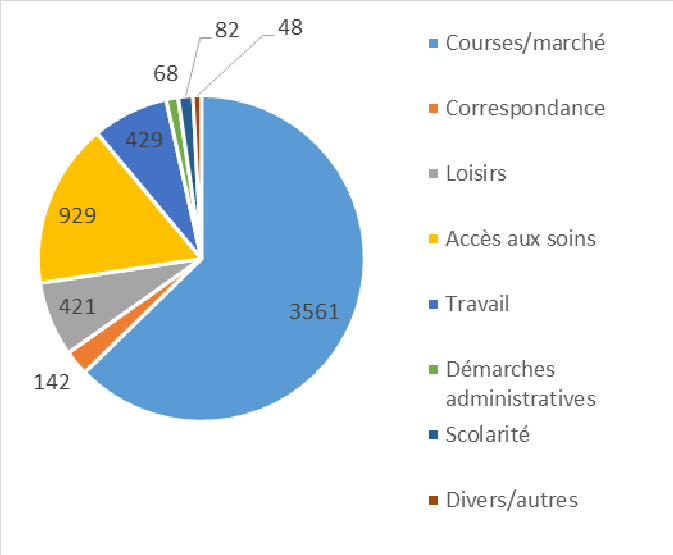

## Typologie des utilisateurs du TAD

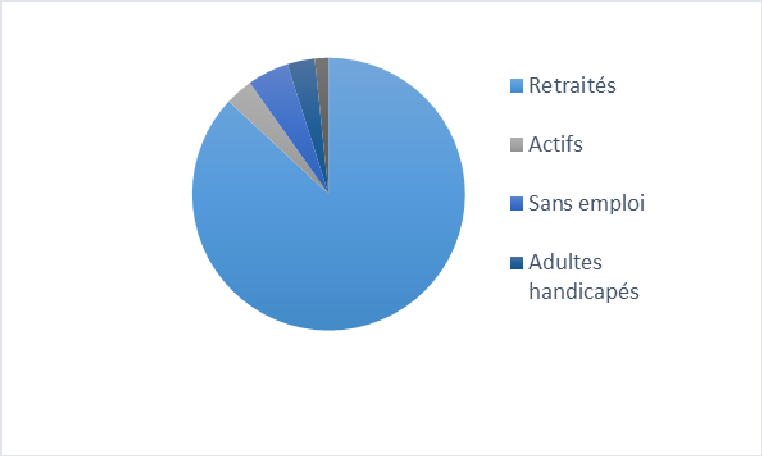


Sur les 306 personnes différentes qui ont fréquenté le TAD en 2020, 266 étaient âgées de plus de 60 ans.

Le TAD est un service en lien direct avec la politique de maintien à domicile des personnes âgées.

## Utilisation du TAD par secteur et commune

*** Secteur Autunois Morvan**

Pour rappel, les communes de ce secteur bénéficient d'un TAD vers Autun du mardi au vendredi.
De plus, les communes d'Anost, Cussy, La Petite Verrière et Roussillon en Morvan ont la possibilité de se rendre en TAD vers Anost le vendredi.

| Communes | Réservations 2019 | Réservations 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| ANOST | 578 | 345 | -40,31% |
| ANTULLY | 22 | 0 | -100% |
| AUXY | 271 | 93 | -65,68% |
| BARNAY | 3 | 66 | 2100% |
| CHISSEY EN MORVAN | 565 | 495 | -12,39% |
| CORDESSE | 128 | 27 | -78,91% |
| CURGY | 82 | 70 | -14,63% |
| CUSSY EN MORVAN | 166 | 87 | -47,59% |
| DRACY SAINT LOUP | 729 | 432 | -40,74% |
| IGORNAY | 87 | 33 | -62,07% |
| LA CELLE EN MORVAN | 138 | 5 | -96,38% |
| LA GRANDE VERRIERE | 301 | 128 | -57,48% |
| LA PETITE VERRIERE | 143 | 195 | 36,36% |
| LUCENAY L'EVEQUE | 161 | 187 | 16,15% |
| MONTHELON | 3 | 10 | 233,33% |
| RECLESNE | 32 | 6 | -81,25% |
| ROUSSILLON EN MORVAN | 70 | 69 | -1,43% |
| SOMMANT | 17 | 0 | -100% |
| SAINT FORGEOT | 117 | 42 | -64,10% |
| TAVERNAY | 21 | 54 | 157,14% |
| **TOTAL** | **3634** | **2344** | **-35,50%** |

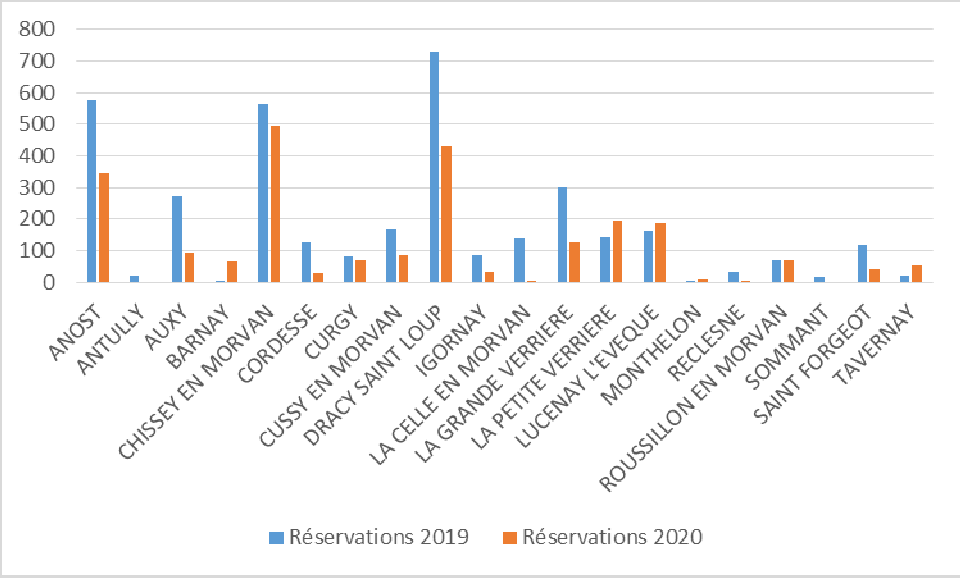


Les communes de Chissey en-Morvan, Anost, Dracy-St-Loup représentent à elles seules 54 % des trajets générés en 2020 (52 % en 2019), pour plus de 300 réservations chacune par an.

3 communes comptabilisent chacune entre 100 et 200 réservations par an.

14 communes utilisent le service pour moins de 100 réservations par an.

2 communes n'ont pas utilisé le service cette année.

*** Secteur Arroux Mesvrin**

Les communes de la zone Arroux Mesvrin « Nord » sont desservies du mardi au vendredi vers Autun mais aussi vers le pôle d'Etang-Sur-Arroux.

Les communes de la zone Arroux Mesvrin « Sud »sont desservies du mardi au vendredi vers Etang-Sur-Arroux et uniquement les mercredis et vendredis vers le pôle d'Autun.

| Communes | Réservations 2019 | Réservations 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| BRION | 64 | 80 | 25,00% |
| BROYE | 372 | 338 | -9,14% |
| CHARBONNAT | 30 | 0 | -100,00% |
| DETTEY | 90 | 46 | -48,89% |
| ETANG SUR ARROUX | 709 | 194 | -72,64% |
| LA BOULAYE | 14 | 10 | -28,57% |
| LA CHAPELLE SOUS UCHON | 55 | 24 | -56,36% |
| LA COMELLE | 2 | 9 | 350,00% |
| LA TAGNIERE | 6 | 1 | -83,33% |
| LAIZY | 95 | 58 | -38,95% |
| MESVRES | 218 | 137 | -37,16% |
| SAINT EUGENE | 0 | 0 | - |
| SAINT LEGER SOUS BEUVRAY | 31 | 138 | 345,16% |

| | | | |
|---|---|---|---|
| SAINT DIDIER SUR ARROUX | 6 | 6 | - |
| SAINT NIZIER SUR ARROUX | 66 | 2 | -96,97% |
| SAINT PRIX | 38 | 4 | -89,47% |
| THIL SUR ARROUX | 0 | 0 | - |
| UCHON | 0 | 6 | - |
| **TOTAL** | **1796** | **1053** | **-41,37%** |

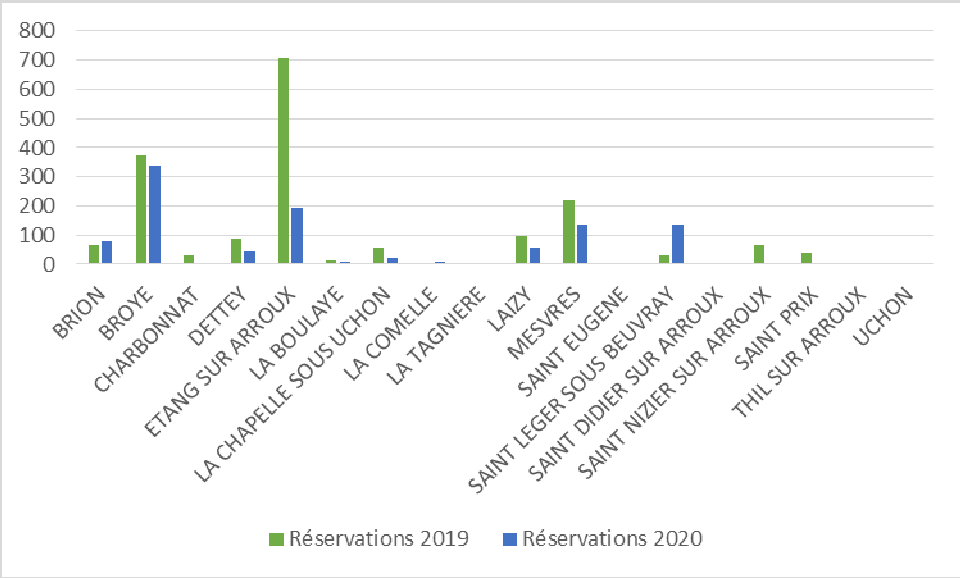


Etang-sur-Arroux, qui utilisait beaucoup le service de TAD, a connu une très forte chute des réservations en 2020, probablement dû à la crise sanitaire.

*** Secteur du Couchois**

Les communes qui composent ce secteur sont desservies du mardi au vendredi vers le pôle de Couches, et les mercredis et vendredis vers le pôle d'Autun, à l'exception des communes de Tintry et Saint-Emiland qui peuvent rejoindre Autun et Couches du mardi au vendredi.

| Communes | Réservations 2019 | Réservations 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| COUCHES | 0 | 0 | - |
| CREOT | 0 | 0 | - |
| DRACY LES COUCHES | 0 | 0 | - |
| EPERTULLY | 16 | 4 | -75,00% |
| SAINT MARTIN DE COMMUNE | 0 | 1 | - |
| SAINT MAURICE LES COUCHES | 0 | 0 | - |
| SAINT GERVAIS SUR COUCHES | 24 | 5 | -79,17% |
| SAINT JEAN DE TREZY | 6 | 0 | -100,00% |
| SAINT EMILAND | 44 | 42 | -4,55% |
| TINTRY | 0 | 0 | - |
| **TOTAL** | **90** | **52** | **-42,22%** |

Saint Emiland demeure la seule commune de ce secteur à utiliser véritablement le TAD, sans doute du fait d'une « culture » ancienne concernant ce service. Rappelons qu'avant la fusion de 2017, il n'existait pas de TAD sur ce secteur.

* **Secteur Epinacois**

Les communes qui composent ce secteur sont desservies du mardi au vendredi vers le pôle d'Epinac ; les mercredis et vendredis vers le pôle d'Autun.

| Communes | Réservations 2019 | Réservations 2020 | Evolution 2019/2020 |
|---|---|---|---|
| COLLONGE LA MADELEINE | 0 | 0 | - |
| EPINAC | 73 | 121 | 65,75% |
| MORLET | 0 | 0 | - |
| ST LEGER DU BOIS | 0 | 135 | - |
| SAISY | 74 | 4 | -70,00% |
| SULLY | 34 | 93 | 173,53% |
| **TOTAL** | **181** | **353** | **95,03%** |

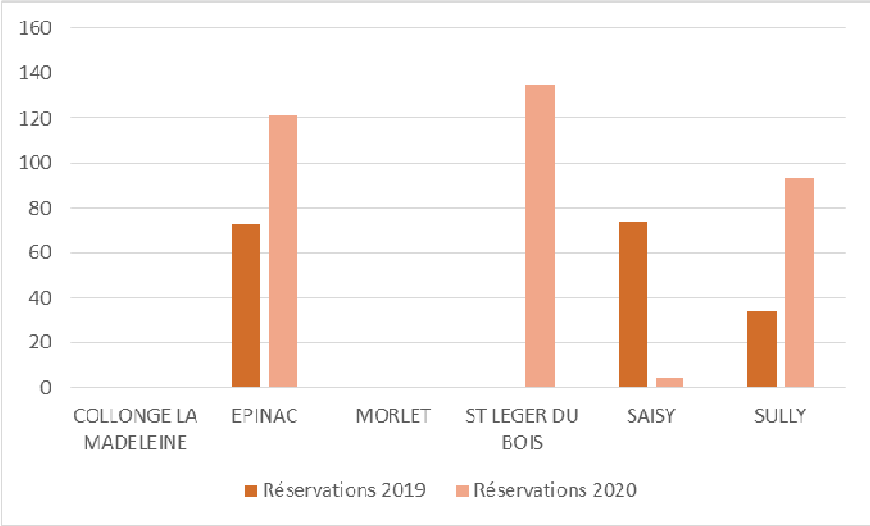

2020 a vu les communes de St-Léger du Bois et Sully utiliser davantage le TAD. Mais il faut rappeler que jusqu'à fin 2019, un autoentrepreneur assurait un service « personnalisé » en porte à porte sur l'Epinacois. Les usagers avaient donc recours à cette solution de transport plus qu'au TAD de la CCGAM.

**Conclusion générale** :
D'une façon générale, la très grande majorité des destinations, sur tous les secteurs, demeurent la ville d'Autun.
La crise a évidemment eu un impact fort sur le niveau de réservation du TAD, cependant ce service a joué son rôle et a été très utile, au sortir du confinement, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées notamment.

En 2020, le TAD a été financé par la Région Bourgogne-Franche Comté à hauteur de 12000€ et par le Département de Saône-et-Loire à hauteur de 37500€.

## LA PLATEFORME DE MOBILITE « MOBIGAM » SITUEE EN GARE D'AUTUN

### Le Centre d'information et de ressources

MOBIGAM a vocation à être la vitrine mobilité du territoire. MOBIGAM renseigne les usagers sur l'ensemble des modes de transports existants sur le territoire. C'est un centre d'information ouvert à tout public sur l'ensemble de l'offre de transports et possibilités de mobilité sur notre territoire.

Quelle que soit l'interrogation d'un usager sur un mode de transport (lignes ferroviaires, lignes TER, lignes MOBIGO, bus urbains, TAD, covoiturage...), MOBIGAM pourra le renseigner. Une permanence physique et téléphonique est assurée tous les matins.

MOBIGAM a également une vocation sociale puisqu'elle loue des scooters et des véhicules à des personnes en insertion professionnelle, et facilite les démarches administratives pour l'accès à des micro-crédits mobilité.

Son installation dans les locaux de la gare d'Autun (aile est) depuis décembre 2015 a accru sa visibilité auprès des usagers.

Rappelons que depuis sa création en 2010 et jusque fin 2016, la plateforme relevait du Pays de l'Autunois Morvan, et a connu plusieurs déménagements (avenue Charles de Gaulle, passage Balthus, route du bois de sapins, puis gare d'Autun).

**Nombre de personnes accueillies** :

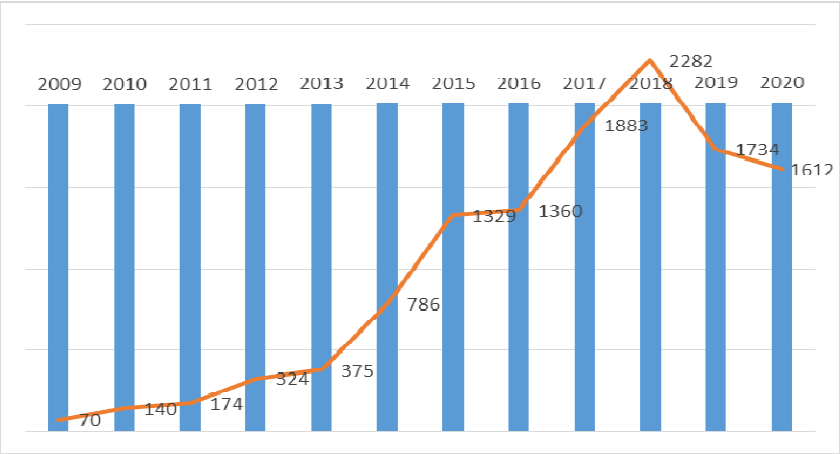

**<u>Objet des demandes des usagers</u>** :

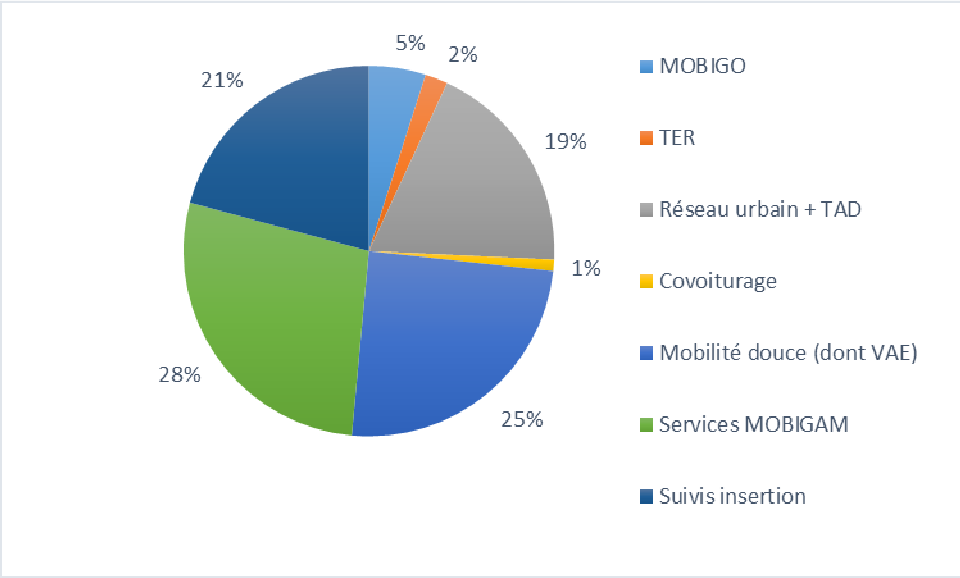


**Les services mobilité de MOBIGAM**

**<u>Aide à la mobilité destinée aux personnes en insertion professionnelle</u>** :

Outre son rôle d'accueil et d'information tout public sur les modes de transport, MOBIGAM propose également des services plus spécifiques aux personnes en situation d'insertion professionnelle (maintien et retour dans l'emploi).
Il s'agit par exemple de répondre à un besoin en mobilité pour se rendre à son emploi, à un entretien d'embauche, à une formation, un stage, etc.

MOBIGAM propose ainsi les services suivants :
- aide à la location de scooters, pour un coût de 13€ par semaine pour l'usager,
- aide à la location de voitures, pour un coût de 5€ par jour pour l'usager,
- prise en charge d'une partie de la course de taxi, étant bien précisé qu'il s'agit de la solution proposée en dernier recours à l'usager.

Pour bénéficier de ces services, les usagers doivent être suivis par un prescripteur (Pôle emploi, CILEF, AMDF,...) qui remplira une fiche de prescription afin d'attester que la personne est bien dans une démarche de maintien ou d'accès à l'emploi.

Pour ces services, MOBIGAM fait appel à des prestataires de service externes, par le biais de marchés publics. MOBIGAM n'est pas propriétaire des scooters et voitures. MOBIGAM propose aussi un accompagnement administratif pour l'élaboration de micro-crédits, avec un établissement bancaire partenaire, pour l'achat ou la réparation d'un véhicule par exemple.
En effet, les solutions d'aide à la location ou à la prise en charge de taxi sont nécessairement temporaires, et le micro-crédit est souvent la solution pour répondre au besoin de mobilité sur le long terme d'un usager en insertion professionnelle.

Enfin, MOBIGAM anime des modules mobilité collectifs, notamment auprès du CILEF. Ces modules permettent de présenter aux jeunes les différentes solutions de mobilité existantes sur le territoire.

Location de vélos à assistance électrique (VAE) de longue durée :

Ce service s'adresse au tout public, à la condition d'être habitant de l'une des 55 communes de la CCGAM et d'être majeur. La CCGAM est propriétaire de 28 VAE proposés à la location. Ils ont été financés grâce à l'appel à projet « TEP-CV ».

Trois formules de location possibles :
- 1 mois pour 30€
- 3 mois pour 60€
- 6 mois pour 100€

MOBIGAM se charge du suivi administratif des dossiers de location et la SARL CYCLES TACNET du stockage des 28 VAE, de la remise du vélo à l'usager et de sa récupération.

**Le public de MOBIGAM et les usages :**

Situations de départ des bénéficiaires :

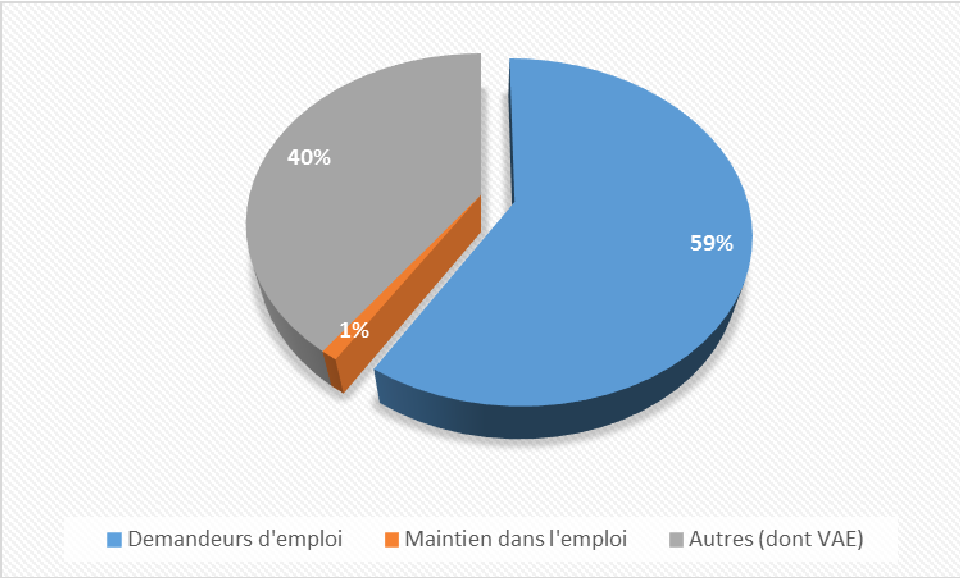


Motifs des besoins des usagers :

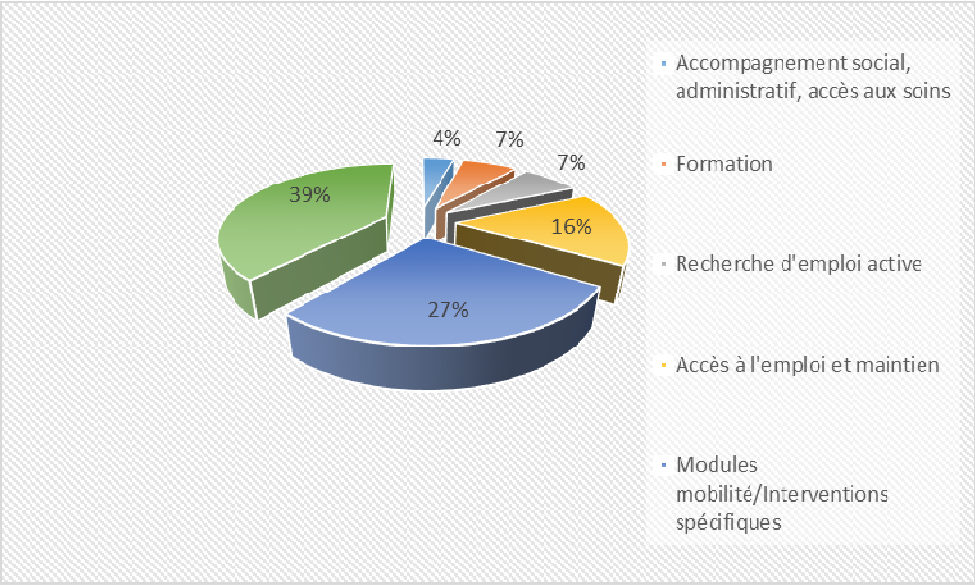

Taux d'utilisation des différents services :

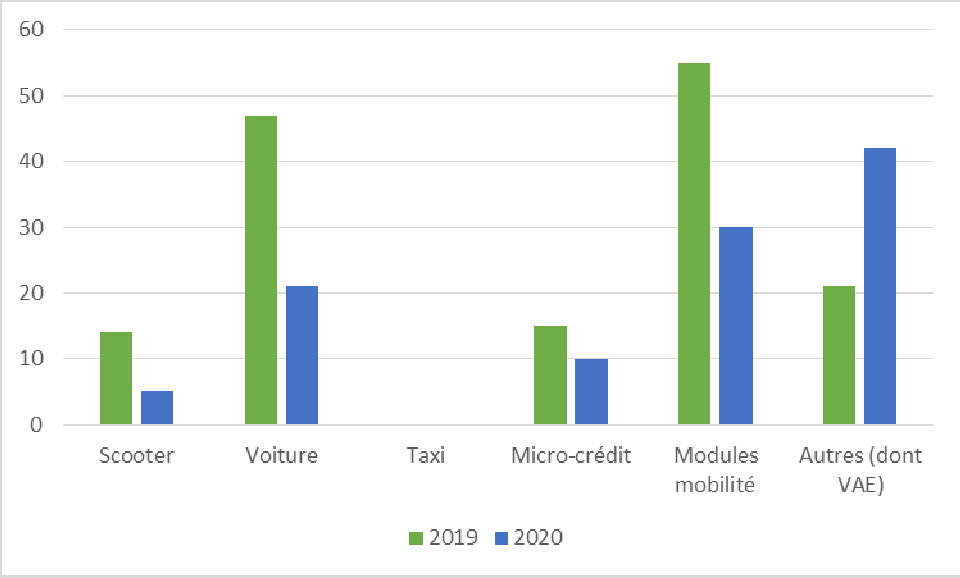


Baisse très significative des locations de scooters du fait des nouvelles attentes du financeur UE- Fonds Social Européen (FSE) puisque les jeunes apprentis, étudiants, volontaires EPIDE ne sont plus éligibles à la Plateforme. Les autres diminutions s'expliquent du fait de la crise liée à la Covid 19 hors VAE qui a connu un rebond important.

**Les financements dont bénéficie MOBIGAM :**

Sur le volet insertion professionnelle notamment, MOBIGAM bénéficie de subventions pour son fonctionnement, émanant du Fonds Social Européen, du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, et du Conseil Départemental de Saône-et-Loire.

## ❖ L'Association Familiale de l'Autunois

L'Association Familiale de l'Autunois est affiliée à Familles de France, mouvement familial pluraliste libre de tout lien politique, syndicat, idéologique.

Elle est adhérente à l'UDAF Départementale des Associations Familiales.

Au plan national : L'Association Familles de France est agréée en tant que :
- Organisation nationale des consommateurs
- Organisation nationale d'éducation populaire
- Association nationale en tant qu'organisme de formation
- Association complémentaire de l'enseignement public de l'éducation nationale

Au plan local, des services sont mis en place pour répondre à des besoins :

- Organise les bourses aux vêtements et jouets
- Réalise les enquêtes conso et de rentrée scolaire
- Accompagne et aide les familles (adultes relais)
- Donne des cours de français et participe à la lutte contre l'illettrisme
- Effectue l'aide aux devoirs (CLAS)
- Membre du réseau VIF, du REAAP, du PRE, du CISPD et administrateur au CIAS en représentation de l'UDAF.

- Participation à la fête de quartier de Saint-Andoche, au conseil citoyen de Saint-Pantaléon, groupe mobilité, bourses des vêtements, cours informatique
- Les permanences consommation pour l'accueil sont assurées le lundi après-midi de 14h00 à 16h00. Nous avons participé à l'enquête rentrée scolaire. Le médiateur, fait beaucoup de service consommation auprès des opérateurs téléphoniques, EDF, GRDF, l'OPAC, MSA, CAF…
- Madame Evelyne GUEUGNEAUD est représentante des usagers (RU) suppléante à la clinique du Parc et au centre hospitalier d'AUTUN, sur proposition de l'UDAF. Elle est membre de la CDU : commission des usagers qui veille au respect du droit des usagers et facilite leurs démarches. La CDU assure le suivi des plaintes et réclamations, étudie le résultat des questionnaires de satisfaction et se réunit chaque trimestre.

En 2016, l'Association comptait 168 familles adhérentes. 40 enfants inscrits pour l'aide aux devoirs (sur les 3 sites ; St Andoche, St Pantaléon et Croix verte), 337 personnes ont bénéficié d'informations et 12 d'un accompagnement physique dans un institut ou un service.

En 2017, l'Association comptait 166 familles adhérentes. 36 enfants inscrits pour l'aide aux devoirs (sur les 2 sites ; St Andoche et la Croix verte), 320 personnes ont bénéficié d'informations et 11 d'un accompagnement physique dans un institut ou un service.

En 2018, l'Association comptait 165 familles adhérentes. 32 enfants inscrits pour l'aide aux devoirs (sur les 2 sites ; St Andoche et la Croix verte), 340 personnes ont bénéficié d'informations.

En 2019, l'Association comptait 166 familles adhérentes. 49 enfants inscrits pour l'aide aux devoirs (sur les 2 sites : 21 à Saint-Andoche et 28 sur le site de la Croix Verte), 424 personnes ont bénéficié d'informations et ou de médiation sur les 3 sites de l'Association, dont 124 sur la santé, l'emploi et l'éducation. Il y a également quelques personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement physique dans un organisme ou un service.

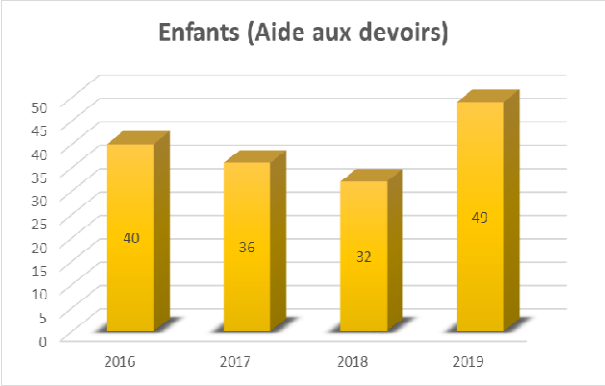


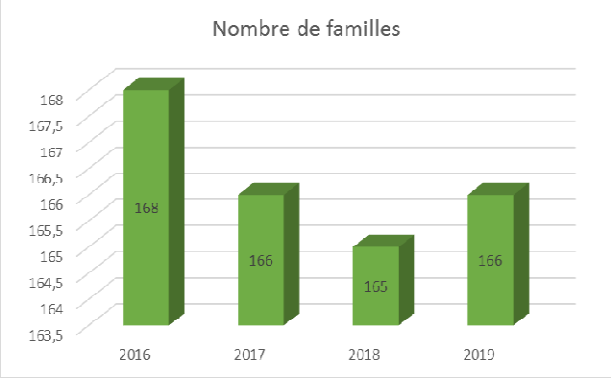


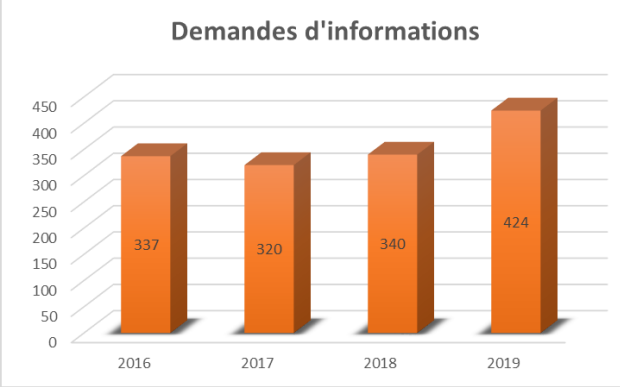


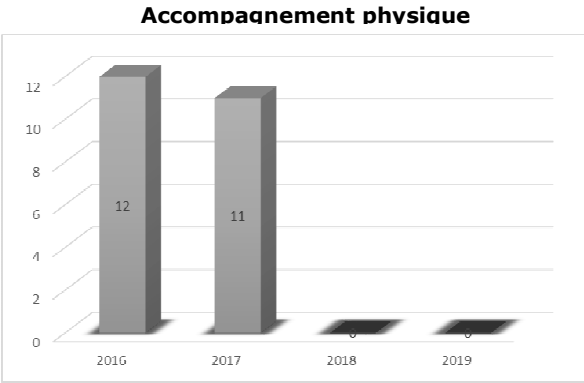

L'atelier déco existe déjà depuis plusieurs années et remporte un vif succès. Chaque jeudi après-midi pour cette année 2019, une trentaine de personnes ont participé à l'Atelier Déco. Cette activité est animée par Mr Rémi FERNANDEZ et Mr Robert THIBAULT.

Il a lieu à l'Espace Simone Veil, le jeudi de 13h30 à 16h30, sauf pendant les vacances scolaires. La séance coûte 5€. Cette participation permet d'acquérir l'essentiel des fournitures

La ville d'Autun, avec l'Association Habitat et Humanisme et l'Association Familiale de l'Autunois, a accueilli **sept mamans et dix-sept enfants Yezidis** le 20 Novembre 2019.
La ville d'Autun, l'Association Habitat et Humanisme présidée par Jean HENGY et dirigée par Baptiste CHAUVEAU, ainsi que l'Association Familiale de l'Autunois ont accueilli à l'Espace Simone Veil, 7 familles Yésidis (7 mamans et 17 enfants âgés de 3 à 7 ans).

Tous ces services offerts aux familles ont pu fonctionner grâce à l'aide financière apportée par l'Etat, la CAF, DRJSCS, le CIAS, la CCGAM, la ville d'AUTUN.

Nous constatons que de plus en plus de personnes sont en situation de précarité. Malgré les contraintes budgétaires, l'Association Familiale de l'Autunois veut et désire continuer d'accompagner les personnes afin de leur apporter un peu de soutien et d'amélioration dans leur vie quotidienne.

En 2020, l'association a essayé de maintenir le CLAS et l'aide apportée aux familles tout en respectant les consignes sanitaires.

Saint-Andoche Espace Simone VEIL : 22 enfants inscrits : 21 primaires et 1 collégien.
La responsable est Madame Dominique MAITRE, jusqu' en octobre 2020. Puis remplacée par Ludovic CHOPPIN (adulte relais), et aidé par des bénévoles fidèles depuis de nombreuses années.
Croix verte une salle à l'espace des habitants Danielle MITTERAND.
29 enfants inscrits : 14 primaires, 14 collégiens.

Chaque soir les enfants viennent trouver une aide et un soutien pour leurs devoirs. Ils sont orientés soit par les parents, soit par le PRE, (programme de réussite éducative). Après le travail, ils peuvent faire des jeux et des activités. Ce temps périscolaire se déroule toujours dans une ambiance conviviale et familiale.

L'aide aux devoirs a été également fortement perturbée par les différents confinements, tout a été fait pour les maintenir quand cela était légalement possible.
L'association a été contrainte de fermer le 16 mars 2020 au 22 juin pour une réouverture de 3 jours à la demande de la CAF soldée par un échec, car très peu d'enfants sans devoirs, ni matériel de plus.
Ouverture à la rentrée le 14 septembre pour une fermeture le jeudi 15 octobre suite au deuxième confinement. Après une courte ouverture de 2 semaines avant les vacances de décembre. Les directives gouvernementales ont été suivies pour les ouvertures et fermetures du soutien scolaire.

**264 personnes** ont bénéficié d'informations et ou de médiation, sur les 3 sites de l'Association, dont une partie sur la santé, l'emploi et l'éducation. Il y a également quelques personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement physique dans un organisme ou un service.

L'adulte-relais a aussi des activités en partenariat :

– Groupe Mobilité : En lien avec la responsable du centre social St-Jean, l'association Le Pont (pension de famille) et la coordinatrice de la Plateforme Mobilité qui vise à faire

connaître tous les moyens de transport sur le bassin Autunois, un groupe de mobilité intergénérationnel a été créé. Afin de répondre aux besoins des usagers, des sorties sont organisées sous forme de « rallyes » permettant d'appréhender l'environnement et les moyens de se déplacer dans celui-ci de façon ludique. Parallèlement, il a été mis en place un passeport à points afin d'identifier les acquis et les points à travailler. 15 à 20 personnes en fonction des sorties. Le groupe mobilité a été dissous cette année suite au départ de la responsable du centre social St-Jean.

- Conseil citoyen : En accord avec la politique de la ville et de la DCSU (Direction de la Cohésion Sociale et Urbaine), les Associations et les habitants composent ce conseil citoyen qui permet de donner la parole aux résidents du quartier prioritaire de Saint-Pantaléon et de les soutenir dans des actions favorisant l'accès à l'emploi, à la culture et le mieux vivre ensemble. Le conseil citoyen a su s'adapter grâce à des réunions en visio conférence et ou par téléphone.

- Fête de quartier : malheureusement cette année, aucune fête de quartier n'a pu être organisée sur les quartiers où l'association est présente.

- Cours informatique en association avec le centre social de Saint-Pantaléon, ils ont été dispensés les mardis, mercredis et jeudis matins pour une initiation à l'ordinateur. Le traitement de texte, la création et l'utilisation d'une adresse mail, ainsi que la navigation Internet ont été abordés afin de permettre aux divers participants de mieux appréhender l'outil informatique. Malheureusement aucun cours n'a pu être dispensé depuis le premier confinement.

– CLAS : tous les soirs en période scolaire. Quand celui-ci était ouvert.

**L'atelier déco** : Il a lieu à l'Espace Simone Veil, le jeudi de 13h30 à 16h30, sauf pendant les vacances scolaires. La séance coûte 5€. Cette participation permet d'acquérir l'essentiel des fournitures. Cet atelier est encadré par des membres du Conseil d'Administration.

En conclusion, toutes ces activités au service des familles mobilisent beaucoup de personnes, bénévoles et salariés, de temps d'énergie tout au long de l'année.

## ❖ Association des conjoints survivants et parents d'orphelins

Présidente : Régine DEVOUCOUX
Lutte anti solitude pour les personnes endeuillées seules et isolées

**Au niveau local :** Sur l'autunois, l'association intervient à domicile, par téléphone ou courriers

| Année | Nombre de personnes suivies |
|---|---|
| 2016 | 216 |
| 2017 | 256 |
| 2018 | 245 |
| 2019 | 340 |
| 2020 | - |

- Nature des revenus des familles : Retraites
- Nature des demandes : Réversion, ½ parts, succession, activités pour rompre l'isolement
- Problématiques identifiées sur le territoire : mobilité des personnes

Réunion annuelle le 31 mars **2019** - 25 participantes

Assemblée Générale Départementale le 27 AVRIL **2019** – 9 participantes.

Pour les membres du C.A., nous avons participé aux 4 réunions

Envoi de 340 courriers (invitations et autres)

9 dimanches après-midi à l'espace Saint- Jean 212 personnes ont participé

Un repas d'amitié début juillet – 29 Personnes

Octobre : réunion d'information à Chalon s/Saône – CPAM – NUTRITIONISTE

Voyage Départemental en Corrèze – 21 participantes

Thé dansant en octobre à Epinac

Repas de Noël – 35 personnes

Soit 331 personnes ont participé aux animations de l'année 2019
47 adhérents en 2019 dont 5 hommes.

Il n'y a eu que 3 réunions d'amitiés en début **d'année 2020**, et tous les autres projets n'ont pu être réalisé pour cause de crise sanitaire.

Nous avons appelé au téléphone les adhérentes pour prendre des nouvelles et voir si nous n'avions pas de personnes en souffrance chez elle seules.
48 Adhérents : 4 hommes et 44 femmes.

**En 2021**, de nombreux décès sont à signaler, voire des entrées en EHPAD, ce qui fait chuter le nombre d'adhérents à 35. L'absence d'activités en 2020 a aussi contribué au non renouvellement des adhésions.

## ❖ (CILEF) Centre d'Information Local sur l'Emploi et les Formations

Le CILEF basé sur AUTUN est un outil mis à la disposition des territoires pour associer et fédérer les acteurs de la **politique locale de l'emploi** : collectivités locales, service public, acteurs socio-économiques. Elle a pour objectif d'optimiser le service rendu aux jeunes, aux demandeurs d'emplois, aux salariés et aux entreprises.

Accueille tout public du territoire de la CCGAM (jeunes/moins jeunes, demandeurs d'emploi/salariés, entreprises) :

- Informe tout public sur la création d'activité, l'emploi et la formation et tous les sujets qui permettent de lever les freins à l'insertion (mobilité, logement, santé, budget…) ;
- Oriente tout public vers le service, le dispositif, les partenaires qui permettent de répondre à la demande et aux besoins de tous ;
- Accompagne tout public, en individuel ou en collectif, vers la définition d'un projet professionnel, une reconversion professionnelle, l'apprentissage ou la remise à niveau en Français, la validation des acquis et de l'expérience, la formation, l'emploi, la création d'activité en fonction des demandes et besoins de chacun.

Le CILEF mobilise tous les dispositifs, mesures, services, partenaires permettant de faciliter votre parcours vers la formation et l'emploi.

**Le Point Information Emploi est un lieu d'accueil de proximité au sein du quartier Saint Pantaléon qui permet :**

- A toute personne d'accéder à un premier niveau d'information.
- Une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
- D'être conseillé et orienté en fonction de la demande et des besoins.
- De bénéficier d'un espace gratuit sans obligation, ni formalité.

**Les permanences :**

- **Couches : Maison de Service au Public**

Mission Locale : 1 Jeudi tous les 15 jours

- **Epinac : Mairie**

Mission Locale : 1 Jeudi après-midi tous les 15 jours
PLIE : 1 mercredi tous les 15 jours

**Etang sur Arroux : Maison de Service au Public**
Mission Locale : 1 Jeudi après-midi tous les 15 jours

- Présence de 3 ACI sur le bassin d'emploi d'Autun : Autun Morvan Initiatives « Jardin Bio des 4 saisons », Autun Morvan Initiatives « environnement et petit patrimoine », CPIE « réhabilitation » à Epinac.

**Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi**

L'accueil premier interlocuteur du public
- Recevoir les usagers
- Donner une information de premier niveau
- Orienter vers le professionnel approprié
- Fidéliser le public par la qualité de son travail

En 2018 : 6 797 appels et visites en 2018
En 2019 : 6 218 appels et visites
En 2020 : 6 641 contacts (visites et appels téléphoniques) + 6.8% par rapport à 2019.

**LA VAE validation des acquis et de l'expérience**

⇒Justifier d'un an d'expérience continue ou discontinue dans un domaine donné (bénévolat, emplois, stages, ...)
⇒Avoir les compétences correspondant au référentiel de compétences de la certification visée.

Les conditions pour faire une VAE La VAE, Validation des Acquis de l'Expérience, permettent à toute personne ayant acquis des compétences dans un domaine spécifique, au niveau professionnel ou bénévole, de les transformer en une certification reconnue.

L'accompagnement VAE C'est une aide apportée par un professionnel pour toutes les étapes de la VAE. Cet accompagnement n'est pas obligatoire mais fortement conseillé si l'on souhaite optimiser ses chances de réussir sa VAE ! Le financement de la VAE.
La VAE peut généralement être financée selon votre statut (salarié, demandeur d'emploi...)
Pour plus d'informations, Contactez Emmanuelle GAGNARD au CILEF au 03.85.86.51.92 ou par mail : **emmanuelle.gagnard@cilef.fr**

**En 2018,** 134 personnes ont entrepris une démarche VAE dont 128 sont entrés dans la démarche. La provenance : La majorité du public VAE vient d'Autun et des communes environnantes.
Niveau d'étude : Le niveau d'entrée des personnes reçues qui est le plus représenté est le niveau V (31%). Age : La tranche d'âge la plus représentée est la tranche 30-44 ans (40% contre 53% en 2017).
Puis viennent les plus de 45 ans (en baisse : 36% contre 30 en 2017).
Situation professionnelle : Les personnes reçues au PRC sont majoritairement des personnes en situation d'emploi : 66% du public reçu (CDI: 26%, CDD : 20%, Contrats Aidés /alternance : 10%, fonctionnaires : 7%, travailleurs indépendants : 3%).

Les certifications les plus demandées sont les suivantes :

1- Ministère Santé Social (27%) : D.E. Aide - Soignant, D.E. Accompagnateur Educatif et Social, D.E. Auxiliaire de puériculture

2- Education Nationale (20%) : CAP Petite Enfance, Bac pro Commerce, BTS Management des Unités commerciales, BTS Assistant de Gestion PME/PMI, BTS Assistant Manager, BTS Comptabilité, DE Moniteur Educateur.

3- Université (11%) : Licence formateur, Licence Management des organisations

Niveau d'étude : Le niveau d'entrée des personnes reçues qui est le plus représenté est le niveau v. 31 %.

**En 2019**, ce sont 137 personnes reçues dont 80% de femmes, 36 personnes de niveau IV, 37 personnes de niveau V, 96 personnes sont en situation d'emploi et 36 personnes sont des demandeurs d'emploi. Certification visée : 38 personnes visent une certification du ministère de a santé, 15 personnes visent un diplôme de l'éducation nationale et 11 personnes visent un diplôme d'université.

**En 2020**, ce sont 136 personnes reçues dont 87 en situation d'emploi, notamment des femmes pour 80% et de niveau V ou IV. Elle peut être financée par le compte personnel de formation **CPF, Pôle Emploi** pour les demandeurs d'emploi ou **le Conseil régional.**

36 personnes visent un diplôme de l'Education nationale, 34 personnes un diplôme du ministère de la santé/social et 18 personnes s'orientent vers des diplômes universitaires (DU, licence, Master).

**CPF compte personnel formation**
Comment ça marche ?
Le CPF fonctionne au "forfait": 500€ /an pour les personnes diplômées ou 800€ /an pour les personnes non diplômées ou ayant une RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé). Pour en bénéficier il faut avoir travaillé au moins l'équivalent d'un mi-temps sur toute son année .Il permet de financer les formations présentes sur le site moncompteformation.gouv.fr Pour plus d'informations sur le CPF, contactez le CILEF au 03.85.86.51.92 ou par mail **contact@cilef.fr**

**<u>LE CEP conseil en évolution professionnelle</u>**

Quelles que soient vos envies : le conseil en évolution professionnelle sert à faire le point, évoluer, vous former, changer de métier... C'est:
•Un temps pour vous;
•Un espace pour parler formation, compétences et certifications professionnelles;

•L'occasion d'évoquer la mobilité ou la reconversion professionnelle, la création/reprise d'entreprise.
Vous apportez des réponses à la diversité de vos besoins;
•Co construire votre projet avec le conseiller qui vous accompagne tout au long de sa mise en œuvre.

Le CEP, pour qui et comment? Le CEP s'adresse à tous les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants. C'est un service gratuit. Pour plus d'informations, Contactez Céline PIEGAY au CILEF au 03.85.86.51.92 ou par mail : **celine.piegay@cilef.fr**
2016 : 150 dans le cadre du conseil en évolution professionnelle.

Le CEP organisé et financé par France Compétences, s'adresse depuis 2020, exclusivement aux salariés du secteur privé et aux indépendants pour réfléchir à leur parcours et aux étapes possibles pour évoluer, se former, changer de métier…

**En 2018** 96 personnes ont bénéficié d'un CEP, 40% des personnes reçues a entre 30 et 44 ans. La majorité du public est en CDI à temps plein ou temps partiel. Les demandes concernent principalement la formation et des renseignements sur les dispositifs tels que le CIF et le CPF ou la VAE.

**En 2019**
Ce sont 92 personnes en accompagnement dont 76% de femmes, 76% de salariés, 36% âgés entre 30 et 44 ans et 39% de plus de 45 ans, 66% de niveau V et IV, secteurs d'activités concernés : grande distribution, santé, action sociale, industrie…

**En 2020**
Ce sont 134 personnes en accompagnement majoritairement en CDI (34% hommes et 66% de femmes). 73% relèvent des niveaux V et IV. Secteurs d'activités concernés : grande distribution, santé, action sociale, industrie…45% d'augmentation du public en 2020 (92 bénéficiaires en 2019).

**La Guidance professionnelle**
Pour toute personne ayant quitté la formation initiale (cursus scolaire) depuis plus de 2 ans.
- Contribuer à l'accès à l'information sur la formation et l'emploi
- Bénéficier d'entretiens approfondis, confidentiels et gratuits pour affiner, travailler ou élaborer son projet professionnel
- Donner les moyens de faire des choix en toute connaissance de cause

**2018 :**
130 nouveaux dossiers en 2018.
Environ 300 suivis.
L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel
C'est une méthodologie en orientation qui définit le projet professionnel comme se constituant à partir d'un cycle de quatre étapes, l'Exploration, la Cristallisation, la Spécification et la Réalisation. Chaque étape est définie par des habiletés opératoires spécifiques, habiletés qu'il est possible d'apprendre.
15 personnes ont bénéficié d'un suivi en ADVP.

**2019 :** 120 personnes en accompagnement dont 300 suivis, 22 accompagnements ADVP, 74% de femmes, 76% de salariés, 40% âgés de 30 à 44 ans et 35% de niveau IV. Demi-journée sur le thème de la RQTH statut de travailleur en situation de handicap et projet nouveaux arrivants sur le ma découverte des métiers du territoire en lien avec les partenaires et les entreprises.

**2020** : 26 personnes accompagnées, une surreprésentation féminine (81% de femmes), une majorité d'agents de la fonction publique (62%), une typologie correspondant à un public en reconversion et/ou en désir d'évolution professionnelle
73% de plus de 30 ans, une envie de changement et un public à 42% diplômé.

**LE DFL Dispositif de Formation Linguistique** est une action de formation intensive en Français. Il s'adresse à toute personne, à partir de 16 ans, sortie du système scolaire et jusqu'à la retraite, ayant des besoins d'activer ou de réactiver les fondamentaux des savoirs de base.⇒Le DFL a pour but de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle par l'apprentissage de la langue française.⇒L'intégration au dispositif se fait sur orientation des partenaires ou en démarche personnelle, après un premier entretien d'évaluation et de définition des objectifs d'apprentissage. Pour plus d'informations, Contactez Armaat ACAR au CILEF au 03.85.86.51.92 ou par mail : **armaat.acar@cilef.fr**

**Le Point Information Emploi** a rouvert ses portes au Centre Social du Prieuré St-Martin pour:
⇒Une première information sur l'emploi et les formations,⇒Un accompagnement à la rédaction, mise en ligne de CV, de lettre de motivation, et toutes démarches liées à l'emploi,
⇒Une orientation auprès des partenaires. Sans rendez-vous
Horaires : lundi/mardi de 14h à 17h mercredi/jeudi/vendredi de 9h à 12h Centre social du Prieuré Saint-Martin.

**En 2018 :** 38 personnes ont été reçues au PIE. Cela s'explique par le congé maternité de l'adulte relais.
**En 2019** : 275 personnes ont fréquenté le lieu
**En 2020** : 76 contacts durant les 6 mois d'ouverture (-72,4% de fréquentation), 95% de contacts en présentiel. Des entretiens brefs (moins de 30 minutes), 81% « d'habitués », 34% d'habitants de Saint-Pantaléon et 73% demandeurs d'emploi.

Espace partagé par le CILEF et le CIO, **le centre de ressources** vous accueille pour :

⇒Un accès internet et un accompagnement sur les postes informatiques mis à disposition (recherche d'offres, CV, démarches...),
⇒Une information locale et nationale sur l'emploi et la formation,
⇒Une orientation auprès des partenaires,
⇒Un point relais IREPS pour s'informer en matière de santé.
Sans rendez-vous
Horaires : lundi/mardi de 8h30 à 12h30 jeudi/vendredi de 13h à 17hLe forum1 rue des Pierres –Autun.

**En 2018 :** 681 personnes ont fréquenté le centre de ressources. Il faut rappeler que le CiLEF aurait pu avoir plus de monde, mais il y a eu le déménagement des locaux en Février 2018.
LE POINT INFO JEUNESSE : Il a pour mission d'aider les jeunes à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent. Le PIJ met à disposition quelques offres d'emploi ou de jobs et organise chaque année au début du printemps, les jobs d'été avec les partenaires pour faciliter l'accès à un emploi saisonnier. Toute l'année, le PIJ aide aussi à l'élaboration de CV, à la rédaction des lettres de motivation.
**En 2019 :** 843 personnes ont fréquenté le centre
**En 2020** : 531 contacts, - 37% par rapport à 2019 à cause de la crise sanitaire (6 mois de fermeture).

## La mission locale

La mission locale accueille, oriente et informe tout jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire. Elle accompagne chaque bénéficiaire dans la construction de son projet professionnel, qu'il s'agisse de l'emploi, de la formation, de la mobilité, du logement ou de la santé.

2016 : 750 jeunes ont été suivis
2017 : 964 jeunes accueillis
2018 : 634 jeunes accueillis
2019 : 649 jeunes accueillis
2020 : 615 jeunes accueillis

**2018 :** 90 jeunes accueillis pour la première fois dont 37.8% de mineurs, 464 jeunes en contact, 435 jeunes accompagnés. Solutions mises en œuvre : 86 contrats de travail, 29 accès à la formation. 235 PACEA ont été réalisés, 73 jeunes ont bénéficié d'un diagnostic approfondi, 80 jeunes ont été accompagnés dans le cadre d'un parcours personnalisé d'accès à l'emploi. 8 jeunes ont été accompagnés par le psychologue de la structure. Participation au projet DREAMLAB. Suite à l'instruction de chaque dossier par la Mission Locale, 40 jeunes ont bénéficié d'une aide au permis de conduire du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté. Ces jeunes ont bénéficié en plus de l'aide du Conseil Régional, de celle du CIAS de l'Autunois Morvan. Une collaboration régulière se fait avec la plateforme MOBIGAM afin de lever les freins à la mobilité.

**2019** : 208 jeunes accueillis pour la 1ère fois, 649 jeunes en contact dont 649 accompagnés. 282 jeunes ont signé un contrat de travail dont 86% en emploi classique (CDD, CDI, intérim…). 78 jeunes sont entrés en formation, 64 jeunes ont bénéficié de l'aide au permis, 68 jeunes suivis par la psychologue Mission Locale, 64 jeunes ont accédé à un logement autonome. Allocation PACEA : 24 491€ versés aux jeunes pour l'accès à l'emploi, la formation, la mobilité et la subsistance et 42 jeunes ont bénéficié des aides du département (FAJ, FSL) pour 7 941.57€.

165 jeunes entrés en PACEA, 131 périodes de mise en situation en milieu professionnel, **PPAE projet personnalisé d'accès à l'emploi** orienté par Pôle emploi : 35 jeunes entrés et 80 jeunes accompagnés.

189 jeunes ont signé un ou plusieurs contrats de travail
74 jeunes sont entrés en formation
14 jeunes ont bénéficié d'un service civique

**2020** : 191 jeunes accueillis pour la 1ère fois, 615 jeunes en contact dont 603 accompagnés à 42.8% majoritairement des femmes et à 52.90% âgés de plus de 22 ans. 11.4% issus du quartier prioritaire politique de la Ville, 59.7% des jeunes vivent chez leurs parents et 24.1% ont le permis de conduire ; et 36.7% ont un niveau V (CAP/BEP) et 36% un niveau VI et V bis (non qualifiés). 179 jeunes entrés en **PACEA**, 95 **périodes de mise en situation en milieu professionnel**, 6 jeunes ont bénéficié d'un parcours **PIAL parcours d'intégration par l'apprentissage de la langue**. Délégation **PPAE projet personnalisé d'accès à l'emploi** orienté par Pôle emploi : 102 jeunes entrés et 127 jeunes accompagnés.

197 jeunes ont signé un ou plusieurs contrats de travail, soit 310 contrats signés en 2020 (74% en CDD et 13% en CDI)
58 jeunes sont entrés en formation
71 entrées en 2020 : 58% en formation qualifiante/certifiante/diplômante
10 jeunes ont bénéficié d'un service civique.

51 aides au permis financées par le CRBFC et le CIAS
Allocation PACEA 37 879€ versés aux jeunes pour l'accès à l'emploi, la formation, la mobilité et la subsistance.
34 jeunes ont bénéficié des aides du département (FAJ fond d'aide aux jeunes, FSL fonds solidarité logement) soit 7 200€.

**La garantie jeunes : un engagement d'une année**

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi, ni étude, ni formation (NEET), sous conditions de ressources, vers « l'emploi d'abord ».

- Favoriser l'insertion professionnelle
- Co-construire le parcours
- Expérimenter dans un cadre
- Lever les freins
- Redonner confiance et autonomie

11 mois d'accompagnement individuel pour explorer et mettre en action, 4 semaines de collectif pour sociabiliser et remobiliser, une allocation mensuelle de 497.01€.

**En 2018** :
54 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement.

- 19 nouvelles entreprises contactées
- 9 nouvelles entreprises
- 19 contacts
- 63 PMSMP
- 4 nouvelles offres
- 4 PEC réalisées pour les jeunes

**En 2019** :
52 entrées sur le dispositif et 30% des jeunes ont accédé à l'emploi et/ou à la formation au lendemain de leur sortie du dispositif.
105 jeunes en accompagnement
38% de sorties en situation d'emploi ou de formation.

**En 2020** :
55 entrées sur le dispositif, 95% ont démarré une situation professionnelle ou de formation
101 jeunes en accompagnement
52.5% de sorties en situation d'emploi ou de formation
274 802€ d'allocations Garanties Jeunes mobilisés
Actions spécifiques : participation à l'élan de solidarité « fabrication de masques en tissu », actions sportives avec Creusot Défi 2000, visite guidée de l'expo d'art contemporain du Musée Rolin/Prison circulaire.

**Le Pari jeunes**

Programme d'Accompagnement à la remobilisation pour l'insertion des Jeunes. Il s'agit d'un accompagnement proposé aux jeunes NEET. Il a pour objectif de :

- Proposer aux jeunes un espace de reconstruction et de rencontre sur des temps individuels et collectifs (entrées et sorties permanentes, atelier en libre adhésion)
- Amener les jeunes vers les dispositifs de droit commun et tendre vers le « savoir agir ».

**En 2019**
22 ateliers collectifs réalisés en présentiel et à distance jeunes ont bénéficié d'un accompagnement dont 30 nouvelles entrées.
31 jeunes ont participé à l'accompagnement et 70% des jeunes sont remobilisés vers l'emploi et/ou la formation : 27% en PMSMP et 23% d'entrée sur la garantie jeunes.

**En 2020**
44 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement dont 27 nouvelles entrées
35% de filles, 25% de mineurs et 11% résidant le QPV
44 ateliers collectifs réalisés en présentiel et à distance.
63% des jeunes remobilisés vers l'emploi et/ou la formation (23% d'entrées en garantie jeunes, 10% en CDD de – de 6 mois et 8% en CDD de + de 6 mois.

**Aides mobilisées** : 3 aides au permis de conduire – PACK CRBFC-CIAS soit 1950€, allocation PACEA 12 041€ versés aux jeunes pour l'accès à l'emploi, la formation, la mobilité et la subsistance, 2 aides du département (Fonds d'aide aux jeunes) soit 750€.

**Le service entreprise**

**Chiffres 2018**
- 85 entreprises ont été visitées
- 24 offres d'emploi recensées et gérées par la chargée de relation entreprise du PLIE
- Actions : job d'été, visites d'entreprises avec les usagers, matinées de l'alternance, rencontre avec ranstad intérim, ateliers de prospections auprès des publics, animation TRE au lycée du Velet.

**Chiffres 2019**
- 53 entreprises visitées
- 85 offres d'emplois collectées
- 159 mises en relations entreprises
- 41 contrats signés (CDI- CDD)
- Actions spécifiques : job dating emplois saisonniers (76 participants), job dating entreprise Tolix (23 participants), job dating spécial vendanges (51 participants) et job dating spécial intérim (49 participants)

**Chiffres 2020**
- 125 entreprises en contact dont 33 pour la première fois
- 13 PEC Parcours Emploi Compétences
- 2 emplois francs
- Une évolution importante de l'activité par rapport à 2019 : 136% d'augmentation.

**Les Clauses d'insertion**

Sont des outils juridiques qui permettent aux acheteurs publics de répondre aux exigences de développement durable sur le volet social. Le recours à ces clauses présente l'opportunité de construire des parcours individualisés vers l'emploi durable.
**En 2018** : 8 754.55 heures ont été réalisées contre 8 285.96h en 2017.
25%des participants sont issus du quartier prioritaire.
18%des participants sont issus du quartier de veille active.
3% des participants sont issus des quartiers fragiles (La Croix Verte–Saint-Jean)
46% des participants sont issus des quartiers identifiés dans le contrat de ville.
32 personnes ont bénéficié d'un contrat dans le cadre des clauses d'insertion et une augmentation de la part des - de 26 ans, ce qui peut s'expliquer par les contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage. Les clauses d'insertion constituent une étape dans un parcours vers l'emploi durable.

Solutions mises en œuvre

38 missions d'intérim
2 CDD
5 Contrats de professionnalisation
1 Contrat d'apprentissage

Les entreprises ont toujours recours en majorité aux missions d'intérim mais les périodes de travail sont plus longues.

**En 2019** : 11 355 h d'insertion réalisées
- 23 opérations concernées
- 29 salariés mis en emploi sur le dispositif
- 35% des salariés mis à l'emploi sont issus des quartiers identifiés dans le contrat de Ville
- 30 entreprises ont accueilli un bénéficiaire du dispositif

**En 2020** : 18 725 h d'insertion réalisées
- 25 opérations concernées
- 15 entreprises ont accueilli un bénéficiaire du dispositif
- 28 salariés mis en emploi sur le dispositif
- 39% des salariés mis à l'emploi sont issus des quartiers identifiés dans le contrat de Ville
- 39 contrats de travail : 2 CDD, 5 CDI, 5 Contrats pro, 27 mission intérim.

**Le PLIE Plan Local pour l'Insertion et L'emploi**

Il repose sur un accompagnement individualisé, renforcé et global de personnes engagées dans un parcours d'insertion professionnel. Il n'est pas limité en temps et s'adresse aux personnes les plus éloignées de l'emploi et répondant à des critères d'éligibilité précis.

**En 2018** : 214 participants, 8% sont bénéficiaires du RSA sont issus du QPV. 55% des participants du PLIE sont âgés entre 25 et 44 ans, 41% des participants du PLIE possèdent un niveau V.
Solutions mises en œuvre : 78% des personnes accompagnées ont eu un contrat de travail et 49.94% sont sorties de manière positive, 20% des participants sortis de façon positive en CDD et 13% en intérim. Baisse des abandons de parcours : 14 abandons de parcours.

**En 2019** : 218 personnes dont 37% de femmes, 7% résident sur le QPV, 84% ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V, 42% sont bénéficiaires du RSA.
44% de sorties positives dont 30% en CDD de plus de 6 mois.

**En 2020** : 233 participants dont 38% de femmes et 62% d'hommes, 14.6% résident Saint-Pantaléon et 41% possède un niveau CAP/BEP. 38% de bénéficiaires RSA et 8% de personnes en situation de handicap.
Ce sont 40.6% de sorties positives, soit un nombre de sorties en hausse de 4% et une majorité de CDI.

**CLEFS 71 Calculer Lire Ecrire se former aux Savoirs**

Il s'agit d'accueillir, d'évaluer et de positionner les publics, en difficultés avec la langue française et orientés par les partenaires.

**En 2018**
178 personnes accueillies en 2018
21% des publics suivis sont en situation d'illettrisme.
33 accompagnateurs bénévoles dont 8 nouveaux
1 250 heures effectuées
Les bénévoles sont formés et accompagnés au quotidien.

L'action « nouveaux arrivants » a permis de proposer à toutes les personnes d'origine étrangère arrivées sur le territoire de la CCGAM depuis moins de 2 ans et qui le souhaitent, des cours de français et des ateliers pour mieux connaître le territoire (mobilité, logement, entreprises, vie quotidienne et culturelle...). 3 groupes et 30 participants.

Ecole des parents

L'action « OEPRE – Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants » a été mise en place sur l'année scolaire 2018/2019. Elle permet aux parents d'origine étrangère ayant des enfants scolarisés, de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution scolaire en France, ses codes et de pouvoir mieux communiquer avec ceux et celles qui sont chargé(e)s de l'éducation de leurs enfants.
= Lieux des cours : au sein des écoles Autunoises
= 3 groupes dont 1 en cours et 1 à venir.

Maison des langues

Aujourd'hui, nous comptons 25 élèves. Anglais débutant : 9 personnes, Anglais intermédiaire : 11 personnes, Espagnol : 5 personnes

**En 2019**

- 24 personnes accompagnées par CLEFS 71
- 700 heures de formation dont plus de 400h en collectif dispensées sur le DFL
- 20 bénévoles actifs, 47 accompagnement individuels (apprenant – bénévole) – plus de 450 heures réalisées.
- 23 apprentis du CFA participant à un atelier « savoirs de base ».

**En 2020**

- 179 bénéficiaires
- 58% de femmes
- 20% issus du QPV
- 27% bénéficiaires du RSA
- 39% relèvent du niveau VI, 28% du niveau V bis et 33% de niveau IV à III.

Les principales sorties en 2020 : 20% abandon, 16% en emploi.
Le réseau des bénévoles regroupe 23 bénévoles, dont 6 nouveaux entrants, 7 sortants, pour 76 participants accompagnés et 250 heures réalisées. Les bénévoles bénéficient d'une aide pédagogique individuelle avec la conseillère CLEFS 71 pour préparer les séances, créer des supports pédagogiques adaptés ou récupérer des outils existants.

**DFL Dispositif de Formation Linguistique**

Ce dispositif permet aux stagiaires :

- D'obtenir une véritable photographie de leurs compétences linguistiques actuelles
- D'être suivi par un référent pédagogique qui veillera à l'appropriation progressive des connaissances
- De participer à une formation en collectif (parcours moyen de 650 heures).

Chiffres clés en **2018**
- Prestation 1 : Accueil, diagnostic et suivis = 90 personnes
- 30 personnes en situation d'illettrisme (33%)
- 52 FLE (47%)
- 8 personnes en situation d'analphabétisme (20%)

Prestation 2 : Formations individuelle et/ou collective = 50 personnes

- 15 personnes en situation d'illettrisme (30%)
- 28 FLE (56%)
- 7 personnes en situation d'analphabétisme (14%)

Nombre d'heures de formation : 1607h30

## Chiffres clés en **2019**

- 139 personnes ont participé aux modules DFL pour un total de 3 826 heures de formation.

## Chiffres clés en **2020**

- 158 personnes ont participé aux modules DFL pour un total de 4 163 heures de formation (+8%). Français Langue Etrangère – un repérage et une orientation plus complexes pour les publics en situation d'illettrisme.

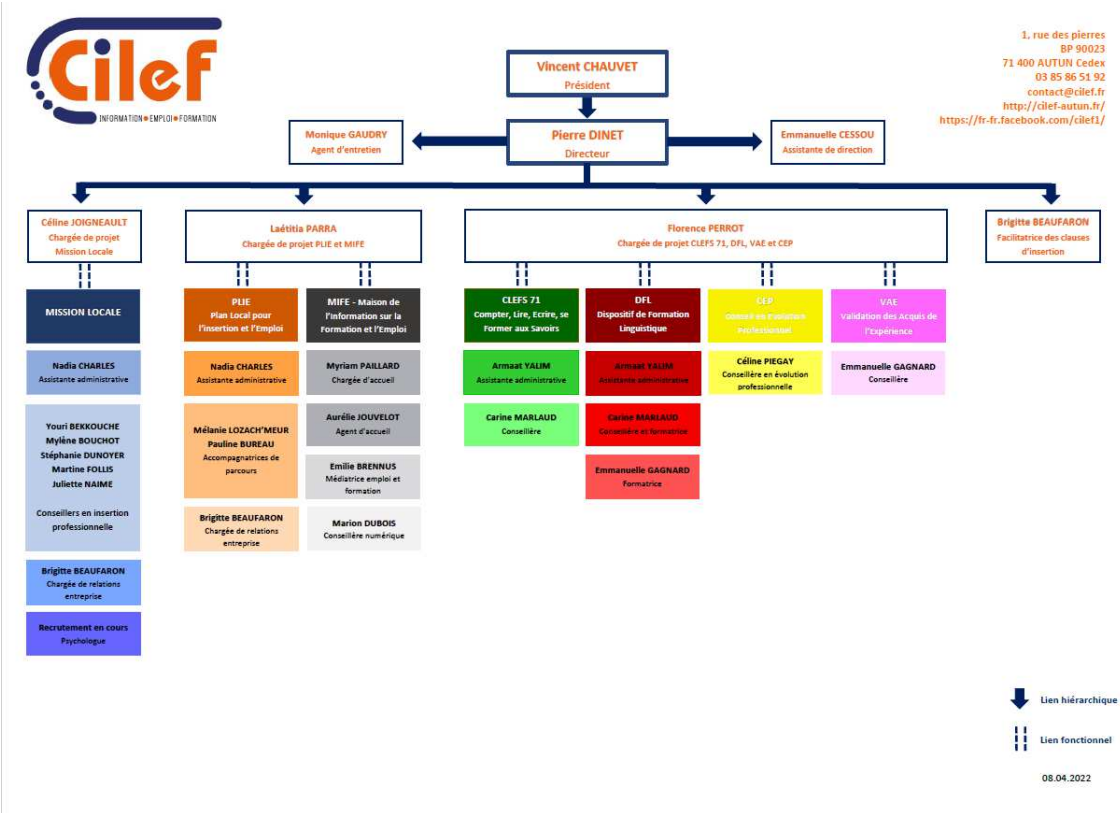

## ❖ SOS Familles Emmaüs

Le Mouvement Emmaüs compte aujourd'hui 59 SOS Familles Emmaüs. Uniquement composés de bénévoles, ils soutiennent les ménages en situation de précarité financière en les conseillant sur la gestion du budget familial et en leur apportant une aide financière remboursable, sans frais ni intérêt. Ils agissent en lien direct avec les services sociaux, qui leur adressent les personnes en situation de mal-endettement, et préviennent ainsi les risques de surendettement.

**En 2016**, sur l'Autunois Morvan, ce sont 18 personnes soutenues par SOS Famille Emmaüs en prêt (pour **6 517 €**) contre 20 personnes en 2015 (pour **7 621 €**), soit une moyenne de 363 € par personne.

**En 2016**, ce sont 52 personnes qui se sont présentées pour un soutien et 25 venues d'elles même mais qui ont été ré orientées (MDS, CIAS, caisses de retraite…) ou conseillées.
Ce sont donc en tout **77 personnes** sur l'année qui ont sollicité l'association pour 18 personnes soutenues.

**60 %** des personnes résident le territoire de la CCGAM (Autun : Saint-Pantaléon, Croix verte et Saint-Andoche, Epinac).

En mai/juin et novembre d'importantes factures (Taxes habitation et foncières) arrivent dans les foyers et les budgets sont tellement serrés qu'aucun imprévu ne passe.

En dessous de 300 € de reste à vivre, l'association ne prête pas.
La CAF 71 peut également octroyer des prêts ce qui a été le cas pour 3 personnes en cofinancement avec l'association. La caisse d'épargne est favorable au micro crédit avec la plateforme Echo mobilité s'il n'y a pas de procédure de surendettement en cours.

Les domaines pour lesquels les soutiens sont demandés :

- EDG ⇨ 736 € ⇨ 1 personne
- Loyers ⇨ 219 € ⇨ 1 personne
- Gaz ⇨ 154 € ⇨ 1 personne
- Equipements maison ⇨ 954 € ⇨ 3 personnes
- Permis ⇨ 500 € ⇨ 1 personne
- Voiture ⇨ 804 € ⇨ 2 personnes
- Formation ⇨ 456 € ⇨ 2 personnes (pour les frais de trajets)
- Frais médicaux ⇨ 193 € ⇨ 2 personnes (pour des mutuelles car il est parfois difficile de changer)
- Timbres fiscaux ⇨ 73 € ⇨ 1 personne (orientation « Association Le Pont » pour traduction d'un acte de mariage)
- Divers ⇨ 1 628 € ⇨ 3 personnes (Découvert bancaire, Assurances, etc.)

En fin d'année 2016, ce sont 6 personnes pour lesquelles les prêts n'ont pu être remboursés malgré des relances, perte de 1 000 €.
Par ailleurs 7 personnes soutenues ont déposé un dossier de surendettement.

Les constats de l'Association :

- Difficulté à rembourser sur plus de 12 mois

- Difficulté à rembourser une somme supérieure à 500 €
- Difficulté à rembourser une somme mensuelle supérieure à 50 €

Ces constats rejoignent ceux du CIAS, qui lors de sa commission permanente accorde plutôt des secours et très peu de prêts. Contrairement à l'association et au CIAS, lorsque la CAF accorde un prêt les mensualités sont directement retenues sur les prestations familiales.

**En 2017** ce sont 17 usagers à qui l'association a octroyé des prêts pour un montant de 8 065€ (470€ par personne).

Aide au paiement de la caution : 800€
Equipement maison : 1 643€
Loyers : 3 421€
Permis : 414€
Frais médicaux : 219€
Timbres fiscaux : 11€
Voiture (réparations) : 1 280€
Energie : 1 378€
Divers : 1 628€

Ce sont 53 usagers qui ont été reçus, conseillés et parfois ré orientés vers d'autres partenaires.

11 usagers pour lesquels le remboursement est irrécupérables et ont été reçus par Emmaüs, pour la somme de 4 000€ en janvier 2018 (prêts 2014, 2015 et 2016).

9 usagers ne remboursent rien en 2017, 50 dossiers en cours, prêts 2017 pour 8 065€ et remboursement 2017 pour 6 090€.

**En 2018**, SOS a aidé 20 familles pour 6 185€ et cette aide se répartit de la manière suivante : 3 pour l'équipement de la maison, 3 pour le loyer, 1 pour le permis, 3 pour la voiture, 1 pour l'eau, 2 pour l'Energie, 1 pour la formation, 1 pour les impôts, 2 pour des timbres fiscaux et les autres sont dans "divers".
Enfin nous avons apporté 6 cautions pour MOBIGAM location de moyens de transport.

**2019 pas d'AG,** 31 personnes reçues, 20 personnes aidées pour une avance de 9 838 €, 45% mobilité et 55% habitat. 3 dossiers sans remboursement, dette pour 1 310€ et 3 dossiers de 1 à 9 virements mensuels, dette de 996€ soit au total 2 306€.
Les dettes de 2018 et 2019 ont été annulées.

**2020**
Les bénévoles SOS Famille Emmaüs accueillent et écoutent toutes les personnes rencontrant des difficultés financières. Après analyse de leur situation, l'association propose des solutions pour ré équilibrer leur budget, éviter le « mal endettement » et sortir de leurs difficultés :

- En négociant avec les créanciers : fournisseurs d'énergie, banques, trésor public
- En accordant des avances sans frais ni intérêt pour des dettes en cours et les dépenses indispensables : cautions, impayés d'électricité, permis de conduire
- En proposant des conseils budgétaires : suivi des frais bancaires, bonnes pratiques budgétaires…
- L'association n'agit que suite à l'intervention préalable d'un travailleur social qui lui oriente les ménages

4 bénévoles sont engagés, et tiennent des permanences sur l'Espace Simone Veil à Saint-Andoche Autun les vendredis matin de 9h à 12h. Les actions de SOS Familles Emmaüs sont

possibles grâce au financement de la Communauté Emmaüs de l'Autunois et au remboursement des avances financières par les ménages accompagnés, créant une chaine de solidarité.

13 nouveaux ménages ont bénéficié d'une avance financière sans frais ni intérêt, 231 avances octroyées depuis la création.

5 831€ d'avances financières en 2020.

Dettes pour lesquelles SOS FE est intervenu : mobilité surtout, biens frais bancaires, frais de justice et télécommunications

24 nouveaux ménages accompagnés, 385 depuis la création de SOS Emmaüs en 2010.
2/3 d'hommes parmi les demandeurs
92.3% de personnes isolées
53.8% bénéficient de revenu d'activité, 30.8% bénéficient des minima sociaux
84.6% des demandeurs sont âgés entre 26 et 40 ans.

**2021**
Arrivée de deux nouveaux membres de l'association, mise en place d'une « lettre de reconnaissance » après chaque fin de remboursement.
Engagement en cours : 5 902€, 11 personnes aidées et le 1er remboursement de chaque engagement a été effectué.

## ❖ Espace à la Vie Sociale
## Association « Les Ateliers Nomades »

L'association s'est constituée dans l'Autunois Morvan en juillet 2009. Sa mission est d'agir pour le lien social, l'éducation populaire et la valorisation de l'environnement et de ses habitants.

Depuis 11 ans avec les bénévoles et les salariés, l'association construit et accompagne des projets participatifs en matière de développement social, culturel, d'éducation à l'environnement, en s'inscrivant dans une perspective de développement durable ; elle répond à des besoins exprimés par les habitants et propose des animations à des structures locales.

**Ses principes d'intervention :**

- Favoriser le partage, le mieux-vivre ensemble, la mixité, l'intergénérationnel, au travers de projets culturels, sportifs et artistiques
- Développer le bien-être des habitants du quartier, de l'Autunois Morvan
- Favoriser l'appropriation du territoire par tous, par l'éducation populaire
- Participation aux réseaux locaux, aux dynamiques du territoire, connaissance des habitants
- L'accompagnement à la participation

**Public et adhérents**
Nos activités s'adressent à tout public néanmoins les adultes représentent une large majorité et sont classés en trois grandes catégories : mères de famille et leurs enfants,

personnes âgées en situation d'isolement, jeunes adultes. Plus ponctuellement et pour des temps spécifiques des actions sont menées en direction des enfants, des personnes porteuses de handicaps.

**En 2019**, l'association a compté 115 adhérents. Les adhérents sont pour 80 % des bénéficiaires directs (à noter que les personnes qui ne participent que très ponctuellement n'adhèrent pas), 10 % sont des personnes qui portent un intérêt au projet de l'association sans pour autant s'impliquer de manière significative. Enfin 10 %, soit une dizaine de personnes, s'engagent au niveau du bureau et du conseil d'administration.

**En 2020**, l'association a compté 131 adhérents. Les adhérents sont pour 80 % des bénéficiaires directs de nos actions (à noter que les personnes qui ne participent que très ponctuellement n'adhèrent pas), 10 % sont des personnes qui portent un intérêt à notre projet et nous soutiennent en adhérant sans pour autant s'impliquer de manière significative.
Enfin 10 %, soit une dizaine de personnes, s'engagent au niveau du bureau et du conseil d'administration.

**Localisation**
Depuis novembre 2019 l'Association est située au 35, rue Pierre et Marie Curie, dans un pied d'immeuble de l'OPAC.

## Projets 2019

### 1) Espace participatif et cogéré d'habitants : Le Cocon

***Objectif :*** *Redonner du pouvoir d'agir aux habitants du quartier de Saint-Pantaléon à travers l'espace partagé et cogéré du Cocon, un lieu de vie et de projets ouvert à tous.*

Progressivement le Cocon est devenu un espace d'accueil de projets investi par les habitants du quartier. Cette action concerne majoritairement des adultes. Le public est largement féminin, ce sont les femmes qui se sont emparées du lieu et qui sont la plupart du temps force de proposition. Types de public : ceux qui fréquentent le lieu au quotidien et ceux mobilisés pour des temps plus ponctuels (atelier ouvert, temps festifs, etc…). Les « permanents » du Cocon représentent 50 personnes avec des entrées /sorties équilibrées. Le Cocon est un projet qui facilite les partenariats, le public mobilisé est facilement accessible pour être rencontré de manière individuelle et collective.

### 2) « Les Jardins Partagés » d'Autun-Saint Pantaléon

L'association est chargée par la Ville d'Autun de soutenir le fonctionnement du jardin partagé de 2500m$^2$ sur le quartier et de l'association "Noisette et Tournesol" qui regroupe l'ensemble des jardiniers.

| | |
|---|---|
| Nombre d'hommes | 38 |
| Nombre de femmes | 45 |

| | Hommes | Femmes |
|---|---|---|
| Nombre d'enfants (<12 ans) | 24 | 26 |
| Nombre de jeunes (12-16 ans) | 1 | 1 |
| Nombre de jeunes (17-25 ans) | 0 | 1 |
| Nombre de séniors (>55 ans) | 10 | 12 |

**<u>Fréquentation</u> : nombre de jardiniers en 2019 :** 22 personnes et deux structures collectives (SESSAD, école Victor Hugo,) se sont engagées à jardiner une parcelle en 2019.

Un important travail de communication a permis cette année de susciter l'arrivée de nouveaux jardiniers suite au départ de personnes trop âgées pour poursuivre cette activité dans de bonnes conditions. Deux familles syriennes nouvellement arrivées sur l'Autunois Morvan et logées au sein du quartier se sont investies dans le jardinage afin d'assurer une production alimentaire et faire connaissance avec des habitants. Cinq autres familles du quartier se sont aussi engagées et ont permis d'assurer une relève nécessaire et constructive en amenant d'autres visions du jardinage tant sur le plan individuel que collectif.

### 3) <u>Mobilité douce et « Tous à vos vélos »</u>

**Objectifs :** Rendre la pratique du vélo plus accessible pour les habitants du quartier et de l'Autunois, développer l'autonomie dans la pratique, sensibiliser au développement durable par la récupération et le recyclage de vélos, proposer des temps de mixités des différents publics et de transmission intergénérationnelle, valoriser la pratique du vélo, notamment en famille (bien-être, santé, convivialité, découverte de l'environnement, prise de responsabilité).

| | | |
|---|---|---|
| Nombre d'hommes | 107 | |
| Nombre de femmes | 69 | |
| | Hommes | Femmes |
| Nombre d'enfants (<12 ans) | 41 | 28 |
| Nombre de jeunes (12-16 ans) | 32 | 12 |
| Nombre de jeunes (17-25 ans) | 12 | 1 |
| Nombre de séniors (>55 ans) | 7 | 8 |
| | | |

## 4) Des projets forts sur le quartier, dans l'Autunois Morvan et en Bourgogne

En 2019, l'association a perçu des financements pour travailler sur 5 thèmes :

- Le vivre-ensemble et la lutte contre les discriminations (DILCRAH)
- La lutte contre l'isolement des seniors avec « Passeurs d'encre » et « Triporteurs de liens »
- La création artistique participative dans l'espace urbain
- Une collaboration à un travail de recherche sur les processus de transition écologique des publics de quartier.
- Former des futurs animateurs et des travailleurs sociaux, diffuser nos pratiques

## 5) Accompagnement à la transition écologique et au développement durable

**- Collaboration à un travail de recherche sur les processus de transition écologique des publics de quartier.**

Par notre rôle pivot, interface entre des publics éloignés de l'information, de certains acteurs clé, de nouvelles façons d'agir, nous pouvons contribuer à la mise en œuvre d'une transition écologique concrète et pragmatique. Deux facteurs de réussite nous semblent importants : l'inscription d'une démarche dans la durée, un investissement fort en termes de présence qui permet de rentrer dans la sphère réelle des publics et d'entendre l'expression de leurs préoccupations.

Nous avons conventionné en 2020 avec la Dreal Bourgogne Franche-Comté pour collaborer à un programme de recherche sur la question de la transition écologique en partenariat avec la maison des sciences humaines de l'université de Dijon.

Nous avons :

- Développé un programme d'actions qui allient participation et découverte de l'alimentation saine et locale. Ces actions mobilisent nos publics de quartier et plus largement dans l'objectif de créer du débat et de l'échange.

- Collaboré à des temps de travail régionaux de mise en commun des savoirs et des pratiques en matière de transition.

Nous sommes sollicités pour poursuivre ce travail en 2020.

**- « Je mange quoi ?» :** C'est dans le cadre d'un travail avec la ville d'Autun et en lien avec notre projet Dreal que nous avons organisé un temps fort autour de l'alimentation : l'événement **« Je mange quoi ?»**, journée à thème Co-construite avec différents habitants et partenaires. Ce projet a permis de mobiliser de nombreuses personnes en amont pour le ramassage de pommes, l'organisation logistique, etc… Le Parc naturel régional du Morvan est venu avec un pressoir mobile pour la fabrication de jus de pomme et chacun a pu contribuer à ce temps et repartir avec des bouteilles de jus de pomme. Des producteurs locaux sont venus présenter leurs produits et ont proposé des dégustations. Cette journée a mobilisé une centaine de personnes et de nombreux partenaires et là aussi des suites sont envisagées en 2020.

**- Nous participons à l'animation de « l'Appart€ »**, un appartement pédagogique situé sur le quartier Saint-Pantaléon et géré par la ville d'Autun : En 2019, nous avons animé une douzaine de séances de l'atelier Alimentation et développement durable. Nous avons aussi conçu, à la demande de la Ville d'Autun, un nouvel atelier « Qualité de l'air intérieur » qui doit être proposé à partir de 2020.

**6) Transmissions**

**- Nos actions de formation professionnelle :** Nous animons depuis septembre 2018 pour le compte de l'IRFA Bourgogne une formation BAPAAT en alternance conduite au Creusot. Cette formation nous permet de transmettre nos savoir-faire et méthodes à de futurs professionnels. Ce travail a nécessité un fort investissement en ingénierie de formation et en face à face pédagogique. Il nous permet d'analyser nos pratiques en termes de développement social local. Cette formation se poursuivra en 2020 dans une implication plus légère (2 jours semaine hors périodes de stage).

**- Nous sommes aussi sollicités** à Dijon ou en Bourgogne (IRTESS, DREAL, Ademe), pour animer des formations ou interventions thématiques sur la participation, le développement social local, les questions environnementales, pour collaborer à des temps de travail régionaux de mise en commun des savoirs et des pratiques en matière de transition sociale et écologique.

**7) De l'accompagnement en émergence sur l'Arroux-Mesvrin**

Nous avons aussi rencontrés différents groupes de parents et des élus du territoire Sud Morvan-Arroux-Mesvrin, pendant le deuxième semestre 2019. Les échanges en parallèle du diagnostic et des réunions « Convention Territoriale Globale » ont permis de dégager des besoins et des projets communs. Un premier collectif de familles est donc accompagné depuis septembre 2019 pour le soutien à la mise en place d'actions en famille et d'animation de ce territoire rural.

## Projets 2020

**1) Favoriser les dynamiques d'habitants sur le quartier Saint-Pantaléon**

Cette année très particulière nous a amené à revoir nos pratiques d'animation visant à développer des dynamiques d'habitants ; nous invitant à inventer de nouveaux espaces de rencontres, à mettre en œuvre une écoute encore plus forte des envies et besoins, à retourner à l'individuel avant de s'orienter sur du collectif. Si nous nous sommes appuyés plusieurs années sur les groupes fréquentant le Cocon pour développer des projets avec les habitants, cette année 2020 nous a obligé à recréer des espaces alternatifs d'habitants. A la rencontre des habitants du quartier : Porte-à-porte et rencontres itinérantes

Le projet « Triporteur de Liens » nous avait conduit en 2018 et 2019 à des porte-à-porte sur le quartier ainsi que des pieds d'immeubles. En février 2020, nous avons poursuivi ces porte-à-porte sur les immeubles non ciblés les années précédentes. Sur l'été 2020, nous avons lancé une programmation d'ateliers nomades de paroles, les « déam'bulles » durant 8 semaines. Chaque lundi, nous avons sillonné le quartier sur le parc central à la rencontre des habitants de Saint-Pantaléon et alentours. Ces rencontres nous ont permis de recueillir la parole des habitants sur des thèmes liés à l'actualité : Isolement,

liberté, peurs, argent, rêves, consommation... Près de 120 personnes ont été rencontrées pour échanger sur leur quotidien, envies et besoins.

**2) Le Cocon : un éclatement des activités et des groupes suite aux confinements**

Entre 2019 et 2020, le Cocon accueillait 3 collectifs stables autour de 5 temps d'accueil :

–Un groupe autogéré autour d'activités créatives les mardis matins avec un démarrage de projet en février 2020 autour de la création de vêtements à partir de textiles recyclés
–Un groupe autogéré autour du théâtre 1 semaine sur 2 les jeudis soirs.
–Un groupe le mercredi après-midi, dont font parties les plus anciennes participantes du Cocon, qui se retrouve autour de travaux d'aiguille pour rompre leur isolement
–Un mini-groupe qui se retrouve ponctuellement durant le week-end.

Début 2020, une nouvelle proposition a donné lieu à la création d'un 5ème temps d'activité les vendredis sur la thématique du Mail Art et Mixed media.

Les 2 confinements, les protocoles sanitaires et les inquiétudes des personnes fragiles à retrouver le chemin du collectif ont fortement ralenti en septembre l'activité du Cocon : le groupe théâtre n'a pas réussi à rassembler suffisamment de participants pour reprendre, les groupes d'activités créatives du mardi matin et vendredi ont fusionné avec le groupe des graveurs de « Passeurs d'encre » pour ne proposer qu'un seul groupe créatif multi-activités.

De plus, l'accès à la salle du Cocon n'a pas été possible de mars à juillet puis depuis fin octobre du fait des consignes sanitaires. Pour autant, la majorité des participantes qui ont re-fréquenté leurs activités après le 1er confinement sont venues participer à d'autres actions et projets le reste de l'année. Leur besoin de lien social est tel, qu'à défaut de Cocon elles ont investi d'autres espaces proposés par nous ou d'autres habitants.

**3) Passeurs d'encre**

Ce projet d'atelier de gravure existe depuis fin 2017, chaque semaine, le mardi après-midi durant quatre heures. Il s'adresse en priorité aux personnes âgées isolées dans l'objectif de les faire rentrer dans une dynamique de groupe, retisser des liens sociaux, ressortir de chez soi et reprendre confiance en soi. Un travail spécifique de mobilisation est mené pour faire se rencontrer des habitants du quartier de St Pantaléon et des habitants des villages de la CCGAM. Cela fonctionne dans la mesure où une douzaine de bénéficiaires viennent assez régulièrement sur l'année. Les dynamiques qui en découlent sont très riches.

En 2020, l'activité s'est tenue à minima en raison de nombreux arrêts. Nous avons pu néanmoins proposer un stage de relance en septembre avant de refermer en octobre.

**4) Des espaces participatifs élargis**

Maintenir le lien tout au long de l'année. A défaut de salle pour accueillir du public et du fait des conditions sanitaires plus ou moins strictes selon les périodes (accueil uniquement en extérieur à moins de 6 personnes puis de préférence en extérieur pour favoriser les distances sociales adéquates), nous avons imaginé des espaces d'accueil adapté. De mai à juillet, nous avons proposé des accueils en extérieur en pied d'immeuble (bâtiment 35). Ces accueils ont été rapidement investis par les habitants fréquentant régulièrement le Cocon ou les projets que nous accompagnons.

Durant l'été, nous avons pu ré-ouvrir le Cocon et avons souhaité proposer en parallèle un accueil hors les murs au pied du parc Central, les Bulles. Ces Bulles ont accueilli près de 90 participations, soit une cinquantaine de personnes différentes. Ces espaces de parole et de partage nous ont permis de mieux connaître les habitants et d'imaginer la société de

demain : monnaie d'échanges locales, des relations plus solidaires, des voisinages plus apaisés, des espaces de rencontres plus adaptés, ...

Nous avions prévu de reprendre ces actions fin 2020, nous les projetons dorénavant pour 2021. La nouvelle localisation de nos bureaux situés dorénavant en pied d'immeuble nous a facilité le lien avec les habitants: plus visibles, nous avons désormais de nombreux passages directs d'habitants de proximité (enfants, jeunes, adultes) venant exprimer directement leurs envies et bénéficions d'une plus grande facilité de mobilisation improvisée, ce qui s'est avéré précieux en cette année particulière. Nous avons aussi plus fortement investi les réseaux sociaux avec la création et gestion d'une nouvelle page Facebook « Solidarités Saint Pan » destinée à favoriser la solidarité de proximité et la connexion entre les habitants.

Utilisée dans un premier temps pour diffuser les appels à la solidarité le plus largement possible, cette page au confinement de novembre nous a permis d'apporter du réconfort avec des idées d'activités à faire chez soi : Défis cuisine « Saveurs et confinement », défis en famille, défis créatifs.

Nous avons complété ce lien Internet par des affichages chaque semaine en pieds d'immeuble durant 2 mois pour les recettes, action qui nous a valu les retours les plus positifs. Nous attendons avec impatience la possibilité de rassembler les habitants pour maintenant déguster ces recettes autour d'un grand repas partagé !

## 5) Des actions spécifiques vers le vivre-ensemble

Nous avons bénéficié d'une subvention de la DILCRAH pour lancer des café-débats sur les questions du vivre-ensemble sur le quartier. Nous avons pu intégrer ces cafés-débats aux espaces d'échanges proposés tout au long de l'été et automne 2020. En octobre, une nouvelle forme en intérieur avait été testée de « petit-dej-débat » pour poursuivre et devait se continuer tous les 15 jours avant la re-fermeture des salles annoncées.

## 6) Des actions festives pour se retrouver

Dans le cadre des Quartiers d'été, nous avons été sollicités pour proposer des événements permettant aux habitants du quartier de se retrouver et de vivre des moments privilégiés en famille et entre habitants. Nous avons opté pour une programmation de temps festifs, dépaysant et accessibles au plus grand nombre organisées sur le Parc central.

- La journée multi-activité sportive handi-valides de début d'été, fort appréciée des jeunes et familles du quartier, a encore cette année rassemblé une soixantaine de personnes (60 personnes attendues au lieu des 120 habituelles afin de proposer une organisation adaptée aux contraintes sanitaires)
- 5 temps forts intergénérationnels sur le parc pour passer un moment ensemble qui sorte de l'ordinaire : Une soirée du Tour ciné-cyclo : des courts métrages projetés grâce à l'énergie produite par le pédalage de 2 cyclos que les participants sont invités à venir utiliser Un bal folk intergénérationnel pour découvrir la musique et les danses du Morvan : une première et un grand moment pour beaucoup ! Cet après-midi a conquis les plus jeunes comme les plus anciens. Un spectacle tout-public «Démagocratie» créé par la Cie Cirko Senso de Beaune : un spectacle accessible à tous qui a réuni un public de tous âges et laissé d'excellents souvenirs à tous. Une soirée contes du monde animée par la conteuse Martine Forrer avec l'installation des cabanes de voyage : un moment de dépaysement et de douceur également partagé par toutes les générations L'Expérimentarium : Accueil d'un groupe de jeunes chercheurs venant présenter leurs travaux à du tout-public, un temps de découvertes investi par une vingtaine de jeunes et de familles. Là aussi, les cabanes de voyage étaient de la partie.

- Un grand jeu sur 2 semaines (avec la compagnie Trash Harmony déjà connues pour la Line Tour). Afin d'améliorer les relations de voisinage et remettre de la convivialité dans un quotidien parfois malmené par le confinement, nous avons imaginé une animation artistique qui passe au pied de chaque immeuble du quartier, invite tout habitant à participer par sa fenêtre durant 6 séances de jeu, réparties sur 3 semaines d'août 2020 jusqu'à une grande finale organisée fin août. 2 comédiens, accompagnés en fonction des immeubles d'un 3ème pouvant traduire en arabe et turque, ont animé le « Jeu de 11h » au pied de chaque îlot de 2 à 3 immeubles. La grande finale (précédée d'une déambulation de l'avion Line Tour pour voyager jusqu'au bâtiment 10) n'a pas désigné 1 vainqueur mais l'ensemble des participants, conviés à se retrouver la semaine suivante autour d'un lot de leur choix (découverte de vélos couchés/vélo-taxi, goûter autour d'une crêpe...).
- - La construction de bacs : Cette activité bricolage et peinture a été proposée, sans communication, en pieds d'immeubles ou à côté de l'atelier vélo puis lors de la journée des jardins au naturel en septembre. Cette activité a davantage ciblé les jeunes et familles avec enfants. Elle s'est poursuivie par la construction à l'automne en extérieur de mobiles sonores, projet sollicité par la Ville d'Autun. Sur l'ensemble de la saison, cette programmation d'été a comptabilisé 519 participations (256 adultes, 152 enfants et 111 jeunes), un moment fort dans notre année.

## 7) Des activités à partager en familles

Une nouvelle bénévole nous a rejoints en octobre avec le souhait de porter un atelier d'expression créative enfants-parents chaque semaine. Nous avons défini une organisation partenariale avec le Centre social et l'atelier a été mis en place mi-octobre chaque mercredi. Avec le confinement de novembre, Cathy a proposé un atelier « de poche » déposé au domicile de chaque famille chaque semaine, en attendant de reprendre en février 2021 en présentiel.

Cette activité a touché une douzaine de familles en 2020.
Le projet Cabanes de voyage lancé en 2019 par Isa Bordat et Gwenaël Le Boulluec de la Cie Agitez le Bestiaire, projet soutenu par les Ateliers Nomades, s'est poursuivi cette année. Les cabanes nomades réalisées par les habitants et collégiens en 2019 ont pu être déployées cette année à plusieurs reprises sur St Pantaléon (Soirée contes avec Martine Forrer, l'Expérimentarium) et également sur St Andoche à l'occasion d'animations concertées avec le Centre social et la ludothèque. Ces cabanes colorées de fils et textiles, pliables et dépliables à l'envie, apportent une mise en scène dépaysant, une ambiance intimiste et propice à la rencontre.

## 8) Accompagner les habitants vers la transition écologique

« Les Jardins Partagés » d'Autun-Saint Pantaléon

Notre association est chargée par la Ville d'Autun de soutenir le fonctionnement du jardin partagé de 2500m2 sur le quartier et de l'association "Noisette et Tournesol" qui regroupe l'ensemble des jardiniers. Nous avons travaillé durant le confinement à l'organisation du maintien de cette activité sur le quartier. Pour les jardiniers, cette bulle de nature et de liberté a représenté pour beaucoup un dérivatif important face aux contraintes imposées par la situation.

Les solutions trouvées ont donné pleine satisfaction aux jardiniers et les cultures n'ont donc pas souffert, ce qui a permis de proposer une journée portes ouvertes en septembre, en partenariat avec le CPIE en axant sur la santé environnementale portée par la DCSU de la ville d'Autun. Un atelier sur la lacto fermentation avec la naturopathe Claire Bargeton, une conférence abordant les pesticides et la santé, les semences et l'alimentation transformée avec Philippe Perrin, éco-infirmier, dégustation de jus de fruits et légumes par le Centre social, fruits et légumes déshydratés, crêpes.... ont été au programme.

### Compostage collectif sur le quartier

Les quatre sites de compostage existants (jardins partagés, secteur du 22 à 26 et du 1 à 6 le dernier secteur 32 à 40 et 10 à 21) regroupent une soixantaine de personnes engagées, ces différents sites fonctionnent très bien et nous assurons leur suivi tout au long de l'année pour le compte de la Ville d'Autun.

### Interventions « alimentation et développement durable » avec l'Appart€

Adaptation encore pour ces interventions principalement en direction des participants au dispositif Garantie Jeunes. Ces ateliers qui habituellement se tiennent à l'Appart€ financés et pilotés par la ville d'Autun, nous ont amenés cette année à dérouler cette action dans les locaux du Cilef et adapter le programme en fonction des contraintes. Collaboration à un travail de recherche sur les processus de transition écologique des publics de quartier. Peu de rencontres présentielles avec nos partenaires (DREAL BFC et Maison des sciences de l'Homme de l'université de Bourgogne) mais une large utilisation des réunions téléphoniques et des Visio conférences. Ce nouveau mode de réunion nous a permis d'apporter les témoignages qui sont attendus et de poursuivre cette collaboration dans de bonnes conditions. Nous poursuivrons cette collaboration en 2021.

### Projet alimentation : Comment peut-on avoir accès à une alimentation de qualité à un coût économiquement acceptable ?

En 2020, les Ateliers Nomades ont travaillé avec un groupe d'habitants autour de la question de l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Ce projet s'inscrit dans une démarche initiée en 2019 avec notamment l'organisation de la journée « Je mange quoi ? ». Pour construire le programme d'actions de 2020, des temps ont été organisés avec les habitants intéressés pour faire un état des lieux de leur mode de consommation et de leurs questionnements vis-à-vis de l'alimentation. Ces éléments ont permis de mettre en valeur les attentes des participants sur :

¬ Le prix des aliments :

Qu'est-ce qu'un coût économiquement acceptable ? Quels sont les prix réels des produits en fonction de leur source d'achat ? Sur quel produit sommes-nous prêts à modifier nos habitudes ?
→ Pour avoir des éléments de comparaison fiables, les participants ont été amenés à apporter leurs tickets de caisse quand ils faisaient les courses. Les données des prix ont ainsi été collectées, analysées et comparées avec d'autres tarifs issus des producteurs locaux.
La présentation de l'analyse de ces données se fera en 2021.

¬ La composition des produits :

Qu'est-ce qu'un produit sain, de qualité pour nous ? Comment décrypter les informations inscrites dans le détail des ingrédients des produits ? Quelle est la différence entre un produit bio, naturel, raisonné, conventionnel ? Comment sont fabriqués/produits les aliments que nous achetons ?

→ Un travail a été réalisé autour de ces questions pour, dans un premier temps, entendre

ce que chacun considérait comme un produit de qualité. Et dans un second temps, un atelier sur la composition des aliments a été organisé. Celui-ci a permis d'aborder la question des additifs et d'en étudier certains que l'on retrouve fréquemment dans les aliments consommés. Ce travail a amené les participants à comprendre l'importance de lire les étiquettes et la liste des ingrédients inscrits sur les emballages pour acheter en toute connaissance de cause. La présentation de certaines applications téléphoniques a été faite pour faciliter le décryptage des étiquettes.

¬ la découverte des produits locaux : La majorité des participants achète ses produits au supermarché et ne connaît pas forcément l'offre des producteurs locaux. L'objectif de cette action était donc d'aller à la rencontre des exploitants agricoles du territoire pour découvrir leurs produits, leurs modes/choix de cultures et de production. Les habitants ont ainsi pu rencontrer des boulangères, des maraîchers et des producteurs de fromage. La rencontre avec les animaux a été un moment particulièrement fort pour les participants. Suite à ces visites, certaines habitantes sont retournées acheter les produits des producteurs rencontrés au marché d'Autun.

¬ L'expérimentation de solutions collectives : Si les réponses à la problématique de base n'ont pas encore été définies, certains participants ont eu envie d'expérimenter des solutions collectives possibles pour atteindre l'objectif d'une alimentation de qualité à un coût économiquement acceptable.

Ont ainsi été organisés en 2020 : → Plusieurs achats groupés : farine bio d'un producteur local et paniers de légumes bio d'une association d'insertion locale. Ces achats groupés n'ont pas perduré ; ils n'étaient pas portés/initiés par suffisamment d'habitants à la base et le prix pose problème pour beaucoup de participants.

→ Des expérimentations collectives de production de légumes sur une parcelle des jardins partagés. Ces expérimentations ont commencé lors du deuxième confinement en novembre 2020 et perdure depuis tous les mercredis après-midi. Cette expérimentation a permis à des jardiniers et des non-jardiniers de cultiver ensemble et de tester les semis, la production de plants, la gestion de l'eau, etc. Cette action autour d'une parcelle collective s'est révélée être bienfaisante d'un point de vue social et précieuse en ces temps de confinement et repli sur soi liés au contexte sanitaire.

## 9) Développer les mobilités actives et l'utilisation du vélo

Nous souhaitons rendre la pratique du vélo plus accessible pour les habitants du quartier de Saint-Pantaléon et de l'Autunois. Pour ce faire, nous agissons pour développer l'autonomie dans la pratique de la bicyclette et sensibilisons au développement durable par la récupération et le recyclage de vélos à travers la pratique de l'économie circulaire lors de la permanence hebdomadaire de notre atelier d'autoréparation. Nous proposons des temps de mixités des différents publics et de transmission intergénérationnelle lors de nos ateliers et sorties vélo. Enfin, nous valorisons la pratique du vélo pour tous les publics (bien-être, santé, convivialité, découverte de l'environnement, prise de responsabilité) grâce à nos différents vélos : vélo-cargo, vélo-taxi, vélo couché, vélo tandem... Atelier Brico Vélo Accessible sur adhésion, l'atelier d'autoréparation de vélo fonctionne tous les mercredis et permet d'accueillir un public intergénérationnel à travers l'apprentissage coopératif et la transmission de savoir-faire sur la mécanique pour favoriser l'autonomie des personnes dans la maintenance de leur vélo. Les ateliers se faisant en extérieur, il favorise la proximité avec les habitants du quartier du fait de son implantation au sein du Centre Social du Prieuré Saint Martin et sur l'une des entrées du Parc. Nous privilégions le réemploi des pièces détachées que nous avons récupéré sur d'autres vélos dans une démarche d'économie circulaire. Nous vendons également des pièces neuves à prix coûtant pour rendre l'usage du vélo accessible à toutes et tous.

L'atelier Brico Rando Vélo est aussi un prétexte pour créer des liens, d'échanger, de se rendre des services entre adhérents en réparant ensemble les vélos des uns et des autres. En 2020, l'Atelier a ouvert ses portes du 10 février puis fermé durant le confinement pour une réouverture exclusivement sur rendez-vous dès la mi-avril. Ensuite, l'ABV a fonctionné normalement de mi-mai à fin octobre puis à nouveau sur rendez-vous.

En plus du créneau du mercredi de 14h-17h, un nouvel accueil a été créé en juillet le mardi soir de 17h30 à 19h pour accueillir les adultes et publics non disponibles sur les horaires du mercredi. Il n'a pas ré-ouvert depuis novembre, date du second confinement. Les participants majoritaires et les plus impliqués sont une trentaine de jeunes âgés de10 à 17 ans. Des adultes et des jeunes donnent ponctuellement de leur temps comme bénévoles.

**En 2020, l'atelier a touché 140 personnes environ** : 80 enfants et pré-ados jusqu'à 12 ans, 30 jeunes de13 à 17 ans et une trentaine de jeunes et adultes de plus de 18 ans. «Tous à vos vélos», vélo santé mobilité.

L'objectif de cette action est de permettre la remise en selle de publics éloignés du vélos, de favoriser l'activité physique de publics parfois éloignées du sport et de développer l'autonomie des participants dans leur pratique du vélo, dans la connaissance des chemins pour se rendre dans les différents lieux qu'ils fréquentent, le tout en observant les règles de sécurité. En termes de matériel, nous disposons d'un parc de vélos adaptés pour les personnes qui n'en disposent pas ou qui ont des besoins spécifiques.

Cette activité gratuite d'une durée d'1 à 2h répond à une demande récurrente des habitants d'Autun, de jeunes et d'adultes porteurs de handicaps, d'apprendre et pratiquer le vélo ainsi que de découvrir un environnement différent de leur lieu de vie habituel. Les sorties ont eu lieu à proximité du quartier Saint-Pantaléon, dans les rues et chemins d'Autun. Des sorties hors d'Autun ont également organisées, en fonction du niveau des groupes de participants et de leur connaissance de l'environnement du quartier.

Durant l'année écoulée, 12 sorties ont pu être réalisées avec des habitants (¼ du nombre prévu). Cela s'explique par la diminution de l'activité à cause du confinement de mi-mars jusqu'à la mi-mai puis depuis le mois de novembre ainsi que des conditions climatiques défavorables à la pratique du vélo (semaines de pluies, semaines de canicules) impliquant l'annulation de certaines sorties.
6 sorties avec des groupes de jeunes
4 sorties avec des adultes (majoritairement des femmes)
2 sorties en direction d'adultes en perte de mobilité (dont 1 avec le CIAS)

Plusieurs projets partenariaux ont été annulés en raison du contexte sanitaire (actions avec l'école Victor Hugo entre autre). D'autres actions non prévues ont été sollicitées : sorties vélo dans le cadre du Plan de Réussite Educative, des rendez-vous estivaux (Ville d'Autun). Des prestations ont été partiellement menées comme avec le Collège de La Châtaigneraie et devront se poursuivre en 2021.
Enfin, nous avons aussi participé à différents temps forts pour favoriser la découverte du vélo comme la journée handi-valides.

## 10) En Autunois Morvan

Cette année, nous avons continué à travailler avec un collectif d'habitants de l'Arroux Mesvrin, parents d'enfants ou ados pour les soutenir dans la mise en place d'actions en famille et d'animation de ce territoire rural. Cet accompagnement a donné lieu à un dépôt dans le cadre de l'appel à projet du REAAP. Le collectif s'est remis en route à la Toussaint après sept mois d'arrêt juste avant le confinement suivant, leurs actions ont été mises en attente à nouveau.

En parallèle, différents échanges avec des acteurs et élus du territoire, la signature de la **«Convention Territoriale Globale»** de la Caisse d'Allocation, les réflexions menées dans le cadre du Plan alimentaire territorial ou des mobilités du territoire nous ont amené à nous interroger sur notre intervention sur l'ensemble du territoire et sur l'essaimage de notre savoir-faire et expériences sur un territoire plus rural. 2020 nous a permis de préparer des projets en ce sens et de chercher les financements liés.

En juillet, nous nous sommes associés à la commune d'Etang-sur-Arroux pour organiser une nouvelle soirée **Ciné-cyclo** ainsi que des animations locales en amont. Nous y sommes retournés en septembre, sur leur sollicitation pour les accompagner dans la définition et le dépôt de leur projet dans le cadre de la démarche « Villages du futur » lancée par le Conseil Régional. Cette préparation en plusieurs réunions nous a permis de rencontrer et mieux connaître une partie de la nouvelle équipe municipale et des acteurs locaux nous permettant d'envisager de prochaines collaborations possibles au-delà du dépôt du projet finalement non retenu.

## ❖ Les Centres Sociaux de la Ville d'Autun

### L'espace Simone VEIL – Quartier Saint-Andoche

**Sur la totalité des 347 questionnaires** effectués à destination des habitants et des usagers, 107 personnes fréquentent l'Espace Simone Veil et 58 personnes fréquentent L'Espace des habitants Danielle Mitterrand. Ils ont pu nous partager leur bilan sur diverses thématiques comme l'accueil, les actions hors les murs, les actions envers les familles et les actions envers les jeunes.
Les personnes interrogées ont pu nous faire part des points qu'elles souhaiteraient améliorer sur la structure, ainsi que leurs motivations afin de comprendre ce qu'elles viennent chercher au centre social.

En ce qui concerne les professionnels, nous avons obtenu **66 réponses sur 71 envois**, ce qui représente 93% de retours.
Pour les professionnels, nous avons fait le choix d'un questionnaire plus général en effectuant un bilan sur l'ensemble des centres sociaux (et non par structure). Un professionnel intervenant parfois dans un seul centre social peut cependant relayer l'information sur des projets, actions, permanences, des autres centres sociaux. Il était donc nécessaire de mieux se rendre compte de la vision globale que peut avoir un partenaire ou intervenant.

Situé au sud-ouest de la ville d'Autun, le quartier de Saint-Andoche concentre un habitat mixte composé de zones pavillonnaires et d'un secteur d'habitat collectif de 308 logements, les deux étant séparés par le Foyer des Jeunes Travailleurs (Espace Saint Ex) et la résidence autonome du Parc Fleuri (foyer logement séniors). Le quartier de Saint-Andoche se classe comme un quartier en veille selon la politique de la ville. Contrairement au

quartier de Saint-Pantaléon fortement marqué par des revenus minimum très bas au sein des foyers, les habitants de Saint-Andoche parviennent à maintenir un niveau de vie acceptable, même s'il reste fragile. Cela reste un quartier populaire, enclavé avec des dysfonctionnements urbains qui isolent le quartier.

Il s'agit d'un quartier d'habitats collectifs avec peu de familles nombreuses car les grands logements sont inexistants. La population se compose : d'adultes seuls, de petites familles ou de familles monoparentales et une augmentation des personnes âgées est à souligner. En effet, depuis 2017, nous passons de 30% à 38% de personnes retraitées sur le quartier.

La problématique majeure de Saint-Andoche relève de certains bâtiments, qui concentrent quelques familles en grande difficulté sociale (délinquance, incivilité des enfants et jeunes, nuisances sonores en soirées, sentiment de peur pour les voisins). Beaucoup de personnes vivent repliées sur elles-mêmes, avec peu de rencontres, d'échanges ou de dialogue avec le voisinage. Suite à la période du confinement liée à la crise sanitaire, le sentiment d'insécurité, les problèmes de voisinage et les incivilités se sont accentués sur l'ensemble du quartier.

Le centre social, situé sur le quartier d'habitat collectif se veut à la fois ouvert vers l'extérieur avec son entrée en direction de la rue principale menant à la gare, et à la fois vers l'intérieur avec ses salles vitrées et sa cours situées vers le coeur du quartier. Cette construction moderne permet une neutralité et ainsi laisse la possibilité à chaque public de trouver sa place.

**Rappel des enjeux pour l'Espace Simone Veil**

Le projet social sur ces quatre dernières années (2017 à 2020) mettait en avant différents enjeux pour lesquels l'Espace Simone Veil avait son rôle à jouer. Voici un rappel des enjeux identifiés il y a quatre ans :

- Accompagner la nouvelle dynamique de l'espace Simone Veil (centre social), notamment dans ses partenariats avec le CIAS et l'Espace Saint-Ex, et dans l'ouverture du quartier sur l'extérieur.

- Amorcer un projet urbain en termes de circulation et d'aménagement mais aussi en matière d'habitat.

- Permettre à ce quartier de bénéficier des expériences amorcées dans la politique de la ville et le droit commun au niveau social et urbain : Gestion Urbaine de Proximité (GUP), Atelier Santé Ville (ASV), Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), conseils citoyens, dispositifs lutte contre les discriminations, actions sur le vieillissement…

- Mettre en place des activités spécifiques pour les jeunes du quartier (11-15 ans) qui ne fréquentent pas ou peu les accueils de loisirs et avoir un rôle d'accompagnement pour des projets portés par les jeunes du quartier.

- Valoriser le vieillissement comme ressource du territoire.

L'outil de veille a été mis en place en octobre 2019.
Les données suivantes sont donc sur la période d'octobre 2019 à septembre 2020.

D'octobre 2019 à février 2020, période la plus représentative, nous avons **une moyenne de 394 sollicitations sur l'accueil de l'Espace Simone Veil.** En effet, la période de mars à septembre 2020, correspond à la période de la crise sanitaire. Durant cette période, nous

avons dû fermer la structure et par la suite réduire le nombre d'effectif sur les ateliers et les actions intérieures afin de respecter la distanciation physique.
Les centres sociaux permettent un accès équitable aux usagers sur des activités diverses et variées. Ainsi la première raison de la venue des usagers, est la fréquentation sur des activités proposées par les centres sociaux. L'espace Simone Veil accueille aussi d'autres associations proposant des activités complémentaires à l'offre des centres sociaux.

Ensuite, les personnes fréquentent la structure pour les permanences présentes à l'Espace Simone Veil (CDIFF, ERSP, SOS Emmaüs, PRO BTP, PRE RE DIAB…). La salle d'attente des permanences se fait dans le hall d'accueil. C'est l'occasion pour le personnel d'accueil d'aller à la rencontre de ses personnes afin de pouvoir répondre à d'autres demandes auxquelles ils n'auraient pas pensé.

Grâce à sa construction moderne et son équipement adapté, la grande salle est souvent réservée. Les demandes ont augmenté avec la crise sanitaire car la salle spacieuse est la mieux appropriée pour cette période pour les actions des centres sociaux mais aussi pour les partenaires.

L'accueil du centre social fait aussi le lien avec les différents espaces familles de la structure (Kiosque famille, 1, 2, 3 Soleil, ludothèque). L'accueil permet d'orienter sur ces espaces, d'informer sur les modalités (horaires, organisation covid, règlement …) et de transmettre des informations sur les activités familles des centres sociaux. Sur le quartier de Saint-Andoche, nous avons beaucoup de très jeunes enfants qui souhaitent venir à la ludothèque mais le règlement ne leur permet pas de venir en raison de leur jeune âge. La personne à l'accueil est donc leur premier contact et sa présence permet d'échanger avec ces jeunes et de les orienter sur des actions plus adaptées.

La thématique « AUTRE » correspond à l'orientation des usagers sur une réunion ou une action organisée par un partenaire, à des affiches déposées par des partenaires pour les mettre en évidence dans le hall d'accueil, à des Sans Domicile Fixe qui viennent bénéficier de la douche, …

**La population qui fréquente le centre social est majoritairement de la ville d'Autun** mais il y aussi un grand nombre d'usagers provenant de la Communauté de Communes qui s'explique par la présence du CIAS dans la structure et par la grande salle utilisée par divers partenaires du territoire.

**La majorité des usagers sont des femmes**. Il s'agit d'un public qui a une plus forte sensibilité pour les ateliers artisanats et les autres propositions faites par les associations (danse, tapisserie, gym, …). Nous retrouvons davantage le public homme sur des permanences de la structure et moins sur du loisir.

De plus, sur l'Espace Simone Veil, nous accueillons deux ateliers « jeux de société séniors » où il y a une forte fréquentation principalement de femmes de plus de 60 ans.

Les personnes préfèrent obtenir les informations en venant directement sur la structure.

En effet, pour une personne venant à une activité, une permanence ou sur un espace famille, c'est aussi pour elle une opportunité de s'adresser à l'accueil pour obtenir des Renseignements. Toutefois, avec la crise sanitaire, les demandes d'informations par téléphone ont augmentées.

### AXE 1 : la citoyenneté

En venant à l'Espace Simone Veil, les **usagers viennent prioritairement pour participer à une activité** proposée par le centre social comme la couture, les jeux de société séniors, le patchwork, … Nous allons retrouver ce même constat dans l'outil de veille avec la thématique « la fréquentation d'une activité du centre social » plus fortement relevée.

Concernant la « culture participative des centres sociaux », nous avons souhaité connaître le ressenti des habitants/usagers sur les liens possibles avec les centres sociaux. Avec 76% des retours, les habitants de Saint-Andoche et les usagers de l'Espace Simone Veil identifient clairement le centre social comme un lieu où ils peuvent donner leur avis et où ils se sentent écoutés. En revanche, il y a seulement 13% de personnes qui identifient le centre social comme un lieu pour accompagner ses envies et ses idées de projet pour le quartier.

Pour les professionnels, les centres sociaux proposent un grand panel d'activité, accessible notamment au niveau du coût pour divers publics notamment auprès des adultes, familles et séniors. Certains ajoutent, qu'il serait intéressant de communiquer davantage sur ce qui existe dans les centres sociaux afin de mobiliser de nouveaux habitants et de pouvoir proposer des activités en soirée.

### AXE 2 : le centre social et son territoire

44% des habitants/usagers font un retour positif sur les actions hors les murs avec notamment l'importance de l'organisation de la fête de quartier.
54,2% n'ont pas d'avis. Ce pourcentage montre à la fois un manque d'actions hors du centre social et/ou un manque de communication envers les usagers et habitants du quartier.

Lors des animations de quartiers sur l'été 2020, certains habitants de Saint-Andoche ont formulé le souhait de favoriser les actions au coeur du quartier car pour le moment ils ne sont pas intéressés par les animations et les ateliers permanents déjà proposées dans le centre social (atelier jeux séniors, couture, …).

Dans le questionnaire, 29 personnes ont exprimé la volonté de s'impliquer sur le centre social avec un fort taux de réponses sur des évènements festifs (deuxième réponse la plus citée après l'investissement sur la thématique des séniors).

Au niveau des retours des professionnels, la communication des centres sociaux auprès de la population des quartiers est l'objectif que les centres sociaux ont le moins bien atteint et où il faut s'améliorer. Les professionnels précisent souvent que les habitants du quartier connaissent la structure du centre social mais ne connaissent pas son rôle, ses missions, ses activités et projets auxquels ils pourraient participer. Afin de mieux informer et de concerter davantage les habitants du quartier, les professionnels proposent de mettre en place plus d'actions au coeur du quartier et des réunions ou temps festifs ; cela permettrait d'échanger sur ce que peut apporter le centre social mais également sur ce que pourraient apporter les habitants au centre social.

### AXE 3 : la fonction accueil à l'Espace Simone Veil

81,3% des habitants/usagers font un retour positif sur l'accueil du centre social en mettant en avant la bonne écoute et la disponibilité.
3,7% des personnes font un retour négatif.
Les 15% restant correspondent aux personnes qui n'ont pas d'avis car pour la plupart ne fréquentent pas l'accueil. Ces personnes sont sur des horaires en décalé avec l'accueil ou elles se dirigent directement sur l'atelier. Afin d'aller davantage au-devant des personnes traversant le hall, un travail sur un nouvel aménagement de l'espace d'accueil pourra être envisagé dans le futur projet social.
L'accueil de l'Espace Simone Veil est un vrai lieu stratégique car il fait le lien entre les activités du centre social, mais également entre le centre social et les partenaires qui ont

leur bureau au sein même de la structure, à savoir le Kiosque famille et la ludothèque. Cela nous permet donc de toucher un public qui ne fréquenterait pas la structure. Ce public va parfois profiter de son temps de passage sur le centre social pour adresser un questionnement à l'accueil ou découvrir ce qu'il s'y passe.

### AXE 4 : soutien aux initiatives des jeunes

Sur cette question auprès des habitants/usagers, 86% des réponses correspondent aux personnes n'ayant pas d'avis sur les actions menées envers les jeunes. Il est important de préciser, que ce questionnaire a été réalisé pendant la crise sanitaire et les personnes ont été interrogées les personnes à distance. Ayant majoritairement les contacts des personnes âgées ou adultes seuls, ces personnes sont donc moins concernées par cette question et n'ont donc pas pu pas apporter d'avis.

L'Espace Simone Veil n'est pas encore identifié comme une structure à destination de la jeunesse. Le centre social a amorcé une démarche dans ce sens et les actions envers les jeunes se développent plus fortement depuis 2019. Les orientations de la CTG (Convention Territoriale Globale), ont permis d'éclaircir le rôle de la ville auprès des jeunes en octroyant une partie de la compétence jeunesse (partie « démarche de projets avec les jeunes »). Depuis début 2020, les centres sociaux ont donc plus de légitimité à agir auprès des jeunes. Les prémices de travail quant à ce public, et le recul peu important depuis la mise en place des actions, explique les retours « sans avis » car la lisibilité est encore peu présente.

Concernant l'avis des professionnels, l'accompagnement des initiatives et des projets des jeunes est le deuxième objectif où les retours sont le plus négatifs. Cependant, la plupart des professionnels précisent qu'il s'agit d'une démarche relativement nouvelle pour les centres sociaux et qu'il faut donc poursuivre et développer car cela reste une problématique forte sur les différents quartiers.

## Annexes bilan des actions 2017/2020 Espace Simone Veil

Le bilan de tous les projets et les retours avec les habitants et professionnels permettent de mettre en avant les points positifs et négatifs ainsi que les points d'amélioration à apporter sur les prochaines années pour l'Espace Simone Veil. En effet, au regard des objectifs fixés face aux enjeux identifiés en 2017, nous pouvons analyser différentes préconisations pour la suite :

Sur ces 4 années, le centre social a su proposer des partenariats et des projets permettant d'ouvrir la structure sur l'extérieur. Les partenariats avec la ludothèque et le Kiosque famille se sont renforcés par la mise en place d'actions communes. Aujourd'hui, il s'agit d'une structure largement fréquentée par des personnes hors du quartier (Autun et CCGAM). Cependant, il faut avoir une vigilance à garder une proximité avec les habitants de Saint-Andoche en continuant de proposer des actions hors les murs, au cœur du quartier.

Le centre social a su valoriser le vieillissement comme ressource du territoire avec ses différents projets à destination de ce public. Il s'agit de projets reconnus et attendus par ce public (séjours séniors, ateliers jeux de société séniors, …). Au fur et à mesure des années, la résidence senior du Parc Fleuri, présente sur le quartier, s'est impliquée sur des projets et des activités du centre social. C'est pour eux un vrai espace de proximité pour sortir de l'isolement. Il est donc intéressant de renforcer ces liens avec des projets en partenariat avec le Parc Fleuri.

Même si la jeunesse reste un axe à développer, une belle amorce a été enclenchée avec ce public sur ces dernières années. Lors de nos différents projets (les mercredis de Saint-Andoche, la culture et les vacances pour les jeunes, …), la participation des jeunes est toujours satisfaisante et fait émerger sans cesse de nouveaux besoins. En 2020, la ville prend en charge une nouvelle compétence du champ de la jeunesse, avec

l'accompagnement dans la démarche projet de ce public. Cela vient consolider et légitimer nos actions envers ce public. Le partenariat avec le foyer des jeunes travailleurs (Espace Saint-Ex) reste cependant à renforcer.

Nos différentes actions ont permis de créer une dynamique autour du centre social et d'être identifié par chaque public. Que ce soient les familles, les adultes, les séniors où les jeunes, l'Espace Simone Veil est devenu un espace ressource pour répondre à leurs besoins. Cependant, les habitants du quartier identifient encore peu le centre social comme potentiel accompagnateur et initiateurs de projets pour le quartier. La « culture participative » est donc à développer autour de projets collectifs sur le quartier et la structure.

Pour les habitants du quartier, des problématiques autour du cadre de vie (aménagement du quartier et vie sur le quartier) sont souvent évoquées dans les questionnaires et les échanges en pieds d'immeubles. En effet, les projets urbains restent un enjeu auquel nous n'avons pas répondu. La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité devra être amorcée par la suite en s'appuyant sur l'expérience du quartier de Saint-Pantaléon.

Le quartier de la Croix Verte est un quartier d'habitat collectif, de 408 logements, situé au cœur de la ville d'Autun. La proximité avec les commerces et les services du centre-ville est un atout majeur pour ce quartier. La Croix Verte est aussi appréciée pour sa verdure avec notamment la promenade des marbres à l'entrée du quartier. Sur cette grande place arborée nous pouvons observer une forte fréquentation pour se promener ou pour jouer à la pétanque. Cependant, ce quartier présente encore aujourd'hui de grandes fragilités avec un contraste entre la population du quartier d'habitat collectif et la vie qui l'entoure.
Depuis 2017, la population allophone a fortement augmenté sur ce quartier avec notamment l'arrivée de familles réfugiées. Nous pouvons aussi noter une augmentation des personnes retraitées. Le city stade du quartier est un lieu de rendez-vous pour les jeunes à la fois du quartier mais aussi des autres quartiers. L'absence des parents se fait ressentir et créée des tensions dans le quartier. En effet, de très jeunes mineurs, pouvant être âgés de 5 à 10 ans, sont en totale autonomie sur le quartier, la journée comme le soir.
L'espace des habitants Danielle Mitterrand, se situe à l'une des entrées du quartier de la Croix verte. C'est une annexe de l'Espace Simone Veil. Cette structure a connu un démarrage difficile pour se faire identifier auprès des habitants en raison d'un turn-over important au niveau de l'équipe. Sur cette annexe, l'objectif est d'aller vers un espace cogéré avec les habitants où ils seront pleinement associés à la vie de la structure. Aujourd'hui, un groupe d'habitants moteurs s'est imprégné de cette démarche mais la cogestion et leur implication reste encore trop fragile.

## L'Espace Danielle Mitterrand – Quartier Croix Verte

Rappel des enjeux pour l'Espace des habitants Danielle Mitterrand
Le projet social sur ces quatre dernières années (2017 à 2020) mettait en avant différents enjeux pour lesquels l'Espace des habitants avait son rôle à jouer. Voici un rappel des enjeux identifiés il y a quatre ans :
- Permettre à ce quartier de bénéficier des expériences amorcées dans la politique de la ville et le droit commun au niveau social et urbain : Gestion Urbaine de Proximité (GUP), Atelier Santé Ville (ASV), …

- Prendre mieux en compte les jeunes de 11 à 15 ans en proposant davantage d'actions hors les murs, en développant les partenariats (école du Clos Jovet, collège du Vallon, prévention spécialisée), en accompagnant des projets portés par des jeunes.

- Valoriser le vieillissement comme ressource du territoire et développer des partenariats afin de proposer des projets intergénérationnels.

- Consolider la démarche participative à l'Espace des Habitants avec la volonté de passer de « l'habitant usager » à « l'habitant citoyen ». Pour cela, la structure doit poursuivre sa volonté d'intégrer les habitants dans la gouvernance des projets en les accompagnant et les intégrant sur des projets et des décisions de la structure.

L'outil de veille a été mis en place en octobre 2019. Les données suivantes sont donc sur la période d'octobre 2019 à septembre 2020.

D'octobre 2019 à février 2020, période la plus représentative, nous avons **une moyenne de 230 sollicitations sur l'accueil de l'Espace des habitants.** En effet, la période de mars à septembre 2020, correspond à la période de crise sanitaire. Durant cette période, nous avons dû fermer la structure et par la suite réduire le nombre d'effectif afin de respecter la distanciation physique.

Les centres sociaux permettent un accès équitable aux usagers sur des activités diverses et variées. Ainsi la première raison de la venue des usagers est la fréquentation sur des activités proposées par les centres sociaux. L'espace des habitants détient une salle d'artisanat avec un équipement adapté, qui permet d'accueillir les personnes souhaitant bénéficier d'une activité manuelle (peinture sur porcelaine, mosaïque, porterie). Dans ces ateliers, il y a une forte mixité entre des hommes, des femmes, des personnes en situation de handicap, des retraités ou des personnes en activité. Cette diversité du public est d'ailleurs très appréciée des usagers.

N'ayant pas de permanences de droit ou de santé dans la structure, les personnes identifient moins cette annexe comme un lieu pouvant accompagner dans les démarches administratives (CAF, impôts, EDF, …). Cependant, avec la crise sanitaire, cette tendance s'est inversée, les demandes de démarches administratives ont augmentées.

La thématique « AUTRE » correspond majoritairement aux usagers et habitants du quartier qui passent à l'accueil pour échanger avec l'équipe de la structure et ainsi rompre l'isolement.

La population qui fréquente le centre social est majoritairement de la ville d'Autun.
**La majorité des usagers sont des femmes**. Il s'agit d'un public qui a une plus forte sensibilité pour les ateliers artisanats. Nous allons retrouver quelques hommes sur ces ateliers artisanats mais aussi sur l'association de quartier qu'accompagne l'Espace des habitants.

Les personnes du quartier préfèrent un passage sur site plutôt qu'un appel. Ce passage est l'occasion pour certains de rompre l'isolement et pour d'autres pour mieux s'exprimer avec des gestes et papiers car ils ne maîtrisent pas la langue française.

### AXE 1 : la citoyenneté

La majorité des usagers interrogés ont répondu qu'ils venaient à l'Espace des habitants pour participer à une activité de la structure. Cette annexe, comporte une salle adaptée avec le matériel adéquat (fours, stock de terre). Ces ateliers permettent donc d'amener un public varié et de faire vivre la structure.

Dans les autres propositions, la moitié des personnes ont indiqué venir à l'Espace des habitants pour la convivialité et rencontrer d'autres personnes. Il est fréquent que certains habitants entrent dans la structure pour échanger avec les autres usagers ou l'équipe afin de sortir de l'isolement.
Concernant la « culture participative des centres sociaux », les usagers/habitants identifient clairement l'Espace des habitants comme un lieu où on peut donner son avis, où on se sent écouter et où on peut être associé aux actions de la structure. Cependant, seulement 25% des retours ont conscience que l'équipe des centres sociaux peut accompagner les projets des habitants. Les autres réponses (65%) correspondent aux personnes extérieures du quartier qui viennent bénéficier d'une activité et qui ne cherche donc pas à développer des projets sur la Croix Verte, car il ne s'agit pas de leur lieu de vie.
Cependant, les personnes habitant sur le quartier ont bien identifié l'Espace des habitants comme une structure de proximité pour soutenir des projets comme par exemple, l'accompagnement de l'association de quartier « La vie de la croix verte ».

### AXE 2 : le centre social et son territoire

53,5% des usagers ont fait un retour positif avec notamment l'importance de la fête de quartier qui est organisée en étroite collaboration avec l'association de quartier « La vie de la Croix Verte ». Pour cette association, c'est un événement marquant où ils peuvent s'investir pleinement pour leur quartier.
Les personnes impliquées dans la structure, souhaitent que l'Espace des habitants développe sa communication (tableaux extérieurs, dépliant, …) et ses actions hors les murs afin de mobiliser de nouveaux habitants.

### AXE 3 : la fonction accueil à l'Espace des habitants

98% des habitants/usagers sont satisfaits de l'accueil de l'Espace des habitants. Les personnes interrogées trouvent une réponse à leurs questions et démarches quand elles s'adressent à l'accueil.
A savoir que sur cette structure, la personne à l'accueil peut être amenée à intervenir régulièrement sur des ateliers et même animer des ateliers comme « les talents de la Croix Verte ». Ce positionnement permet de développer un lien privilégié avec les habitants venant sur la structure.

## AXE 4 : soutien aux initiatives des jeunes

83% des personnes interrogées n'ont pas d'avis sur les projets que l'Espace des habitants mène envers les jeunes, car ils ne se sentent pas concernés par cette thématique (séniors, pas d'enfants).
Cependant, les personnes habitant sur le quartier se sentent indirectement concernées car la jeunesse est perçue comme une problématique identifiée sur la Croix Verte (non-respect, incivilité). Les retours négatifs correspondent au manque d'activité pour les jeunes sur ce quartier. Certains retours, proposent donc de développer les projets pour les jeunes et d'avoir un animateur spécifique pour ce public.
Pour les personnes souhaitant s'impliquer sur des actions pour le quartier, les deux thématiques citées en deuxième position, sont la jeunesse et les événements festifs. Les habitants identifiant la jeunesse comme un point faible du quartier souhaitent cependant s'investir sur cette thématique pour faire changer les choses.

## Annexes bilan des actions 2017/2020 Espace Danielle Mitterrand

Le bilan de tous les projets et les retours avec les habitants et professionnels permettent de mettre en avant les points positifs et négatifs ainsi que les points d'amélioration à apporter sur les prochaines années pour l'Espace des habitants Danielle Mitterrand. En effet, au regard des objectifs fixés face aux enjeux identifiés en 2017, nous pouvons analyser différentes préconisations pour la suite :

Développer la culture participative et la gouvernance du projet social sont les deux objectifs les plus développés sur ces 4 dernières années au sein de l'Espace des habitants. Par différentes actions, l'équipe a favorisé la prise d'initiatives des habitants et ainsi leur permettre de passer « d'habitant usager » à « habitant citoyen ».

En effet, la rédaction collective d'une charte pour la structure et l'accompagnement de l'association de quartier place l'habitant comme élément moteur de la vie de la structure. Cependant, cette démarche est à consolider car elle est encore récente. Les habitants se sont bien impliqués dans la réalisation de la charte et l'association, mais à ce jour, cette charte est encore peu appropriée par l'ensemble des usagers.
L'Espace des habitants a su proposer des actions envers les séniors en leur permettant de bénéficier à la fois de projets dans et hors la structure. Le partenariat avec la Résidence Saint-Antoine et le RIAM a amené une dimension intergénérationnelle qui a été bien accueillie par ce public. Cependant, les difficultés organisationnelles entre les différentes structures ont amené à réfléchir autrement nos projets ensemble. Il est donc nécessaire pour les prochaines années, de repenser différemment notre collaboration avec ces deux structures voisines et d'agrandir le champ partenarial de l'Espace des habitants.

L'Espace des habitants a su maintenir une offre d'animations socioculturelles diversifiées. Les activités dans la salle d'artisanat spécifique à cette structure, sont très demandées. D'autres propositions complémentaires ont été faites avec notamment un partenariat avec l'association Vie de Quartiers présent dans cette annexe.
Il serait cependant intéressant de mieux communiquer auprès des personnes présentes ponctuellement sur une activité, afin de donner une meilleure visibilité sur les autres actions et projets de l'Espace des habitants et des centres sociaux plus globalement.

Des actions hors les murs ont été proposées mais la plupart ce sont déroulées en dehors du quartier de la Croix Verte (sorties en famille, fête des savoir-faire au centre-ville, rendez-vous estivaux).
Certains lieux stratégiques avaient été identifiés lors de l'écriture du précédent projet social, comme les nouveaux jardins partagés. Ce support n'a pas encore été saisi par les centres sociaux pour proposer des actions au cœur de la Croix Verte, en raison d'irrégularités au

niveau du porteur du projet (changement de personne sur le poste et longue période sans porteur de projet).
Le city stade, étant un lieu bien fréquenté par les jeunes, pourrait être un autre lieu stratégique où l'équipe de l'Espace des habitants pourrait s'investir. La volonté de mobiliser d'autres habitants et notamment les jeunes est ressortie dans les questionnaires. Les actions au cœur du quartier sont à développer sur ces prochaines années.

**La prise en compte du public jeune de 11 à 15 ans**, est un objectif peu investi par l'Espace des habitants et cela se ressent dans les retours des questionnaires. En effet, la proposition d'actions ponctuelles par les centres sociaux n'est pas suffisante pour faire face aux problématiques que rencontre le quartier de la Croix Verte avec ce public. Il s'agit d'un axe prioritaire à prendre en compte sur ce quartier en proposant des projets adaptés, un accompagnement dans les projets d'habitants, en développant les actions hors les murs pour être mieux repérés par ce public et élargissant les partenariats.

Le projet social sur ces quatre dernières années (2017 à 2020) mettait en avant différents enjeux autour **de la famille pour lesquels l'Espace Simone Veil et l'Espace des habitants Danielle Mitterrand avaient leurs rôles à jouer**. Voici un rappel des enjeux identifiés il y a quatre ans :

- Renforcer les actions partenariales familles avec le Centre Intercommunal de l'Action Sociale (CIAS) : sur la fréquentation, sur l'information à destination de nouvelles familles, sur l'implication des familles dans leurs attentes…

- Poursuivre les relations partenariales avec les écoles. Les enseignants sont des partenaires privilégiés dans les actions qui peuvent être conduites tant en direction des enfants que de leurs familles.

- Poursuivre et renforcer les démarches d'accompagnement en direction des familles les plus fragiles ; par information, par l'accès aux loisirs, par l'instauration de relations de confiance, par la médiation.

- Renforcer les projets intergénérationnels avec les publics pris en charge par des institutions ou des professionnels : maisons de retraite, associations, assistances maternelles, …

Au niveau des questionnaires habitants/usagers nous avons un nombre important de retours « sans avis » car rappelons que les personnes interrogées dans le contexte de la crise sanitaire sont principalement des personnes seules ou des séniors, donc peu concernées par cette thématique.
De plus, maîtrisant peu la langue française, nous n'avons pas pu interroger les familles qui se mobilisent plus fortement depuis 2018 sur les deux structures, soit les familles allophones arrivées sur les deux quartiers.

A l'Espace Simone Veil, la deuxième réponse apportée sur ce que viennent chercher les personnes dans le centre social est « les espaces familles ». En effet, les personnes apprécient la présence de la ludothèque et du Kiosque famille dans la structure. Les familles, fréquentant ces deux espaces, passent par l'accueil du centre social et cela nous permet de les renseigner et les mobiliser sur d'autres projets complémentaires que nous proposons. Inversement, quand nous mobilisons de nouvelles familles sur nos actions, nous pouvons les orienter ensuite sur ces deux espaces présents quotidiennement dans la structure.

Au regard des réponses apportées par les professionnels, l'accès des familles aux loisirs est perçu comme la deuxième mission que les centres sociaux développent le mieux (après la proposition d'un accueil équitable à tous).
Néanmoins, les relations entre les parents et les partenaires du territoire, bien que déjà satisfaisantes, peuvent être améliorées. C'est pourquoi il est nécessaire de maintenir les offres présentes et de les renforcer car les liens entre les institutions et les parents doivent être une priorité. En effet, ces relations permettent un accompagnement plus adapté auprès des parents.

**Bilan Annexes Actions 2017/2020**

L'animation collective famille mise en place par les centres sociaux remplit les objectifs fixés.
Néanmoins, il est nécessaire de rester vigilants à certains points :
Les « vacances familiales en autonomie » n'ont pas pu être mises en place comme souhaité. En effet, ce projet devait faire suite au départ collectif de 2019, et ainsi alterner d'année en année avec un départ en collectif et ensuite un départ en autonomie afin de tendre à une autonomisation des participants dans leur départ en vacances. Malheureusement, les conditions n'étaient pas réunies afin de mener à bien ce projet. En effet, la crise sanitaire qui a touché notre pays a ralenti le processus, entérinant ainsi l'impossibilité de réussite sur ce projet pour l'année 2020. Néanmoins, il reste un des objectifs de l'année 2021.

Dans sa globalité, l'animation collective famille est une réussite avec la proposition de projets variés (sorties familiales, mercredis en famille, ateliers p'tit chef, …). La nuance à apporter se porte sur le public qui y participe. En effet, très peu d'hommes sont présents. L'offre des centres sociaux n'est donc pas adaptée pour favoriser ce lien papa-enfants.

De plus, depuis 2018, nous avons une augmentation du public allophone sur nos actions comme les mercredis en famille. Ces constats nous amènent à repenser notre façon de travailler et à se questionner sur l'adaptation de nos actions et sur la mobilisation d'un nouveau public (papas et public allophone).

L'investissement des centres sociaux au sein des projets familles du CIAS et du REAAP permet de garder un lien avec le kiosque famille et la ludothèque. Le partenariat avec ces deux espaces s'est développé notamment par le biais de rencontres spécifiques à l'Espace Simone Veil (centre social, kiosque famille, ludothèque) et de nouvelles actions menées en partenariat sur le quartier afin de mobiliser nos différents publics. Cependant, il s'agit d'une démarche relativement nouvelle qui mérite d'être renforcée sur les prochaines années.

Concernant les relations partenariales avec les écoles, l'Espace Simone Veil a développé un projet avec l'école du Parc, situé sur le quartier de Saint-Andoche. Ce projet a permis de créer du lien avec les enseignants et les familles. Il s'agit d'un projet ponctuel qui avait fait suite à un autre projet mené en 2016. Les relations avec les écoles ont petit à petit diminuées avec aussi une présence moins importante des écoles sur la fête de quartier. Il est donc nécessaire de reconstruire ce partenariat afin de garder un lien et de mobiliser de nouvelles familles du quartier.

## L'Espace Saint-Jean – Quartier Saint-Jean

En ce qui concerne les professionnels / partenaires, nous avons obtenus 66 réponses sur 71 envois, ce qui représente 93% de retours.
Nous avons obtenu 347 réponses de la part des habitants, dont 154 sur le quartier de Saint-Jean.

Situé au nord-ouest de la ville d'Autun, entre le centre et Saint-Pantalon, le quartier de St-Jean est constitué de logements diversifié, avec des résidences mais également des logements sociaux. Un axe routier très fréquenté le traversant, il est scindé en deux parties, englobant dans cette dynamique le centre social, perçu également comme un lieu de passage.

La fréquentation du centre social, majoritairement par des usagers n'habitant pas sur le quartier, inclus qu'il existe un manque de mobilisation sur le quartier même, ce qui peut également expliquer cette image de « lieu de passage ».

La particularité de St-Jean se joue également dans la population qui réside sur ce quartier. En effet, bien qu'un vieillissement de la population soit fléché, on s'aperçoit qu'il est encore plus prégnant sur St-Jean, qui a vu en trois ans, sa population retraité passée de 35 à 45%. Enfin, les familles monoparentales constituent une part à nettement prendre en considération avec une augmentation de 5 points entre 2008 et 2013, portant cette part de la population à 21%.
Ce quartier reste attractif grâce à une situation géographique avantageuse ; en effet, proche du centre-ville, il offre un accès facile aux commerces, aux écoles et aux structures sociales (centre social, pôle emploi, caf...).

### RAPPEL DES ENJEUX POUR LE CENTRE SOCIAL SAINT-JEAN

- Accompagner le centre social Saint-Jean dans de nouvelles fonctions suite aux départs de 2 services du Centre Intercommunal de l'Action Sociale (CIAS), notamment dans le lien aux habitants du quartier (enquête porte à porte, comité d'usagers…).

- Définir de nouveaux usages au sein du centre social, développer des actions de proximité hors les murs pour attirer les habitants vers la structure notamment les familles.

- Travail avec le service culturel à mettre en œuvre pour que le centre social soit le support d'évènements culturels (expositions…).

- Poursuivre et développer les actions conduites (foyers séniors, ateliers d'échanges entre usagers du centre social et le village de la Croix Blanche et le Parc Fleuri) avec une ambition d'élargir le panel d'usagers.

- Mise en place d'un travail de repérage et d'identification des personnes âgées isolées (enquête porte à porte modèle Gestion urbaine de Proximité (GUP).

- Amorcer un projet expérimental « visiteurs à domicile » liant la dimension isolement des personnes âgées mais également la dimension emploi/insertion (visiteurs en contrat aidés).

- La proximité du CILEF et du dispositif garantie jeunes doit constituer une opportunité pour développer des projets autour de la citoyenneté et de l'insertion professionnelle.

- Maintenir sur site l'ensemble des permanences d'accès aux droits au service des habitants.

- Travailler sur l'implication des habitants et des acteurs institutionnels dans la définition des actions développées par la structure. Renforcer et renouveler le conseil de quartier.

- Enfin il paraît évident d'envisager de nouvelles formes d'intervention afin de mobiliser les familles.
La mise en œuvre d'actions hors les murs doit permettre d'aller à la rencontre des publics pour valoriser tout ce qui est proposé sur la structure et ainsi de construire avec eux les projets qui les concernent.

### Données de l'outil de veille entre octobre 2019 et septembre 2020

Les données de l'outil de veille mettent en lumière une forte fréquentation du centre social, avec 3424 passages en 1 an soit 285 passages en moyenne par mois. A noter que cette moyenne prend en compte les données des mois de mars, avril et mai, où la fréquentation était en forte baisse, en raison d'une fermeture partielle ou complète due à la crise sanitaire. Le centre social est un lieu de passage important et incontournable, notamment en raison de la forte concentration de permanence d'accès aux droits.

La majorité des usagers sont des femmes, et préfèrent un passage au centre social plutôt qu'un appel téléphonique. L'accueil joue un rôle primordial dans ce comportement, encourageant les usagers à venir régulièrement.
Les usagers ont majoritairement plus de 60 ans, ce qui est cohérent avec les constats fait sur le quartier: une forte population retraitée.

Les familles et les usagers de 25 à 59 ans gardent une place importante puisqu'ils représentent 36% des passages. Cela peut encourager le centre social dans ses perspectives d'ouverture aux familles, et de mobilisation de ces dernières sur le quartier.
Les usagers passent auprès de l'accueil majoritairement pour faire le règlement des activités qu'ils fréquentent. En effet, le centre social Saint-Jean, concentre beaucoup d'activités très bien fréquentées (veillées de Saint-Jean pour les familles, activités jeux...).

Dans un second temps vient logiquement la fréquentation des activités.
Enfin, le centre social offrant beaucoup de permanences d'accès aux droits et d'accompagnement (notamment le dispositif mamans relais), les réorientations et item droit, viennent complétés ce trio de tête.

30% de la fréquentation du centre social sont personnes extérieures à la ville d'Autun. Bien qu'elle ne soit pas majoritaire, elle représente tout de même1/3 des fréquentations, contrairement à d'autres structures comme le centre social du Prieuré Saint-Martin qui n'enregistre que 6% de venue extérieure à la ville d'Autun.

Afin d'obtenir un panel représentatif, nous avons interrogés des usagers de la structure, mais également des habitants du quartier. Ils peuvent être usagers des centres sociaux, sur leur quartier d'habitation ou autre. Cela nous a permis d'obtenir une vision plus juste de l'activité des centres, et surtout de la façon dont ils sont perçus. Ce questionnaire offrait également la possibilité aux personnes interrogées, d'apporter des idées d'amélioration, de

proposer des projections pour le futur projet social, ou de faire remonter leur souhait et leur degré d'implication, plus ou moins importante, dans la vie du centre.

347 personnes ont été interrogées pour les questionnaires habitants, avec 154 retours concernant uniquement le centre social Saint-Jean. Ces retours ont ensuite dressés le portrait des différentes thématiques abordées, avec notamment l'accueil, les actions hors les murs, les actions auprès du public jeune, les auprès des familles.

La fonction accueil présente un enjeu majeur du travail du centre social. Elle est le premier contact avec la population et les acteurs du territoire, et un vrai relais entre les habitants/usagers et les institutions, notamment dans le contexte de dématérialisation, et donc d'accès moins facilité à des interlocuteurs.

Le projet social s'était inscrit dans ce contexte et avait fléché plusieurs objectifs :

☐ Développer la communication du centre social.

☐ Garantir l'équité dans l'accès au centre social.

☐ Développer l'accès aux droits pour les habitants du quartier.

98% de retours positifs, l'accueil est un espace majeur dans le centre social ; c'est un espace de rencontres et répondant aux besoins des individus. 93 % des usagers repartent avec une réponse à leur questionnement. L'accueil du centre social est largement identifié, et décrit comme un lieu incontournable, où chacun trouve une aide.
Il est à noter que le centre social Saint-Jean voit un changement dans son public accueilli depuis quelques années. En effet, l'arrivée massive de familles étrangères, primo arrivantes, a donné lieu à un changement de fréquentation. Les habitudes de vie de ces familles ne sont pas toujours calquées sur les règles de vie françaises, et il est parfois compliqué d'établir un lien durable avec elles.

Dans cette optique, il a été mis en place début 2020, un espace d'échanges informels permettant d'accueillir ces familles lors des permanences des mamans relais (elles font le lien famille-école pour les usagers allophones) par une élève stagiaire en BTS ESF.
Cet outil a permis à cette étudiante accompagnée de professionnels de la Direction Cohésion Sociale et Urbaine et du centre social St-Jean, d'aller à la rencontre des usagers mais de façon informelle, non institutionnalisée, pour que le public ne se sente pas « piégé » dans un système. Afin de baliser ce nouvel espace plus significativement, un réaménagement de l'accueil a été mis en place, avec un espace plus chaleureux et plus intimiste, permettant une approche plus facile. Cet espace profite à tous les usagers du centre qui l'apprécient.

Un troc livres a été mis en place à l'extérieur du centre social, à l'abri de la mauvaise météo. Plusieurs annotations au questionnaire soulignent cette bonne initiative. Cet outils attise la curiosité et permet des moments d'échanges entre les passants, les usagers, mais également avec les professionnels. Cela permet d'accueillir de nouveaux publics et de dynamiser l'entrée du centre social.

**Les actions hors les murs** sont identifiées comme des actions positives à hauteur de 63% (satisfaisant et très satisfaisant).
La fête de Noël est particulièrement appréciée et draine des habitants de différents quartiers. Les animations proposées lors de ce temps permettent de mixer les publics avec des spectacles à destination des plus jeunes, mais qui sont néanmoins appréciées de tous.
La fête de noël est soutenue par un groupe de bénévoles très présents, mais néanmoins en fin de course, avec une lassitude très clairement énoncé. Il sera donc nécessaire à l'avenir de veiller au renouvellement de ce groupe, ou à leur insuffler une nouvelle dynamique, après 15 ans de bons et loyaux services. De plus, la fête de noël se déroule dans le centre social, et ne peut être considérée comme une action hors les murs à proprement parler.

Concernant la sortie des ateliers en fin d'année (cette action permet de proposer une sortie à tous les ateliers faisant partie du centre social et ainsi de mixer les différents publics qui n'ont pas pour habitude d'échanger), une annotation précise que la sortie n'est pas toujours adaptée, il faudra donc veiller à inclure davantage les participants à son organisation.
Il est important que le centre social maintienne et développe des actions hors les murs, le succès de projets tels que les veillées (soirée contées) et vide dressing (vide dressing solidaire dans la cour du centre social) le prouve. Cette continuité pourra faire émerger un nouveau regard car il est a noté que 35% des habitants n'ont pas d'avis sur cet item.

### ACTION AUPRES DU PUBLIC JEUNE

La corrélation entre l'outil de veille et le retour du questionnaire sur la thématique jeune permet de dresser un portait clair de la place qu'elle occupe au sien de la structure.
En effet, pour rappel, les jeunes représentent 0% en terme de fréquentation de la structure (-de 16 ans). Concernant les retours du questionnaire, 118 usagers sur 154 interrogés n'ont pas d'avis sur l'espace jeunesse. Cela s'explique par un recul très cour par rapport aux actions qui ont été menées auprès de ce public. En effet, les prémices de cette démarche datent de fin 2019 et ont donc encore peu de visibilité.
Il est néanmoins important de nuancer la prise en compte par l'outil de veille des jeunes qui passent sur la structure, car le centre social n'en compte aucun, alors que le projet jeune a eu lieu. Il est nécessaire de revoir l'enregistrement en lien avec les agents d'accueil.
Dans les commentaires enregistrés, 15 annotations précisent que la rencontre avec les jeunes du CILEF, lors des ateliers jeux de société, est une belle et agréable initiative intergénérationnelle. Cela explique les 36 avis positifs quand à cet item jeunesse. Cela nous conforte dans nos perspectives d'ouverture d'un pôle dédié à ce public.

### ACTION AUPRES DES FAMILLES

Suite aux résultats, 73% de personnes n'ont pas d'avis concernant la thématique famille.
En raison de la crise sanitaire, et du confinement, l'équipe du centre social n'a pas pu interroger l'ensemble des usagers de la structure. Dans cette mesure, les personnes contactées dépendent donc fortement du carnet d'adresse constitué par chaque structure. Pour le centre social St –Jean, ce carnet regroupe majoritairement les séniors fréquentant le centre social, et donc peu concernés par la thématique animation famille. De plus, le centre social ne dispose pas d'un agrément « animation collective famille », ce qui implique une animation plus globale, et moins tournée spécifiquement vers ce public.
Les avis positifs concernant la thématique famille, soit au total 25% des retours, 9 annotations précisent que la mise en place des veillées est très appréciable, avec de belles rencontres, et des échanges culturels enrichissants.
3 annotations précisent que l'évènement « Vide dressing » est une initiative intéressante, permettant de donner un peu plus de pouvoir d'achat aux familles.

Dans la thématique « citoyenneté », axe 1 du projet social, les professionnels interrogés indiquent que le centre social tient une place importante dans l'expression des envies des habitants, et montre une réelle adaptabilité à ses différents publics. Le développement de la culture participative reste un point à améliorer, néanmoins cela s'explique par des actions parfois peu visibles comme celles du fonds de participation des habitants, qui doit être à nouveau essaimé sur les quartiers (hors Saint-Pantaléon). D'autres actions de collectifs existent, comme le comité d'organisation de la fête de noël, mais encore une fois peu visible. Une communication plus accrue permettrait une meilleure visibilité de ce potentiel pouvoir d'agir.

Les centres sociaux de la ville d'Autun ont un travail fort autour de la famille et cela sur chaque quartier. Bien que le centre social Saint-Jean ne bénéficie pas d'une prestation famille, les animations en direction de ce public ont tout de même été mises en place (veillées…). Cela contribue à la visibilité du travail des centres sociaux, mais ce travail est à maintenir et à accentuer afin de répondre aux demandes, notamment sur le quartier de Saint-Jean (lien avec les familles monoparentales).

L'analyse des questionnaires à destination des habitants et des professionnels, ainsi que les retours de l'outil de veille, mettent en lumière plusieurs points importants sur la structure de Saint-Jean.

Le centre social St-Jean est un réel atout pour le quartier car il est le relais des institutions auprès des habitants, notamment à travers les différentes permanences d'accès au droit. Il est donc un lieu d'accueil ouvert à tous, avec un accès équitable, ce qui le rend chaleureux et bienveillant, grâce à un travail impliqué de l'équipe et notamment de l'agent d'accueil.

Néanmoins, le vieillissement de la population sur le quartier a mené la structure sur un fonctionnement trop monocorde, et implique désormais qu'elle doit élargir sa vision, particulièrement en direction des familles, monoparentales prioritairement, et auprès des jeunes.
Les actions hors les murs doivent être maintenues et largement étendues afin de toucher un public plus large.

**L'analyse des résultats des différents questionnaires ainsi que les tableaux bilans, ont permis** de mettre en lumière plusieurs constats.

Le centre social St-Jean bien que dans une position géographique complexe, reste un des points d'intérêt du quartier, il est important pour les usagers, bien qu'ils ne soient forcément résidents du quartier. Les missions du centre social sont remplies par l'équipe qui répond globalement à tous les objectifs fixés. Il faut tout de même nuancer ces résultats, certains objectifs sont à consolider car ils restent encore fragiles. Fédérateur, partenaire, le centre social doit continuer à cultiver la confiance et la communication auprès de tous les habitants et partenaires sociaux, éducatifs, sur les activités et projets de la structure.
C'est un centre ouvert vers l'extérieur, le partenariat s'est enrichi par la mise en place de différents projets. Son périmètre d'intervention est aussi plus important depuis 3 ans avec l'arrivée du CIAS au sein des locaux; de nouvelles populations fréquentent l'espace Saint Jean.

L'axe 1 – Citoyenneté, est investi à travers les actions de valorisation du vieillissement notamment avec l'école maternelle du quartier autour des jeux et de la lecture, permettant d'identifier de nouvelles familles et de valoriser les seniors comme une belle ressource.
Des initiatives habitants voient le jour… comme le vide dressing, le Noël de Saint-Jean. Les habitants s'impliquent davantage dans des actions collectives en mêlant les structures partenaires de proximité (association des parents d'élèves de l'école maternelle, CILEF).Des groupes ou ateliers au sein du centre social, autonome et s'investissant pour améliorer la vie du centre social.
Enfin, l'offre d'animation socioculturelle reste importante grâce à l'existence de différents projets et notamment des sorties familiales (et si on sortait). Grâce aux activités proposées au sein de la structure, il existe une offre d'animation socioculturelle diversifiée (atelier vannerie, échange de compétences...).

Cet axe est investi largement par le centre social, ce qui s'explique également par une facilité à capter la population vieillissante, très présente sur le quartier, ainsi que l'école engagée dans une démarche partenariale. Le centre social a su s'approprier ses opportunités pour en faire de réels atouts.

L'axe 2 – Le centre social et son territoire, reste un axe à investir de manière plus importante. En effet, bien que le centre social œuvre dans ce sens grâce à des groupes de bénévoles, et des utilisateurs de la structure investis, le centre social reste encore à ce jour un lieu passager, encore trop souvent identifié comme destiné aux plus défavorisé. Les problématiques de population primo arrivante, concentrée sur le quartier de Saint-Jean

majoritairement, n'ont pas permis de développer l'image de lieu neutre du centre social. Néanmoins, un travail a été engagé dans ce sens, en lien direct avec les usagers primo arrivant. Malheureusement à l'heure de l'écriture de ce dossier, le recul est trop peu important pour pouvoir en tirer des conclusions.

L'axe 3 – La fonction accueil a pu évoluer grâce au réaménagement dont elle a bénéficié en début d'année 2020. En effet, le changement de la disposition et la création d'un espace plus intimiste, convivial et chaleureux, a permis de pouvoir capter plus longuement un public qui n'était que de passage. Les dynamiques de dématérialisation doivent néanmoins être prises en compte dans les futures orientations du centre social, et notamment de façon adaptée pour les primo arrivants.

L'axe 4 - Soutien aux initiatives jeunes, reste l'axe le plus important en termes de potentiel développement. Les quelques actions menées ont permis de définir un champ des possibles, et ainsi de donner les modalités de futures interventions. Les premières tentatives de projet jeunesse ont bien fonctionné, notamment sur le centre social St-Jean, lieu central d'Autun, il a permis d'être le point de chute de tous les jeunes.

Une tentative de prise de contact a également été menée à travers les intervenions des participants à la Garantie Jeunes (CILEF), lors des foyers ludiques séniors.
Le centre social St-Jean peut clairement être identifié comme une structure jeune pour peu que l'on y travaille. En effet, sa position centrale, et la disponibilité des locaux faits que ce lieu peut idéalement faire le lien avec le souhait de la création d'un pôle jeunesse au sein des centres sociaux. Le lien avec le centre social du Prieuré St Martin, pourrait se faire facilement d'un point de vue géographique, mais également fonctionnel.

L'axe 5 – éducation et parentalité est investi à travers différents projets comme les rendez-vous estivaux familles, si on sortait... ainsi qu'à travers les veillées de St-Jean, rendez-vous incontournables du centre social pour les familles. C'est le lieu de belles rencontres dans un univers culturel varié…. Cet axe reste néanmoins à développer de façon plus importante. L'absence d'un accueil collectif famille sur cette structure, peut parfois handicaper le développement de cette thématique, c'est pourquoi, il est essentiel de veiller à ce que le pôle famille, développe plus d'animations sur cette structure.

En conclusion, le centre social St-Jean fourni des efforts quant au développement de nouvelle action, notamment en direction des jeunes et primo arrivants. Néanmoins le vieillissement de la population du quartier entraîne un engourdissement de la mobilisation et du renouvellement du public. Pour l'avenir, l'ouverture sur d'autres publics, et un travail majoritaire auprès d'eux pourrait constituer une alternative à cette inertie.

## Le Centre Social du Prieuré Saint-Martin

Le quartier de Saint-Pantaléon depuis une dizaine d'année évolue et mute avec la mise en œuvre conjointe du Projet de Rénovation Urbaine 2009/2016 et du Projet de Cohésion Sociale et Urbaine (cadre de la politique de la ville et du CUCS 2007/2014) :
- Un quartier rénové, revalorisé et apprécié avec la rénovation urbaine.
- Un quartier convivial où il fait bon vivre, avec une entraide importante entre habitants, et un fort attachement des populations à leur quartier.

Un réel dynamisme social partenarial avec une vraie volonté de faire ensemble (associations et institutions), fruit notamment de la politique de la ville (CUCS et PRU), du repositionnement du centre social, de la fusion des communes, et des multiples actions d'accompagnement autour du PRU.
Une importance des services et des équipements de proximité.

Les enjeux pour le centre social du Prieuré Saint-Martin :
Poursuivre et concentrer l'effort et les énergies sur le quartier le plus fragile, à savoir le quartier prioritaire Saint-Pantaléon ; tout en essaimant les bonnes pratiques et les expériences sur les autres quartiers d'habitat social de la Ville via les centres sociaux positionnés en veille active (Saint-Andoche) ou en quartiers fragiles (Croix verte et Saint-Jean).

- Poursuite et concentration de l'effort et des énergies sur les piliers suivants :

- La cohésion sociale au travers notamment de l'éducation (prévention du décrochage, soutien à la parentalité) et de la santé (avec l'ouverture de la future maison de santé de Saint-Pantaléon).

- L'habitat et le cadre de vie en bonifiant la sortie du PRU pour faire de Saint-Pantaléon un quartier plus attractif pour les habitants de la ville et des communes alentours ; et en développant une approche habitat et urbaine plus globale et plus intégrée sur ce territoire.

- Le vivre ensemble en valorisant le travail de citoyenneté et l'entrecroisement des populations de cultures différentes, entre générations, entre filles/garçons, et en permettant ainsi de lutter contre toutes les formes d'assignation et les stéréotypes.

- Enfin la prise en compte de la jeunesse, la lutte contre les discriminations, et l'égalité femmes-hommes doivent faire l'objet d'une attention toute particulière pour les années à venir et donner lieu à une réflexion pour la mise en place d'actions concrètes et dans la durée.
Cette double ambition prendra corps et réalité dans la poursuite et dans l'optimisation du rôle du centre social sur le quartier en mettant en oeuvre des partenariats institutionnels et associatifs soudés, et en accordant une place prépondérante aux habitants dans la mise en oeuvre de la démarche.

- La fonction accueil, un enjeu majeur :

En raison de l'isolement géographique du quartier de Saint-Pantaléon par rapport au reste de la ville, en raison des problèmes de mobilité que peuvent rencontrer les habitants, la fonction accueil revêt sur ce centre social une importance toute particulière.
- Premier contact avec la population et les acteurs du territoire, la fonction permet une écoute, une information et une orientation.
- Elle est le relais de proximité des institutions.
- Elle a aussi un rôle d'observatoire, par le recueil des besoins qui va nourrir le projet du centre et questionner les équipes.

### Données de l'outil de veille entre octobre 2019 et septembre 2020

Les données de l'outil de veille mettent en lumière une forte fréquentation du centre social, avec en moyenne 291 passages par mois, soit au total 3495 en 1 an sur le centre social. A noter, que cette moyenne tient compte des mois de mars, avril et mai, ou la fréquentation était en forte baisse, en raison d'une fermeture partielle ou complète due à la crise sanitaire.
Le centre social est un pilier du quartier, avec une fréquentation importante. Cela fait de lui un lieu incontournable, et essentiel à la vie quotidienne des habitants du quartier.

La majorité des usagers sont des femmes, et les usagers préfèrent un passage sur site plutôt qu'un appel, et cela malgré le contexte COVID19. La place qu'occupe le centre social, est prépondérante dans le quotidien des familles.
Les usagers sont majoritairement âgés entre 25 et 59 ans, ce qui correspond à la population « famille » du quartier.

Les centres sociaux permettent un accès équitable aux usagers sur des activités diverses et variées. Ainsi, la première raison de la venue des usagers, est la fréquentation des activités proposées par les centres.
Dans un second temps, les usagers viennent pour de l'aide notamment pour les démarches administratives. Avec la dématérialisation l'agent d'accueil a pu voir une nette progression de ses demandes.
Dans un troisième temps, c'est la demande de photocopies et impressions. Cela est en lien direct avec les démarches administratives.
La thématique autre correspond souvent à des orientations de l'agent d'accueil vers des réunions, des activités enfants également qui n'ont pas de thématique sur l'outil de veille.
La population qui fréquente le centre social est majoritairement de la ville d'Autun.

Afin d'obtenir un panel représentatif, nous avons interrogés des usagers de la structure, mais également des habitants du quartier, usagers ou non des centres sociaux. Cela nous a permis d'obtenir une vision plus juste de l'activité des centres, et surtout de la façon dont ils sont perçus. Ce questionnaire offrait également la possibilité aux personnes interrogées, d'apporter des idées d'amélioration, de proposer des projections pour le futur projet social, ou de faire remonter leur souhait d'implication plus ou moins importante, dans la vie du centre.

**347 personnes ont été interrogées pour les questionnaires habitants, avec 108 retours concernant uniquement le Prieuré St Martin**. Ces retours ont ensuite dressés le portrait des différentes thématiques abordées, avec notamment l'accueil, les actions hors les murs, les actions auprès du public jeune, les auprès des familles.

La fonction accueil présente un enjeu majeur du travail du centre social. Elle est le premier contact avec la population et les acteurs du territoire, et un vrai relais entre les habitants/usagers et les institutions, notamment dans la dynamique actuelle qui favorise une disparition des acteurs sur le terrain.

Lors de l'écriture du projet social 2016/2020, le centre social s'était engagé dans cette voie à travers les axes suivants :

o Développer la communication du centre social
o Garantir l'équité dans l'accès au centre social
o Développer l'accès aux droits pour les habitants du quartier

**Au total, 80% des retours positifs, avec notamment une majorité de notation « très satisfaisant », nous conforte dans l'idée que l'accueil remplit entièrement son rôle**. La rénovation de cet espace a largement contribué à ce succès, en permettant ainsi de se placer dans un réel « accueil de centre social » avec une démarche d'aller vers les habitants, de les accueillir, les accompagner et les orienter.
Bien que l'accueil soit aujourd'hui très satisfaisant, la dématérialisation des démarches nous encourage à garder une vigilance importante sur l'accompagnement des populations.

**Les actions hors les murs** apparaissent comme très satisfaisantes, ou satisfaisantes, ce qui représente près de 70% des réponses.
Les précisions apportées dans les commentaires indiquent que dans ces actions hors les murs, la fête de quartier prend une place importante, car elle permet de mixer les publics autour de temps conviviaux.
Le centre social doit maintenir ces temps hors les murs qui se font également à travers les rendez-vous estivaux ou les animations en pieds d'immeubles, et les multiplier. En effet, les constats provenant des habitants et/ou professionnel, font état d'une errance sur le quartier, notamment au niveau du public jeune, c'est pourquoi il important plus que jamais de renforcer cette dynamique.

Le retour des habitants/usagers concernant les actions auprès du public jeune montre que 55% du public n'a pas d'avis sur cette thématique. **Cela s'explique par le fait que peu d'actions existent pour ce public spécifiquement**. Dans les commentaires enregistrés, 12 flèchent un manque d'actions jeunes sur le quartier. On retrouve également ce type de remarques dans l'item « améliorations », où la jeunesse est la deuxième thématique la plus citée.

**Dans la thématique « citoyenneté », axe 1 du projet social**, les professionnels interrogés indiquent que le centre social tient une place importante dans l'expression des envies des habitants, et montre une réelle adaptabilité à ses différents publics. Le développement de la culture participative reste un point à améliorer, néanmoins cela s'explique par des actions parfois peu visibles comme celles du fonds de participation des habitants. Une communication plus accrue permettrait une meilleure visibilité de ce potentiel pouvoir d'agir.

L'analyse des questionnaires à destination des habitants et à destination des professionnels, pointent les mêmes constats dans ce bilan, impliquant ainsi une cohésion. Il faut donc retenir, que dans la globalité le bilan est positif, le centre social a une vraie place sur le quartier, il est fédérateur, et donne le pas en ce qui concerne l'animation de quartier.

Néanmoins, des points de fragilités subsistent, notamment au niveau du public jeune, avec le nécessaire renforcement des actions mises en place jusqu'ici, ainsi que les actions hors les murs. Ces deux thématiques se rejoignent, il parait évident que l'errance des jeunes sur le quartier pourra trouver une solution à travers les animations tels que des pieds d'immeubles, des animations de quartiers… des accompagnements de projets, comme des départ en vacances… De plus, notre récente expérience dans ce domaine (rendez-vous estivaux jeunes), nous a permis de constater que ce type d'action apporte une réelle plus-value au quartier, avec un apaisement des tensions.

L'analyse des résultats des différents questionnaires ainsi que les tableaux bilans, ont permis de mettre en lumière plusieurs constats.

Le centre social du Prieuré St Martin est un point central du quartier, il est essentiel, et est une référence pour les habitants du quartier. Les missions du centre social sont remplies par l'équipe qui répond globalement à tous les objectifs fixés. Il faut tout de même nuancer ces résultats, certains objectifs sont à consolider car ils restent encore fragiles.

L'axe 1 – citoyenneté, est un des axes les plus investis du projet social. En effet, la valorisation du vieillissement est largement prise en considération dans de nombreux projets (foyer jeu, cocon…). De même la culture participative est prégnante, avec le développement de projets spécifiques mis en place par les habitants avec l'appui du centre social (produits naturels atelier cuisine, projet culture…). Enfin, l'offre d'animation socioculturelle reste importante grâce à l'existence de différents projets et notamment des sorties familiales (et si on sortait).

L'axe 2 – le centre social et son territoire, bien qu'investit, reste un axe de travail fragile avec une consolidation à apporter notamment autour de la gouvernance du projet social avec les habitants et partenaires. Des efforts sont à noter, grâce à la GUP et à un noyau d'usagers présents sur le centre, néanmoins leur pouvoir d'agir reste minime face à ce qu'ils pourraient déployer. Le centre social doit prendre sa place dans l'accompagnement de ces collectifs.

L'axe 3 – La fonction accueil a eu une belle évolution grâce à la rénovation dont a pu bénéficier le centre social. Les dynamiques de dématérialisation remettent néanmoins en question ce fonctionnement, et nous amène à revoir notre manière de travailler.
L'axe 4- soutien aux initiatives jeunes reste l'axe le plus important en termes de potentiel développement. Les quelques actions menées ont permis de définir un champ des possibles, et ainsi de donner les modalités de futures interventions. La jeunesse est une thématique peu aborder mais qui questionne de plus en plus le centre social ainsi que ses partenaires de terrain. Il est donc essentiel que le centre social se positionne sur un accompagnement de ce public.

L'axe 5 – éducation et parentalité
Les animations famille rencontrent un franc succès auprès du public du centre social du Prieuré St Martin. La fréquentation des sorties familiales et du projet « si on sortait » se maintient d'année en année, avec un public qui se renouvelle partiellement chaque année.
Les rendez-vous estivaux restent toujours très fréquentés.
A noter un déficit de communication qui engendre une non connaissance du programme des sorties familiales (45% ne connaissent pas, ou ne sont pas concerné).

L'offre d'animation à destination des familles semble s'être développé de façon suffisante au regard des réponses apportées par les professionnels.

Néanmoins, les relations entre les parents et les partenaires du territoire, bien que déjà satisfaisantes, peuvent être améliorées ; c'est pourquoi il est nécessaire de maintenir les offres présentes, et de les renforcer car les liens entre les institutions et les parents doivent être une priorité. En effet, ces relations permettent un accompagnement plus adapté auprès des parents.

**L'animation collective famille** mise en place au sein des centres sociaux remplit les objectifs fixés. Néanmoins, il est nécessaire de rester vigilants à certains points, notamment « les vacances familiales en autonomie » qui n'ont pas pu être mise en place.

En effet ce projet devait faire suite au départ collectif de 2019, et ainsi alterner d'année en année départ en autonomie / départ collectif, avec le souhait de tendre à une autonomisation des participants dans leur départ en vacances. Malheureusement, les conditions n'étaient pas réunies afin de mener à bien ce projet, l'absence de moyen humain (congé maternité) notamment. De plus, la crise sanitaire qui a touché notre pays, a ralenti

le processus, entérinant ainsi l'impossibilité de réussite sur ce projet pour l'année 2020. Néanmoins, il reste un des objectifs de l'année 2021.

Dans sa globalité, l'animation collective famille est une réussite. La nuance à apporter se porte sur le public qui y participe. En effet, très peu d'hommes sont présents, témoignant d'un déficit de lien entre les papas et les enfants. De plus les publics allophones sont peu représentés. Ces constats nous amènent à repenser notre façon de travailler, et à se questionner sur la mobilisation d'un nouveau public, dont une partie reste à l'heure actuelle invisible.

**Analyse thématique insertion et lien social**

**AMI Autun Morvan initiative,** un ensemblier d'insertion très complet :
**Les antennes d'Allo coup d'main** sont représentées sur l'ensemble du territoire et sont souvent bien identifiées tant par les habitants que par de potentiels utilisateurs.

Une moyenne ces dernières années de 630 clients. La demande du secteur marchand et des collectivités locales est en hausse, suite à un travail de communication important. Les particuliers représentent la clientèle le plus conséquente notamment pour des besoins en aide à domicile. Ce soutien est plus que nécessaire face à un secteur professionnel qui peine à recruter. Des passerelles entre les associations en matière de parcours d'insertion se construisent par ailleurs.

Ce sont en moyenne là aussi 240 salariés pour environ 30 ETP, qui se voient confier des missions sur le territoire. Une majorité de femmes sont représentées et avec chaque année de nouveaux inscrits. Les missions sont courtes de 230 heures par salarié par an, mais peuvent représenter un tremplin vers d'autres dispositifs d'insertion. En effet, tous les ans, le nombre de sorties positives augmente. Demeurent des freins, comme celui du peu de qualification, des périodes sans emploi plus ou moins longues et des difficultés liées au contexte de vie (absence de mobilité, problématiques de santé ou de logement). Des pistes d'auto-école solidaire, de garage solidaire ont été évoquées, mais il s'agit de projets structurants qui demandent du temps et des moyens financiers collectifs.

**Les chantiers d'insertion** que sont Les jardins bio des 4 saisons et environnement et petit patrimoine (EPP) permettent sous l'angle « emploi aidé » de proposer sur notre territoire 12 places en insertion sur les jardins et 10 places en insertion sur EPP, avec des entrées et sorties permanentes, ce qui peut représenter davantage de public sur une année. Là aussi, de nombreuses sorties positives grâce à l'accompagnement socio professionnel proposé en interne. Les prescripteurs comme pôle emploi, le CILEF et cap emploi peuvent orienter, les publics accompagnés. Le public est majoritairement Autunois et bénéficiaire des minima sociaux comme le RSA. Ces chantiers, et par là même, les salariés se voient valoriser par leur activité : la vente des fruits et des légumes attirent de nombreux particuliers et les chantiers en EPP mis en œuvre notamment à la demande des collectivités, contribuent à embellir l'espace public.

Enfin **Vie de quartiers,** sur son axe socio-économique a investi les chantiers de second œuvre notamment pour l'OPAC ; même si au fil du temps les demandes d'intervention sont en diminution. Cette activité apporte à l'association un équilibre financier. Ce sont en moyenne 27 salariés (20,71 ETP) employés par Vie de Quartiers avec 7 permanents encadrants (5,14 ETP). Une majorité d'hommes est représentée. Sur l'axe lien social, de nombreux projets organisés notamment sur le quartier Croix verte (ce qui explique une représentation plus importante des habitants de ce quartier sur les actions) : ateliers nutrition, ateliers les petits-chefs, jardins partagés…à noter que ces actions mobilisent bon nombre de nos aînés.

Concernant **le service transport de la CCGAM,** on notera l'organisation territoriale avec deux lignes Autun TEA et un maillage du transport à la demande sur les différents pôles et entre les pôles et Autun. Il est à observer une utilisation du TAD par les communes ou résident le plus grand nombre de personnes âgées. D'ailleurs il est fait état que sur 306 personnes différentes qui ont fréquenté le TAD en 2020, 266 étaient âgées de plus de 60 ans. Le TAD même s'il représente un coût pour la collectivité, participe au maintien à domicile. Il est par ailleurs principalement utilisé pour les courses et l'accès aux soins. Il est à noter que l'utilisation du TAD l'est de manière inégale sur le territoire : peu de demandes sur le Couchois, mais une augmentation significative sur l'Epinacois.

Enfin ces services sont complétés par le rôle essentiel de MOBIGAM, qui est à la fois une plateforme d'information de l'ensemble des modes de transports existants et mobilisables par tous les publics ; et un outil social puisqu'elle permet à des personnes en insertion professionnel de louer des scooters et des véhicules. L'accompagnement au micro crédit est également possible. Le public principal et utilisateur des services MOBIGAM, sont bien les personnes demandeurs d'emploi.

La mobilité est un enjeu de territoire qui fait ressortir de nombreuses réflexions. Le secours catholique doit prochainement nous associer à une expérimentation qui viserait, à travers l'animation d'un réseau de bénévoles, à proposer davantage de souplesse dans les demandes de déplacements et ce quel que soit le motif. AMI soulève aussi la problématique de ses salariés à se déplacer faute de moyen de transports adaptés.

**L'association Familiale de l'Autunois** compte en moyenne 160 familles adhérentes. Nous retiendrons l'accompagnement à la scolarité CIAS qui se déroule sur les sites de Saint-Andoche et le Croix Verte (une moyenne de 25 enfants présents). Cette action contribue clairement à la réussite scolaire pour l'égalité des chances. Celui de Saint-Pantaléon est animé par Odyssée loisirs. 264 personnes ont bénéficié à travers l'action de l'adulte relais, d'information et d'actions de médiation en faveur de la santé et de l'emploi. L'action de l'association s'inscrit de manière solidaire pour les habitants des quartiers de la ville d'Autun, les plus éloignés des institutions. L'association est partenaire de nombreux autres projets : fêtes de quartiers, programme de réussite éducative, réseau des VIF, participe à la lutte contre l'illettrisme, actions solidaires avec Habitat et Humanisme, conseil citoyen à Saint-Pantaléon anime un atelier déco qui regroupe de nombreux participants. L'accompagnement aux familles peut être renforcé par les liens encore plus affirmés avec le kiosque famille du CIAS.

**L'association des conjoints survivants et parents d'orphelins** accompagne, informe en moyenne 250 personnes sur les droits et la lutte contre l'isolement en proposant des rencontres hebdomadaires et des sorties. Là aussi le public âgé de 60 ans et plus, est très représenté.

**Le CILEF** à l'instar d'AMI est lui aussi un ensemblier très complet sur le territoire de la CCGAM. Nous retiendrons :

-L'action de la mission locale 16-25 ans avec une moyenne de 600 jeunes accueillis ces dernières années et des dispositifs financiers (PACEA, pari jeune et garantie jeune) et de prise en charge très complets en matière d'accompagnement social/vers l'emploi et de précarité économique/construction de l'autonomie.

-Un centre de ressource qui permet l'accès à des informations et la mise à disposition d'outils informatiques.

-Un maillage territorial des entreprises important qui témoigne d'une dynamique qui transparaît au travers du développement du service entreprises, des clauses d'insertion (de 11 355 h en 2019, vers 18 725 h en 2020), plan du local pour l'insertion et l'emploi, le point

info emploi sur le quartier politique de la ville, qui bénéficient à la dynamique d'insertion de tous les publics vers l'emploi.

-Un engagement historique dans la lutte contre l'illettrisme avec un réseau de bénévoles actif et le dispositif de formation linguistique.

-Enfin un axe peut-être moins connu, mais également très sollicité, l'accompagnement des salariés pour des projets de reconversion, de formation… (VAE, guidance professionnelle, le conseil en évolution professionnelle…).

Pour la mobilisation de l'ensemble de ces dispositifs, le CILEF est la porte d'entrée en matière d'accompagnement. A noter au sein de la structure la présence d'un psychologue depuis 2021. En matière de logement/hébergement pour travailler en amont et en prévention, l'autonomie vers le logement.

**SOS Familles Emmaüs** est un acteur solidaire des problématiques de précarité économique des habitants du territoire. En complément ou sur d'autres dépenses non prises en charge, l'association soutient financièrement les familles sous forme d'avance remboursable. La plupart des demandeurs sont des personnes seules. L'association constate une vraie difficulté à honorer les remboursements dès lors que la somme dépasse un montant de 500 euros. Les bénévoles qui tiennent une permanence hebdomadaire à Simone Veil, apporte également écoute, conseil et œuvrent en lien étroit avec les travailleurs sociaux, afin que leur action porte un sens et soit coordonnée avec les dispositifs des droits communs.

**Les ateliers nomades (AN) et les centres sociaux :** des acteurs de l'animation de la vie sociale locale. Associatif pour les AN et porté par la ville d'Autun pour les centres sociaux, les projets socio éducatifs des structures se basent avant tout sur un diagnostic des territoires : potentiels et faiblesses pour construire des projets/active dans la démarche. Emprunt des valeurs de l'éducation populaire, les fonctions d'accueil et d'animation sont très développées.

Sur l'année 2021, ce sont deux nouvelles associations qui ont été agréées Espace à la Vie Sociale par la CAF 71, dans le cadre de l'élaboration de la CGT (Convention Territoriale Globale) et pour un meilleur maillage du territoire : le CPIE à Collonge la Madeleine et Morvan découverte à Roussillon en Morvan.

# ➢ Volet Santé

## ❖ Association Addictions France

L'association est en charge de l'accompagnement des publics en difficultés avec leurs(s) consommation(s) de produits psycho actifs.

Sur l'année 2020, l'association a accompagné 135 usagers et 2 personnes de l'entourage. L'association a accueilli 48 nouveaux usagers.

Le profil des usagers est le suivant :

- 83 % d'hommes et 17 % de femmes

- Les moins de 25 ans, représentent 6,7 %.

- Les 25/50 ans représentent 67,9 %

- Les plus de 50 ans, 25,4 %

Dans 91,9 % les usagers sont originaires du département. Dans 51,1 % des cas, ils perçoivent des ressources issues du travail, 25,2% perçoivent les minima sociaux et 11,5 % le chômage.

Le premier produit le plus dommageable à l'origine de la consultation est l'alcool à 49,6 %, puis les opiacés à 23,3 % et le cannabis à 10,9 %. Les usagers proviennent à 91,9 % du Département et 8,1 % hors département.

L'antenne d'Autun est ouverte le mardi de 10h à 18h le vendredi de 10h à 17h30. L'équipe est composée de 5 professionnels (un Médecin, Dr Fériot François, une IDE Dominique Bernard, psychologue Céline Frouard, une infirmière Elodie Noiziliet, une secrétaire médico-sociale Aurélie Jacquot, tous à temps partiel). La direction est assurée par Mme Caroline

Kumpf cheffe de service, M. Sylvain Rousseau médecin coordonnateur et M. Clavel Patrick, directeur par intérim.

## * (FNATH) Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des handicapés

Association des accidentés de la vie, la FNATH est une Association française représentative des personnes accidentées, malades ou handicapées.

Président : M. VIGNAUD (gjvignaud@orange.fr)

Créée en 1921, la FNATH a été reconnue d'utilité publique en 2005. C'est une association indépendante. Elle compte aujourd'hui 80 000 adhérents répartis en mille sections locales dans 75 groupements départementaux et interdépartementaux.

**Au niveau local :** Sur Autun, permanences à l'Espace St Jean les 2èmes et derniers vendredis du mois de 16h15 à 18h15

| Année | Nombre de personnes accueillies |
|---|---|
| 2016 | Environ 50 |
| 2017 | Environ 50 |
| 2018 | Environ 50 |
| 2019 | 50 |
| 2020 | 50 |

- Nature des revenus des familles : le RSA, des Retraites, des CDI ou des personnes percevant l'AAH
- Nature des demandes : Reconnaissance Accident du travail, Invalidité, dossiers MDPH
- Problématiques identifiées sur le territoire : Bureau de permanence trop petit mais bien situé.

**En 2019** 44 adhérents 28 hommes et 16 femmes, 8 bénévoles
50 personnes aidées : défendre les droits des accidentés du travail de la vie, démarches auprès des organismes MDPH…
40 adhérents de la section d'Autun.

Lorsqu'un adhérent a obtenu satisfaction, il est important qu'il reste adhérent afin d'assurer la pérennité de la FNATH et de contribuer à la défense des intérêts des autres adhérents.

Les différents types de dossiers traités en cours de l'année 2018 furent des déclarations de maladies professionnelles, des prises en charge d'accidents du travail, des dossiers MDPH, CRCI, FIVA etc…). Le Docteur DEPREZ, médecin conseil est là pour conseiller les adhérents lorsque des taux d'IPP sont accordés ou sur des attributions de pensions d'invalidité, par exemple.

La section a enregistré 7 adhésions nouvelles et 5 démissions. L'effectif est de 45 adhérents (29 cotisations uniques et 16 cotisations bienfaiteurs) parmi eux 3 se sont acquittés d'une cotisation PLUS.

**La réforme de la justice** issue de la loi de modernisation de septembre 2016 a favorisé l'accès à la justice pour tous.

Certaines juridictions disparaissent au 31 décembre 2018, à savoir le tribunal des affaires de sécurité sociale et le tribunal du contentieux de l'incapacité et de la tarification. Désormais les recours contentieux devront être portés devant le pôle social du tribunal de grande instance.
Par ailleurs un recours amiable préalable obligatoire devra être introduit contre toute décision défavorable avant de pouvoir introduire éventuellement un recours contentieux devant le TGI. La FNATH a été obligée de se battre énergiquement pour conserver son pouvoir de représentation ou d'assistance de ses adhérents devant le TGI et la Cour d'Appel.

## * Alcool assistance Autun et Le Creusot

Soutien et accompagnement aux personnes et familles en prise avec des conduites addictives, prévention et réduction des risques. Les actions de l'association sont basées sur le soutien mutuel et l'entraide par les pairs.

Objectifs : coordonner les actions et programmes de l'association dans l'ensemble des lieux d'accueil antennes ou permanences, encourager les usagers à devenir bénévoles et à s'investir dans la gouvernance de l'association.

Présence de l'association au sein de forums, en milieu hospitalier et scolaire, CFA d'Autun, en partenariat avec les CSAPA.

En 2019 Alcool assistance Le Creusot JF Desfetes, Président
8 bénévoles 0.24 ETP
20 groupes de paroles
22 adhérents
Cotisation de 22€ pour les plus de 60 ans.
Secteur Autun, Epinac, CFA Autun, Lycée Velet

Alcool Assistance Autun M Fromont Patrick, Président
38 adhérents
Siège à Montchanin, permanences Autun et Epinac.

## * EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) de Sevrey

Structure de soins extra hospitalière pour adultes, rattachée au pôle « prévention et soins ambulatoires en psychiatrie générale » du CHS de Sevrey.

**MISSIONS**
- Aller au-devant des publics en situation de précarité et d'exclusion.
- Faciliter la prévention, le repérage précoce, l'orientation et l'accès au dispositif de soin.
- Etablir un partenariat formalisé avec les équipes sanitaires et sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion et la précarité. (Soutien, échanges de pratiques, informations, conseils)
- Interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales.
- Intervention en amont afin de limiter le recours aux services d'urgence des hôpitaux généraux du territoire de Saône-et-Loire Nord et aux hospitalisations sous contrainte.

**OBJECTIFS**
- Repérer la souffrance psychique dans les situations de précarité et d'exclusion.
- Evaluer et différencier les problèmes sociaux des troubles psychiques.
- Analyser les situations aiguës et essayer d'y répondre.
- Lutter contre les exclusions.
- Améliorer la réponse en santé mentale.

**HORAIRES, CONTACT**
Du lundi au vendredi 8 h 30 - 17 h 00 Secrétariat du Pôle Ambulatoire
Tel: 03.85.92.82.05

**EQUIPES**
Chef de pôle : Dr Pierre LORIOT
Assistantes de pôle : Chantal GENTIL
Médecin référent : Dr Th. PRUD'HOMME DE LA BOUSSINIERE
Cadre de santé : Véronique RITZ

**INFIRMIERS**
Nathalie ARBINOT
Chrystel VALLOT
Sophie MAZUIR
Julien LAURE

Prise de fonction de M Laure en mai 2019, sur remplacement d'un agent parti en retraite en février, donc 2 mois où il n'y a eu personne sur ce poste.

En 2019, ce sont 34 personnes qui ont été suivies sur 6 mois. L'année 2020 débute donc avec 34 suivis.

Beaucoup de demandes sur Epinac, une bonne moitié de la file active, et au final beaucoup de visites à domicile, c'est une demande des usagers.

4 permanences par semaine sur 4 sites différents : 2 à Autun, 1 à Etang-sur -Arroux et 1 à Epinac.

Pour l'instant, il est trop tôt pour évaluer les orientations et/ou le devenir de ses 34 prises en charge, manque de recul.

Construction du réseau professionnel grâce à différentes rencontres institutionnelles : Mairie Etang-sur-Arroux + un médecin généraliste, Espace Simone Veil, Maison médicale Epinac avec rencontre de 7 généralistes, Espace St Jean, Réseau VIF AUTUN, CIAS du GAM, SAMSAH Le Creusot / Autun, OPAC AUTUN, MDS AUTUN, deux « p'tits déj pro », rencontres + présentations avec constitution de fiches et d'échanges interprofessionnels sur les différents acteurs de soin et acteurs sociaux de la ville d' AUTUN, réunion présentation avec PTA + Maison locale de l'autonomie et MAIA, accueil de jour Autun, une réunion de fonctionnement et de présentation avec 1 visite par semaine pour des échanges.

## * Centre Médico Psychologique(CMP) adulte de Sevrey

Le Centre Médico Psychologique est un lieu d'Accueil, d'Information et d'Orientation vers des consultations spécialisées.

Public accueilli: Tout public en situation de souffrance psychologique:-16 ans et plus
CMP adultes -moins de 16 ans, CMP enfants

Ce centre propose une prise en charge individuelle ou de groupe avec une équipe pluridisciplinaire.

Quand? Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h00à 16h30

Coordonnées:- CMP adultes:03.85.52.43.79-CMP enfants:03.85.86.90.90

Fonctionnement: Toute personne en situation de souffrance psychologique peut se présenter au CMP dans les horaires d'ouverture. Elle sera accueillie et un premier bilan sera effectué afin d'orienter la personne en fonction de sa situation.

Concernant la présence médicale, le Dr CHEVANCE est présente sur la structure le lundi et 1 mercredi/2 et le Dr STIET le mardi uniquement.
Ainsi, il n'y a pas de présence médicale le jeudi, vendredi et 1 mercredi sur 2.

Seuls les adultes ou adolescents très proche de la majorité sont accueillis dans la structure. En effet, les mineurs sont reçus au CMP enfants

Concernant le CMP adultes, il n'y a par contre aucune prise en charge de groupe. En effet, seul le CATTP propose des activités thérapeutiques en groupe. Par contre, l'accès au CATTP se fait uniquement sur prescription médicale des psychiatres au cours d'une consultation CMP.

L'assistante de pôle est Mme MONNOT Mélanie.

En 2019 et 2020, 829 patients ont été suivis.

Le CMP accueille tous types de pathologies passant de la schizophrénie, aux troubles de l'humeur, troubles névrotiques, épuisement professionnel …

## * LIEU D'ECOUTE PSYCHOLOGIQUE – VILLE D'AUTUN

**Lieu d'écoute psychologique**

Ce lieu propose une première aide aux personnes ayant besoin de déposer une parole.
Orientation : Adresser par les professionnels, tous champs confondus

- Dispositif gratuit, anonyme, confidentiel
- Secteur: personnes résidants sur la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan
- Il ne s'inscrit pas dans une démarche de prise en charge ni de soin.
- Il permet de désamorcer des situations complexes, d'orienter vers d'autres partenaires et de proposer une écoute.

Quand ?
Rdv les vendredis et un mercredis par mois

Pour prendre rdv, appeler :

- Sylvie DEVOUARD-03.73.76.00.27
- Emmanuelle GENEVOIS -03.73.16.00.26
- Annette PERRAULT -03.73.16.00.24
- Le professionnel qui oriente devient référent et à ce titre c'est lui qui échange avec le bénéficiaire pour la prise de rendez-vous.
- Fonctionnement: Toute personne sollicitant le lieu d'écoute a droit à un rendez-vous de 45 minutes gratuit et anonyme avec Mme Claire Deganay, psychologue, au centre social St Jean.
- 1 à 5 rendez-vous sont ainsi proposés par personne et par an.

**Bilan 2016** : 22 bénéficiaires, prescripteurs principaux MDS, PLIE, Centres Sociaux et l'association le Pont. 13 femmes, âgées de 40 ans et plus.

**Bilan 2017** : 28 bénéficiaires, prescripteurs principaux Centres Sociaux, MDS, Kiosque Famille, LUTILEA…20 hommes et âgées de plus de 40 ans.

**Bilan 2018** : 28 bénéficiaires dont 22 femmes et 6 hommes ont été reçus. Ils avaient entre 11 et 64 ans. 92 rendez-vous ont été proposés

- 68 consultations ont été réalisées,
- 24 rdv pris n'ont pas été honorés (soit parce qu'il s'agissait d'un premier rendez-vous et que les personnes n'osent pas franchir la porte du lieu d'écoute, soit parce que les personnes ne peuvent pas venir, soit parce que les personnes ne souhaitent plus venir, soit parce que les personnes ont oublié leur rendez-vous).
- 17 personnes rencontrées résidaient sur Autun : 3 personnes rencontrées étaient issues du quartier de Saint-Pantaléon, 2 du quartier de la croix verte.
- 8 personnes sont en cours de suivi et poursuivront les séances en 2019
- Même nombre que 2017, plus de 20- 49 ans, beaucoup de rdv non honorés : participation financière d'un euro ?

**Bilan 2019**

27 bénéficiaires dont 19 femmes et 8 hommes ont été reçus. Ils avaient entre 11 et 79 ans, 85 rendez-vous ont été proposés:

-62 consultations ont été réalisées

-23 rendez-vous pris n'ont pas été honorés (soit parce qu'il s'agissait d'un premier rendez-vous et que les personnes n'osent finalement pas franchir la porte du lieu d'écoute, soit parce que les personnes ne peuvent pas venir, soit parce que les personnes ne souhaitent plus venir, soit parce que les personnes ont oublié leur rendez-vous)

12 personnes rencontrées résidaient sur Autun: 2 personnes rencontrées étaient issues du quartier de Saint Andoche ; 1du quartier de la croix verte ; 3 personnes sont en cours de suivi et poursuivront les séances sur la dernière période de 2019.

**Bilan 2020**

1. En chiffres

Nombre de bénéficiaires : 52 dont 35 femmes et 17 hommes ont été reçus, soit une augmentation de 9 personnes majoritairement chez les hommes.

Tranches d'âge en diminution: entre 9 et 64 ans

Nombre de rendez-vous proposés: 188 rendez-vous pour 152 en 2019 Nombre de rendez-vous honorés:156 consultations ont été réalisées pour 95 en 2019, dont 36 par téléphone pendant les confinements liés à la crise sanitaire.

Nombre de rendez-vous pris et non honorés: 32 rendez-vous pris n'ont pas été honorés contre 57 en 2019 (soit parce qu'il s'agissait d'un premier rendez-vous et que les personnes n'osent finalement pas franchir la porte du lieu d'écoute, soit parce que les personnes ne peuvent pas venir, soit parce que les personnes ne souhaitent plus venir, soit parce que les personnes ont oublié leur rendez-vous).

Moyenne des rendez-vous par bénéficiaires: 3,5 pour 3 en 2019, Soit 41 personnes rencontrées résidant à Autun dont 19 du Quartier Prioritaire de la Ville et 11 personnes issues de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan 16 personnes sont en cours de suivi et poursuivront les séances sur la première période de 2021.

2. Un contexte particulier

Une année 2020 toute particulière qui nous amené à repenser et aménager le lieu d'écoute, en s'adaptant tout à la fois à l'évolution du contexte sanitaire mais aussi aux besoins émergents. "Une crise révèle toujours quelque chose de sous-jacent"; c'est pourquoi très rapidement le lieu d'écoute psychologique s'est adapté, à la crise sanitaire psychoaffective que nous traversons.

Lors du premier confinement, des rendez-vous ont ainsi été maintenus par téléphone. La demande était contenue par le fait même du confinement. Mais 36 consultations ont été réalisées au cours de cette période.

Lors de la reprise des rendez-vous physique le 28 mai, la crainte du virus ou même la contrainte des gestes barrières, n'ont pas freiné la fréquentation du lieu d'écoute. Les personnes ont honorés leur rendez-vous. Aussi, avons-nous ajouté un créneau supplémentaire chaque vendredi depuis la fin du premier confinement, ainsi qu'initié, à titre expérimental, des rendez-vous au centre social du Prieuré Saint Martin chaque premier mardi de chaque mois, depuis le 1er juillet.

Aujourd'hui le contexte sanitaire a pris le dessus sur l'expérience, et ne nous permet pas d'affirmer répondre à un réel besoin à Saint Pantaléon. Nous poursuivons toute fois jusqu'en mars 2021, des suivis étant déjà engagés. Les rendez-vous seront ensuite repositionnés au centre social Saint Jean. En effet, l'association du lieu d'écoute au centre social du Prieuré Saint Martin ne semble pas fonctionner. Pour autant nous constatons que ces créneaux supplémentaires sont nécessaires. C'est pourquoi nous envisageons de maintenir la proposition du créneau des mardis après-midi jusqu'en juin, au centre social Saint Jean. Lors du deuxième confinement, nous avons également répondu aux besoins en adaptant l'offre par l'ajout de mercredis supplémentaires jusqu'en décembre et de rendez-vous ajoutés les vendredis (passant de 3 à 5).

Les questionnements et problématiques majeurs d'orientations et de consultations sont :

- Conflits familiaux / soutien à la parentalité
- Accompagnement de deuil
- Angoisse et inquiétude liées à la COVID
- Relation conjugale
- Difficultés pour la jeunesse de trouver un sens à ce qu'ils vivent dans le contexte actuel. Il est à noter que 26 bénéficiaires ont arrêté le suivi car suffisant, ce qui conforte l'objectif initial du lieu d'écoute" proposer une première aide aux personnes ayant besoin de déposer une parole", et 16 orientations vers le CMP, qui renforce le dispositif dans sa mission de relais et de réactivité " il ne s'inscrit pas dans une

démarche de prise en charge ni de soin, il permet de désamorcer des situations complexes et d'orienter vers d'autres partenaires"

Une plaquette d'information du Lieu d'Ecoute Psychologique a été mise à disposition de Claire de Chatillon ainsi qu'une carte de rendez-vous, avec le concours du service communication de la ville. L'association est allée à la rencontre de l'équipe du CMP Adultes, afin d'harmoniser les orientations et de pérenniser le partenariat déjà engagé. Ce lien a permis de favoriser les orientations, apportant une meilleure connaissance du CMP.

**Bilan 2021**

Le nombre d'orientation et de bénéficiaires est en augmentation chaque année, en témoignent les chiffres :

**Nombre de bénéficiaires : 73** dont 49 femmes et 24 hommes ont été reçus, soit une augmentation de 21 personnes.

**Tranches d'âge en augmentation**: entre 5 et 86 ans

**Nombre de rendez-vous proposés : 197 rendez-vous** pour 188 en 2020

**Nombre de rendez-vous honorés : 162 consultations ont été réalisées** pour 156 en 2020**.**

**Nombre de rendez-vous pris et non honorés : 35 rendez-vous** pris n'ont pas été honorés contre 32 en 2020 (*soit parce qu'il s'agissait d'un premier rendez-vous et que les personnes n'osent finalement pas franchir la porte du lieu d'écoute, soit parce que les personnes ne peuvent pas venir, soit parce que les personnes ne souhaitent plus venir, soit parce que les personnes ont oublié leur rendez-vous)*

**Moyenne des rendez-vous par bénéficiaires : 4** pour 3,5 en 2020

**Soit 59 personnes rencontrées résidant à Autun (41 en 2020) dont 11 du Quartier Prioritaire de la Ville (19 en 2020) et 14 personnes issues de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (11 en 2020).**

**15** personnes sont en cours de suivi et poursuivront les séances sur la première période de 2022.

A été maintenu un créneau le premier mardi de chaque mois au Centre social Prieuré Saint Martin jusqu'en mars 2021, des suivis étant déjà engagés. Les rendez-vous ont ensuite été repositionnés à l'espace Saint Jean jusqu'en juin.

En 2020, l'équipe a répondu aux besoins en adaptant l'offre par l'ajout de mercredis supplémentaires jusqu'en décembre et de rendez-vous ajoutés les vendredis (passant de 3 à 5). **Cette proposition s'est poursuivie en 2021 : les mercredis répondent plus particulièrement à l'orientation des scolaires, et l'ajout de 1 à 2 rendez-vous le vendredi a été maintenu tout au long de l'année.**

Les problématiques majeures d'orientations sont les conflits familiaux, l'accompagnement de deuil, l'angoisse et l'inquiétude liées à la COVID, les relations conjugales, les difficultés inhérentes à la jeunesse.

Il est à noter que 48 bénéficiaires ont arrêté le suivi spontanément, ce qui conforte l'objectif initial du lieu d'écoute" ***proposer une première aide aux personnes ayant besoin de***

***déposer une parole*",** et 13 orientations ont pu avoir lieu vers le CMP adultes et 5 vers le CMP enfant, ce qui renforce le dispositif dans sa mission de relai et de réactivité " ***il ne s'inscrit pas dans une démarche de prise en charge ni de soin, il permet de désamorcer des situations complexes et d 'orienter vers d'autres partenaires*"**.

**Nouvelle rencontre de l'équipe du CMP Enfant le 23 février 2021**, afin d'harmoniser les orientations et pérenniser le partenariat déjà engagé. Il est noté cette année une orientation plus particulière vers des spécialistes de la relaxation.

Les prescripteurs sont nombreux : MDS, CIAS, DCSU (centres sociaux, PRE, VIF, ASV, adultes relais), pôle emploi, Crèches, Education nationale, prévention spécialisée, CILEF, SAVS, PMI, médecins traitants, infirmiers libéraux, CAF, association le Pont. Le dispositif est ainsi bien identifié par les partenaires. De son coté, Claire De Chatillon est investie dans l'équipe projet de l'Atelier Santé Ville.

Pour l'année 2022, les rendez-vous sont maintenus un mercredi après-midi par mois et chaque vendredi après-midi à l'espace Saint-Jean.

### * CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION A LA SANTE – Conseil Départemental de Saône-et-Loire

Les CPEF sont des lieux d'échanges et d'informations sur la sexualité et la contraception.

Il s'agit d'une compétence obligatoire des Conseils Départementaux, selon l'article L2112-2 du code de la Santé publique. Les consultations médicales et les entretiens sont gratuits et confidentiels.

Les jeunes peuvent y accéder sans l'autorisation parentale, afin de se voir délivrer gratuitement une contraception (au long cours ou d'urgence), de se voir proposer un dépistage des IST et un accompagnement ou orientation pour une interruption volontaire de grossesse.

Lors des entretiens individuels avec la conseillère conjugale et familiale, les échanges peuvent concerner tous les sujets liés à l'intimité, la sexualité, les relations aux autres (amoureuses, amicales, familiales).

L'ensemble de l'équipe participent à des séances d'animations collectives d'Education à la Vie Affective et Sexuelle sollicitée par les établissements scolaires notamment, mais aussi d'autres partenaires locaux.

Le centre est donc ouvert 2 demi-journées par semaine, les mercredis et vendredis après-midi, sous forme de permanence sans rendez-vous, pour assurer une meilleure disponibilité vis-à-vis du public cible : les jeunes. Mais toute personne peut accéder à ce service. Les suivis réguliers sont planifiés sous forme de rendez-vous programmés.

Une secrétaire assure l'accueil le mercredi après-midi, il s'agit de Mme Marie-Françoise Domingues, qui travaille le reste du temps à la Maison des Solidarités d'Autun.

Les consultations médicales sont assurées par une sage-femme le mercredi après-midi, 2 professionnelles en alternance (une sage-femme de PMI un mercredi par mois Mme MARICHY Edith, une sage-femme hospitalière les 3 autres mercredis du mois Mme LINARD

Camille). La conseillère conjugale et familiale Mme FRANCOIS Dominique est présente un mercredi après-midi sur 2 et tous les vendredis après-midi.

La direction fonctionnelle est assurée par le Dr YASSINE-KASSAB Finas, qui n'assure pas de temps de consultation.

| | **2019** | **2020** | **2021** |
|---|---|---|---|
| Nombre de demi-journée d'ouverture | 81 | 51 | 61 |
| Nombre de personnes<br><br>Femmes<br><br>Hommes | 94<br><br>50 dont 31 mineures<br><br>44 dont 33 mineurs | 34<br><br>25 dont 15 mineures<br><br>9 dont 6 mineurs | 40<br><br>29 dont 23 mineures<br><br>11 dont 7 mineurs |
| Nombre de consultations Médecin/Sages-femmes<br><br>Dépistage IST<br><br>Contraception | 159<br><br>115<br><br>32 | 64<br><br>33<br><br>23 | 41<br><br>19<br><br>16 |
| Nombre de consultations conseillère conjugale<br><br>Sexualité contraception<br><br>Conseil conjugal et familial | 43<br><br>28<br><br>12 | 33<br><br>15<br><br>13 | 21<br><br>13 |
| Nombre informations collectives | 34 (15-4ème et 6-3ème) | 17 (12-4ème et 2-2ème) | 15 (9-4ème et 6-3ème) + 1 adulte |

## ❖ DISPOSITIF MONPSY

Depuis le 5 avril 2022, le dispositif MonPsy permet aux permet aux personnes dès l'âge de 3 ans (enfants, adolescents, et adultes) de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge par l'Assurance Maladie.

Les personnes se sentant angoissées, anxieuses, déprimées, stressées, ayant du mal à dormir, sujettes à une consommation excessive de tabac, alcool ou cannabis ou bien encore souffrant de troubles du comportement alimentaire, peuvent ainsi, **après consultation d'un médecin,** bénéficier du remboursement d'un accompagnement psychologique réalisé par un psychologue partenaire.

C'est le médecin qui évalue si ce dispositif peut aider le patient ou s'il est préférable de l'orienter vers des soins plus spécialisés.

Lors de la consultation avec le médecin, **celui-ci remet un courrier d'adressage** à présenter au psychologue. Un accès direct au psychologue n'est pas possible pour être remboursé dans le cadre du dispositif MonPsy.

Pour les mineurs, le médecin vérifie aussi le consentement des parents ou tuteurs.

**Combien de séances sont-elles prises en charge avec MonPsy ?**

Dans le cadre du dispositif MonPsy, l'accompagnement psychologique comprend :

- Une première séance qui est un entretien d'évaluation (40 euros la séance) ;
- Entre 1 à 7 séances de suivi psychologique (30 euros par séance). Ce nombre est adapté aux besoins et déterminé par le psychologue.

Les séances peuvent être réalisées à distance, à l'exception de la 1re séance.

Le paiement s'effectue directement auprès du psychologue après chaque séance ou à la fin de plusieurs séances (selon le choix du psychologue)

**Comment s'effectue le remboursement ?**

1. Le psychologue complète et donne la feuille de soins avec les soins payés

2. Cette feuille de soin doit être transmise à l'organisme d'assurance maladie obligatoire (à hauteur de 60 % du tarif de **la séance) et le reste par la complémentaire/mutuelle) (à hauteur de 40 % du tarif de la séance)** (1)

**A noter :** certaines situations permettent de bénéficier du tiers-payant. Pour plus d'information, rendez-vous sur **l'article ameli dédié** ou sur **https://monpsy.sante.gouv.fr/patients**

**Ou trouver un psychologue partenaire du dispositif MonPsy ?**

Les coordonnées des psychologues partenaires du dispositif MonPsy sont consultables dans **l'annuaire du dispositif.**

Les psychologues partenaires sont sélectionnés par un comité d'experts sur le base de critères de formation et d'expérience, afin d'attester de leur parcours consolidé en psychologie clinique. Seuls les psychologues sélectionnés et ayant signé une convention avec l'assurance Maladie peuvent participer au dispositif MonPsy.

L'annuaire est régulièrement actualisé en fonction de l'entrée dans le dispositif de nouveaux psychologues.

Le médecin peut aider dans le choix du psychologue.

**Synthèse thématique santé**

Ce Volet nommé « Volet santé », n'a pas la prétention d'être exhaustif, ni même d'apporter une analyse de l'évolution de la démographie médicale sur le territoire du Grand Autunois Morvan. Il met cependant en lumière quelques acteurs qu'il nous semble important de citer et qui proposent localement des prises en charge, notamment en matière de souffrance psychique.

Nous retiendrons :

France addiction

-Dans 50,1 % des cas, les patients perçoivent des ressources issues du travail. Il s'agit majoritairement d'un public masculin, âgé de 25 à 50 ans.

-Le premier produit le plus dommageable à l'origine de la consultation est l'alcool à 49,6 %

-Les locaux de l'association ne sont pas visibles, peu accessibles et mal insonorisés. L'association s'est manifestée auprès de la mairie d'Autun pour envisager un relogement.

-Il est fait état d'une augmentation d'absence de médecin traitant chez les patients accompagnés. Cette situation est d'autant plus préoccupante, que pour la plupart des personnes accompagnées, des traitements sont prescrits et doivent être renouvelés.

L'association ALCOOL ASSISTANCE apporte une écoute et une entraide entre pairs. Les bénévoles sont acteurs et s'impliquent dans des actions de sensibilisation.

FNATH

-Les différents types de dossiers traités sont des déclarations de maladies professionnelles, des prises en charge d'accidents du travail, des dossiers MDPH…

-Il est important de veiller à communiquer à l'association les informations en matière de prévention santé, qui pourraient l'intéresser.

Secteur psychiatre adultes et enfants de Sevrey

-Le CMP adulte accueille tous types de pathologie passant de la schizophrénie, aux troubles de l'humeur, aux troubles névrotiques et à l'épuisement professionnel.

-Pour les personnes éloignées des soins, Sevrey s'est engagé depuis de nombreuses années dans la mise en œuvre d'une équipe mobile psychiatre, dont la personne ressource est un infirmier psychiatre qui tient à la fois des permanences hors les murs et peut se rendre au domicile des personnes identifiées bien souvent par les travailleurs sociaux. Son rôle est de permettre le retour vers les soins.

-Le CPM adulte est un acteur du réseau des violences intra familiales et le CPM enfant essaie d'assurer une présence au sein des ERE Equipes de Réussite Educative (PRE politique de la Ville).

Lieu d'écoute psychologique- Ville d'Autun

-Ce lieu propose une première aide aux personnes ayant besoin de déposer une parole, il est d'accès gratuit, anonyme et confidentiel. L'accueil est assuré par une psychologue. L'orientation ne peut être faite que par des professionnels.

# ➢Volet Logement

## ❖ L'Association Le Pont

L'ALT, dispositif d'Aide au Logement Temporaire a pour mission l'accueil à titre temporaire des personnes sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent avoir accès à un logement autonome.

L'ALT, assorti d'un accompagnement social exercé par l'Association Le Pont, vise à travailler dans la durée un relogement autonome (quand cela est possible) en agissant avec les personnes sur leurs problèmes de gestion de budget, de santé, de comportement, de liens sociaux et familiaux.

Sur le territoire, l'association dispose de **8 logements** : 6 dans le parc public et 2 au sein du FJT Espace St Ex.

L'orientation vers les logements est décidée lors de la plateforme logement hébergement du CIAS de la CCGAM. Cette commission pluri institutionnelle étudie également les situations complexes et permet de débloquer certaines problématiques avec l'appui des partenaires du secteur.

Les partenaires suivants peuvent être à l'origine de la demande d'hébergement : MDS, Service AVDL, SARS, ASLL, la famille ou la personne elle-même, CIAS, Hôpital de Sevrey, SPIP…

Les demandes d'hébergement sont instruites pour les motifs suivants : procédure d'expulsion, séparation conjugale, violences conjugales, sans domicile fixe.

| **ALT Association le Pont 6 logements dans le parc public et 2 au sein du FJT** | **2016** | **2017** | **2018** | **2019** | **2020** |
|---|---|---|---|---|---|
| Nbre de ménages | 8 | 13 | 19 | 16 | 12 |
| Nbre de personnes | 13 | 26 | 41 | 27 | 25 |
| Hommes seuls | 4 | 8 | 9 | 8 | 6 |
| Femmes seules | 2 | 2 | 3 | 0 | 0 |
| Familles, dont familles monoparentales | 2 | 3 | 8 | 3 | 5 |
| Couple sans enfants | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| Nombre de sorties | 3 | 4 | 13 | 13 | 6 |
| Durée moyenne de séjour en mois | nr | 7.25 | 14 | 9 | nr |

**La durée moyenne d'occupation tend à s'allonger**, parfois dû à une pénurie de petits logements et/ou en bas étage sur le secteur, pour les personnes isolées dont la situation

avant l'entrée dans ce dispositif était très précaire (SDF, expulsion locative, hébergement chez un tiers), pour certaines familles également.

De la même façon, les situations d'expulsion locative du parc public accroissent les durées de prise en charge en ALT. En effet le relogement des ménages concernés doit alors se faire dans le privé, ce qui demande plus de temps. De plus, la plupart des ménages ont une dette locative, ce qui peut freiner les bailleurs pour le relogement.

L'association constate de multiples problématiques chez les personnes orientées (problèmes de santé, difficulté d'accès à l'emploi, dettes, situation administrative complexe) qui freinent le relogement. L'accompagnement doit permettre de lever les freins à l'accès au logement.
La durée d'hébergement en ALT de six mois ne semble pas toujours adaptée aux besoins du public accueilli. Une autre problématique repérée est l'orientation des personnes n'ayant pas de titre de séjour bloquant le relogement.

Sur Autun, l'association ne disposait que de logements ALT et de 10 places en pension de famille. L'association travaille avec la DEETS, à augmenter la capacité d'accueil à + 5 places en logements diffus, mais à proximité de la maison relais, pour conserver le lien avec l'équipe éducative et les temps collectifs avec les autres résidents. Le nombre de place en pension de famille passerait donc à 15.

Les personnes faisant une demande d'hébergement souhaitent pour la majorité rester sur ce territoire, de ce fait leur orientation se fait parfois par défaut sur le dispositif ALT.

**Des places type CHRS insertion** avec des durées d'hébergement plus longues pourraient répondre à un besoin sur ce territoire auprès d'un public cumulant les problématiques sociales. En 2021, l'association a conventionné avec l'OPAC à Autun pour deux logements CHRS insertion (2 réaffectation venant du Creusot).

Il a été constaté que la DEETS accepte plus facilement les demandes de prolongations. Aux vues des multiples problématiques, notamment des problématiques liées à la santé (addictions, pathologies psychiatriques, pathologies somatiques) six mois ne suffisent pas à reloger certain ménage. Les difficultés annexes peuvent avoir un impact sur l'accompagnement du fait de la présence irrégulière de l'usager aux rendez-vous. Ce dispositif s'adresse à un public autonome pouvant aller rapidement sur du logement ; or les personnes orientées ont bien souvent connu de longues périodes d'errance.

Les partenaires peuvent également orienter les ménages vers le Service d'Accueil et d'Orientation qui instruira la demande d'hébergement.

**Le SAO** initie et coordonne des parcours individualisés. Il met en œuvre un accueil physique et une écoute professionnelle et se rend au-devant des personnes les plus éloignées. Il vise à identifier les besoins en matière d'accès ou de rétablissement des droits et assure un suivi des parcours dans l'attente d'une orientation adaptée.

**Nombre de ménages accompagnés en 2020** : 49 (+4% par rapport à 2019)

**Nombre de personnes accompagnées en 2020** : 95 (dont 29 enfants)

**Durée moyenne des accompagnements en mois** : 8.9

**Données qualitatives** : Prise de poste d'un nouveau salarié en janvier 2020. Ouverture de 5 nouvelles places HU à la Résidence Saint Ex + captation d'un appartement T3 Bis à l'OPAC pour création places HU.

**Composition familiale** :

| Composition familiale | Total en nb de ménages | Dont Isolés | | Dont Couples | | Dont Familles monoparentales | | Dont |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Nb ménages | Rapport au nb total | Nb ménages | Rapport au nb total | Nb ménages | Rapport au nb total | Nb ménages |
| **Autun 2020** | **49** | **29** | **59%** | **5** | **10%** | **3** | **6%** | **12** |

**Profil du demandeur** :

| Profil du demandeur principal par âge | 18-25 ans | | 26-35 ans | | 36-45 ans | | 46-55 ans | | 55 ans et + | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **2020** | 2019 | **2020** | 2019 | **2020** | 2019 | **2020** | 2019 | **2020** | 2019 |
| **Autun** | **13** | 10 | **9** | 18 | **15** | 10 | **9** | 4 | **3** | 5 |

**Motif demande** :

| Motifs des demandes par territoires (en %) | Autun |
|---|---|
| Sortie d'établissement ce soir | 2 |
| Fin d'hébergement (en structure ou chez tiers y compris rupture familiale) | 11 |
| Expulsion locative / départ d'un logement | 9 |
| VIF | 2 |
| SDF | 23 |
| Sortie d'incarcération | 2 |
| Contrat engagement réciproque RSA | 0 |

L'association le Pont mobilise 'autres dispositifs d'accompagnement vers le logement : AVDL accompagnement vers et dans le logement, SARS service d'accompagnement et de réadaptation sociale et l'IML l'intermédiation locative. Plus récemment, le département de Saône-et-Loire a également déployé son dispositif IML.

**MOBI 115**

Permet au quotidien de soutenir la mobilité sur les places libres des accueils de nuit qui ne seraient pas ou plus desservies par les réseaux de transport en commun.
Ce dispositif en Saône-et-Loire, est rattaché au 115 qui a assuré l'organisation et la coordination des différents transports, à la demande des usagers ou des partenaires, pour se rendre d'un hébergement d'urgence à un autre.

**Analyse travail secteur Autunois Service MJPM**

Le Service **MPJM** est un dispositif gérant des mesures de protection des majeurs au titre du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la Sauvegarde de justice ou au titre de la Curatelle, de la Tutelle et de mesure d'accompagnement judiciaire.

Sur secteur Autunois (Autun ville, Saint-Pantaleon, Couchois, Epinac, Cussy-en-Morvan, Etang sur Arroux, Etc…)

**2019 :** 25 mesures, 12 femmes, 13 hommes, 20 Curatelles, 5 Tutelles

**2020 :** 25 mesures, 12 femmes, 13 hommes, 19 Curatelles, 6 Tutelles

**2021 :** 26 mesures, 13 femmes, 13 hommes, 19 Curatelles, 6 Tutelles, 1 Sauvegarde de justice

1 mandataire exerce les mesures sur l'Autunois, la charge de son poste étant complétée par des mesures sur le Secteur du Creusot. Aucune place disponible au 13 09 21 sur le secteur.

Partenariat local mis en place avec :
Bailleurs : agences immobilières et OPAC 71
Commerçants locaux: Leclerc, Eclat du Morvan, Autun services+, Pharmacies,
Secteur Sante local : Cabinets infirmiers, Médecins généraliste, hôpital, CMP, Prévention Santé (Sauvegarde 71)
Collectivités territoriales : Mairies, CCAS, CIAS
Etablissements : EHPAD, ESAT, MDS
Divers : Huissiers de justice
La mandataire utilise si besoin les bureaux de l'antenne d'Autun ou prêtés par le CIAS quand les visites à domicile ne sont pas adaptées.

## ❖ L'Abri hivernal Autunois

Situé 40 route d'Arnay à Autun, l'Abri hivernal Autunois existe depuis 31 ans. L'association est spécialisée dans l'hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social.

**Fonctionnement :**

- Orientation systématique par le 115.

- 100 % de bénévoles assurant les permanences, l'approvisionnement, l'entretien des locaux et démarches administratives.

- Couchage, repas, chaleur et hygiène offerts

- 3 nuits d'accueil par mois et par personne (hors week-end, plan grand froid, demande émanant des services sociaux : le Pont, CIAS…)

- Capacité de 6 lits (jusqu'à 8 en cas de plan grand froid)

- Liens avec le CIAS (accueil de jour), les partenaires sociaux et les services municipaux

- Liens avec l'Epicerie sociale (produits frais). L'Epicerie sociale a signé une nouvelle convention avec les supermarchés et nous feront part de la nouvelle répartition des produits récoltés.

- Ménage chaque semaine avec Allo Coup d'Main.

- Blanchisserie de l'ESAT pour le linge.

Sur les années 2016, 2017, 2018 les travailleurs sociaux du CIAS poursuivaient leur investissement à l'Abri Hivernal Autunois avec la tenue d'une permanence les lundis soir, en alternance avec les partenaires de l'association Le Pont.
Entre novembre 2015 et avril 2016, les bénévoles de l'Abri Hivernal ont accueillis **115 personnes** pour **582 nuitées**.
Entre novembre 2016 et mai 2017, les bénévoles ont accueilli **105 personnes pour 572 nuitées**.

Afin d'assurer la mission d'hébergement d'urgence et d'accueillir un maximum de personnes, l'association essaie de maintenir la règle des 3 nuits d'accueil par mois et par personne (hors week-end/Plan Grand Froid/lien avec services sociaux : Le Pont/CIAS), avec une capacité de 6 lits (voire 8 si le 115 le demande lors d'un Plan Grand Froid).

**14 bénévoles, avec 11 (dont un couple) qui assurent les permanences**, soit pour 6 mois d'accueil, 2 à 3 semaines de permanences par bénévole. Un appel au bénévolat est lancé régulièrement.

L'association fait au mieux pour l'organisation de l'abri hivernal, compte-tenu de des moyens humains et du nombre de bénévoles.

L'association ne peut pas répondre favorablement à toutes les « recommandations » des services publics/administratifs (évocation de l'étude FNARS ou des dossiers de demande de subvention qui ne sont pas toujours adaptés à notre fonctionnement).

Il existe une grande diversité de fonctionnement selon les abris de nuits en France et le bureau de l'association reste en lien permanent avec les services concernés (comité de pilotage départemental des accueils de nuits, 115, CIAS, DDCS…).

Concernant la perception des accueillis, ils ont apprécié la rénovation d'une partie des locaux. Une partie de la réhabilitation a été faite par les services techniques de la ville, et une partie par les bénévoles.

Pour poursuivre cette rénovation, l'association organise, avant la prochaine ouverture, un « chantier jeune » avec la ville pour rénover deux chambres, et financera à ce titre une partie du permis de conduire des jeunes. En effet, les accueillis ont émis plusieurs critiques concernant l'état des chambres, l'absence de pain et l'absence de Wifi. Des solutions sont pensées pour encore améliorer les conditions d'accueil. A ce titre, les bénévoles pourront se former aux premiers secours avec ceux de l'Accueil de Jour, grâce au CIAS.

Entre novembre 2017 et mai 2018, les bénévoles ont accueilli 64 personnes **pour 547 nuitées**.

Les accueillis viennent de **18 nationalités différentes**. Il est remarqué que les personnes accueillies sont moins nombreuses mais restent plus longtemps (8,5 jours en moyenne contre 5,4 l'an dernier).

L'association mobilise **14 bénévoles, avec 11 (dont un couple) qui assurent les permanences**, soit pour 6 mois d'accueil, 2 à 3 semaines de permanences par bénévole.
Il est souligné que lors de la saison dernière, un des accueillis a détruit la quasi-totalité de la cuisine et que malgré cet événement exceptionnel, le bénévole de permanence a assuré la poursuite de l'accueil (gestion des autres accueillis effrayés, réaction rapide avec les membres du bureau pour les réparations et plainte à la gendarmerie). Nous remercions donc tous les bénévoles pour leur gestion des relations avec les accueillis et nous proposons à chacun de faire une formation sur la « gestion des conflits » pour aider à parer à des difficultés telles que les comportements agressifs, les addictions... même si elles demeurent assez rares.

Entre novembre 2018 et mai 2019, les bénévoles ont accueilli **98 personnes pour 615 nuitées**. Les accueillis viennent de **22 nationalités différentes**. L'association a accueilli 4 familles avec leurs enfants (8 adultes et 8 enfants) et elle souhaite poursuivre cet accueil pour la saison prochaine.

Concernant les locaux, les travaux de rénovation de la salle de bain ont été fortement appréciés par les accueillis et la ville d'Autun en est remerciée. La machine à laver a été remplacée.
Pour 2018-2019, **12 bénévoles ont assuré les 25 semaines de permanences**, soit 2 à 3 semaines de permanences par bénévole.

Après concertation avec les membres du bureau, les bénévoles présents, les partenaires Autunois, la DDCS au sujet de la refondation des abris hivernaux, nous instaurons plusieurs nouveaux axes pour **l'organisation pour la saison 2019-2020 :**

– Passage au niveau départemental de la règle des 3 nuits/mois à **7 nuits** (du lundi soir au lundi matin suivant pour une cohérence avec les permanences des bénévoles).

– **Possibilité d'accueil des familles avec enfants** (vu avec le 115 et la DDCS). Si l'on accueille une famille, il n'y aura pas d'autres personnes dans la structure pendant cette période.

– Maintien sur place des sans-abris volontaires (si **projet de stabilisation** avec les services sociaux), mais remise à la rue si problème dans la structure, avec mise sur liste rouge.

– **Liste rouge** commune entre l'abri hivernal, le CIAS (accueil de Jour) et le 115. Si toutefois une personne arrive malgré cette liste, le bénévole prévient le 115, l'accueille pour la nuit avec départ le lendemain matin. Mise à jour de la liste par le président, avec mail pour les bénévoles qui devront le noter sur le carnet de bord.

– **Service civique** recruté par le CIAS (jeune entre 16 et 25 ans, 30h/semaine, indemnisé 580 euros/mois : Etat, CIAS, Abri hivernal). Son rôle s'articulera entre l'Accueil de Jour, le CIAS, l'Abri Hivernal. Il conviendra alors de favoriser ce lien (aussi bien concernant les accueillis que pour l'approvisionnement en produit frais de l'Epicerie sociale...).

Concernant les **cas exceptionnels**:

– Théoriquement l'abri hivernal n'accueille pas de **femmes seules,** car il existe des abris spécifiques dans le département. De plus, dans le cadre des violences faites aux femmes à Autun, il existe un dispositif par le CIAS avec un T2 prévu dans ce cas. Si toutefois, l'ensemble des dispositifs sont saturés, l'abri hivernal peut accueillir ces femmes, à condition de n'accueillir aucun homme dans la structure (vu avec le 115).

– S'il y a un problème de cohabitation le soir, le bénévole de l'abri hivernal a la possibilité de loger une personne à **l'hôtel** en attendant de trouver une solution avec le président de l'abri hivernal et le 115 (situation l'an dernier avec logement à l'hôtel en face de la gare).

Entre novembre 2019 et septembre 2020, les bénévoles ont accueilli **42 personnes pour 894 nuitées**. Les accueillis viennent de 11 nationalités différentes. Suite aux bouleversements de cette année 2020 dus au Covid, les déplacements des accueillis ont été réduits à partir de mars 2020 et certains sont donc restés plus de 200 jours dans les locaux. De plus, l'Accueil de Jour ayant fermé pour cause de Covid, les accueillis restaient 24h/24 à l'abri hivernal, avec les repas livrés par le CIAS.

Ce sont évidemment les bénévoles de permanence qui sont le plus à même d'estimer les possibilités d'accueil. Pour 2019-2020, **12 bénévoles** pour la saison hivernale se sont mobilisés. Après concertation avec les membres du bureau, les bénévoles présents, les partenaires Autunois, la DDCS au sujet de la refondation des abris hivernaux, l'association a instauré plusieurs nouveaux axes pour l'organisation à partir de novembre 2019:

– Passage de la règle des 3 nuits/mois à 7 nuits.
– Possibilité d'accueil des familles avec enfants (vu avec le 115 et la DDCS). Si une famille est accueille, il n'y aura pas d'autres personnes dans la structure pendant cette période.
– Maintien sur place des sans-abris volontaires (si projet de stabilisation avec les services sociaux), mais remise à la rue si problème dans la structure, avec mise sur liste rouge.
– Liste rouge commune entre l'abri hivernal, le CIAS (accueil de Jour) et le 115.
Entre novembre 2020 et septembre 2021, les bénévoles ont accueilli 16 personnes pour 554 nuitées. Les accueils en journée ont pu se dérouler 4 demi-journées par semaine au centre social Saint-Jean. Cette proximité a permis aux travailleurs sociaux du CIAS et de l'association le Pont de proposer un accompagnement social rapproché. Pour autant de nombreux incidents violents au sein de l'abri de nuit en tout début de saison, ont mis à mal le président et l'équipe de bénévoles, d'autant que le voisinage a été impacté. La suite de la saison a été davantage gérable, mais le maintien des accueillis dans la longueur, en raison de la crise sanitaire, a bousculé les habitudes professionnelles et bénévoles,
Le bureau de l'association **en septembre 2021**, a informé les partenaires, qu'il était démissionnaire. L'association n'a donc pas ré ouvert ses portes en novembre 2021. Des réunions de veille sociale animées par le CIAS, permettent de partager l'analyse des besoins observés sur le territoire et de rester en alerte pour accompagner les publics sans résidence stable.

SAINT EX

## ❖ Espace St Exupéry

**Résidence Habitat Jeune**

| **Foyer des jeunes travailleurs 70 logements et 3 colocations** | **2016** | **2017** | **2018** | **2019** | **2020** |
|---|---|---|---|---|---|
| Taux d'occupation moyen | 90.9% | 90.2% | 86.72 % | 92.6% | 93% |
| Nbre de jeunes ayant séjournés au FJT | 163 | 186 | 127 | 156 | 175 |
| Durée moyenne du séjour | 7.6 | 5.5 | 4.98 | 6.16 | 7.53 |
| Age moyen | 21.9 ans | 21.3 ans | 23 ans | 24 ans | 22 ans |
| Nbre de jeunes en emploi | 35% | 25% | 22% | 21 | 47% |
| Revenu par mois inférieur à 836€ | 59% | 65% | 73% | 72% | 71% |

**Un grand nombre d'entre eux sont très jeunes**
Motifs d'entrée au FJT : travail ou étude, pour des raisons d'indépendance, d'urgence correspond à l'orientation par le département de mineurs non accompagnés.
¼ des jeunes sont en emploi, d'autres en apprentissage, stagiaires ou demandeurs d'emploi, étudiants post-bac.

La précarité financière du public tend à s'accroître, au moment de leur entrée, (beaucoup de jeunes sans ressource propre). La question de la solvabilité est prégnante.

☐ Évolution de la demande des jeunes vers « moins de collectif » : demande de logements ordinaires, de plus grande taille…

☐ Besoin de développer une réponse Habitat Jeunes dans les territoires ruraux pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi et/ou à la formation pour que la question du logement ne soit jamais un frein,

☐ Mais aussi, pour le maintien et le développement d'activités économiques en zone rurale,

☐ Participation aux groupes de travail de mise en place du Plan Territorial d'Insertion du Département et du PDALHPD (plan départemental d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées)

☐ Participation aux groupes de travail sur la refonte du Fonds de Solidarité Logement et du Fonds d'Aide aux Jeunes.

**Les missions du Service Logement**

☐ Informer, orienter et accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours logement

☐ Capter des logements adaptés, surtout en zone rurale

☐ Faire de la médiation entre le propriétaire et le jeune pour faciliter l'intégration dans le logement et rassurer le propriétaire

☐ Si besoin, gérer en direct des logements de droit commun pour les sous-louer aux jeunes.

**En 2016** Plusieurs réunions et rencontres pour informer, visite du préfet en juin 2016, Début des présentations aux élus des secteurs ruraux, L'offre de logements en sous-location (3 logements supplémentaires à Autun et 1 logement supplémentaire à Etang), les personnes accompagnée (15 personnes, orientées par les partenaires services sociaux, maires de communes rurales ainsi que le 115, dont 5 entrées en logement autonome avec un accompagnement avant (budget, formalités…) pendant l'entrée (état des lieux, aide à la compréhension et signature du bail) et dans le logement.

**En 2017** Animation des ateliers « logement » dans le cadre des accueils collectifs des groupes de la Garantie Jeunes du CILEF (6 groupes), accompagnement individuel de 18 personnes sur l'année, prise en sous-location d'un logement pendant 3 mois à Etang pour des stagiaires du CFPPA.

**En 2018,** Animation des ateliers « logement » dans le cadre des accueils collectifs des groupes de la Garantie Jeunes (5 groupes en 2018), accompagnement individuel de 11 personnes sur l'année, signature d'une convention avec la Mairie d'Epinac pour la prise d'un logement municipal sous loué par l'association. Ce logement meublé bénéficie à un salarié de l'entreprise L. depuis juin 2018.

**En 2019 Les constats :** Les sollicitations des partenaires et des entreprises restent faibles, beaucoup de mal à mobiliser les partenaires sur le développement de ce service. Même si chacun trouve l'initiative intéressante, il est difficile de mobiliser les finances publiques sur ce type de service. La mise en place d'un tel modèle n'est pas possible sur le territoire et cela ne va pas s'arranger compte-tenu du contexte actuel. L'Espace Saint-EX répond aux demandes ponctuelles quand cela est possible. Le service logement reste toujours actif. L'accès au logement est une des missions essentielles de l'Espace Saint-EX.

## La mission socio-éducative

**2016**

8% sont mineurs, •84%< à 25 ans, •âge moyen : 21,9ans. Ils sont très jeunes.

35% sont en emploi…c'est pratiquement stable par rapport à 2015…8% sont apprentis, le même taux qu'en 2015, 35% en formation ou demande d'emplois, 22% d'étudiants liés aux sections post-bac du Lycée

**59 % des jeunes disposent de <765€ / mois. Ils étaient 70% en 2015 et 82% en 2014. Ces chiffres sont encourageants.**

**Rappel : le seuil de pauvreté oscille entre 814€ et 917€…**

98 jeunes ont quitté le FJT en 2016 :

- Essentiellement au terme de leur formation ou de leur contrat de résidence
- 16% quittent pour accéder à un logement autonome…c'est 2pts de -qu'en 2015…

32% d'entre eux intègrent un logement autonome à la sortie du FJT soit 6 points de plus qu'en 2015…même si la raison de leur départ est autre. Le travail d'accompagnement porte « ses fruits ».

39% retournent chez les parents…même si c'est juste pour les vacances et 14% entrent en institution ou dans un autre FJT.

Des soirées conviviales permettant les rencontres et le brassage social, Certaines en coopération avec le FJT du Creusot, La participation à l'organisation de la fête du Quartier St-Andoche, L'animation du réseau de partenaires de la jeunesse lors d'une soirée barbecue, Actions autour de l'alimentation et de la santé « Manger local c'est un régal!», l'aménagement de l'Espace détente: mobilier et déco de la salle, La création d'un studio en palettes exposé lors du congrès national UNHAJ à Dijon.

**2017**
9% sont mineurs, •89% <à 25 ans, •âge moyen: 21,38 ans. Ils sont particulièrement jeunes. 25% sont en emploi…c'est 10 points de moins par rapport à 2016, 12% sont apprentis, c'est 4 points de plus en un an ce qui est encourageant, 43% stagiaire ou demandeurs d'emplois, 20% d'étudiants liés aux sections post-bac du Lycée (BTS).

**65% des jeunes disposent de <765€/mois…**
**Ils étaient 59% en 2016 et 70% en 2015. Ces chiffres restent à peu près stables.**
112 jeunes ont quitté le FJT en 2017 : essentiellement au terme de leur formation ou de leur contrat de résidence, 13% quittent pour accéder à un logement autonome…c'est 3pts de - qu'en 2016, 40 % d'entre eux intègrent un logement autonome à la sortie du FJT soit 8 points de plus qu'en 2016…même si la raison de leur départ est autre. Le travail d'accompagnement porte ses fruits !

42% retournent chez les parents…même si c'est juste pour les vacances et 7% entrent en institution ou dans un autre FJT soit moitié moins qu'en 2016.

Moments conviviaux : repas partagés (Repas de rentrée, repas de Noël, repas de fin d'année…), la participation à l'organisation de la fête du Quartier St Andoche, la réalisation de panneaux en palette pour le festival des «rendez-vous de juillet», visite de l'appartement pédagogique, travail autour de l'écologie et du développement durable, animation du conseil des résidents qui se réunit en moyenne tous les trimestres, animation d'ateliers cuisine, jeux de société, tournois sportifs, mise en place et animation par une jeune femme en service civique, d'un atelier journal hebdomadaire, premier numéro édité en décembre 2017:projet retenu et soutenu par la CAF dans l'appel à projet « citoyenneté ».

**2018**
127 jeunes sont entrés à l'Espace Saint-EX. Chaque entrée fait l'objet d'un entretien de présentation de la résidence et du cadre règlementaire. Lorsque les personnes intègrent un logement, un état des lieux d'entrée et réalisé. Selon les situations, une demande d'APL, de Locapass de Mobilijeunes, FSL.
☐ 57 demandes d'APL ont été réalisées
☐ 28 demandes de Garantie LocaPass
☐ 2 demandes de Mobili Jeunes
☐ 3 demandes de FSL

Des **soirées conviviales** permettant les rencontres et le brassage social, certaines en coopération avec le FJT du Creusot et de Montceau-Les-Mines (tournois sportifs, laser game). **Repas partagés** (repas de rentrée, repas de Noël, repas de fin d'année…)
• La participation à l'organisation de la **fête du Quartier St-Andoche**
• Soirée conviviale et citoyenne lors de **la semaine de l'Afrique** en partenariat avec l'association **Terre de Culture et Amnesty international.**
• Journée d'échanges avec **l'association Citizen Corps** (association Parisienne de sensibilisation à la citoyenneté) durant leur séjour au CIS.

• Travail sur le **développement durable**:
☐ Installation d'un bac à compost en partenariat avec le SMEVOM et l'ambassadrice du Tri de la Communauté de Communes.
☐ Distribution de poubelle à Compost pour les résidents en studio.
☐ Création d'un bac à jardin par et pour les résidents.
• Animation du **Conseil des Résidents** qui se réunit en moyenne tous les trimestres.
• Animation **d'ateliers cuisine**, jeux de société, tournois sportif…..
• Présence sur les réseaux sociaux via l'action ***Promeneurs du NET*** impulsée par la CAF de Saône-et-Loire depuis fin 2017.

**2019**
11% sont mineurs (27% en 2018), 70% <à 25ans, âge moyen: 24 ans
• Les + de 30 ans correspondent essentiellement aux stagiaires CFPPA, 79% pour travail ou étude, 11% pour des raisons d'indépendance (3% en 2018)

• **10% d'urgence correspond à 10 entrées dont l'accueil de deux Mineurs Non accompagné. La précarité sociale et financière du public accueilli est de plus en plus en situation.** 21% sont en emploi…c'est 1point de moins qu'en 2018 et 3 points de moins qu'en 2017, 15% sont apprentis, c'est 2 points de moins en un an, 29% sont stagiaires de la formation professionnelle (28% en 2018), 20% sont demandeurs d'emplois sur dispositif Garantie Jeune ou volontaire à l'EPIDE (11% en 2018), 13% d'étudiants: sections post-bac du Lycée (BTS et DMA principalement) 17% en2018.
72% des jeunes disposent de <765€/mois (stabilité/2018 mais ils étaient 65% en 2017 et 59% en2016). La précarité financière du public s'accroît: 24% des jeunes n'ont aucune ressource propre à leur entrée.

**101 jeunes sont entrés à l'Espace Saint-EX**

☐ 81 demandes d'APL ont été réalisées
☐ 8 FAJ (fonds d'aide aux jeunes)
☐ 2 demandes de MobiliJeunes (pour les jeunes alternants)

☐ 11 demandes de FSL (fonds de solidarité logement) pour l'accès
☐ 4 demandes de FSL maintien

**83 jeunes ont quitté le FJT en 2019 (50 de moins qu'en 2018) :**
• En majorité au terme de leur formation ou de leur contrat de travail (45%)
• 18% partent vers un nouveau lieu de formation ou d'emploi
• 7% quittent la résidence pour changement de situation familiale souvent lié à un besoin de se rapprocher de sa famille ou de ses proches.

**À noter que 18% quitte Saint-Ex pour accéder à un logement autonome.**

40% d'entre eux intègrent un logement autonome à la sortie de la Résidence (+5 points/2018) même si la raison de leur départ est autre. Le travail d'accompagnement porte « ses fruits ».

☐ 36% retournent chez les parents (-4 points/2018) même si c'est juste pour les vacances
☐ 7% entrent en institution ou dans une autre résidence
☐ 5% sont partis, souvent sans prévenir, vers une situation plus précaire. Pour certains dans l'espoir de trouver une meilleure situation professionnelle dans les grandes villes, ou pour fuir l'accompagnement proposé (addictions, alcool, drogues).

Des **Soirées à thème pour des moments d'échange conviviaux** permettant les rencontres et le brassage social, la création de lien social et rompre l'isolement de certains résidents (repas partagé avec les acteurs de l'accompagnement des mineurs isolés, repas "auberge espagnol", soirée crêpes, ateliers cuisine, tournoi pétanque, loup Garou, blind-test…).

• Des temps d'échanges sportifs (et "compétitifs") avec les résidences de Saône-et-Loire, membre de l'Union Régionale Habitat Jeunes (Tournois Futsal, laser-game…)

• La participation à l'organisation de la **fête du Quartier St-Andoche.**

• Travail sur le **développement durable**:

☐ Les résidents se sont approprié le jardin partagé en plantant leurs propres légumes,
☐ Désignation d'un résident responsable du bac à compost fin septembre 2019,
☐ Mise en place d'une bourse aux vêtements" vide dressing permanent".

• Animation du **conseil des résidents.** Cette année les résidents se sont mobilisés autour de la mise en place d'une salle de travail numérique nommée **«EX-Lab»**. Un projet qu'ils ont porté activement, et présenté au conseil d'administration de l'association.

• Présence sur les réseaux sociaux via l'action **Promeneurs du NET** impulsée par la CAF de Saône-et-Loire depuis fin 2017.

**Mineurs non accompagnés**

L'année 2019 a été surtout marquée par l'accompagnement des Mineurs isolés étrangers mais aussi et surtout par la collaboration avec le CFPPA de Velet qui nous orienté plus 33 stagiaires. Parmi les 33 stagiaires 19 ont le statut de réfugié politique et ne parle pas le français couramment voir très peu.

**Les missions pour ce public sont les suivantes :**

Insertion professionnelle : scolarisation, mise à niveau dans l'apprentissage du français, recherche d'un apprentissage,

Insertion sociale: ouverture sur la culture, accès aux loisirs, inscriptions dans le club sportif de leur choix,

- Accès aux soins et à la santé: mise à jour des vaccins, visites médicales approfondies pour les premiers arrivants, suivis médicaux réguliers,

- Création de lien social: avec les autres résidents, mais aussi avec des personnes de l'extérieure par le pilotage et la mise en place de "familles référentes",

- Accompagnement administratif: obtention des documents d'identité consulaires, passeport et demande de titre de séjour.

L'équipe socio-éducative travaille chaque jour pour donner aux jeunes tous les atouts qui favoriseront leur l'intégration à long terme, bien au-delà de leur majorité (1 ETP mobilisé).

**L'évolution des situations sur l'année 2019**

Parmi les 9 jeunes accompagnés sur l'année:

☐ 1 scolarisé en1ère ASSP au lycée Saint-Lazare
☐ 1 scolarisé en troisième Prépa métier au lycée Bonaparte
☐ 4 ont signé un contrat d'apprentissage
☐ 2 sont passés en deuxième année
☐ 4 sont scolarisés au CFA d'Autun, 1 au CIFA de Mercurey, 1 à l'Ecole des Métiers de Longvic
☐ 1 jeune a reçu une OQTF en début d'année, il a quitté notre structure et a été orienté vers la Ligue des Droits de l'Homme.

**Une qualité d'accompagnement liée à la force des partenariats**

☐ Insertion professionnelle: collaboration avec le CIO, CLEFS71, la Mission Locale et aussi.
☐ Parcours scolaire: grande écoute et capacité d'adaptation de la part des établissements scolaires, poursuite des cours de soutien "à domicile" par des professeurs bénévoles sur le territoire Autunois.
☐ Forte implication des employeurs et maîtres de stage qui ont joué le jeu de l'intégration de ces jeunes dans leurs équipes.

**Mise en place de "Familles-Référentes"**

☐ Un réseau de 5 familles s'est créé pour proposer des moments de partage conviviaux et familiaux à ces jeunes.
☐ De nouveaux liens se lient notamment avec des professeurs bénévoles ou des acteurs extérieurs à l'Espace Saint-EX.
☐ Le 20 juin 2019, l'équipe socio-éducative a organisé un repas convivial avec toutes les personnes qui ont participé à l'accompagnement au quotidien de ces jeunes en leur permettant ainsi d'avancer dans leur projet.

**Demande de Titre de séjour**

☐ L'équipe socio-éducative s'est rendu 4 à 5 fois aux ambassades ou consulats pour effectuer les demandes de cartes consulaires ou de passeports avec l'aide de La Ligue des Droits de l'Homme.

☐ Elle s'est aussi rendue en préfecture pour l'obtention de carte de séjour ou pour relancer des dossiers une dizaine de fois.

☐ Elle a réalisé 4 demandes de titre de séjour pour les jeunes devenant majeurs au 1er trimestre 2020:

=>1 titre de séjour pour étranger malade (toujours en attente de l'autorisation de travail)

=>2 titres de séjour "salarié"

=>1 tire de séjour "vie privée familiale"

☐ Tous ces jeunes sont donc en situation régulière sur le territoire et en capacité de travailler pour subvenir à leurs propres besoins.

☐ L'accompagnement de ces jeunes, demande beaucoup de temps, d'organisation, de veille sociale et juridique. L'équipe n'est toutefois jamais seule face à ces besoins: les partenaires, bénévoles, services du département, préfectures ont toujours été à l'écoute.

L'impact direct du contexte sanitaire explique une fréquentation du CIS en grande baisse.

| **Centre International de séjour 144 lits** | **2016** | **2017** | **2018** | **2019** | **2020** |
|---|---|---|---|---|---|
| Nuitées<br>Les groupes restent majoritaires | 13725 | 11 619 | 11 248 | 12 217 | 4 953 |
| Nbre de personnes accueillies | 5 084 | 4 608 | 4 837 | 4 890 | 1 683 |
| Durée moyenne du séjour | 2.7 | 2.5 | 2.3 | 2.5 | 2.9 |
| Prix moyen de la nuitée | 15.44€ | 17.31€ | 17.16€ | 17.16€ | 21.30€ |

## ❖ Communauté Emmaüs

Emmaüs France, association loi 1901, fédère 288 groupes Emmaüs en France, qui peuvent être de différentes natures en fonction de leurs activités, de leurs spécificités et de leur projet social : communautés, structure action sociale et logement, SOS Familles Emmaüs, comités d'amis et structures d'insertion. Eclairage.

**Au niveau local :** La communauté Emmaüs de l'Autunois accueille en moyenne 60 compagnons dont 15 enfants /an depuis 4 ans et gère 4 magasins à Autun, Montceau, Etang et Le Creusot à compter du 18 juin 2020.

| Année | Nombre de personnes accueillies |
|---|---|
| 2016 | 60 passagers en moyenne pour 1 à 10 nuitées<br>60 compagnons en moyenne accueillis à l'année |
| 2017 | |
| 2018<br>2019<br>2020 | |

➢ Nature des revenus des familles : les compagnons perçoivent environ 352 € mensuels et ne se cumulent pas avec les aides de l'Etat

➢ Nature des demandes : Hébergement, travail, accompagnement social

➢ Problématiques identifiées sur le territoire : Saturation des hébergements provisoires et post CADA et des sans papiers

A Etang-sur-Arroux, seule communauté du Morvan, les valeurs de l'abbé Pierre sont fortement respectées : accueil, travail et solidarité. Aucune subvention n'est perçue. Il n'y a pas de cumul c'est-à-dire que chaque compagnon vit de son travail à la communauté mais ne reçoit aucune autre aide de l'Etat. Les compagnons d'Emmaüs sont des travailleurs solidaires non-salariés, ils bénéficient d'un logement équipé selon leurs besoins, de la pension complète, d'un pécule, des cadeaux de Noël et d'anniversaire ainsi que de la prise en charge totale ou partielle de leurs dépenses de loisirs et de formation et soins, soit, l'un dans l'autre, l'équivalent d'un SMIC mensuel. Ils sont également accompagnés socialement, médicalement et juridiquement le cas échéant.

Le Magasin d'Autun est le seul à être supervisé par une salariée et des bénévoles, tous les autres, le sont pas des compagnons. Ils vivent en communauté et y travaillent contre l'hébergement, la nourriture et un pécule déclaré à l'URSSAF.

La communauté accueille des passagers pour 1 à 10 nuits. L'accueil est inconditionnel : familles ou célibataires, étrangers/nationaux/avec ou sans titres de séjour et ne se fait qu'en fonction des places disponibles et du comportement de la personne. Le turn-over est rallongé par les délais de la Préfecture de Saône-et-Loire.

## ❖ Fonds solidarité logement (FSL) – Nouveau règlement FSL

Le FSL (fonds de solidarité logement) est une aide financière qui vise à aider **les personnes rencontrant des difficultés financières à accéder au logement ou à s'y maintenir.**
Le FSL permet par exemple de prendre en charge le dépôt de garantie lors de l'arrivée dans un logement ou le paiement de factures (électricité, gaz, eau, …) afin de faciliter le maintien.
Il s'agit d'un dispositif national géré au niveau départemental (1 FSL par département). Les conditions d'attribution et le montant varient en fonction des zones géographiques.
**Différentes aides peuvent être accordées dans le cadre du fonds de solidarité logement**. Elles concernent les frais avant l'entrée dans les lieux, mais également les frais occasionnés par l'occupation du logement.

<u>Les aides FSL pour accéder au logement :</u>
- Prise en charge du dépôt de garantie
- Le FSL peut se porter caution auprès du propriétaire
- **Paiement du premier mois de loyer**
- Prise en charge des frais engendrés par l'ouverture de compteurs (gaz, électricité, eau)
- **Remboursement des frais de déménagement**
- Paiement des frais d'agence
- Prise en charge des frais de mobilier de première nécessité comme table, chaises, frigidaire, matelas…

<u>Les aides FSL pour se maintenir dans le logement :</u>
- Prise en charge des impayés de loyer et des charges locatives
- Remboursement des frais de procédure que peuvent occasionner les dettes impayées
- Cautionnement

**Le fonds de solidarité logement peut être accordé sous forme de prêt à 0% ou sous forme d'aide non remboursable (subvention)**. En fonction des revenus, il est possible de bénéficier d'autres aides ne faisant pas partie du fond social au logement tel

que **les tarifs sociaux sur l'électricité** ou bien encore **de réductions sur les factures de gaz** (tous 2 sont remplacés par **le Chèque Énergie**).
Sur l'année 2017, ce sont 362 ménages qui ont été soutenus par le Fonds de Solidarité Logement sur le territoire de la CCGAM pour un montant de 147 926.63 euros. **724 demandes** ont été étudiées et **504 ont reçu un avis favorable**, soit 70% des dossiers déposés.

Le nombre d'aides FSL accordées au titre de l'accès au logement représente 91 dossiers pour **27 850 euros**. A noter que le dépôt de garantie représente le poste le plus important (17 258 €).

Le nombre d'aides FSL accordées au titre du maintien au logement représente 413 dossiers pour **120 076 euros**. A noter que le poste de dépense le plus important est lié à l'énergie (61 705 € soit plus de 50% de demandes d'aides).

Sur l'année 2018, ce sont 332 ménages qui ont été soutenus par le Fonds de Solidarité Logement sur le territoire de la CCGAM, pour un montant de 145 929.19 euros. **674 demandes** ont été étudiées, et **482 ont reçu un avis favorable, contre 504 en 2017**, soit **72% des dossiers déposés**.

Le nombre d'aides FSL accordées au titre de l'accès au logement représente 112 dossiers pour **32 558.43 euros**. A noter que le dépôt de garantie représente le poste le plus important (17 951.02 € soit 55% des demandes d'aide).

Le nombre d'aides FSL accordées au titre du maintien au logement représente 370 dossiers pour **113 290.76 euros**. A noter que le poste de dépense le plus important est lié à l'énergie (53 644.31 € soit 47% des demandes d'aide).

Sur l'année 2019, ce sont 666 dossiers examinés sur le territoire de la CCGAM et 460 aides qui ont été accordées pour un montant de 137 413.69€. Les personnes seules sans enfant, représentent 27% des demandes accordées. Maintien dans le logement **92 888,20 € soit 68%,** accès au logement **44 525,49 € soit 32%**

Sur l'année 2020, ce sont 568 dossiers examinés sur le territoire de la CCGAM et 388 aides qui ont été accordées pour un montant de 117 552.74€. Là aussi les personnes sans enfants représentent un part importante des demandeurs, soit 30% en augmentation. Maintien dans le logement **80 461,91 € soit 68%**, accès au logement **36 545,83 € soit 31%**

## ❖ Plateforme expérimentation CIAS Logement/Hébergement 2019- 2020

- La plateforme d'expérimentation logement a pour vocation d'examiner toute situation difficile identifiée par un travailleur social et d'orienter le ménage vers la solution la plus adaptée que ce soit en termes d'hébergement, de logement adapté, de logement ou d'accompagnement.

- Elle permet une réflexion concertée et élargie (ouverture au secteur médico-social) sur l'orientation adéquate et les actions à mener pour soutenir les ménages dans la résolution de leur problématique.

- Elle mobilise les dispositifs requis en conséquence et coordonne les actions de chacun.

- Elle permet de décloisonner l'hébergement et le logement et tente d'offrir une réponse à l'ambition de logement d'abord.

- **Le public cible regroupe l'ensemble des personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement** (y compris les personnes ayant besoin d'une solution d'hébergement ou de logement adapté).

- Le territoire d'intervention de la plateforme est circonscrit au territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan: situations des ménages domiciliés sur le territoire ou qui ont une attache existante ou à venir avec celui-ci.

- La plateforme peut être saisie par toute personne ayant connaissance d'une situation relevant du périmètre d'action de la plateforme : **en premier lieu tout travailleur social, mais des élus peuvent également la solliciter…**

- Pour saisir la plateforme, le prescripteur doit transmettre au secrétariat de la plateforme un formulaire de saisine ci-joint, dûment complété. Ce formulaire comporte des éléments d'évaluation sociale qui seront complétés uniquement par les travailleurs sociaux prescripteurs.

- **Si la plateforme est saisie par un prescripteur ne relevant pas du domaine social, le secrétariat de la plateforme sollicitera un travailleur social compétent qui aura la charge de prendre attache avec le ménage**

**Enjeux du territoire** et problématiques identifiées :

- La problématiques des personnes ayant besoin d'un étayage fort dans leurs démarches liées à leur lieu de vie
- les problématiques liées au comportement des personnes (incivisme, agressivité, mise en danger de soi et d'autrui), notamment les personnes en souffrance psychique
- les problématiques liées aux modes de vie des ménages, perçus comme source de nuisance (investissement du collectif, habitude de vie le soir, absence de gestion des déchets, sur occupation…)
- les problématiques liées à des difficultés d'accès au droit (exploitation du travail, non accès aux prestations sociales, aux allocations logement, barrière de la langue…) ou aux soins, notamment des personnes étrangères
- les problématiques liées à une sortie d'institution (sortie d'établissement de soins spécialisés, sortie de milieux fermés tels que les prisons…) ou structure d'hébergement
- la problématique des personnes en procédure d'expulsion locative, en particulier les salariés en CDI non bénéficiaires de prestations sociales
- la problématique des jeunes de moins de 25 ans (problème de ressource mais également de plus en plus en souffrance psychique, difficulté de gestion budgétaire…)
- la problématique liée au handicap et à la perte d'autonomie (capacité à être/à rester en logement autonome, devenir des personnes adultes non autonomes à charge de personnes vieillissantes en perte d'autonomie…)
- la problématique des personnes sans résidence stable souhaitant rester sur la CCGAM mais pour lesquelles aucune solution adaptée n'existe sur le secteur
- l'habitat indigne
- la problématique de relogement des personnes victimes de violence ou pour lesquelles il existe une suspicion de violence
- la problématique des exploitants agricoles résidant sur leur exploitation en liquidation judiciaire

**BILAN DE LA PERIODE EXPERIMENTALE Décembre 2019 à Novembre 2020**

**<u>Expérimentation initialement prévue sur l'année 2020; reportée sur l'année 2021 en raison de la crise sanitaire</u>**

- **8 COMMISSIONS** (3 annulées en Avril/Mai/Juin en raison de la crise sanitaire)

7 en présentiel / 1 en audioconférence

- **32 DEMANDES DIFFERENTES ETUDIEES SUR LA PERIODE**

- **9 DOSSIERS EN MOYENNE ETUDIES PAR COMMISSION**

44% sont des nouvelles demandes
56% sont des demandes reportées

- **15 PARTICIPANTS EN MOYENNE PAR COMMISSION**

- **17 INSTITUTIONS DIFFRENTES ONT PARTICIPE:** ARS, Abri hivernal d'Autun, Association Le Pont, CAF, CIAS, CILEF, DAT ASCO 21, DDCS, Département (MDS Autun, DILS), Espace Saint-Ex, GSPS, MSA, OPAC, PTA, SEMCODA, Ville d'Autun, SIAO

- **1 MENAGE RECU EN COMMISSION**

- **2 INTERVENTIONS COLLECTIVES:**
  - La thématique de l'incurie par l'ARS
  - Présentation du dispositif OPAH RU par URBANIS

**<u>Profil des demandeurs</u>**

**La plateforme a été sollicitée majoritairement pour des ménages sans enfant (62%).**
Comme sur les autres secteurs du département, le public isolé masculin est dominant (34%).
La photographie de la répartition par âge prend en compte l'ensemble des personnes concernées par les demandes
(Adultes et enfants mineurs). Nous comptabilisons une moyenne de 2,5 enfants mineurs par ménage.

32 demandes

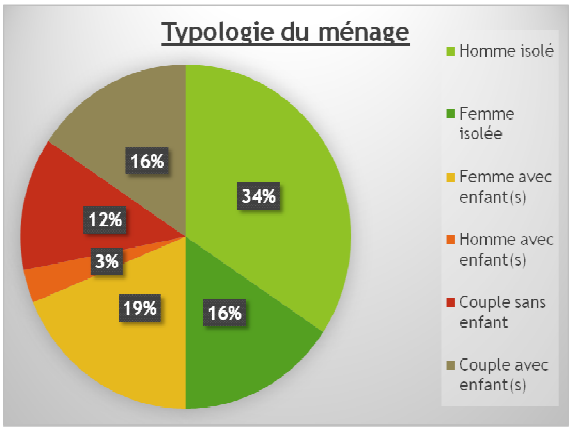


| Homme isolé | Femme isolée | Femme avec enfant(s) | Homme avec enfant(s) | Couple sans enfant | Couple avec enfant(s) |
|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 5 | 6 | 1 | 4 | 5 |

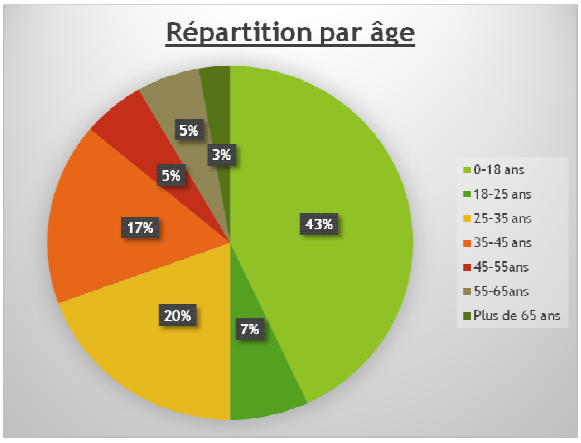


| 0-18ans | 18-25ans | 25-35ans | 35-45ans | 45-55ans | 55-65ans | Plus de 65ans |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 31 | 5 | 14 | 12 | 4 | 4 | 2 |

72 personnes

**La plateforme a été sollicitée majoritairement pour des ménages sans enfant (62%).**
Comme sur les autres secteurs du département, le public isolé masculin est dominant (34%).
La photographie de la répartition par âge prend en compte l'ensemble des personnes concernées par les demandes
(Adultes et enfants mineurs). Nous comptabilisons une moyenne de 2,5 enfants mineurs par ménage.

**Situation au regard de l'habitat au moment de la demande**

**50% des ménages ayant sollicités la plateforme étaient, au moment de la demande, en situation de logement:**

- 38% locataires dans le parc public
- 3% locataires dans le parc privé
- 6% locataires dans une résidence sociale
- 3% propriétaires

**15% des ménages étaient hébergés sur des dispositifs de droit commun:**

- 6% en ALT
- 6% sur des places dédiées VIF
- 3% sur des places hivernales

**12% des ménages avaient une solution d'hébergement temporaire personnelle:**

- 3% hébergés par des membres de la famille
- 9% hébergés par des tiers

**21% des ménages étaient dépourvus de solution d'hébergement:**

- 9% étaient à la rue
- 9% étaient sortants d'hospitalisation sans solution
- 3% étaient sortants de détention sans solution

32 demandes

| Propriétaire | Location parc public | Location parc privé | FJT | Hébergement familial | Hébergement chez des tiers |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 12 | 1 | 2 | 1 | 3 |

| Hébergement d'urgence dédié VIF | A la rue | Hébergement ALT | Dispositif hivernal | Centre pénitentiaire | Hospitalisation |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 3 | 2 | 1 | 1 | 3 |

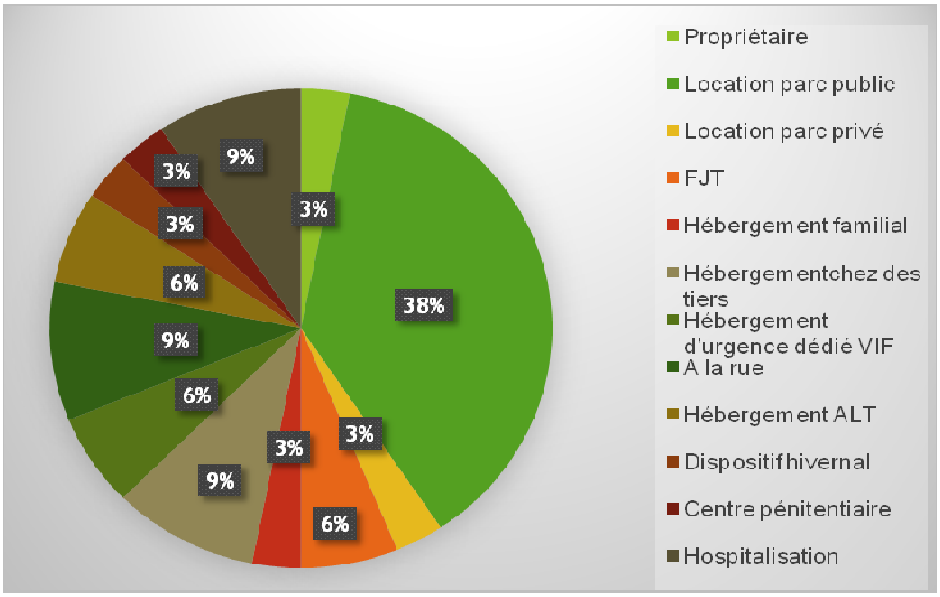


**<u>Motif principal de la demande</u>**

**La plateforme a été saisie majoritairement (31%) pour des problématiques liées à la capacité des ménages à assumer et occuper son logement autonome:**
- 25% concernaient une procédure d'expulsion liées à des dettes locatives
- 6% concernaient des problèmes de comportement, des troubles de voisinage ou d'occupation.

<u>Pour chacune de ces situations, les membres de la plateforme ont priorisé des solutions pour favoriser le maintien au logement.</u>

Nous constatons, d'autre part, une certaine homogénéité dans la répartition des autres motifs de demande.

Grâce à la participation régulière d'acteurs pluri institutionnels, la plateforme est une instance riche en compétences et qui peut être saisie pour répondre à différentes problématiques.

Ce constat est objectivé par l'hétérogénéité des motifs pour lesquels elle a été sollicitée.

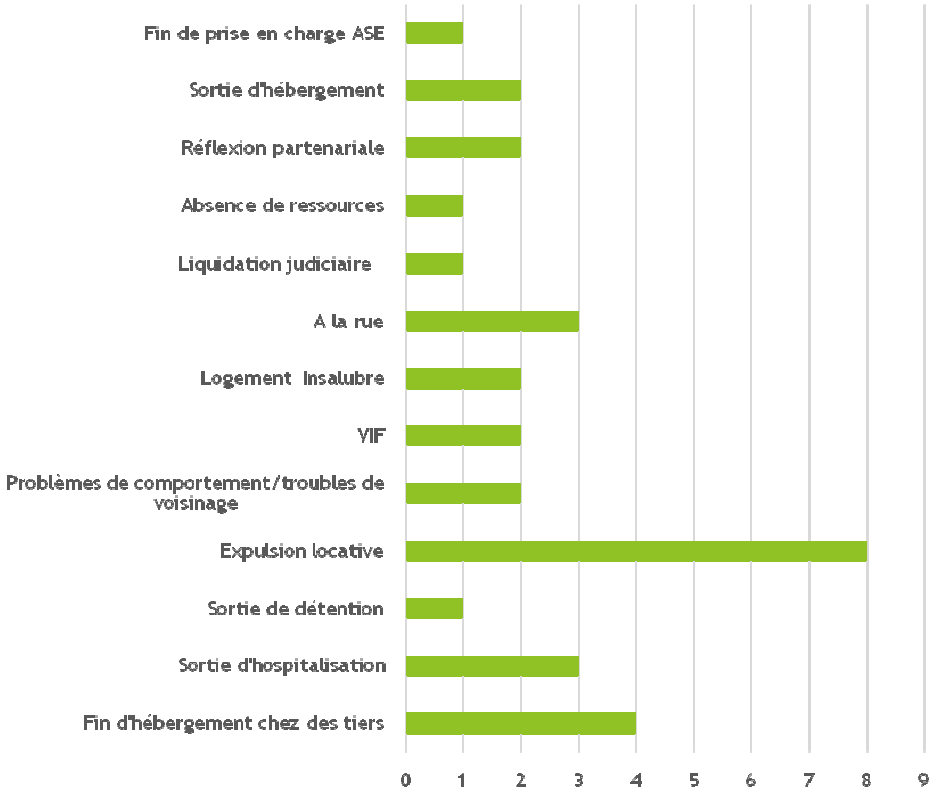


**Services préconisateurs**

Même si le SAO est l'évaluateur principal, comme pour les autres secteurs du département (25% contre 36%), il est constaté une diversité de prescripteurs sur la CCGAM.

Cette diversité démontre que l'ensemble des travailleurs sociaux investisse davantage leur rôle de référent et qu'il n'y a pas de renvoi systématique des différents partenaires vers les SAO, pour formuler une demande d'hébergement/logement.

L'implication de l'ensemble des opérateurs est encourageante. Nous favorisons ainsi le suivi de parcours en limitant la démultiplication des interlocuteurs autour d'un ménage, ce qui d'ailleurs doit être plus « confortable », pour les personnes accompagnées; qui n'ont pas à retranscrire plusieurs fois leur histoire de vie.

Les prescriptions directes de l'OPAC sont à valoriser. En effet, elles représentent 16% des demandes transmises à la plateforme, alors qu'elles n'atteignent seulement qu'1% des sollicitations sur le reste du département.
Cette collaboration active et constructive entre les différents opérateurs de l'hébergement et le bailleur social, facilite la construction de projets; en évitant les ruptures de parcours et favorise la mise en œuvre de la politique du **Logement D'abord** (maintien et accès au logement).

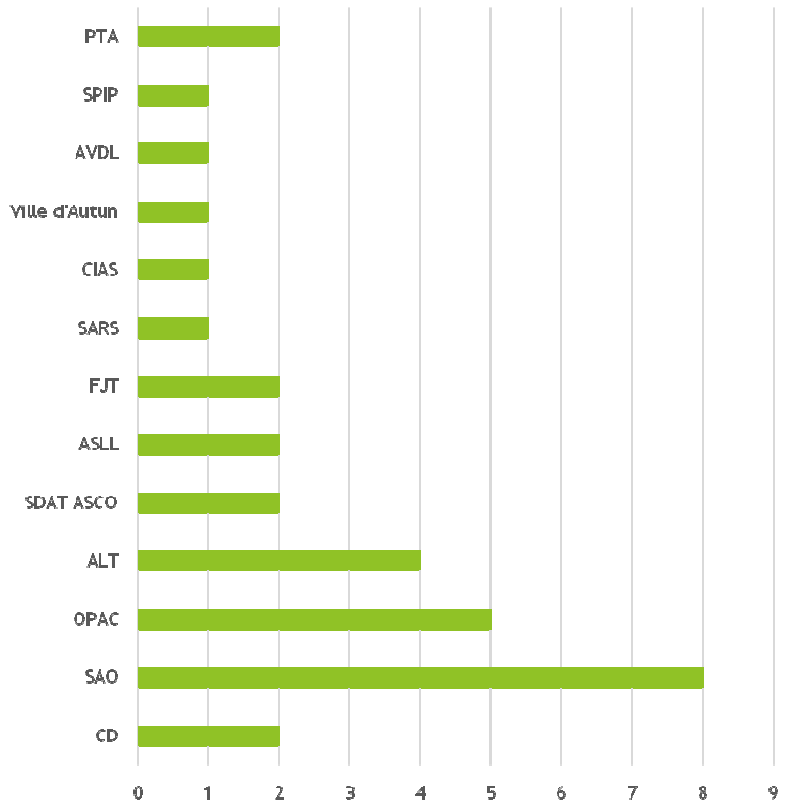


**<u>Orientations validées par la commission</u>**

**La plateforme a orienté 47% des demandes sur un parcours logement d'abord:**
- 19% accès au logement ordinaire (6 demandes)
- 16% maintien en logement ordinaire (5 demandes)
- 9% IML (3 situations)
- 3% résidence accueil (1 demande)

**Au vue de leur fragilité, 22% des demandes ont été réorientée vers une prise en charge sur de l'hébergement généraliste:**
- 10% en ALT (3 demandes)
- 12% en CHRS Insertion (4 demandes)

**A noter que la plateforme n'a pu satisfaire 22% des demandes en raison d'une absence de dispositif adapté à la problématique:**
- 3 situations administratives complexes
- 1 refus pour absence de dispositif adapté (CHRS I)
- 1 refus pour raison médicale
- 1 refus pour demande inadaptée
- 1 sans suite connue du SIAO

**9% des situations ont été réorientées vers d'autres dispositifs**:
- 1 vers la protection de l'enfance
- 1 vers une mesure d'accompagnement SAO
- 1 vers les Lits Halte Soins Santé

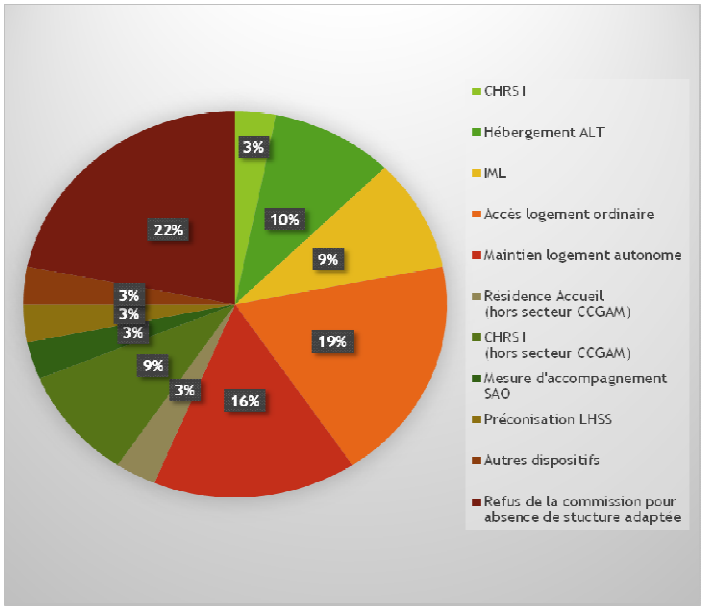


Les prescripteurs, par manque d'information sur les différents dispositifs existants, ne font pas toujours de préconisation dans leur évaluation. Grâce à leur pluridisciplinarité et leurs différents échanges, les membres de la commission ont pu être force de proposition quant aux orientations.

**<u>Orientations effectives</u>**

▶ **Sur les 6 orientations en accès au logement ordinaire validées:**
- 2 accès au logement effectifs (OPAC)
- 2 en attente d'attribution
- 1 classée sans suite en raison d'un retour au domicile conjugal
- 1 classée sans suite en raison d'une rupture de contact

▶ **Sur les 5 orientations de maintien en logement ordinaire validées:**
- 2 maintiens avec accompagnement
- 2 maintiens mais rupture de contact
- 1 situation réorientée en ALT

▶ **Sur les 3 orientations IML validées :**
- 1 entrée effective
- 1 inscription sur liste d'attente
- 1 rupture de contact (classée sans suite)

▶ **Sur 1 orientation en Résidence Accueil au Creusot:**
- 1 Refus de la proposition par le ménage pour éloignement géographique et réorientation par défaut sur un ALT AUTUN

▶ **Sur les 7 orientations Hébergement validées par la plateforme:**
- 3 entrées effectives en ALT
- 3 inscriptions sur liste d'attente CHRS Insertion
- 1 rupture de contact (classée sans suite).

Parfois limitée par l'absence de collaboration de certains ménages, la plateforme n'a pas toujours pu mettre en œuvre des solutions concrètes et adaptées. Malgré tout, elle a permis de mobiliser l'intervention de nombreux partenaires tout en favorisant la démarche « d'aller vers ». L'effectivité des actions réfléchies peut parfois se heurter au refus de collaboration des personnes.

**Synthèse thématique logement**

**Les Plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD)** ont été créés par la loi dite « Loi Besson » n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement ». Elle pose le principe de **la garantie au droit au logement** avec la mise en place d'un PDALPD, dans chaque département copiloté par l'Etat et le Département. La loi prévoit également pour la sécurisation du parcours du locataire dans le logement, la création du Fonds Solidarité Logement (FSL) géré par le département.

**La loi d'orientation n° 98-657 du 29 juillet 1998** relative à la lutte contre les exclusions renforce les moyens d'action du PDALPD et du FSL. Elle institue les accords collectifs et les chartes de prévention des expulsions, met en place un dispositif d'aide à la méditation locative et attribue des moyens à la gestion locative aidée. Elle favorise l'accroissement de l'offre de logements sociaux.

L'accès au logement est défini comme une priorité absolue, notamment pour les personnes et les ménages les plus défavorisés par la loi de programmation pour la cohésion sociale n°2005-32 du 18 janvier 2005 et la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant Engagement national pour le logement (ENL). Cette dernière introduit de nouvelles mesures dans l'attribution des logements sociaux et inscrit, comme contenu obligatoire des PDALPD, la coordination des attributions, la prévention des expulsions locatives et la lutte contre l'habitat indigne.

La continuité des parcours d'insertion des personnes de l'hébergement vers le logement est énoncée par la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (MOLLE). Cette loi notifie que la PDALPD inclut le Plan d'Accueil d'Hébergement et d'Insertion des personnes sans domicile prévu par l'article L.312-5-3 du code de l'action sociale et des familles ; elle renforce la responsabilité de l'Etat en ce qui concerne l'organisation et la structuration de l'offre d'hébergement au niveau départemental. Elle prévoit un dispositif de veille sociale et développe l'intermédiation locative. Elle impose la mise en place d'une Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) par département.

**La loi du 12 juillet 2010** portant engagement national pour l'environnement introduit que le PDALPD doit désormais définir des mesures visant à lutter contre la précarité énergétique.

**La loi n°2014-366 du 24 mars 2014** pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) opère la fusion du PDALPD et du plan département d'accueil, d'hébergement et d'insertion (PDAHI) au sein de Plan Départemental d'Action pour le logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées (PDALHPD). Les besoins des personnes doivent être pris en compte de la rue jusqu'au logement de droit commun, la coordination départementale étant confiée aux services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO).

**Le 11 septembre 2017,** le président de la république a présenté le Plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022. Il vise une réforme structurelle de la politique de l'hébergement et de l'accès au logement qui s'articule autour de 5 priorités : la production et la mobilisation de logements abordables, l'accélération de l'accès au logement, l'accompagnement des personnes, la prévention des ruptures et la mobilisation des acteurs et des territoires.
La loi ALUR est complétée par la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et par la loi relative à l'Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017. Le titre II de cette dernière loi intitulé « mixité sociale et égalité des chances dans l'habitat » comprend notamment des dispositions relatives à l'attribution des logements sociaux (démarches des demandeurs simplifiées et rendues plus lisibles, les critères d'attributions transparents comme l'offre de logement vacants), à la mobilité dans le parc social et à l'accès des ménages défavorisés aux quartiers attractifs (nouvelle politique des

loyers, obligation d'affecter 25 % des attributions de logements aux ménages les plus pauvres en dehors des quartiers de la politique de la ville), au renforcement de la démocratie dans le logement social ; à la répartition de l'offre de logement social sur les territoires.

**La gouvernance du Plan : décret du 14 novembre 2017**

Le décret n° 2017-1565 du 14 novembre 2017 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées précise les modalités d'élaboration du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), son contenu, sa mise en œuvre, son évaluation ; il définit la composition du comité responsable du plan et de ses instances locales ainsi que leur missions.

**L'association le pont** est l'interlocuteur privilégié de l'Etat dans la mise en œuvre de la gestion de l'urgence sociale en matière d'hébergement et d'accompagnement social lié au logement. Sur le secteur de l'Autunois, le service d'accueil et d'orientation est régulièrement sollicité pour apporter son soutien pour des situations sociales de grande précarité : expulsion locative, sorties d'hospitalisation, d'incarcération, personnes sans résidence stable… A partir de son évaluation un certain nombre de dispositifs peuvent être mobilisés allant de l'accueil en urgence via le 115 (CHRIS ou abri de nuit bénévole), à des mesures d'accompagnement social vers et dans le logement (Allocation logement temporaire ou maintien dans le logement), à de l'intermédiation locative (IML avec bail glissant au profit du ménage hébergé proche de l'autonomie), à l'accès au logement direct ou accompagné (accompagnement social lié au logement ASLL).

En matière d'urgence sociale **l'abri hivernal de l'Autunois** a joué un rôle important pendant les périodes de grand froid, en assurant avec ses équipes bénévoles, l'accueil des personnes sans résidence stable orientées par le 115. Une évolution là aussi des situations, avec au fil du temps, avec de moins en moins de personnes voyageant et de plus en plus de personnes en situation de précarité sociale. L'association a stoppé son activité, de même que le GSPS (groupement de sécurité et de premiers secours) composé là aussi de bénévoles. Le 115 demeure l'interlocuteur privilégié pour la mise à l'abri dans l'urgence et peut mobiliser le MOBI 115 pour assurer les déplacements d'un abri à un autre. Cette mission est assurée par la Croix Rouge Chalonnaise pour notre secteur.

Malgré la volonté des politiques publiques à encourager de plus en plus l'accès au logement autonome, il n'en reste pas moins un important besoin d'accompagnement, tant les problématiques sociales peuvent être polymorphes. Les durées d'accompagnement, tendent à s'allonger, les ménages résidant sur le secteur de l'Autunois ne sont pas enclins à quitter leur environnement ce qui limite parfois « l'offre » de prise en charge. La pension de famille gérée par l'association le Pont offre une certaine stabilité aux ménages qui peuvent y accéder, mais le turn over y est limité. Le développement de 5 logements en diffus viendra compléter l'accompagnement proposé par cette structure.

Un important travail préventif est engagé au quotidien par les travailleurs sociaux, pour le maintien dans le logement. La mobilisation **du Fonds de solidarité logement** est d'ailleurs bien orientée en ce sens et malgré une baisse de sollicitation en 2020, ces fonds restent des leviers importants d'aides financières aux familles dans leur quotidien.

A ce titre les partenariats avec les bailleurs sociaux notamment, sont importants et la formalisation **d'une plateforme logement/hébergement** en 2019 a permis de consolider les échanges autour des situations les plus complexes. L'Etat a décidé de stabiliser cette instance, dont le prochain COPIL se déroulera en mai 2022 pour partager le bilan de l'année 2021. Les situations soumises par URBANIS dans le cadre de l'opération cœur de Ville Autun, ont permis de mettre en lumière « le mal logement » de ménages et

d'accompagner parfois vers un relogement, lorsque les perspectives d'amélioration ne sont pas immédiates. Les procédures peuvent être longues en effet.

**La commission de prévention des expulsions locatives,** est une instance règlementaire, pilotée par les sous-préfectures, qui joue aussi un rôle dans la coordination des acteurs locaux pouvant soutenir les ménages dans leurs difficultés locatives.

Enfin **l'Espace Saint-Ex** apporte sur le territoire son expertise et son soutien à des situations bien différentes observées sur le territoire : prise en charge des situations de violences intrafamiliales via le T2, accueil des mineurs non accompagnés, accueil des jeunes en apprentissage ou en désir de construire leur indépendance. La mission éducative est particulièrement importante et permet aux jeunes de grandir et de pouvoir être accompagnés à la prise en main d'un logement dans toutes ses dimensions. Nous noterons également, le dynamisme de l'association pour répondre aux besoins des jeunes bien souvent les premiers touchés par la précarité et l'isolement.

L'accès ou le maintien dans le logement sont de vastes sujets, qui mobilisent de manière très technique l'ensemble des acteurs de l'accompagnement social et obligent à des instances de réflexion partenariale qualitative pour répondre au mieux aux besoins.

# ➢ Volet Accès aux droits

## * Les pôles de services de proximité

Ils ont une fonction d'accueil et d'information des usagers et une fonction de gestion administrative de proximité qui permet un maillage du territoire intercommunal.

Trois pôles ont été labellisés à compter du 01.01.2017 par les services préfectoraux "Maison de Services Au Public" (MSAP).

Il s'agit des pôles de Couches, Epinac et Etang sur Arroux :

- La MSAP d'Epinac qui était portée par la CCGAM.
- La MSAP de Couches qui était portée par la CCMV.
- La MSAP d'Etang sur Arroux qui était portée par la CCBVA.

## * Les maisons de services au public

Maison de services au public

Les Maisons de Services au Public ont été créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines.

En un lieu unique, les usagers - particuliers ou professionnels - sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, énergie, prévention santé, services postaux...
Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires, pour délivrer des services en leur nom. Les MSAP doivent regrouper un certain nombre de services au public et respecter un cahier des charges pour être labellisées par l'État.

Elles doivent être situées à une distance de l'ordre de 20 minutes ou davantage en véhicule motorisé d'une autre maison de services au public, sauf exception liée notamment à une situation d'enclavement.

Une convention locale doit impliquer au moins deux opérateurs des champs de l'emploi et des prestations de l'aide sociale. Elles doivent garantir un service d'une durée hebdomadaire minimum de 24 heures assuré par un animateur formé aux techniques d'accueil et initié aux métiers des organismes partenaires.

Les trois MSAP portées par la CCGAM sont ouvertes au public 35 heures par semaine.

**Les actions 2019**
Souhaitant améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics d'accueil, le gouvernement a choisi de refondre le réseau existant des Maison de Services d'Accueil au Public (MSAP) en élaborant un label basé sur des exigences de qualité : France Services (FS). Avec pour but de rapprocher les services des citoyens, l'ambition de ce plan est de disposer de 300 points France Services au premier janvier 2020, ainsi qu'une couverture de chaque canton à l'horizon 2022.

Pour rappel, les principales conditions d'obtention du label sont les suivantes :
♣ Présence de deux personnes délivrant un accueil physique et téléphonique
♣ Ouverture 24h par semaine sur 5 jours ouvrables
♣ Désignation d'un référent local « back office » pour chaque partenaire de l'espace FS (référent privilégié, identifié et joignable)
♣ Un accès au numérique, libre et gratuit, ouvert au public (équipements informatiques + connexion internet de qualité)
♣ Tenue d'un comité de pilotage au minimum une fois par an
♣ Formation des agents dans la première année de leur prise de poste
♣ Présence d'un équipement de visio-conférence d'ici à 2022
♣ Les partenaires, opérateurs et service devant être présents dans la structure (à minima en « back office») :
♣ La Poste
♣ Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)
♣ Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)
♣ Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
♣ Mutualité Sociale Agricole (MSA)
♣ Pôle emploi
♣ AGIRC-ARRCO
♣ Services de l'Etat (Comptes publics, justice, intérieur).

**Trois projets pour couvrir l'ensemble du territoire intercommunal ont été engagés.**

Un EFS sur le secteur d'Etang sur Arroux et le Mesvrin : 18 communes.

Un EFS sur Autun et son secteur proche : 15 communes.

Un EFS pour les Secteurs de Couches, Epinac et du Haut Morvan avec des actions de proximité : 22 communes.

**Le projet de création d'un espace France Services à Autun**
Le site retenu est le laboratoire de la sécurité sociale qui est un dispositif innovant regroupant cinq organismes (MSA, CPAM, CARSAT, CAF, URSSAF) en un même lieu. Cette configuration unique en France a non seulement permis la sauvegarde d'emplois mais également de créer un espace de services publics bien identifiés des Autunois.

Dès lors, l'opportunité de proposer un Espace France Services au sein même du laboratoire de la Sécurité Sociale parait cohérente tant en terme d'accueil (lieu identifié), que de fonctionnement (proximité avec les services).

La MSA de Bourgogne, la CARSAT, la ville d'Autun, la CCGAM ont manifesté leur accord de principe.

Le projet sera porté par l'inter régime. Une convention de partenariat pour le versement des aides sera établie entre la CCGAM et l'inter régime. La labellisation est prévue pour le 01.01.2021.

**En 2020**, ce sont 5 706 contacts, majoritairement pour la CPAM : 1 379 (attestation, droits des assurés) et la CAF 71 (RSA, pension alimentaire, logement et cadre de vie). 228 contacts ont nécessité un accompagnement, une fréquence de 26 personnes journalièrement, pour une durée de 5 à 10 minutes.

6 animateurs titulaires, 2 animateurs suppléants, 4 animateurs sont formés au socle commun FS. L'ensemble est formé sur le champ « labo » (CARSAT, MSA, CPAM, CAF).
Formations socle commun Préfecture, infos métiers MSA et CPAM, Campagne fiscale et Outils collaboratifs CARSAT, infos métiers CAF, 3 web séminaires Assurance Retraite et 1 webinaire Aidants connect.

**Le projet de labellisation EFS de la maison de service au public D'ETANG SUR ARROUX**
Le projet sera porté par la CCGAM. Le site retenu est le site actuel qui répond aux critères « des moyens humains, matériels et des équipements ». Il reste à conforter l'engagement des opérateurs institutionnels n'intervenant pas actuellement sur la MSAP d'Etang sur Arroux.
La labellisation est prévue pour le 01.01.2021.

**En 2019,** nombre total de visites 823, dont 354 d'inactifs, 258 demandeurs d'emploi et 211 actifs, majoritairement à 53.9% de femmes, 49.3% de plus de 50 ans dans les domaines de l'emploi la formation, la citoyenneté et les démarches administratives. Ateliers informatiques : 4 groupes, 41 séances, 29 inscrits, pour une présence de 198 usagers.

**En 2020**, nombre total de sollicitation 575, dont 440 en présentiel, 127 par téléphone et 8 par email. Les plus de 50 ans représente 58% des demandeurs et majoritairement des femmes
A 76% les usagers sont repartis avec une réponse constructive à la résolution du problème (constitution d'un dossier à 35% et mise en relation avec un partenaire pour 42%).
L'objet des demandes porte principalement sur : l'administratif et la citoyenneté, la vie locale, l'emploi et la formation.
Ateliers informatiques au nombre de 3 par semaine d'1h30 : 14 séances, 3 groupes, 22 inscrits pour 71 présences au total.

**Le projet de labellisation EFS des maisons de services au public de COUCHES et D'EPINAC**
Le projet porte sur la labellisation des MSAP de Couches et Epinac pour être reconnu EFS sur deux sites. Ces sites répondent aux critères « des moyens humains, matériels et des équipements ». Un travail de réorganisation des pôles de services de proximité est engagé afin de renforcer et de développer notamment, pour le Haut-Morvan, l'accès aux services publics de la population.

Cette action sera menée au plus près des habitants par un des animateurs en poste sur les MSAP de Couches et d'Epinac. Nous envisageons de développer l'accès aux droits de proximité sur ce secteur par de l'itinérance : l'animateur se déplacera sur rendez-vous en mairie. Le projet sera porté par la CCGAM.

Nous sommes dans l'attente de la faisabilité de ce projet d'EFS sur deux sites.

**Epinac**
**En 2019**, nombre total de visites à 1 185, les usagers viennent principalement d'Epinac, puis hors de la CCGAM. 59% de personnes âgées de plus de 50 ans et majoritairement des femmes. L'administratif et la citoyenneté sont les domaines pour lesquels les usagers sollicitent le plus souvent.
Ateliers informatiques : 3 groupes, 73 séances et 25 inscrits pour 318 présences.

**En 2020**, nombre total de visites à 1 863 (1 545 en présentiel, 313 par téléphone et 5 email), les usagers viennent pour l'accueil et l'accès à l'information dans le domaine de l'emploi, la vie locale et le soutien aux démarches administratives, les 25/49 ans sont majoritairement représentés, 60% sont des femmes.
Accès libre aux équipements.
Ateliers informatiques : 73 séances, 3 groupes et 25 inscrits pour 318 présences.

**Couches**

**En 2019,** nombre total de visites 879 (850 en présentiel, 29 par téléphone et 0 email). Il s'agit principalement de femmes, d'inactifs, âgés à 76% de plus de 50 ans. 78% la mission d'accueil et d'information est activée, dans le domaine de l'emploi et du social (solidarité). Accès libre aux équipements.
Ateliers informatiques : 78 séances, 2 groupes, pour 18 inscrits et 393 présences.

**En 2020**, nombre total de visites 243 (541 en présentiel, 70 par téléphone et 0 email) majoritairement inactifs et des femmes, âgés à 69% de plus de 50 ans, pour l'utilisation de services en ligne, dans les domaines de l'emploi et de la formation ; social et solidarité. 94% accès libre aux équipements.

## * Maison départementale des solidarités MDS Autun – CD 71

En 2020, le nombre d'interventions sociales SSD a été constant sur la circonscription (5 022 contre 5 041 en 2019), voire en légère baisse en nombre de dossiers, comme sur les autres circonscriptions : 1 270 dossiers contre 1 340 en 2019, soit 32% des ménages rencontrés (RV, téléphone,…) sur le Territoire d'Action Sociale (TAS) en 2020.

Cette augmentation Autunoise traduit la forte activité téléphonique de 2020 (2 345 des 5 041 interventions, soit +1 093 entretiens téléphoniques). Les accueils sur RV en MDS ont représenté 28% des accueils du TAS avec 1 412 RV en 2020.

Les visites à domicile du service social départemental représentent finalement 9,5 % de ces interventions contre 11,6% en 2019, ce qui constitue une réelle satisfaction étant donné les circonstances sanitaires.

Les thématiques d'intervention ont fortement évoluées en 2020 (notamment éducation des enfants, qualité des relations familiales et sociales et la santé).

| **Domaine d'Intervention** | **Nombre de dossiers 2020** | **Nombre d'interventions 2020** | **Evolution 2019** |
|---|---|---|---|
| Autonomie économique | 977 | 3 048 | - 220 |
| Education des enfants | 324 | 1 028 | + 256 |
| Emancipation des personnes | 91 | 135 | - 64 |
| Insertion professionnelle | 340 | 561 | - 93 |
| Logement | 612 | 1 472 | - 109 |
| Part vie collective | 29 | 35 | - 7 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Qualité relations familiales | 219 | 437 | + 98 |
| Qualité relations sociales | | 277 | + 153 |
| Santé | 125 | 1 120 | +169 |
| Domaine non renseigné | 471 | 24 | |
| **Somme** | **3 207** | **7 576** | |

La répartition du contexte familial pour les dossiers contenant au moins une intervention en 2020 (quand le contexte familial est renseigné) :

| **Contexte familial** | **Nombre de dossiers 2020** | **Evolution 2019** |
|---|---|---|
| Couple avec enfant | 260 | - 54 |
| Couple sans enfant | 122 | + 5 |
| Mère isolée avec enfant | 273 | - 15 |
| Père isolé avec enfant | 46 | + 4 |
| Personne seule sans enfant | 453 | + 2 |
| Contexte familial non renseigné | 116 | - 12 |
| **Somme** | **1 270** | **- 70** |

## * Délégué du défenseur des droits – Sous-Préfecture Autun

Les délégués du défendeur des droits, astreints au secret professionnel, sont chargés de défendre les droits et libertés individuelles dans le cadre de cinq domaines de compétences déterminées par la loi :

- La défense des usagers des services publics
- La défense et la promotion de l'égalité
- Le respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité
- L'orientation et la protection des lanceurs d'alerte

Les délégués du défenseur des droits, qui entretiennent des rapports privilégiés avec les administrations, n'interviennent pas concernant les litiges privés (conflits entre voisins par exemple), qui sont du ressort du conciliateur de justice.

Le nombre de délégués du défenseur des droits est de 4 dans le département de Saône-et-Loire pour 8 points d'accueil. En 2020, ils auront reçu 712 saisines dont 457 réclamations et 267 demandes d'informations.

Mal connu**, ce service traite environ 80 demandes par an dans l'Autunois Morvan**, avec une présence deux fois par semaine en sous-préfecture d'Autun, chaque deuxième et quatrième jeudis matin de chaque mois. Le délégué renseigne et au besoin, règle à l'amiable les litiges qui opposent des particuliers à l'administration.

Les personnes les plus vulnérables, habituées aux contacts directs aux guichets des services publics sont les premières touchées par les nouvelles procédures dématérialisées. Lors de leurs permanences, les délégués ont mesuré l'aggravation de cette carence dans de nombreux domaines : prestations sociales, handicap, droit des étrangers**.**

Le tout numérique a largement supplanté l'accueil physique du public, rendant plus difficile l'accès aux droits, notamment des usagers les plus fragiles.
Accueillir, écouter, orienter, expliquer, trouver des compromis, résoudre des difficultés d'accès ou de maintien des droits, telle est la mission du Délégué du Défenseur des droits.
Bénévoles, la plupart retraités, riches d'expériences professionnelles diverses, ils sont, par leur engagement parmi les ultimes remparts d'humanité sur les territoires.

## * (AMAVIP) Association de médiation et aide aux victimes d'infractions pénales.

L'association AMAVIP, fondée le 9 août 1989, association régie par la Loi du 1er juillet 1901, modifiée devient ***FRANCE VICTIMES 71***.

L'objet de l'association est de promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes d'atteintes aux biens et/ou aux personnes, ainsi que les victimes d'accidents (dont catastrophes naturelles), de réaliser des actions spécifiques sur mandat judiciaire, et de mettre en œuvre toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes :

par l'accueil et l'écoute bienveillante des victimes ; par l'aide psychologique,

l'accompagnement social et juridique des victimes.

Les services de l'association sont proposés à TITRE GRATUIT à toute victime. Une obligation de confidentialité est attachée au contenu des entretiens. L'association respecte l'autonomie de décision des victimes et ne les représente pas dans les procédures.

Plus précisément, les actions de l'association sont les suivantes :

Organiser, faciliter sur l'ensemble du territoire départemental l'accès de toute personne victime à un service égal de qualité et de proximité ;

Alerter/informer/renseigner les autorités judiciaires sur les besoins et l'état de vulnérabilité des victimes ;

Favoriser auprès des victimes la connaissance de leurs droits ;

Expliquer les démarches administratives, judiciaires et privées (*assurances par exemple*) à entreprendre ;

Proposer un accompagnement global (juridique, psychologique et social) ;

Intervenir à leur demande, en cas de détresse morale ou matérielle, afin de les aider immédiatement après l'infraction ou commission des faits et/ou assurer leur protection en cas de menace imminente;

Assurer le suivi de leur indemnisation dans le cadre d'une collaboration avec les juges d'application des peines et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) ;

Intervenir dans la politique de médiation pénale prescrite par les autorités judiciaires ;

Prévenir la récidive en participant à des actions de justice restaurative ;

Contribuer à l'information sur les causes et les effets de la délinquance ;

en instaurant une concertation entre les professionnels de la justice, les élus départementaux, communautaires et municipaux et les acteurs sociaux de la société civile;

en centralisant et en diffusant auprès du public et des professionnels, des informations sur les pratiques judiciaires, administratives ou éducatives, de nature à promouvoir une politique de prévention efficace.

## LES DEMANDES DES VICTIMES

- **Des demandes procédurales**

Elles se classent principalement en 3 catégories :

- Connaître les suites réservées à leur plainte et être informées de l'état de l'enquête. Notre collaboration et partenariat quotidien avec les services enquêteurs, greffes, magistrats. ; nous permettent de transmettre à la victime des informations sur la procédure qui la concerne : classement sans suite comparution immédiate, date d'audience, enquête en cours… ;

- Etre aidées dans les démarches judiciaires : explications sur les documents en leur possession, aide à la rédaction de courrier et de constitution de partie civile, description des démarches à accomplir, préparation au dépôt de plainte et aux audiences… Il s'agit également d'accompagner l'orientation des personnes vers d'autres professionnels ou structures ;

- Se voir indemnisées effectivement : explications sur les modalités de recouvrement des dommages et intérêts alloués par une juridiction, aide à la saisine des fonds de garantie (SARVI/CIVI), liens avec les compagnies d'assurance, les huissiers….

- **Une demande de suivi individualisé et renforcé**

France Victimes 71 apporte son aide à une victime durant toute la durée de la procédure en jouant notamment un rôle de référent. Cet accompagnement prend en compte les spécificités de chaque situation

France Victimes 71 propose un accompagnement des victimes dans le temps, accompagnement qui ne se limite pas à une information ponctuelle où à une simple orientation à destination des partenaires.

**Outre la pro activité dans la prise de contact initial avec la victime, la pro activité de l'association s'illustre également au niveau du suivi sans attendre les sollicitations des victimes :**

- Appels fréquents aux victimes afin de faire des points de situation (cette proactivité permettant une adaptation régulière de notre protocole d'intervention en fonction),
- Appels réguliers aux greffes et services enquêteurs pour une information en temps réel aux victimes sur l'état d'avancement de leur procédure….

Cette proactivité dans le suivi permet :
- De rassurer les victimes par un accompagnement rapproché
- Que les victimes ne pas être confrontées au silence judiciaire
- D'anticiper leurs questionnements ou inquiétudes

- **Une prise en charge sur la durée, à chaque étape de la procédure**

**L'accompagnement proposé par France Victimes 71 s'étend au déroulé de l'audience de jugement ainsi qu'au stade de l'exécution des peines.**

- Au stade de l'exécution des peines l'objectif de ce travail est :

○ Dans le cadre des probations :
- Être avisé des obligations et interdictions faites à la personne condamnée de manière plus systématique afin de pouvoir l'expliciter à la victime,
- S'assurer régulièrement auprès de la victime que l'auteur ne contrevient pas à l'interdiction de contacts ou de paraître,
- Aviser systématiquement le juge d'application des peines et le parquet de toutes violations des mesures probatoires,
- Assurer un rôle de relais entre la victime et le juge d'application des peines pour toutes les dispositions qui relèvent de l'obligation d'information de ce dernier aux victimes.

○ A l'issue des mesures probatoires ou de l'incarcération
- Recevoir les informations du juge d'application des peines afin de préparer au mieux la victime à cette étape. Il ne s'agit bien évidemment pas de lui donner des informations confidentielles sur la date de sortie réelle de détention, mais uniquement de l'en informer.

**Les violences conjugales sont le principal champ d'intervention de France Victimes 71**

- **Un accompagnement de la victime**

L'association n'a pas seulement un rôle d'**accompagnement** des victimes, mais bien une mission **d'évaluation des dangers ou risques de représailles** auxquelles la victime peut être exposée.

**Le travail quotidien de France** Victimes 71 **a comme finalité de faciliter l'entrée de la victime dans le parcours judiciaire**

De plus en plus de femmes dénoncent les violences dont elles sont victimes, mais pour beaucoup encore, la libération de la parole demeure difficile : manque de preuve, emprise, honte, culpabilité, peur des représailles…

France Victimes 71 peut être ainsi saisie de situations dans lesquelles la violence est avérée, mais aussi de situations pour lesquelles la violence n'en est qu'aux prémices.

**Le travail de France Victimes 71 en matière de violences conjugales s'articule autour de deux axes** :

1/Prise en charge juridique en cas de violences avérées,
2/Un accompagnement psychologique pour sortir de l'emprise et des violences.

1/▪ <u>Prise en charge juridique en cas de violences avérées</u>

Il s'agit alors de verbaliser les faits avec les victimes et les accompagner.
La mission de l'association est de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour concourir à un retour à l'autonomie de la femme victime de violences.

France Victimes 71 :
- Réalise avec la victime une évaluation de sa situation et de ses besoins
- Définit avec la victime les démarches à effectuer
  - ○ Préparation au dépôt de plainte
  - ○ Constitution de dossier….
  - ○ Explications des procédures et de leurs conséquences
  - ○ Préparation aux audiences -

Oriente vers les partenaires :
  - ○ Facilite les démarches en assurant un rôle de référent de proximité, de personne ressource
  - ○ Favorise la coordination des différents intervenants,
  - ○ A un rôle de référent technique pour les différents partenaires.

- Assure un suivi de la situation
  - ○ Propose aux femmes un accompagnement global (juridique et psychologique) vers la sortie de la violence
  - ○ Les accompagne dans leurs démarches en fonction des besoins qu'elles expriment

Le parcours d'une femme victime de violences n'est pas linéaire, il varie en fonction de sa situation (nature de la violence, leur gravité, et leurs conséquences) et des besoins à couvrir.
Il n'existe donc de protocole type de prise en charge, mais bien d'un accompagnement spécifique et individualisé

France Victimes 71 :
-Collabore avec les services enquêteurs :

- o Il s'agit en amont de prise de rendez-vous en vue d'un dépôt de plainte.
  Un dépôt de plainte est toujours extrêmement difficile pour une victime. Par cette simple prise de rendez-vous, la victime est rassurée car elle sait qu'elle va être reçue par une personne qui connaît sa situation et le motif de sa démarche.
- o Suivi de la procédure

- o Articulation entre les interventions de France Victimes 71 et les actes procéduraux des services enquêteurs ….

La majorité des victimes nous sont orientées par les services enquêteurs (plus de 60%).

**Cela témoigne qu'outre son rôle de référent pour les victimes, France Victimes 71 a également un rôle prépondérant de référent pour les services enquêteurs.**

- Travaille en lien avec les greffes des juridictions :

L'association prend régulièrement attache avec les différents services du tribunal afin de :

- Connaître l'état d'avancement du dossier et est en capacité de ce fait de transmettre les informations à la victime.
- o Connaître les suites judiciaires
- o Alerter le parquet ou le juge d'application des peines en cas de difficultés
- o Connaître une date d'audience ….

- Travaille avec les services sociaux :

Lorsqu'une victime est déjà suivie par une assistante sociale de secteur, France Victimes 71 prend alors attache (avec l'accord de la victime) avec cette dernière afin de : o Faire un point sur la situation

o Connaître les mesures d'ores et déjà engagées par le Conseil Départemental.
o Permettre que la situation d'une femme allant quitter le domicile conjugal puisse être examinée rapidement et des aides éventuellement accordées

- Réseaux VIF

Au-delà de la prise en charge des victimes qui nous sont ainsi orientées, l'association participe aux réunions de travail thématique, mais aussi aux réunions de supervision au cours desquelles des situations nominatives sont évoquées.

2/▪ Un accompagnement psychologique pour sortir de l'emprise et des violences

Les victimes qui le souhaitent sont reçues en entretien individuel par les psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie de l'association.
Elles reçoivent toutes les femmes victimes de violences conjugales, qu'il s'agisse de violences physiques, psychologiques et ce quel que soit leur situation actuelle (en couple, séparée.)

Ce travail psychologique s'effectue à deux niveaux : Au regard des violences subies et au titre d'un soutien à la parentalité :

o La prise en charge psychologique est indispensable.
L'intervention de la psychologue doit permettre la verbalisation des ressentis, liés à l'événement subi.

Le travail psychologique porte aussi sur la reconquête de l'estime de soi afin de trouver la capacité d'effectuer des démarches judiciaires non envisageable auparavant.

Les entretiens ont pour objectif final de :

- Les aider à restructurer l'estime de soi

- Les aider à se dégager de la relation d'emprise et de dépendance- Les aider à sortir de la répétition de modes relationnels violents - Les aider à retisser des liens sociaux.
-

**Le soutien psychologique participe donc également à la prévention de la récidive**

o Le soutien à la parentalité est également un volet important du travail des professionnels de l'association.
Dans les situations de violences, la femme se trouve rabaissée, dénigrée, dévalorisée dans son statut d'épouse mais aussi de mère.
Elle doit retrouver sa place auprès de ses enfants (confiance en elle, en ses capacités éducatives, protection de ses enfants.)

Il est important de noter qu'au-delà de la prise en charge du traumatisme que nous venons d'évoquer, les psychologues suivent les victimes aux différents stades de la procédure.
Ce suivi faisant l'objet d'entretiens spécifiques :

- Préparation dépôt de plainte
- Préparation aux audiences correctionnelle et de cour d'assises Acceptation d'un classement sans suite…

L'association met en place les structures nécessaires à la réalisation des objectifs fixés, au plus près des usagers et en fonction des moyens disponibles. Elle dispose d'une équipe de salariés et, si besoin, de bénévoles.

## L'association en chiffres au niveau départemental

En 2017, l'association a reçu 2304 personnes dont 2146 victimes d'infractions pénales contre 1850 en 2016, soit une augmentation de 1,5%.
Les victimes ayant bénéficié d'un accompagnement par l'AMAVIP sont à 46,57% des personnes isolées. Les personnes considérées comme isolées sont les célibataires, les veufs, les personnes séparées n'ayant pas repris une vie martiale.

En 2019 1648 victimes femme et 894 victimes hommes en Saône-et-Loire.

Pour l'année 2020, 303 victimes (contre 248 en 2019) ont bénéficié d'un soutien psychologique individuel soit 9.91 % des victimes reçues. 1847 entretiens ont été réalisés contre 787 en 2019. Au-delà de l'aspect purement statistique, il est important de préciser que cette prise en charge psychologique est gratuite pour les victimes et se déroule dans des délais relativement courts (8 à 15 jours sauf urgence) alors que les centres médico psychologiques sont surchargés (entre 6 et 8 mois d'attente).

## Sur l'Autunois Morvan

Depuis janvier 2019, une psychologue clinicienne intervient un lundi après-midi sur deux à l'Espace Saint-Jean à Autun. L'association est partenaire du réseau des violences intrafamiliales de l'Autunois porté par la Ville d'Autun, En 2019, 79 victimes ont été reçues.

Infraction contre les personnes : 44 (homicide volontaire, atteintes de nature sexuelle, coups et blessures volontaires, violences conjugales, abandon de famille, non présentation d'enfant, menaces, diffamation, injures).

Infractions contre les biens : 23 (vol, recel, vandalisme, dégradation, incendie, abus de confiance escroquerie).

Accidents de la circulation : 12 (dommage matériel, dommage corporel homicide involontaire).

Pour prendre rdv ou orienter une personne: amavip.chalon@wanadoo.fr-03.85.90.04.42

Permanences Autun:
Présence au centre social Saint Jean 22 Rue Naudin 71400 Autun -D'une juriste les lundis de 14h à 17h SUR RDV.

-D'une psychologue 2 lundis par mois SUR RDV.

Le travail mené par **les psychologues** de l'association pour soutenir les victimes a été très important cette année encore.

**En 2020**, 81 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement sur ce site.

2019 2020
Infractions contre les personnes 49 61
Homicide volontaire 1 2
Atteintes de nature sexuelle 11 5
Coups et blessures volontaires 9 14
Violences conjugales 18 24
Homicide, blessure involontaire 7
Abandon de famille 1 1
Non-représentation d'enfant 1 1
Menaces, diffamations, injures 8 7
Infractions contre les biens 19 13
Vol, recel 10 2
Vandalisme, dégradation, incendie 1 5
Abus de confiance, escroquerie 7 6
Chèques falsifiés 1
Accidents de la circulation 11 7
Dommage matériel 1 4
Dommage corporel 9 3
Homicide 1
TOTAL 79 81

En complément, 55 victimes résidant sur la commune d'Autun ont été accompagnées par France Victimes 71 hors permanences.

23 victimes ont pu bénéficier d'un suivi psychologique, ce qui a représenté 82 entretiens. Ce suivi a continué durant la période de confinement.

## * (CIDFF) Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Saône-et-Loire

Créée le 29 janvier 1996, l'association a pour but d'informer les femmes et les familles sur leurs droits dans une approche globale, de favoriser l'autonomie des femmes, de faire évoluer leur place dans la société et de contribuer à développer l'égalité entre les femmes et les hommes. L'association a pour objet principal de mettre à disposition des femmes et des familles, dans des permanences juridiques prévues à cet effet, toutes informations à caractère juridique, familial, social, professionnel, économique, éducatif et de santé, tendant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à lutter contre les violences et les préjuges sexistes.

8 permanences : Autun, Chalon-Sur-Saône (2), **Bourbon Lancy (en 2021**), Le Creusot, Mâcon, Montceau, Sennecey le Grand (2017)

Statistiques :

En 2016 :
- 2 049 personnes informées (65 % de femmes et 28 % d'hommes)
- 3 079 informations délivrées
- 8 actions de sensibilisation/information en faveur de 246 collégiens et lycéens- 127 victimes informées et accompagnées (prévention de lutte contre les violences faites aux femmes)
- 19 sessions d'informations collectives (498 participants et 33 heures d'intervention)

En 2017 :
- 1 938 personnes informées dont 72 % de premier contact (65 % de femmes et 32 % d'hommes)
- 3 169 informations délivrées
- 9 actions de sensibilisation/information en faveur de 332 collégiens et lycéens- 119 victimes informées et accompagnées (prévention de lutte contre les violences faites aux femmes)
- 38 sessions d'informations collectives (994 participants et 91 heures d'intervention)

En 2018 :
- 1 876 personnes informées dont 77 % de premier contact (68 % de femmes et 27% d'hommes)
- 3 391 informations délivrées
- 14 actions de sensibilisation/information en faveur de 352 collégiens et lycéens- 121 victimes informées et accompagnées (prévention de lutte contre les violences faites aux femmes)
- 53 sessions d'informations collectives (1 208 participants et 89 heures d'intervention).

En 2019 :
- 1 891 personnes informées dont 78% de premier contact (dont 66% de femmes et 31% d'hommes) : 42% relève du droit de la famille, 12% du droit du travail, 11% s'inscrivent dans le champ des violences, 22% concernent des droits et procédures
- 3 295 informations délivrées
- 22 actions de sensibilisation/information en faveur de 393 collégiens (iennes) et lycéens (ennes)
- 141 victimes informées et accompagnées dans le cadre de la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes. Participations à 3 réunions avec le VIF de l'Autunois et une journée de formation : repères juridiques, déontologiques et éthiques.
- 40 sessions d'informations collectives (1 542 participants et 63 heures d'intervention)
- Le 26 juin 2019 à Autun « Parents après la séparation » en partenariat avec la CAF 71 et participation au REAAP.

En 2020 :
- 1382 personnes informées dont 78% de 1er contact.
- 70% de femmes et 26% d'hommes
- 1905 informations délivrées: 57% en droit de la famille, 16% en droit du travail, 8% s'inscrivent dans le champ des violences- 18% concernent les droits et procédures.
- 100 victimes informées et accompagnées dans le cadre de la prévention et la lutte contre les violences familiales;
- Participation à 3 réunions du réseau VIF de l'Autunois
- 8 sessions d'information collective (205 participants- 14h d'intervention)

**Au niveau local :** Sur l'autunois, l'association reçoit sur permanence le 1er et 3ème lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à l'espace Simone Veil à Autun

| Année | Nombre de personnes accueillies |
|---|---|
| 2016 | 24 |
| 2017 | 31 |
| 2018 | 18 |
| 2019 | 33 |
| 2020 | 19 |

Nature des revenus des familles : Salaires, Revenu de solidarité active (RSA), Retraites, Allocation de retour à l'emploi (ARE).
Nature des demandes : Droit famille/Droit du travail/Violences intra familiales
Problématiques identifiées sur le territoire : Droit famille suite séparations, divorces

**En 2020**

Nature des revenus: salaires 7- RSA 3- Retraites 3 - ARE 1- AAH 3 (allocation adulte handicapé)
Nature des demandes: droit de la famille 13- VIF 2- droit des étrangers 2
Problématiques: droit de la famille: 10 divorces- Autorité parentale (droit de visite pension alimentaire) 4
Liquidation régime matrimonial-indivision 2

## *(CDAD) Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit

Le CDAD assure le service public de l'aide à l'accès au droit dans le département et à ce titre a pour mission de mettre en place des structures ouvertes à tous qui permettent de bénéficier:
- d'une information juridique générale sur les droits et les obligations et d'une orientation vers les organismes chargés de leur mise en œuvre.
- d'une aide dans l'accomplissement de démarches juridiques et administratives.- de consultations juridiques gratuites.

**Au niveau local :** Sur l'autunois, l'association reçoit sans RDV le mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 à l'espace Saint Jean à Autun

| Année | Nombre de personnes accueillies |
|---|---|
| 2016 | 138 |
| 2017 | 79 |
| 2018 | 144 |
| 2019 | 159 |
| 2020 | 193 |

Nature des revenus des familles : Salaires, Retraites
Nature des demandes : Divorce, séparation, conflits administration, problèmes de voisinage, logement, travail.

Les interventions consistent principalement à établir des courriers administratifs souvent liés à des litiges ou des contestations : OPAC, CPAM, Opérateurs téléphoniques, Assureurs, Notaires, Fournisseurs d'énergies, Juge des Tutelles, etc…).

Les bénéficiaires des interventions sont tant des français « de souche » que des personnes issues de l'immigration. Ces personnes ont généralement de faibles revenus.

Il est constaté une nette augmentation de la fréquentation entre 2017 et 2018 : celle-ci est le résultat des opérations de communication mises en place par le CDAD. Cet effort se poursuit avec par exemple pour l'année 2019, avec la distribution dans plus de 15 000 boîtes aux lettres du journal du conseil communautaire de Chauffailles qui a consacré une page pour informer sur l'action du CDAD.

L'assemblée précise qu'il pourrait être intéressant de faire connaître l'action du CDAD aux prochaines équipes municipales qui seront élues après les élections de 2020. Ils proposent que soient faites des interventions entre-temps dans les conseils communautaires et les réunions des maires de Saône-et-Loire.

On note également **une forte augmentation de la fréquentation de la permanence d'Autun**, grâce encore à un effort de communication et une demande de droit en nette croissance dans la commune et les environs avec l'arrivée de nombreuses familles, notamment étrangères. **Il y a une vraie problématique autour du droit au logement dans cette commune, qu'il faudrait développer.**

Sur l'Autunois, il est fait constat de problématiques autour du logement, du droit de la famille, des procédures d'exécution (huissiers, recouvrement…), des litiges concernant des achats auprès de professionnels. Les personnes sont plutôt des personnes retraités ou dans des situations économiques très précaires. La juriste insiste sur le fait que la permanence d'Autun a cette spécificité de devoir assurer un accompagnement global. Les usagers ont besoin d'être soutenus dans toutes les démarches.

Conférence sur l'accès aux droits des agriculteurs à Digoin le 26/09/2019 Salle des Fêtes + course aux droits.

**En 2020**, Le Théâtre sur l'accès au logement qui devait se tenir a été annulé, le CDAD a donc décidé de renforcer sa campagne de publicité :

- Le site internet du CDAD 71 a été mis en ligne en tout début d'année 2020, avec une traduction en toutes les langues du site et d'une carte interactive qui permet de savoir si une permanence se tient en proximité de son lieu d'habitation.
- 5000 exemplaires de flyers ré actualisés,
- Article de presse en septembre avec Le Journal de Saône-et-Loire
- Maintien des permanences téléphoniques pendant le confinement
- L'hébergeur des données statistiques a été liquidé ce qui a provoqué la perte d'informations.

Programme d'activités 2021 :

- Passeport pour la majorité (livret jeune concernant leurs droits et obligations dans leur entrée en majorité),
- Manque de lisibilité des PAD (point d'accès aux droits) dans les hôpitaux psychiatriques.

**Ecrivain public**

2 fois par mois, un bénévole de l'association (ancien notaire de profession), sur orientation de la juriste, reçoit des usagers pour une aide à la rédaction de courriers en direction des institutions. Sur l'année 2020, ce sont 20 personnes qui ont été accompagnées.

## * (UFC QUE CHOISIR) L'Union fédérale des consommateurs

Nouveau site internet de l'association : **https://saoneetloire.ufcquechoisir.fr/**

Ce site a pour objectif d'informer le public sur l'actualité de la consommation, de la santé et de l'environnement, mais aussi de répondre aux questions portant sur le fonctionnement de l'association :

- Coordonnées de l'association, adresse du siège et des antennes, les jours et horaires des permanences à l'usage des consommateurs
- Les domaines de compétences : traitement des litiges, représentation des consommateurs, actions d'information et de sensibilisation sur le terrain à la rencontre des consommateurs
- Communication sur les actions et prises de position de l'UFC Que Choisir de Saône-et-Loire et sur celles de la Fédération.

Thématiques : fin du tarif règlementé pour le 1er juillet 2023, comparateurs d'énergie et médiateur de l'énergie **https://www.energie-info.fr/**

Complémentaires santé – lisibilité et résiliation (réforme du 100% santé), pénurie de médicaments (souvent les plus anciens et peu chers, délaissés par les laboratoires…), vote de la loi sur les néonicotinoïdes, alimentation la consommation de pesticide ne recule pas…

En 2019

- Communication Grand Public : ouverture des comptes Facebook et Twitter, lancement du site internet, refonte du bulletin trimestriel
- Prévention et éducation : démarchage téléphonique, rénovation énergétique, le marché de l'énergie, acheter en ligne sur internet, anti-gaspillage et déchets, crédits à la consommation, assurance dépendance
- Enquêtes prioritaires : dentistes et médecins (tarifs/CMU/Délai de rendez-vous…), vétérinaires (chats et chiens/tarifs/vaccins), vélos électriques (prix, modèles…), EHPAD (accueil, délais, tarifs…)
- Actions politiques : enquêtes nationales sur les puits de captage d'eau potable les plus menacés (pesticides, nitrates).

En 2020

- Fermeture des permanences une grande partie de l'année, ce qui a entrainé de fortes perturbations notamment dans les actions de sensibilisation « hors les murs ».
- Actions de sensibilisation des consommateurs sur 5 bassins de vie de Saône et-Loire : programme soutenue par le FDVA. Seuls2 ateliers RV Conso ont été tenus au lieu des 10 programmés (COVID).

- Actions politiques : opposition au CETA (accord de libre-échange entre l'UE et le Canada), refus de la charte d'épandage des produits phytopharmaceutiques, campagne nationale de mobilisation pour une consommation plus sobre et plus durable, vols annulés sur au coronavirus : mise en demeure de 57 compagnies aériennes.

| Années | Nombre d'adhérents | Ré adhésions | Primo adhérents | Nombre de dossiers traités |
|---|---|---|---|---|
| 2015 | 1771 | 1112 | 659 | |
| 2016 | 1580 | 1026 | 554 | |
| 2017 | 1540 | 1023 | 517 | |
| 2018 | 1564 | 1068 | 496 | |
| 2019 | 1531 | 1142 | 389 | 1062 |
| 2020 | 1524 | 1007 | 417 | 835 |

**Au niveau local :** Sur Autun, permanences à l'Espace St Jean les jeudis de 15h à 17h30

| Année | Nombre de personnes accueillies |
|---|---|
| 2016 | |
| 2017 | |
| 2018 | 74 |
| 2019 | |
| 2020 | 62 entre sept 2020 et juin 2021 |

## * Conciliateur de Justice

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Il intervient sur le territoire de la cour d'appel de Dijon.

**AUTUN**
Centre social Saint Jean
M. Jean-François ARRUE
Permanences tous les jeudis de 14h à 17h30 à compter du 14 octobre
RV par téléphone au 03 85 86 23 50 ou directement à l'accueil du centre social Contact mail : jean-françois.arrue@conciliateurdejustice.fr

**EPINAC**
Pôle de services de proximité
M. Pierre-Marie ESPAGNET
Permanences les lundis 18/10, 15/11, et le 13/12 de 8h30 à 12h
Contact mail : pierre-marie.espagnet@conciliateurdejustice.fr

**ETANG SUR ARROUX**
Pôle de services de proximité
M. Pierre-Marie ESPAGNET
Permanences les samedis 16/10, 13/11, et le 18/12 de 8h30 à 12h
Contact mail: pierre-marie.espagnet@conciliateurdejustice.fr

**COUCHES**
Pôle de services de proximité
M.Antoine DI CAMPLI
Uniquement sur RV les matins 28/09, 26/10, 23/11, 14/12
Par téléphone : 06 86 43 65 13
Contact mail : **antoine.di-campli@conciliateurdejustice.fr**

| | **2018** | **2019** | **2020** |
|---|---|---|---|
| **Répartition par domaine d'intervention** | **174** | **102** | **125** |
| Voisinage (nuisances) | 7 | 14 | 28 |
| Voisinage (immobilier) | 63 | 5 | 13 |
| Différents entre personnes | 14 | 9 | 21 |
| Baux d'habitation | 18 | 14 | 14 |
| Copropriété | 0 | 1 | 0 |
| Consommation | 66 | 46 | 45 |
| Droit rural | 0 | 4 | 0 |
| Litiges commerciaux | 4 | 0 | 1 |
| Litiges affaires prud'homa | 2 | 2 | 0 |
| Autres | 0 | 7 | 3 |
| | | | |
| **Mode de saisine** | **174** | **102** | **125** |
| Saisine directe | 167 | 101 | 118 |
| Délégation du juge | 7 | 1 | 7 |
| | | | |
| **Total affaires résolues** | **100** | **68** | **72** |
| Accord avec constat | 13 | 8 | 10 |
| Accord sans constat | 87 | 60 | 62 |
| | | | |
| **Total affaires non résolues** | **74** | **34** | **53** |
| Sans suite | 10 | 0 | 0 |
| Echecs | 64 | 34 | 53 |
| | | | |
| **Total dossiers terminés** | **102** | | |
| **Saisines non fondées** | 0 | 0 | 0 |
| **Dossiers en cours** | 47 | 42 | 41 |

## * (CNL) La Confédération Nationale du Logement

Créée en 1916, est la première organisation nationale de défense des droits et des intérêts des habitants. C'est aussi une association agréée de consommateurs.
La Confédération Nationale du Logement milite pour un droit au logement pour tous, accessible et de qualité, des services publics de proximité, un habitat durable et maîtrisé. Une secrétaire à 35h qui assure ces missions.

Les activités de la CNL en Saône-et-Loire (1500 adhérents dans le département en 2019 pour 500 bénévoles)

- Participations aux instances de l'OPAC de Saône-et-Loire (Conseil d'administration, commissions d'attribution des logements, des conflits)
- Liaison avec les administrateurs des autres organismes sociaux
- Participation à la commission de médiation du Droit au Logement Opposable
- Participation au comité de suivi du PDALD
- Participation aux CCAPEX
- Accueil des populations en difficulté
- Actions pour le maintien dans le logement des personnes âgées ou handicapées (moyens et aides existantes)
- Suivi des opérations de réhabilitation
- Suivi des opérations ANRU
- Mobilisation pour l'amélioration du tri et des ordures ménagères

Durant le confinement les amicales et groupements CNL, en plus des actions habituelles, ont mené diverses actions auprès des locataires pour alléger les effets du confinement :

- Distribution d'attestations dérogatoires au confinement
- Distribution de bouteilles d'eau aux plus âgés
- Livraisons de courses du quotidien
- Contacts et échanges divers, pour soutenir les locataires en confinement.

En 2020, ce sont plus de 6 000 mails envoyés et plus de 1 800 appels téléphoniques.

En 2020 la CNL soutient les ménages dans le cadre de la réforme des APL et a édité une brochure CNL « Contrôler vos charges » : quelles sont les dépenses qui peuvent m'être facturées ? Comment sont-elles réparties entre les logements d'un immeuble ? Comment obtenir les factures ? Dois-je payer une provision ? Comment décrypter mon décompte de régularisation des charges ? Comment lire un contrat ?....Elle s'engage également pour les ménages face à l'augmentation de l'énergie (notamment du gaz).

Pour ce qui concerne la vie CNL AUTUNOISE, celle-ci reste riche et en 2018, 2019, 2020 et 2021, une permanence est/et a toujours été assurée (hors période de confinements)

Chaque MARDI, de 18 à 20 h au local CNL de SAINT ANDOCHE situé au 7 rue Jean Mermoz (ex. bât. J) dont le Responsable CNL local sur le secteur d'AUTUN reste Monsieur Didier SOURON.

Les sujets traités par la CNL sur AUTUN sont :

· Les charges locatives
· Les réparations locatives
· Les incivilités
· Les aménagements extérieurs

· Les interrogations en matière de consommation (téléphonie, assurance, etc..) en collaboration avec la Fédération CNL départementale.

La Fédération CNL départementale répond aux doléances de locataires et de consommateurs sur AUTUN et ses environs et dirige, en cas de besoin, ceux-ci vers la permanence autunoise.

## * Collectif pour les droits des Migrants (es) depuis le 25/08/2021

L'accompagnement comporte principalement : -
Une aide juridique
- Une aide aux démarches administratives
- Une aide auprès des services publics, écoles et hôpitaux….
- Une aide dans les démarches auprès de la préfecture, des ambassades, de l'OFPRA et de la CMDA

Cet accompagnement se traduit également par une aide financière
- Pour le logement + l'association est titulaire de baux de 2 logements + partenariat étroit avec l'association le Pont
- Les déplacements, l'alimentation (ravitaillement des familles et cantines)
- Le financement des passeports et des timbres fiscaux indispensables pour obtenir le renouvellement du titre de séjour.

Les dépenses sont assurées par les dons, les parrainages et les subventions.

En 2019, 4 à 5 familles sur Autun accompagnées 50 bénévoles (dont 5 sur Autun) et 35 adhérents.
En 2020 37 adhérents, une quarantaine de familles accompagnées et personnes seules de 18 pays différents.

## * (ADIL) Agence Départementale d'Information sur le Logement

En Saône-et-Loire, l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement a ouvert ses portes en 1980.

Associations de droit privé régies par la loi de 1901, les ADIL restent autonomes tout en se conformant à des règles d'agrément communes à l'ensemble du réseau qui garantissent la neutralité, l'indépendance et la qualité des conseils juridiques, financiers et fiscaux délivrés chaque année en matière de logement.

La Loi SRU du 13 novembre 2000 a institutionnalisé le caractère d'intérêt général des missions des ADIL et entériné les modalités de leur fonctionnement multi partenarial. L'arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 30 septembre 2009 (paru au Journal Officiel le 24 octobre 2009), porte agrément de l'ADIL de Saône-et-Loire.
L'ANIL fédère ce vaste réseau des ADIL et met à disposition des outils : analyses juridiques, trames et maquettes, documentations grand public…Au niveau national, l'ANIL porte la voix des ADIL auprès des acteurs des politiques de l'habitat

**L'ADIL assure une information juridique, financière et fiscale gratuite** pour tous en matière de logement (rapports locatifs, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, financements, fiscalité, copropriété, urbanisme, troubles du voisinage…) sans aucun acte de prescription.

L'ADIL a pour objectif de prévenir les litiges et de favoriser le règlement amiable des conflits en passant par la médiation et la conciliation.

De par sa connaissance des dispositifs, **l'ADIL informe sur les aides légales et extralégales**, sur les manières de faire valoir ses droits, mais aussi sur les obligations de chacun.
**L'ADIL propose un service aux acteurs du logement et de l'habitat** : elle apporte son expertise aux professionnels de l'immobilier, aux bailleurs, aux associations œuvrant en matière de logement et aux collectivités. Elle répond à leurs besoins : information juridique, regard sur les baux, formations…
L'ADIL est fortement impliquée dans les politiques Habitat et Logement menées par le Département, l'Etat et les collectivités locales.

En complément de ses missions initiales, sur la base de partenariats avec les acteurs du logement, l'ADIL mène des actions spécifiques dans différents domaines :
- L'exploitation statistique, l'étude, l'observation et l'analyse des tendances en matière d'habitat et de logement,
- L'information, l'orientation et les conseils pour les ménages ayant un projet de travaux,- La lutte contre le logement indécent, - La prévention des expulsions locatives.

En 2020, les missions de l'ADIL se sont consolidées. Un partenariat avec Action Logement a permis d'augmenter le temps de travail de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF).

Le standard comptabilise **10 107 appels en 2020 soit une moyenne 842.25 appels par mois**. (Ces chiffres ne tiennent pas compte du premier confinement).
Dont :
- **9 714** particuliers
- **174** collectivités et administrations - **32** associations
- **135** professionnels de l'immobilier
- **288** travailleurs sociaux

Comparé à 2019 il est remarqué une baisse des appels expliquée par la période du premier confinement en 2020. La majorité des appels, concerne les demandes de renseignements sur les aides aux travaux énergétiques (Ma Prime Rénove, Anah, Aides Habitat Durable).

A cela s'ajoute également une hausse d'activité sur la prise de rendez-vous et des demandes de renseignements sur les lieux de permanences, car un grand nombre d'usagers a préféré se rendre directement sur les points d'accueil ; notamment à l'accueil de l'ADIL à Mâcon, afin d'obtenir divers renseignements et une prise de rendez-vous.

Lors de la reprise, les données chiffrées montrent une activité soutenue, comparable à celle de 2019, Le rattrapage essentiel s'est fait sur les mois de septembre, octobre, novembre et décembre **avec 556 contacts en plus par rapport à 2019**, soit une progression sur ces 4 mois de 15,16%.

Au final, la baisse d'activité sur 2020 est 11,65% par rapport à celle de 2019. Elle est en revanche plus importante que celle de 2018 (+ 8 %).

**Type de consultations en 2020**

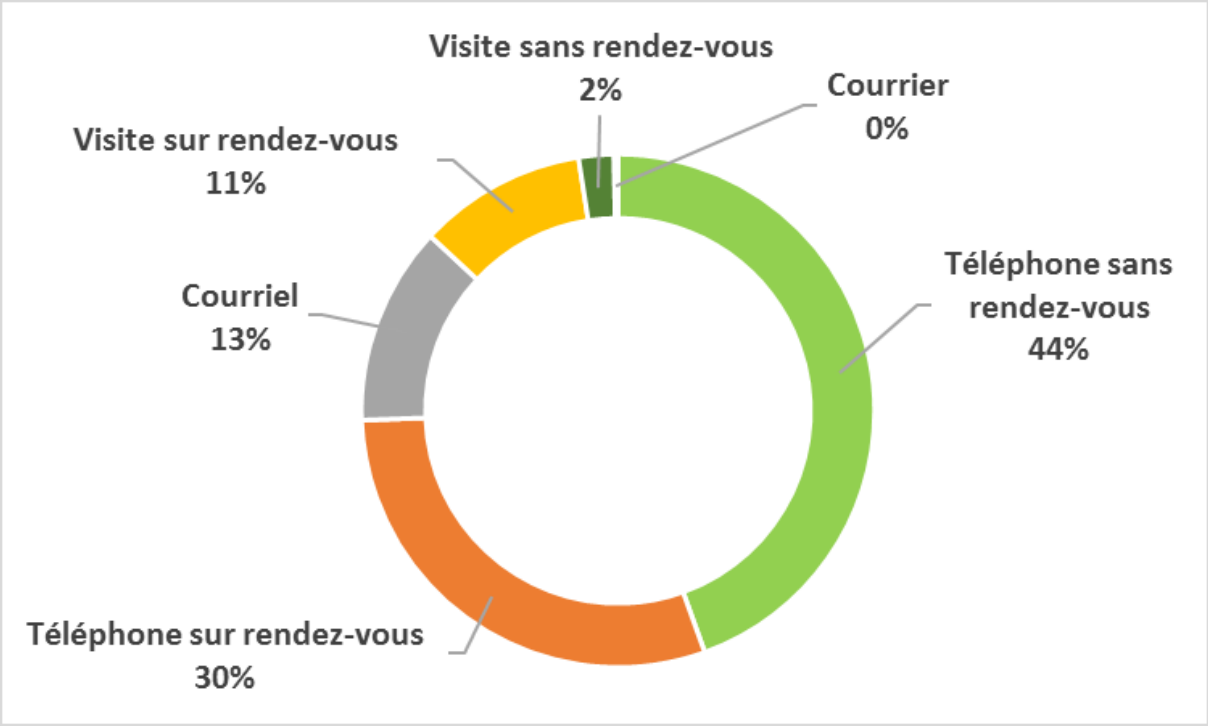


Au niveau des permanences, la fréquentation a bien sûr fortement baissé : 278 rendez-vous effectués sur les lieux de permanences au lieu des 1120 sur 2019. Les permanences n'ont été tenues que sur 4 mois ½ (janvier-février, une partie de mars et septembre-octobre).

**Origine des contacts en 2020**

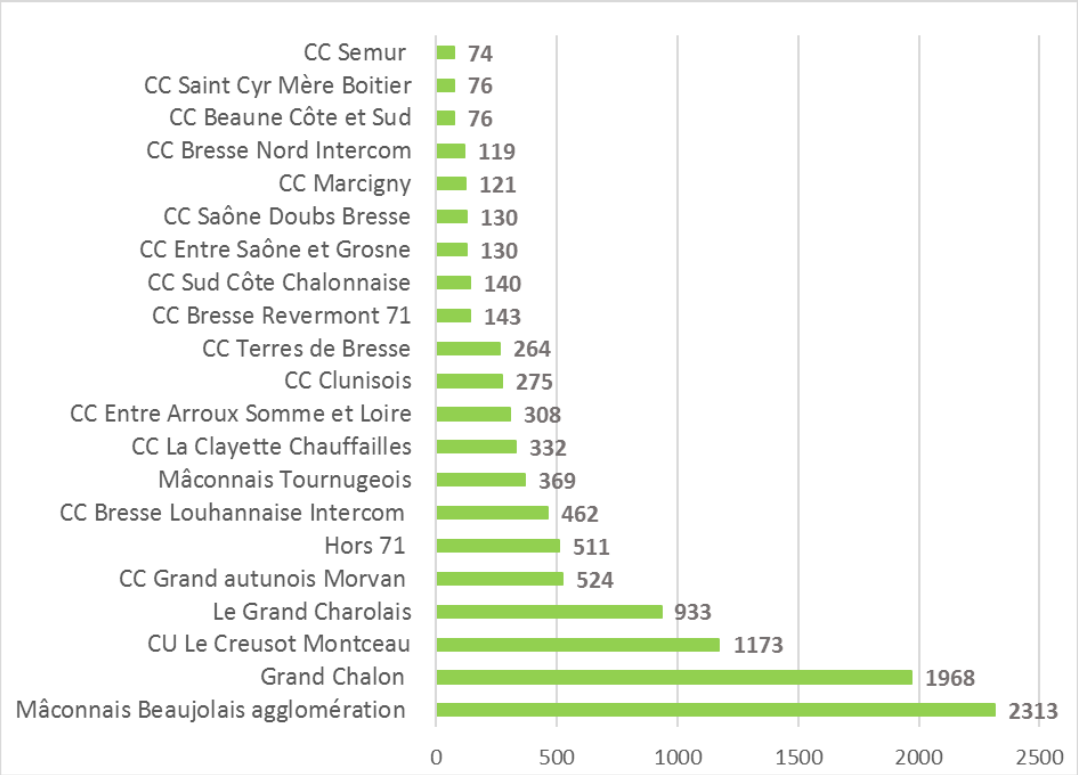

Le graphique ci-dessus reprend l'origine des consultants, la proportion des différents EPCI reste sensiblement la même avec quelques spécificités :

- Les autres lieux d'origine des consultants restent stables,
- Les consultations hors département ont augmenté sensiblement : elles représentent près de 5% des consultations (contre 2,6% en 2019). Ceci peut s'expliquer par les questions spécifiques apparues pendant le confinement (déménagement étudiant pour des retours en famille) et par la fermeture provisoire de certaines ADIL.
- Les consultants de Mâconnais Beaujolais Agglomération sont en augmentation de 1,40 point.

Comme les années précédentes, et plus encore **qu'en 2020, 93 % des consultants sont des particuliers : 9 714 habitants de Saône-et-Loire ont consulté l'ADIL.**

Le statut des consultants est resté stable : 42 % de propriétaires occupants, 39% de locataires (parc social et privé) soit + 1 point par rapport à 2019 ; 16% de propriétaires bailleurs.

Parmi les autres types de consultants, on notera une baisse globale des consultations par des associations, administrations et collectivités locales. **En revanche, les sollicitations des travailleurs sociaux sont restées stables et la part des professionnels de l'immobilier a augmenté.**

**Les thématiques abordées**

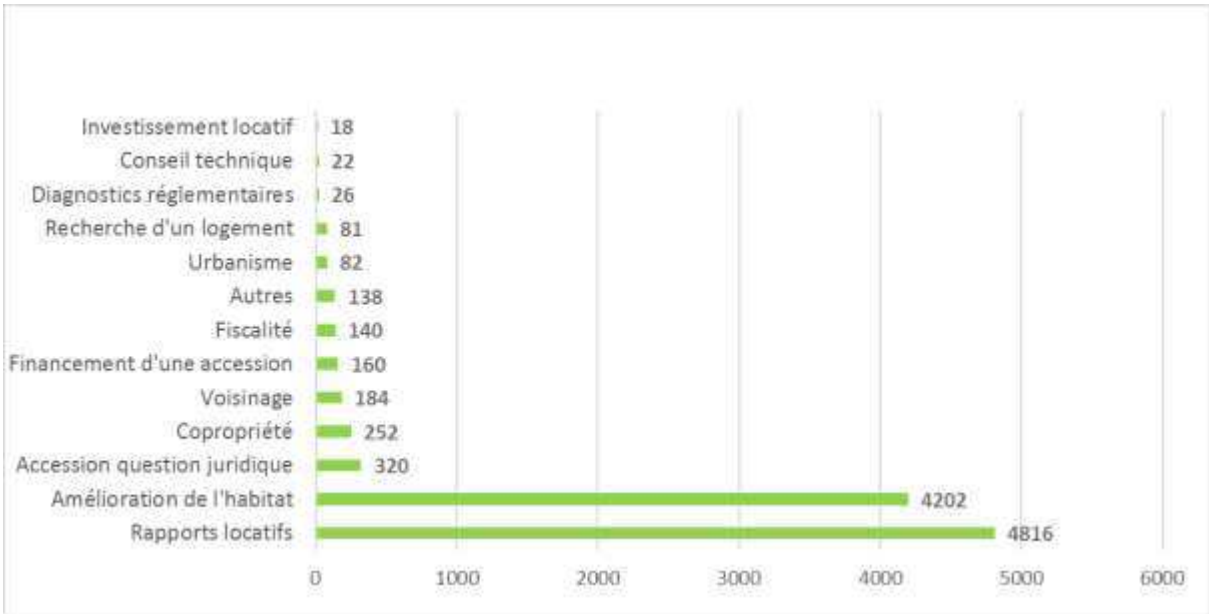


## I. Les rapports locatifs

Cette année, à nouveau, le nombre des questions sur **les rapports locatifs** représente la majorité des consultations de l'ADIL **soit 46% de l'activité totale pour 4816 consultations**.
Il est observé une légère baisse des demandes sur ce thème de 2% par rapport à l'année 2019.

Ce chiffre est à mettre en corrélation avec l'augmentation des demandes à propos de l'amélioration de l'habitat.

Dans des proportions identiques à l'année précédente, ce sont majoritairement des locataires du parc privé qui font appel à nos services, suivis par les locataires du parc social ainsi que des propriétaires bailleurs. Les questionnements portent en majorité sur des logements loués à titre de résidence principale, dont le régime juridique est la loi du 6 juillet 1989, droit commun de la location pour des logements loués nus ou meublés.

La majorité des consultations se rapportent à six thèmes principaux qui se répartissent de la manière suivante :

- Les questionnements relatifs à l'exécution des obligations du bailleur représentent la majorité des consultations à hauteur de 11%. Les locataires nous interrogent sur les obligations de leurs propriétaires ainsi que les démarches à engager afin ces derniers respectent leurs obligations contractuelles.
- Les interrogations sur les procédures d'expulsions concernent 10% des consultations.
- Cette année a été particulière puisque les ordonnances de mars 2020 à propos de la crise sanitaire ont allongé les procédures. Les tribunaux ont été fermés pendant le premier confinement, le terme de la trêve hivernale a été reporté du 31 mars au 10 juillet 2020 et la mise en œuvre des clauses résolutoires des contrats de location a également fait l'objet d'un report.
- Les demandes de renseignement à propos du congé du locataire représentent 10% des consultations. Il y a lieu de constater que les questions relatives au délai de préavis réduit demeurent l'une des principales interrogations des locataires malgré une réglementation précise et stable.
- **Le quatrième thème de consultation est celui de la non décence et du logement indigne**. Les interrogations à ce sujet représentent 8% des consultations.

- Les impayés de loyers représentent également 8% des consultations. Compte tenu du contexte économique, nous avons eu de nombreuses demandes sur les aides existantes pour les impayés de loyers, et plus spécifiquement sur les aides exceptionnelles mises en place pour les personnes ayant eu une diminution de leurs revenus du fait de la pandémie.
- La rédaction du contrat de location a fait l'objet de 7% des demandes. Les propriétaires bailleurs, qui assurent eux même la gestion de leur bien sont les plus nombreux à nous interroger sur cette thématique.

Les questions sur le dépôt de garantie, le congé du bailleur, l'exécution des obligations du bailleur, les charges récupérables, l'état des lieux, la révision du loyer et le cautionnement représentent l'essentiel du reste des thèmes de consultation.

## II. Le conseil à l'accession

Toujours en déclin cette année le **conseil à l'accession** a subi le contrecoup des consultations en télétravail. En effet ce type de conseil est mal adapté aux informations téléphoniques. Le maintien du marché en Saône-et-Loire n'a pas généré les demandes qui lui sont attachées.

Par ailleurs beaucoup de particuliers s'interrogent plus sur le financement des travaux de rénovation énergétique liés à leur achat, que sur leur achat lui-même.

Il reste malgré tout que certains thèmes sont revenus plus fréquemment.

L'accession dans l'ancien reste majoritaire dans les projets qui sont soumis. Les inquiétudes et les effets de la crise sanitaire ont mis en avant les interrogations relatives à l'exécution du contrat. L'impossibilité d'effectuer les visites, le retard pris dans la signature des différents actes, la mise en place de la signature électronique des actes de vente et l'application reportée de pénalités de retard sont autant de nouvelles thématiques qui ont conduit les juristes à analyser et assimiler de nombreux textes (loi d'urgence, ordonnances, décrets) en un laps de temps extrêmement court pour répondre au mieux aux particuliers confrontés à cette période inédite.

De même les juristes ont dû se « refamiliariser » avec des notions telles que la force majeure (article 1218 du code civil) au cœur de bien des débats durant cette année 2020.

Il faut également noter que les appels relatifs aux rétractations et résiliations de contrat témoignent d'un sentiment d'insécurité dont ont fait preuve certain accédant quant à l'aboutissement de leur projet.
Les statistiques élevées des consultations sur les contrats d'entreprise sont liées aux nombreux travaux entrepris par les particuliers avec les litiges qui naissent parfois de leur exécution (présence d'artisans durant la période d'urgence sanitaire, malfaçons, retards de travaux).

Enfin, concernant le financement, les consultations ont encore porté en majorité sur le prêt à taux 0 accession. Devant initialement disparaître sur le département pour les projets en neuf, il a finalement été maintenu par la loi de finance pour 2020. Les accédants ont également interrogé sur la disparition définitive des aides personnalisées au logement relatives aux projets d'accession dans l'ancien engagés en 2020.

Pour mémoire celles-ci avaient été maintenues pour les seuls projets dans l'ancien en zone 3 jusqu'au 1er janvier 2020. Quant aux demandes relatives aux éco-prêts, elles font plutôt partie intégrante des consultations portant sur l'amélioration de l'habitat.
Bien que peu représentatifs de l'activité de l'ADIL en termes de statistiques**, les diagnostics techniques** sont en fait une problématique très souvent abordée au cours des entretiens locatifs ou relatifs à l'accession à la propriété.

Cette année, l'évolution législative a été riche sur le sujet. Depuis le premier juin 2020, en application de l'article L 112-11 du code de la construction et de l'habitation le dossier de diagnostic technique annexé tant à la promesse de vente (ou à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente) qu'aux baux d'habitation a été complété par un nouveau diagnostic lorsque le bien est situé dans l'une des zones de bruit définies par un plan d'exposition au bruit des aérodromes.

La Saône et Loire étant concernée sur plusieurs zones de son territoire, les juristes ont mis à jour les modèles de contrat procurés sur demande aux collectivités locales et informé les bailleurs et vendeurs de cette nouvelle obligation.
Le diagnostic le plus souvent évoqué lors des consultations reste le diagnostic de performance énergétique. De nombreuses évolutions le concernant relatives à son contenu, sa durée de validité ou à son opposabilité au locataire entreront en vigueur courant 2021.

### III. La rénovation énergétique au cœur des préoccupations des propriétaires occupants

L'ADIL de Saône-et-Loire est une des portes d'entrée sur le sujet de la rénovation énergétique grâce à son équipe de juristes et conseillères habitat, les particuliers et de manière plus marginale les professionnels disposent d'une réponse sur les aides financières dans le cadre de leur projet de rénovation.

Les campagnes régulières de communication de l'Etat destinées à promouvoir la rénovation énergétique des logements existants ; par le démarchage intensif avec notamment les isolations à 1 € et à la prise de conscience des propriétaires de l'intérêt financier de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique expliquent un fort engouement des particuliers pour cette thématique.

Cette dynamique se traduit par une augmentation de 14% soit 5259 contacts réalisés en 2020 par les juristes et les conseillères habitat.
Les particuliers et les entreprises nous sollicitent face aux dédales des aides qui apparaissent, qui disparaissent, qui se cumulent ou non pour connaître les dispositifs correspondant à leur situation avant de se lancer dans un projet de travaux ou le financer au mieux.

La disparition de l'aide Anah Habiter Mieux Agilité, la naissance de Ma Prime Rénov, la mort programmée du crédit d'impôt transition énergétique et celle moins anticipée de la subvention pour l'amélioration de la performance énergétique d'Action Logement en décembre 2020, l'adoption par le Conseil Départemental de nouvelles aides avec notamment l'Aide Habitat Durable « relookée » a suscité de nombreux questionnements.

Parallèlement le cumul des aides d'Action Logement, Ma Prime Rénov et des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) a généré des offres toutes « plus alléchantes » les unes que les autres. Associées à un démarchage téléphonique intense, développé parfois par des « entreprises » peu scrupuleuses, l'ADIL a dû faire face aux nombreuses interrogations du public et expliquer les montages pour prévenir les fraudes.

**La dématérialisation de l'ensemble de la démarche sur www.monprojet.anah.gouv.fr et surtout sur www.maprimerenov.gouv.fr a eu un impact, car même ceux qui ne sont pas exclus du numérique, sont souvent déroutés par l'outil informatique, ce qui génère de nombreux appels d'assistance à l'ADIL.**

Pour les demandes sur monprojetanah.gouv.fr, l'ADIL a accès aux dossiers par l'intermédiaire de l'interface CLAVIS qui permet de voir les éléments essentiels de la demande et certains points de blocage à l'avancée du dossier, l'ADIL peut ainsi renseigner en cas de besoin.

**Le PRIS** (point rénovation info service) a comme objectif de renseigner toutes les personnes ayant un projet de travaux sur les aides existantes. Un numéro vert national ainsi que le site FAIRE oriente les appels au niveau local vers les conseillères Habitat de l'ADIL.

L'année 2020 a tout d'abord été marquée par des événements relevant des ressources humaines et le confinement de mars à mai avec la chute des demandes d'information et les dossiers de demande pour travaux ; suite à ce coup de frein brutal, les demandes se sont précipitées, pour atteindre un pic de septembre à décembre.

Enfin, les évolutions réglementaires survenues en 2020 avec notamment l'apparition de Ma Prime Renov' et sa plateforme dédiée ont considérablement modifié le travail des conseillères Habitat puisqu'une majorité des contacts devaient être orientés vers la plateforme nationale.

D'autre part, le manque d'information concernant le fonctionnement de cette plateforme ainsi que les bugs constatés par les usagers ont été source de mécontentement de la part de ces derniers, mécontentement qui pouvait être dirigé contre les conseillères habitat, seules interlocutrices locales.

En effet, « Ma Prime Renov'. gouv.fr » a ouvert au 01/01/2020 mais l'examen de dossiers n'a été effectif qu'au 01/04/2020 et le retard accumulé a conduit à des délais de traitement de dossiers pouvant dépasser 6 mois.

Les travaux concernés visent la rénovation énergétique, la rénovation globale (aides ANAH pour l'habitat indigne ou programme Habiter mieux) ou l'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Les conseillères Habitat sont le premier contact des propriétaires occupants souhaitant réaliser des travaux. A ce titre, elles analysent les premières informations recueillies sur la situation des personnes et les travaux envisagés, vérifient leur éligibilité pour les orienter ensuite parmi les aides, partenaires et dispositifs existants.

Elles ont ainsi une connaissance accrue des dispositifs, des personnes référentes parmi les partenaires ainsi que les actions particulières portées par certains territoires (Programme d'intérêt général, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, Opération revitalisation centre-ville, …).

Les conseillères habitat ont également accès à la plateforme web permettant de visualiser les inscriptions des demandes de subvention auprès de l'ANAH et de rediriger si nécessaire sur un opérateur agréé. Ce dernier est chargé d'accompagner le demandeur dans ses démarches techniques et administratives.

L'ACTIVITE 2020

En 2020, le PRIS a eu 3 240 contacts (3 229 en 2019) avec une concentration d'activité entre septembre et décembre.

La période de confinement a vu le nombre de contacts réduire considérablement (- 75 % par rapport à l'année précédente) pour au final, avoir une activité 2020 légèrement supérieure à 2019.

**Activité du PRIS mois par mois 2020 et 2019**

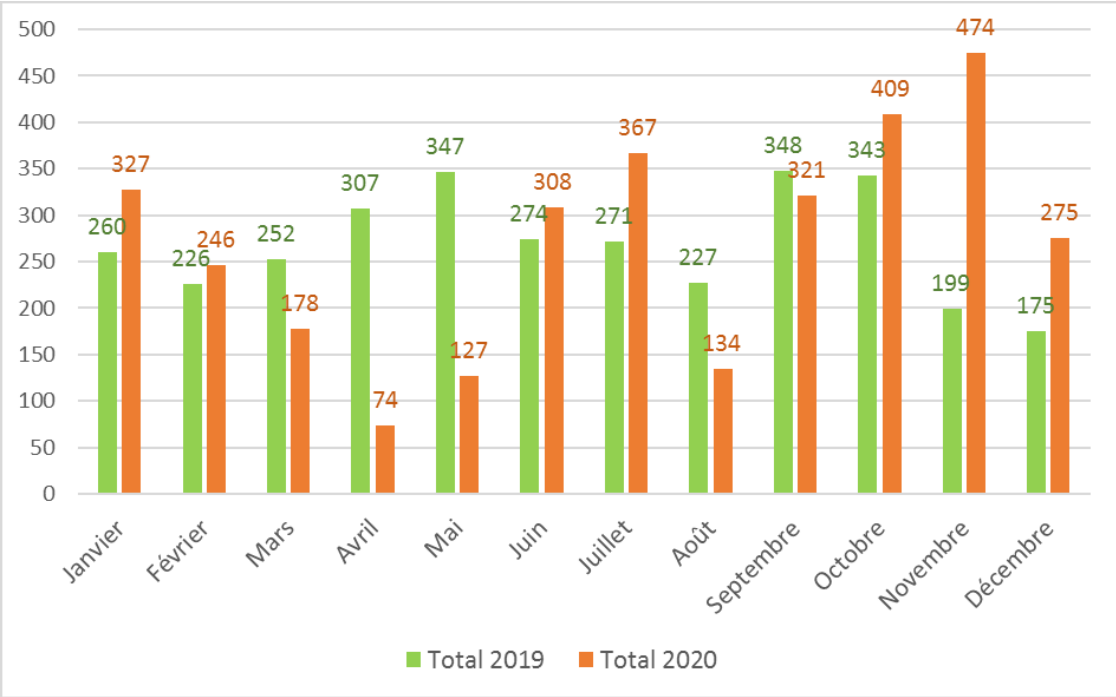

**Répartition Modestes et Très modestes 2020 et 2019**

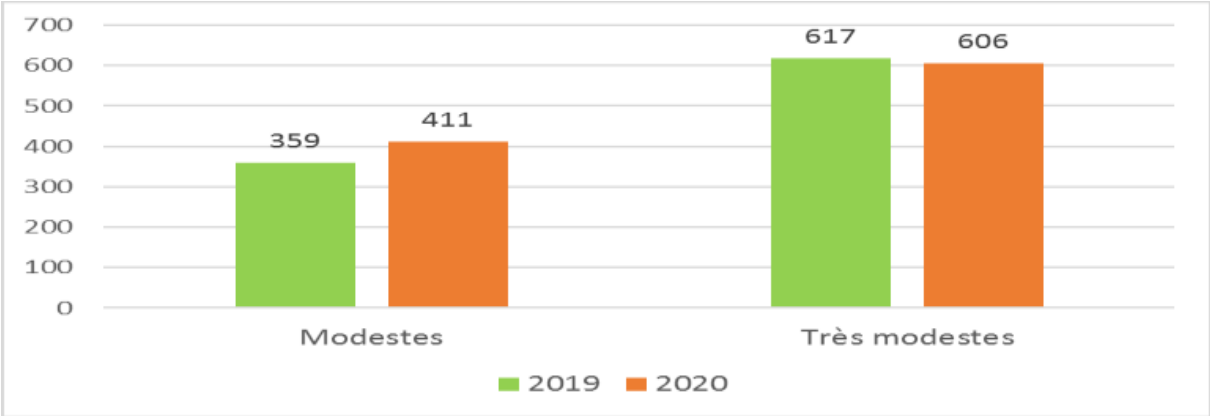


Parmi les contacts, 1 057 ont déposé un dossier sur la plateforme Monprojetanah.gouv.fr (Habiter mieux sérénité). Au final, après contact avec ces personnes, 411 ont été orientés vers un opérateur pour la poursuite de leur projet, 578 ont été orientés vers Ma Prime Renov sur les 646 ménages non éligibles au programme Habiter mieux. Outre la présentation de l'aide, cette orientation nécessite d'aborder l'éligibilité aux aides d'Action Logement, d'expliquer le fonctionnement des certificats d'économies d'énergie, et de présenter les aides départementales.

LES DOSSIERS AUTONOMIE

71 contacts du PRIS souhaitaient réaliser des travaux d'autonomie. Dans cette situation, les conseillères habitat les orientent vers les Caisses de retraite, lorsque les ménages sont au début de leur projet (pas d'évaluation de leur autonomie encore réalisée). Pour des personnes ayant déjà fait intervenir un ergothérapeute et disposant de cette évaluation, les conseillères habitat leur propose un parcours accompagné (par un opérateur) ou une demande seule. Pour ces dernières, 21 dossiers papier ont été adressés aux ménages concernés.

## Quelle perspective pour 2021 ?

Depuis la prise en charge du PRIS en octobre 2018, la vision prospective de l'activité du service reste compliquée. Fin 2019, avec l'annonce de la mise en place de Ma Prime Rénov', nous n'avions pas de certitude sur le volume d'activité 2020.La crise sanitaire a produit un coup d'arrêt sur la demande mais celle-ci n'a cessé d'augmentera les mois suivants.

L'association Habitat 71 a donné comme axe de travail la mise en place d'un pôle Habitat Adaptation et rénovation énergétique (PHARE). Dans cette optique, la réponse à un appel à projet régional a été formulée, en associant l'ADIL (service PRIS et juristes) et le CAUE (Espace Info Energie), pour mettre en place le guichet unique de la rénovation énergétique s'inscrivant dans le programme SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique).

La Région a opté pour un GURE uniquement porté par le CAUE. Quel sera alors le volume d'activité du PRIS**, sachant que le nombre de dossiers déposés sur la plateforme est en augmentation et que les thématiques de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et de l'habitat très dégradé restent également gérées par ce service ?** L'année 2021 pourra permettre de stabiliser l'activité de ce service dans cette nouvelle configuration. Un des enjeux sera de faire coexister ces deux « guichets », sans que les usagers ne s'y perdent…

## III. La copropriété

Les consultations en matière de copropriété demeurent à la marge en comparaison avec celles majoritaires que sont les rapports locatifs et la rénovation énergétique. Malgré des spécificités départementales peu portées sur des questions de logements collectifs en copropriété, la thématique a fait l'objet de plus de demandes de consultations en 2020.

La réforme importante initiée par la loi ELAN et activée en 2020 (second semestre) en matière de copropriété a été l'occasion pour de nombreux copropriétaires de consulter l'ADIL, qui demeurait peu connue en tant qu'acteur compétent en la matière. La force communicative du réseau immobilier professionnel a su également bien accompagner les copropriétés sur cette réforme. Les syndicats de copropriété bénévoles ont su trouver chez les juristes de l'ADIL des réponses sur cette réforme.

La crise sanitaire et la nécessité d'organiser à distance les évènements structurels ont été également sources de questionnement dès le mois de mars 2020, notamment au regard d'un régime juridique d'exception instable, mais également avec un régime juridique réformé certes polyvalent mais jeune.

Les consultations demeurent donc longues, avec un suivi et des recherches importantes, mais ont été moins portées sur un projet à voter, ou à ne pas faire adopter, mais plutôt sur l'organisation nouvelle et en période exceptionnelle d'une copropriété. Les décomptes de charges comptables et la rénovation énergétique demeurent une constante, année après année.

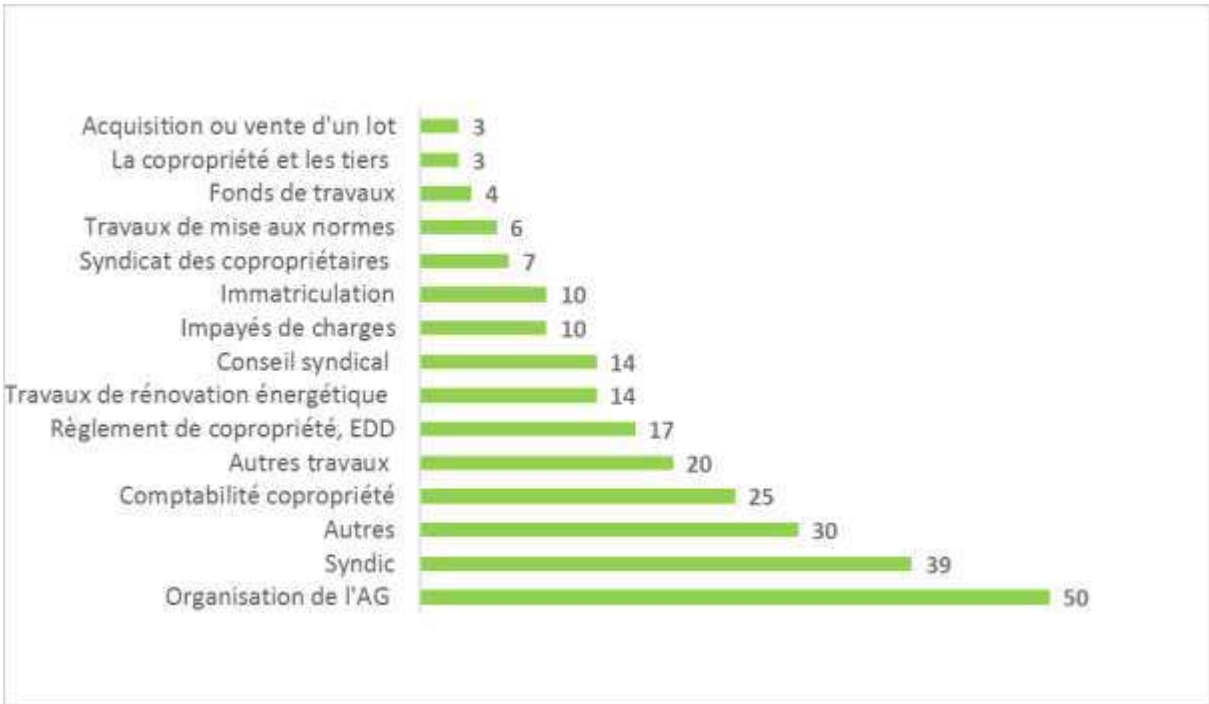


## IV . L'accès au logement et le maintien des ménages en difficulté

L'ADIL est un partenaire privilégié dans la prévention des expulsions locatives. Signataire des chartes partenariales et membre des commissions de coordination des expulsions locatives, l'ADIL assure en outre une mission spécifique aux côtés de la CAF, dès le signalement des impayés, en amont de toute procédure.

Fin 2020, suite aux travaux entamés en 2018, une nouvelle charte a été signée en décembre, redonnant à chaque partenaire un rôle différent dans cette politique.
Ainsi, pour l'ADIL, les missions ont été recentrées sur :
- La prévention de l'impayé, dès l'entrée dans le logement,
- La recherche de solutions dès la constitution de l'impayé (mission déléguée par la CAF),
- L'information tant du propriétaire bailleur que du locataire au commandement de payer ainsi que la recherche de solutions et le cas échéant, le diagnostic de la situation du ménage (dette locative, adaptation du logement au ménage, recherche de solutions…) par les juristes,
- La préparation de l'audience lors de l'assignation et l'explication du jugement.

Le rôle de l'ADIL est donc déterminant jusqu'au jugement, le relais étant pris par les autres partenaires lors du stade du commandement de quitter les lieux et de la réquisition.
Les mises à disposition sont également rationalisées : chaque partenaire cherche à mobiliser les ménages qu'il connaît afin de maximiser les contacts. Par défaut, les ménages non connus reçoivent une mise à disposition du Département.
En 2021, les termes de la charte vont s'appliquer ; il s'agira alors de refondre le logiciel expulsions de l'ADIL pour y intégrer les indicateurs prévus par la charte et assurer le suivi des ménages rencontrés/contactés. Ce travail est en cours.

D'après les statistiques du Ministère de la justice pour 2019 :

- Nombre de décisions de justice prononçant l'expulsion en France : 130 514 au niveau national, soit une augmentation de 9.2 %
- Nombre de décisions de justice prononçant l'expulsion en Saône-et-Loire : 1 157 soit une augmentation de 24.8 %
- Le taux de décisions contradictoires pour la Saône-et-Loire est de 38% en 2019, ce qui signifie que 38 % des ménages assignés se présentent à l'audience et présentent leurs arguments au juge. Ce taux est plus élevé que la moyenne nationale (36.8%).

**Chiffres clés sur les procédures d'expulsion en Saône-et-Loire 2017- 2020**

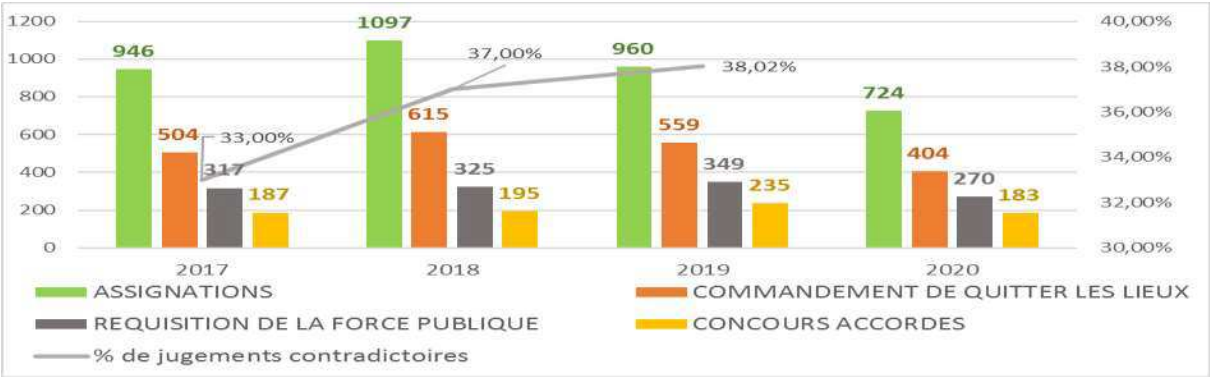


L'analyse des données concernant les procédures en Saône et Loire montre une baisse générale des différents stades de procédure, ce qui peut aisément s'expliquer par le confinement. Cependant, le nombre de concours de la force publique accordé reste élevé.

## ASSIGNATIONS

En 2020, leur nombre a diminué de 24,6% par rapport à 2019. Ce chiffre est le plus bas depuis 10 ans. Cette baisse est à relativiser, étant donné que les audiences ont été suspendues pendant le confinement, soit près de 2 mois et les bailleurs sociaux ont

également reçu la consigne de suspendre les procédures (recommandation de l'Union Sociale de l'Habitat).

### COMMANDEMENT DE QUITTER LES LIEUX

En 2020, le nombre de commandement de quitter les lieux a diminué de 27.7% avec 404 commandements de quitter soit un des chiffres les plus bas de ces 10 dernières années.

### REQUISITION DE LA FORCE PUBLIQUE

En 2020, leur nombre a connu une diminution de 22.6 %, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

### CONCOURS ACCORDES

En 2020 leur nombre a nettement baissé (-22.1%). Les nombres de concours accordés sont à prendre avec précaution car la remontée de cette information n'est pas obligatoire, elle est laissée à la diligence des huissiers de justice.
L'ensemble des données 2020 est à relativiser, car les baisses constatées se sont déroulées dans un contexte sans précédent, avec des audiences annulées et reportées, des procédures suspendues, des délais de traitement rallongés. Seules les données 2021 pourront permettre d'avoir sur cette année analyse fiabilisée. D'autant que le constat des juristes (remontées CCAPEX) et de la conseillère en économie sociale et familiale, font état de situations individuelles très dégradées avec des impayés importants et difficilement résorbables.

**Les mises à disposition réalisées par l'ADIL**

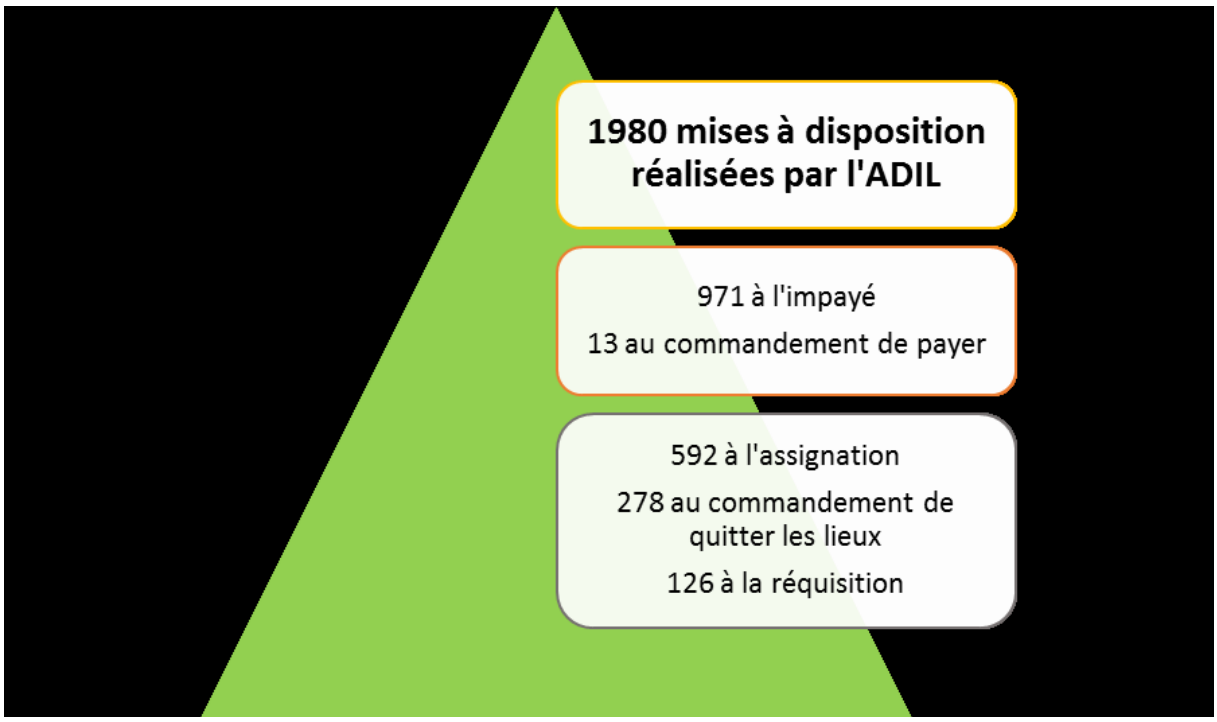


Les mises à disposition aux stades de l'impayé et du commandement de payer sont envoyées sur recommandation des CCAPEX territoriales. En effet, depuis la loi ALUR, les CCAPEX sont informées de certains impayés (personnes morales) ou commandement de payer (personnes physiques) et peuvent les inscrire à l'ordre du jour des réunions.

**En 2020, l'ADIL a réalisé 1 980 mises à disposition soit + 36 % par rapport à 2019.**

Les juristes et la CESF ont réalisé 89 rendez-vous en face à face (45 premiers contacts et 44 suivis), 691 entretiens téléphoniques (336 premiers contacts téléphoniques et 355 contacts téléphoniques de suivi) et informé 14 nouveaux ménages. Les contacts générés ont été beaucoup plus importants qu'en 2019 avec 780 contacts contre 186 en 2019 (+317%).
L'organisation de rendez-vous téléphoniques pendant le confinement et notamment de prises de contact par téléphone semble convenir aux ménages.

**En revanche, cette thématique requiert beaucoup de temps, notamment au téléphone**. Il est évident que la rencontre en face-à-face reste essentielle pour analyser la situation et informer le ménage des conséquences de la procédure et des moyens à sa disposition pour faire disparaître le risque d'expulsion.

Au-delà des données extraites du logiciel spécifique Expulsion, l'outil statistique général de l'ADIL permet de comptabiliser 410 contacts (262 rendez-vous, 168 contacts téléphoniques).
Cet outil dénombre les contacts déjà enregistrés dans l'outil spécifique « Charte de prévention des expulsions » et ceux pas encore enregistrés et tous les types de contacts y compris ceux avec les bailleurs, les travailleurs sociaux.
Il permet de déterminer les tendances suivantes :

- 83% des consultations sont des consultations par des particuliers (90 % en 2019) ; les professionnels, travailleurs sociaux mais également professionnels de l'immobilier se sont plus tournés vers l'ADIL pour obtenir des renseignements sur la procédure.
- Concernant le statut du consultant, on notera **une forte augmentation des propriétaires bailleurs** (25 % contre 13 % en 2019), ce qui montre l'inquiétude notamment pendant le confinement et le recours aux conseils de l'ADIL.

**Bilan de la convention CAF pour la prévention des expulsions**

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, les ménages disposant de revenus modestes et en situation de vulnérabilité se sont retrouvés parfois dans l'incapacité d'honorer le paiement de leur loyer.

Or, la perte du logement due à une expulsion provoque le plus souvent une situation de grande précarité dont il est difficile de sortir. C'est pourquoi, la prévention des expulsions locatives pour impayés de loyers reste plus que jamais d'actualité.
**Ainsi, la convention partenariale entre la CAF et l'ADIL constitue cette année encore un engagement fort et ambitieux pour améliorer la prévention des expulsions liées aux impayés de loyers**.

Cette action a permis de réduire le nombre de procédure d'expulsion et a souligné l'importance d'agir et de rechercher des solutions en amont, afin d'éviter une expulsion coûteuse à la fois d'un point de vue social, financier et humain.

Il est important de souligner que le bilan 2020 n'effectuera aucune comparaison avec le bilan 2019. En effet il s'appuie sur des éléments plus qualitatifs que quantitatifs, qui n'ont malheureusement pas été pris en compte lors du dernier bilan.

En outre, la crise sanitaire et ses conséquences au niveau des impayés de loyer ne peuvent être ignorées puisqu'elle a augmenté le nombre de signalements effectués par la CAF.
Nous sommes passés de 87 signalements en avril (pour mars) à 101 signalements en mai (pour avril) soit une augmentation de 16.09 %.

En avril 2019, il y a eu 98 signalements alors qu'en mai 2019, 63 signalements ont été fait. En septembre 2020, nous avons atteints 121 signalements, soit une augmentation d'environ 20 % par rapport à mai 2020. En septembre 2019, il n'y a eu que 73 signalements. Le nombre de signalements pour la période de novembre 2018 à novembre 2019 est de 1187.

Le nombre de signalements pour la période de novembre 2019 à novembre 2020 est de 1285 ce qui fait une augmentation de 98 signalements soit environ 8.25 %.

MIEUX DETECTER ET TRAITER LES SITUATIONS

Dès la réception du listing des allocataires en situation d'impayés de loyers ou de remboursements d'emprunt d'accession à la propriété, un courrier de mise à disposition est envoyé à chaque allocataire. Ce courrier simple l'informe, en amont, sur le risque de la suspension de l'aide au logement, sur la possibilité de mettre en place un plan d'apurement ou/et de bénéficier de conseils. Il permet de surligner l'urgence de la situation et l'importance pour l'allocataire de se mobiliser.

Il est important de déculpabiliser l'usager avec l'envoi de ce courrier afin d'éviter la mise en place par l'usager d'une stratégie d'évitement qui bloquera la situation et conduira à une expulsion.
Concernant les allocataires du parc social, un point est effectué avec les bailleurs sociaux afin de savoir si certaines démarches sont lancées (mise en place d'un accompagnement, demande d'aide financière, mise en place d'un plan d'apurement…) auprès de leurs locataires en situation d'impayés.
En fonction des retours des bailleurs sociaux, un courrier de mise à disposition est envoyé ou non. Cette collaboration est primordiale. Elle permet de proposer aux allocataires un accompagnement dans sa globalité :

- Le bailleur est tenu informé de l'avancée de la situation de son locataire.

- Il peut ainsi suspendre le lancement de la procédure. En effet, cette procédure a un coût pour le locataire : si celle-ci est lancée, elle a une répercussion sur son budget qui est déjà en situation de fragilité financière. Il est important de noter que dans certains cas, le locataire arrive à rembourser sa dette de loyer et qu'il lui reste ses frais de procédure. Cette situation est mal perçue par certains usagers qui ne comprennent pas toujours le fait qu'on leur rajoute des frais supplémentaires alors qu'ils sont déjà en grandes difficultés financières. D'où l'importance de l'intervention de la CESF de l'ADIL en amont, afin de négocier avec le bailleur la suspension temporaire d'une procédure.

- Cette collaboration permet aussi au locataire de bénéficier d'un tiers qui puisse faire le lien entre son bailleur et lui (ou vice versa). Ce médiateur neutre est important surtout lorsque les relations entre le bailleur et le locataire sont tendues. Cela permet d'apporter une nouvelle approche de la situation surtout lorsqu'il y a déjà eu des engagements non respectés. Il est souvent rappelé aux bailleurs que leurs locataires ont le droit à l'oubli. Par ailleurs, les échanges avec les bailleurs permettent d'amener une nouvelle façon d'appréhender la situation.

- Le locataire est aussi informé sur l'importance de respecter le plan d'apurement et le risque de dénonciation de celui-ci en cas de non-respect. En cas de retard dans le paiement de son plan d'apurement et s'il le souhaite, un nouvel échange est proposé. Il s'agit parfois de faire un rappel sur l'importance de respecter son engagement et les conséquences en cas de non-respect. L'allocataire bénéficie d'un suivi en cas de difficultés. Cela permet dans certains cas de rassurer le bailleur.
  Une relance téléphonique est faite une semaine après l'envoi du courrier afin de faire le point avec l'allocataire si ce dernier n'a pas pris contact avec nos services. S'il n'est pas possible de joindre l'allocataire par téléphone, la relance peut se faire par mail.

  Notre objectif est de mobiliser un maximum d'allocataires afin qu'ils prennent conscience de l'urgence de la situation. L'accompagnement proposé varie en fonction des besoins. Il s'agit de leur proposer un accompagnement personnalisé où il reste acteur de sa situation.

En cas de non-adhésion, l'accompagnement s'arrête. Toutefois, il aura reçu des conseils pour faire face à sa problématique d'impayés. Par exemple, si l'allocataire refuse une aide pour le relogement alors que le loyer est trop élevé par rapport à sa situation financière, le locataire sera informé sur les aides possibles à solliciter et le risque de refus s'il maintient sa position (grand risque de refus de sa demande d'aide financière).

Il s'agit aussi de :

- Prévenir du risque de la suspension de l'aide au logement,
- Aider à l'élaboration et à la mise en place d'un plan d'apurement (négociation avec les bailleurs sur le montant du plan en fonction de la situation financière du locataire),
- Aider à la reprise de paiement du loyer,
- Aider à la constitution d'un dossier de surendettement ou FSL,
- Orienter et accompagner vers les dispositifs et services adaptés (premier contact avec le CCAS ou MDS, resto du cœur, épicerie sociale…),
- Etre l'interface entre le bailleur et le locataire (médiation),
- Permettre l'accès aux droits,
- Vérifier l'ouverture de l'ensemble des droits,
- Accompagner vers une démarche de relogement si nécessaire,
- Etre un soutien.

297 personnes n'avaient toujours pas réglé leur dette locative lors de la première prise de contact avec l'ADIL. 149 locataires avaient repris le paiement de leur loyer.

**La neutralité de l'ADIL** permet aussi de toucher un public plus large : public qui n'a pas l'habitude de pousser les portes des Centres sociaux, des Maisons Départementales des Solidarités ou les CCAS. Il est plus facile pour eux de venir à l'ADIL pour des raisons personnelles : peur du regard des autres, par fierté, peur du jugement, méconnaissance des dispositifs existants…

Notre objectif est d'accueillir ce public et de le déculpabiliser afin de pouvoir l'aider au mieux et travailler sur l'impayé de loyer.

Très souvent, il s'agit de personnes qui ont connu un événement personnel (maladie, perte d'emploi, séparation…). Ils sont donc dans une grande fragilité psychologique. Nous devons être à leur écoute et les accompagner afin de réduire au maximum les risques socioéconomiques, et par là même le risque d'une expulsion.

ORIGINES DES IMPAYES

La principale origine de ces impayés est incontestablement la perte de revenus liée soit à :

- Une séparation,
- Un décès,
- Une ouverture ou l'attente d'ouverture de droit,- Une perte d'emploi.

**Plus de 60 % des loyers impayés proviennent des pertes de revenus.**

La précarité de certains métiers (exemple : intérimaire, AVS…) est propice à l'instabilité financière, et par la même, aux impayés de loyers. On constate que la plupart des personnes en situation de précarité financière préfèrent honorer les dépenses contraintes et **notamment leurs crédits ou réparation de voiture avant de payer leur loyer**.

**Dans une proportion plus petite, les impayés de loyer sont liés à une situation de surendettement ou de mauvaise gestion budgétaire**. Dans ce cas-ci, nous accompagnons la personne si elle le souhaite soit dans la constitution d'un dossier de surendettement et préconisons un accompagnement budgétaire, soit vers la mise en place d'un accompagnement budgétaire (MDS, Action Logement, Crédit Agricole…).

Il peut aussi s'agir d'un loyer trop élevé par rapport aux ressources de l'usager ou du ménage qui a connu un changement dans sa situation professionnelle (diminution salaire,

invalidité, maladie), ou qui a vu son droit au logement diminué ou encore une perte des prestations familiales. Dans ce cas-là, le travail est souvent long car la personne a besoin de faire le deuil de son logement actuel avant de lancer des démarches pour se reloger. Parfois même l'usager se bloque et refuse d'aborder cette question de relogement et part dans une stratégie d'évitement. A partir de là, il n'est plus possible de l'aider.

Dans une plus faible proportion, le loyer n'est pas adapté aux ressources du ménage.

SOLUTIONS PROPOSEES PAR LA CESF DE L'ADIL
Dans un premier temps, il s'agit de faire un point sur le budget du ménage afin de voir s'il existe ou non une possibilité de rembourser la dette locative
Dans 34 % des cas, il existe une capacité à rembourser et cela débouche sur la mise en place d'un plan d'apurement.
Dans 5 % des cas, la situation financière ne permet pas de rembourser la dette locative car le ménage est en surendettement. Dans 61 % des cas, il s'agit de l'accès aux droits dont une demande d'aide financière.

**Orientations effectuées**

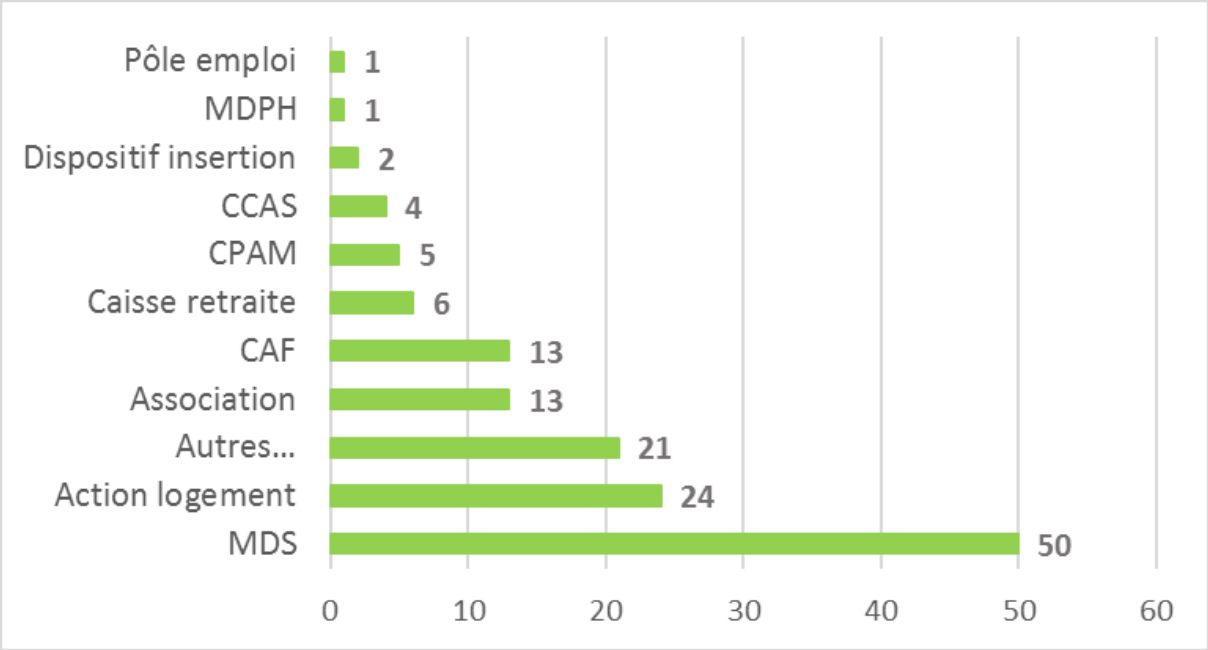


Le travail de la CESF permet aussi d'orienter les usagers vers les partenaires sociaux pour une demande d'aide financière, une ouverture de droit, un accompagnement spécifique... Par exemple, la CESF a orienté auprès de la CPAM un usager afin d'ouvrir ses droits à une pension d'invalidité. Elle peut aussi aider les personnes dans le montage de certaines démarches administratives toujours dans le but de maintenir l'usager dans son logement.

**Aides affectées**

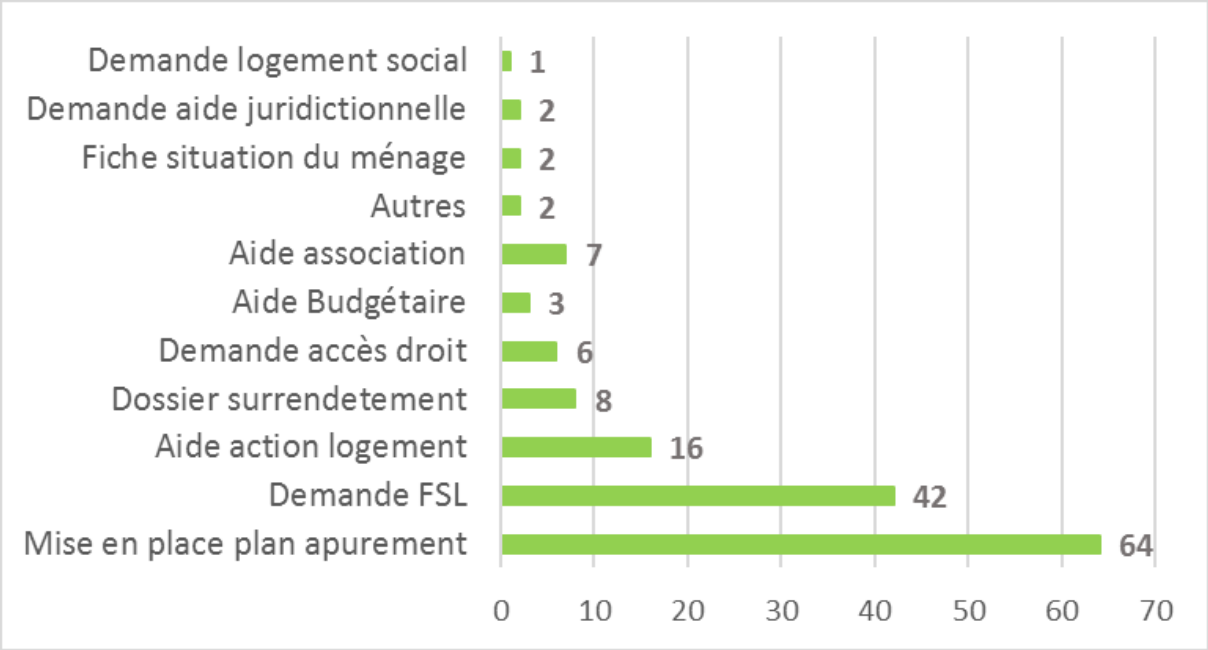


Cette année fut particulière, et la nature des types de contact le révèle, la crise sanitaire a limité les rendez-vous en présentiel. Il y a eu plus d'échanges téléphoniques et de mails pour la prise du premier contact. Toutefois, l'ADIL a maintenu ses missions et a continué à proposer son aide auprès des locataires en situation d'impayés de loyers.

CONCLUSION
Cette année encore la convention CAF-ADIL a porté ses fruits. Elle a permis d'apporter son soutien aux allocataires et d'éviter par là même le risque d'impayés de loyer. Les actions déployées par la CESF de l'ADIL, auprès des allocataires, ont été en grande partie liée à la diffusion des aides financières exceptionnelles mises en place par le gouvernement (FSL COVID) et le groupe Action Sociale (Aide préventive exceptionnelle COVID). Ces aides ont permis de résoudre un certain nombre d'impayés de loyers et de soutenir les usagers lors de cette crise sanitaire.
Par ailleurs, par le biais de ses missions envers Action Logement dans le cadre du CIL PASS Assistance, la CESF a pu orienter et accompagner des locataires afin de résoudre la dette locative et les maintenir dans le logement.

## V. La lutte contre l'habitat indigne et non décent

L'ADIL, forte de son expertise sur les questions relevant du logement a, au fil des politiques publiques, développé des actions spécifiques, dotées d'un financement propre pour certaines, permettant de conforter deux axes forts des politiques habitats menées par l'Etat et le Département :

- La lutte contre l'habitat indigne et énergivore
- La prévention des expulsions locatives

La loi ALUR a renforcé la place et la responsabilité des CAF dans la lutte contre la non décence par la création du dispositif de conservation de l'Allocation Logement.
Ainsi, en cas d'occupation d'un logement non décent, l'Aide au Logement est conservée, elle n'est versée au bailleur que lorsque les travaux de sortie de la non décence sont réalisés.

**Pour qui ?**

Les locataires du parc privé percevant une Aide au Logement dont le logement ne satisfaisait pas aux normes de décence telles que définies par le décret du 30 janvier 2002. Sur tout le département, à l'exception des territoires couverts par une OPAH. Pour mettre en œuvre ce dispositif réglementaire qui vise à améliorer l'état du parc locatif privé, la CAF s'est entourée de deux partenaires : l'ADIL et SOLIHA.

L'ADIL assure les missions suivantes :

- Repérer et orienter les situations : réalisation d'un pré-diagnostic logement lors d'un rendez-vous avec l'allocataire ; le cas échéant, réorientation vers une OPAH, vers un autre partenaire,
- Pour les situations orientées sur le dispositif CAF : entretien téléphonique avec le bailleur (recueillir son avis, lui expliquer le dispositif, l'informer de ses obligations concernant l'état du logement).
- Participer aux comités techniques présidés par la CAF afin de prendre les décisions pour chaque situation.
- Participer aux comités de pilotage.

23 nouveaux dossiers ont été signalés (dont un sur le territoire du PIG du Clunisois), 12 par l'ADIL et 11 par la CAF) en 2020, 26 dossiers étaient en cours au 1er janvier 2020 (dont un sur le territoire de l'OPAH-RU Mâcon et un sur celui de l'OPAH-RU Tournus). Le comité technique a donc suivi 49 dossiers

Sur les 49 situations étudiées par le comité technique au 31 décembre 2020, il y a 28 dossiers classés et 21 dossiers en cours.

ELEMENTS D'ANALYSE

Le nombre de dossiers suivis (49 en 2020, pour 64 en 2019) a diminué du fait d'un nombre moins important de signalements en 2020 (23 en 2020 contre 32 en 2019), diminution sans doute due à la pandémie et aux chamboulements qu'elle a provoqués dans toute la société.
Néanmoins, le bilan 2020 reste stable : 4 sorties d'indécence en 2020, pour 5 en 2019 et 21 dossiers en cours fin 2020, pour 24 dossiers en cours en 2019.

Nous ne connaîtrons qu'en 2021, la réelle répercussion de la diminution du nombre de signalements, les classements pour sortie d'indécence concernant pratiquement toujours des dossiers signalés l'année précédente.

**Le déménagement reste une importante cause de classement** (39% si on prend en compte les déménagements au stade du signalement et au stade du diagnostic) même si elle est en diminution par rapport à 2019 (50%), les bailleurs doivent donc avoir en tête que l'état du logement est un facteur important pour le maintien dans les lieux du locataire et par conséquent pour éviter la vacance.

La seconde cause de classement la plus importante est « Sans suite après prise de contact » (28%). Cette cause a augmenté de 8% par rapport à 2019. Il s'agit principalement de personnes orientées par la CAF, qui soit ne répondent pas aux sollicitations de l'ADIL, soit renoncent au dispositif.
Concernant les 49 situations en cours en 2020, 1 situation était concernée par un problème plus grave que l'indécence : édifice menaçant ruine. Le diagnostic technique réalisé par SOLIHA a été adressé à l'autorité compétente.

La mise en œuvre de cette législation par la CAF parait constituer un levier assez efficace pour le délicat problème de l'indécence. En effet, des travaux ont été réalisés dans 4 logements et comme en 2019, 12 bailleurs ont un diagnostic technique de leur logement avec indication et chiffrage des travaux à réaliser.

PERSPECTIVES
Un travail a été engagé par le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) pour la réalisation d'une fiche de signalement des situations relevant de la lutte contre l'Habitat Indigne (LHI). L'ADIL 71 et la CAF 71 sont associées à cette démarche. L'ambition est de créer un document de signalement partagé par tous les acteurs de la LHI : PDLHI, Comité Logement Indigne des OPAH, des PIG, de la CAF 71, élus, SCHS, police municipale, Département … et tout occupant d'un logement relevant de ce domaine.

**L'activité du micro crédit en 2020**

9 situations ont fait l'objet d'une étude dans le cadre du micro crédit en 2020 (18 en 2019) :

- 1 dossiers en cours au 1er janvier 2020 - 8 nouveaux dossiers Au 31 décembre 2020 :
- 2 dossiers en cours au stade « En cours d'instruction »- 7 dossiers classés :
- 2 : « Micros crédit signés »
- 1 : « Relève du crédit classique »
- 4 : « Pas de capacité de remboursement »

**Activité micro crédit de 2014 à 2020**

PROFIL DES DEMANDEURS
Même si le faible nombre des dossiers étudiés ne peut permettre d'établir un profil des demandeurs, en 2020, comme les années précédentes, nous remarquons que :

Concernant les ressources

- 1/3 perçoit des prestations sociales
- 1/3 des retraites
- 1/3 des salaires

Concernant la situation familiale

- 5 personnes seules dont deux avec enfant(s)
- 1 personne seule avec un enfant majeur- 3 couples

Concernant l'âge

- Age moyen : 62 ans

Concernant le lieu d'habitation :

- Pas d'éléments remarquables pour ce critère. Les demandeurs sont également répartis sur tout le territoire.

En 2020, l'ADIL a étudié deux fois moins de dossiers qu'en 2019. Plusieurs facteurs peuvent expliquer le faible nombre de dossiers : celui de la suppression des Aides au Logement accession en 2018, la méconnaissance de la possibilité de recourir à ce type de financement et pour finir la difficulté d'instruire un dossier à distance notamment du fait de la pandémie.
En effet, le micro crédit concerne souvent des personnes fragiles, mal équipées en moyen de communication qui ont besoin d'un accompagnement ponctuel pour la constitution de la demande de micro crédit et la gestion des travaux.
En 2021, il parait nécessaire de réfléchir à cet accompagnement et à la communication pour faire vivre cet outil qui reste, dans certaine situation, la seule solution pour résoudre le problème du financement du reste à charge.

APPORTER AUX JEUNES DES INFORMATIONS POUR ACCEDER AU LOGEMENT AUTONOME

Fin 2019, un guide sur le logement autonome des jeunes, rédigé par une juriste de l'ADIL et par les partenaires de la CAF, de l'union régionale Habitat jeunes et d'Action logement, a été finalisé. Lors d'une réunion partenariale des acteurs du logement des jeunes, l'ensemble des

participants (mission locale, association AILE Bourgogne, les foyers de jeunes travailleurs) a validé le contenu du guide.
Une feuille de route 2020 a ensuite été mise en place pour assurer la diffusion de ce guide au public jeunes, en fixant un territoire test : le pôle universitaire du Creusot et le lycée Léon Blum (Le Creusot).

En janvier 2020, le guide a été présenté par des juristes de l'ADIL au cours d'une session Garantie jeunes à la mission locale de Chalon, afin de tester son accessibilité.
Le 13 février 2020, lors des portes ouvertes du campus du Creusot, la conseillère en économie sociale et familiale a pu renseigner les jeunes et leurs familles sur les écueils à éviter pour trouver un logement, sur les droits à l'allocation logement et sur les frais nécessaires à un emménagement.

Une deuxième étape de cette feuille de route prévoyait d'intervenir auprès d'élèves en classe terminale du lycée Léon Blum pour leur présenter les informations indispensables à l'entrée dans un logement autonome. Prévue en mai, sur deux sessions entre midi et 14H, ces réunions d'information n'ont pas pu se dérouler, du fait du contexte sanitaire.

Enfin, une troisième intervention était prévue fin 2020 auprès des jeunes des quartiers prioritaires de Mâcon. Cette étape a également été reportée.

En 2021, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire, ces 2 actions sont prévues, pour aller au-devant de ce public jeune, en lien avec la CAF qui présentera également la réforme des aides au logement applicable au 01/01/2021.

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

L'ADIL dispose d'une connaissance des demandes et des usagers, grâce aux milliers de consultations annuelles.
Les constats suivants ont permis de mettre en place des actions spécifiques, améliorant le conseil et l'accompagnement des personnes dans leurs demandes :

- Un public jeune peu informé de ses droits et devoirs dans le cadre d'un logement autonome,
- Une très forte demande concernant l'amélioration de l'habitat,
- Un public senior souhaitant adapter leur logement, « perdu » dans la jungle des organismes à solliciter,
- Un déficit d'information concernant le fonctionnement des copropriétés.
- Un besoin d'accompagnement des ménages souhaitant devenir propriétaire de leur logement.

**Synthèse thématique accès aux droits**

**1.** La nécessité d'accompagner les habitants vers une plus grande autonomie de l'usage numérique. Le territoire offre de nombreux espaces à cet effet, mais la nécessité d'une coordination est affirmée. Le centre numérique de la CCGAM a déjà lancé ce travail et recense les besoins des professionnels, comme des habitants. Le recrutement de deux conseillers numériques à la CCGAM et d'un conseiller à la ville d'Autun, va permettre au CIAS de construire des complémentarités dans l'accompagnement : recherche sur le matériel adapté, sur les offres internet, la définition du besoin…
Les associations d'accès aux droits sont unanimes quant aux freins de la dématérialisation dans l'accès aux droits, que le public soit en situation de précarité ou que le fossé soit générationnel. Le défenseur des droits pointe une vraie difficulté en la matière.
Les EFS répondent aussi en grande partie aux demandes exprimées et proposent surtout une proximité et un maillage territorial structurant (tout comme les travailleurs sociaux du CIAS et de la MSD).
Pour accompagner les habitants dans leurs démarches, tout en sécurisant les professionnels sur l'utilisation de données confidentielles, le dispositif AIDANT CONNECTS offre aussi une

alternative pour les personnes qui seraient en grande difficulté. De nombreux professionnels du territoire seront formés (Centre sociaux, EFS, travailleurs sociaux…).

**2.** Les violences faites aux femmes et le soutien à la parentalité mobilisent les acteurs locaux tant sur le versus accompagnement social, que sur l'accompagnement juridique. Un besoin identifié sur Autun A permis de développer un accompagnement psychologique au sein de la permanence de France Victimes 71. Par ailleurs, l'engagement du CIAS, du Département de Saône-et-Loire et de l'Etat dans le recrutement d'un intervenant social en gendarmerie (recrutement au 2/11/2021) à mi-temps sur notre territoire, vient répondre à un besoin de Co-construction de l'accueil des victimes. Cet engagement est départemental et facilitera également le travail des réseaux VIF.

**3.** L'accès et le maintien au logement ressortent également comme une préoccupation majeure des habitants du territoire. L'ADIL dispose d'une connaissance des demandes et des usagers, grâce aux très nombreuses consultations annuelles : un public jeune peu informé de ses droits et devoirs dans le cadre d'un logement autonome, une très forte demande concernant l'amélioration de l'habitat, un public senior souhaitant adapter leur logement, « perdu » dans le jungle des organismes à solliciter, un déficit d'information concernant le fonctionnement des copropriétés, un besoin d'accompagnement des ménages souhaitant devenir propriétaire de leur logement.

La plateforme logement/hébergement co-pilotée par le CIAS, l'Etat, le Département et le SIAO, vient, là aussi, apporter un espace de coordination aux difficultés des ménages repérés.

Le CIAS souhaite engager sur le territoire des actions de sensibilisation au logement autonome, sur la proposition de l'ADIL auprès des lycéens de sections professionnelles.

En matière de prévention l'association UFC Que Choisir nous propose de structurer sur notre territoire plusieurs « rendez-vous conso » sur la maîtrise des énergies, les achats sur internet…L'ensemble de ces actions de prévention, peut-être en plus de supports de communication papier, pourrait aider à faire connaitre l'action de ces associations.

**4.** Les contextes de précarité économique doivent également nous rendre plus attentifs à la construction des réponses apportées et nous observons, tant par le prise de la MDS/CIAS, que du CDAD et que de bien d'autres acteurs, l'importance de l'accompagnement, pour aider à construire un minimum d'autonomie.